

MARCEL NADAUD & ANDRÉ FAGÈ

LES GRANDS DRAMES PASSIONNELS

DE CASQUE D'OR

A MATA-HARI



Les Éditions

Georges-Anquetil

LES ÉDITIONS GEORGES-ANQUETIL

MARCEL NADAUD et MAURICE PELLETIER

Les Morts mystérieuses

(livre de grand luxe et d'un puissant intérêt)

15 FRANCS

MARCEL NADAUD et ANDRÉ FAGE

Les grands Drames passionnels

(toutes les affaires sensationnelles des dernières années)

15 FRANCS

MARCEL NADAUD et ANDRÉ FAGE

L'Armée du Crime

La Coco -:- L'Espionnage d'Après-Guerre

15 FRANCS

Envoi franco recommandé contre mandat correspondant au prix de
chaque livre, plus 10 % pour frais de port, adressé aux :

Éditions GEORGES-ANQUETIL, 39, boul^d Berthier, PARIS (XVII^e)

BIBLIOGRAPHIE

DES MEMES AUTEURS

MARCEL NADAUD

Coups de griffes... Pattes de velours (épuisé).
Tendresses... Tristesses (épuisé).

Chez Hachette :

En Plein Vol (Ouvrage couronné par l'Académie Française).

Chez Albin Michel :

Chignole.

Ma P'tite Femme.

Les Derniers Mousquetaires (Ouvrage couronné par la Société des Gens de Lettres).

Frangipane et Cie.

Les Patrouilleurs de la Mer (Grand Prix de la Ligue Maritime).

Guynemer.

Mam'zelle Monoplan.

Ziska, danseuse espionne.

Mimi Trottin.

Mimi Trottin, reine de Cinéma.

Mon Amour Chéri.

Chignole au Paradis.

ANDRÉ FAGE

Roffets sur les Bruyères (épuisé).

Meuse et Semoy (épuisé).

Chez Perrin :

Lille sous la Griffe allemande.

A la Renaissance du Livre :

Les Demi-Veuves.

Chez Delagrave :

Anthologie des Ecrivains de la Guerre.

Anthologie des Conteurs d'aujourd'hui.

Aux Editions Georges-Anquetil :

MARCEL NADAUD ET ANDRÉ FAGE

L'Armée du Crime. — La Coco. — L'Espionnage d'après-guerre.

MARCEL NADAUD ET MAURICE PELLETIER

Les Morts mystérieuses et Les Sorciers Modernes (en un seul volume).

122053
MARCEL NADAUD & ANDRÉ FAGE

LES GRANDS DRAMES PASSIONNELS



Les Éditions GEORGES-ANQUETIL

39, Boulevard Berthier, 39

PARIS (XVII^e)

1926

Copyright - by Georges-Anquetil 1926.

TABLE DES MATIERES

	Pages
La Malle à Gouffé (EYRAUD-BOMPARD)	7
Le Roman de la Merelli (GALLAY)	27
L'Ogresse de la Goutte-d'Or (JEANNE WEBER)	45
L'Affaire des Poisons de 1911 (GIRARD)	67
La belle Lison (ULLMO)	81
Le Crime de la rue Montaigne (PRANZINI)	98
Le Mystère de l'impasse Ronsin (M ^{me} STEINHEIL)	120
Le Tueur de Bergers (VACHER)	145
La Danseuse-Espionne (MATA-HARI)	153
Le Crime du Pecq (FENAYROU)	167
Casque d'Or et ses Amis (LECA-MANDA)	186
Le Crime d'Aix-les-Bains (EUGÉNIE FOUGÈRE)	192
Le Colis sanglant (M ^{me} BESSARABO)	205

	Pages
La Champignonnière tragique (CARRARA)	218
Le Châtelain assassin (BOPPE)	231
Le Crime du Saint-Cyrien (ANASTAY)	246
La petite Main coupée (MENESCLOU)	261
Un Meurtre littéraire (CHAMBIGE)	277
L'Assassin du Garçon de Recettes (FAVIER)	289
L'Homme sans nom (PRADO)	303
L'Enfant du Pêché (MARQUIS DE NAYVE)	331
L'Épée brisée (CAPITAINE MEYNIER)	346

Les Grands Drames Passionnels

La Malle à Gouffé

(EYRAUD-BOMPARD)

Un huissier bien parisien.

- Belle journée aujourd'hui, M. le Chef!
- Belle journée, M. Soulière. Il y aura du monde cet après-midi à l'Exposition.
- Oh moi, j'en ai assez de l'Exposition... Je préfère aller entendre Paulus à l'Alcazar d'Eté. On lui réclame tous les soirs *En revenant de la Revue*, que tout le monde reprend en chœur. C'est un moyen électoral comme un autre, et les partisans de Boulanger ne négligent rien pour chauffer sa candidature.
- Vous savez qu'il se présente aujourd'hui dans 96 cantons?
- Oui, mais j'ai bien peur que son bel uniforme ne soit plus, demain, qu'une veste!
- « M. le Chef » crut devoir sourire à cette facétie de son subordonné, puis, sur un ton administratif qui rétablissait les distances :
- Beaucoup de courrier ce matin?
- Non, Chef. Quatre dénonciations anonymes, dont une contre Mme Léonide Leblanc, notre Céli-mène nationale, un rapport de Jaume sur l'assassinat de la concierge de la rue Bonaparte, et une cou-

pure de journal que je vous ai soulignée au crayon bleu, annonçant la disparition d'un huissier de la rue Montmartre. Une fugue, sans doute. Les exploits d'huissiers ne sont pas toujours ceux qu'on pense !

M. Goron, chef de la Sûreté, prit des mains de son secrétaire le *Petit Journal* qui portait la date du 28 juillet 1889, et lut : « Depuis le 26 juillet, M. Gouffé, huissier, rue Montmartre, 148, n'a paru ni à son domicile, ni à son étude. »

Il resta un moment songeur. Sa mémoire impeccable lui restitua sans difficulté certaines notes de police concernant cet huissier chic, aux aventures féminines complexes, fort répandu dans le monde, le grand et le demi.

— Gouffé... murmura-t-il... Gouffé...

Le grand policier « marqua l'arrêt », comme un chien de race. En dépit de la banalité du fait, il venait d'éprouver l'intuition que cette insignifiante coupure ouvrait le dossier d'une grosse affaire.

— Eh bien, mon pauvre Soulière, j'ai comme une idée que vous ne ferez pas écho à Paulus cet après-midi. Il faut tirer au clair cette histoire d'huissier.

... Le même jour, trois jeunes filles, groupant leur angoisse autour de la lampe familiale d'un intérieur de bourgeois cossus, guettaient un pas connu qu'elles ne devaient plus jamais entendre... C'étaient Mlles Gouffé.

EN PLEIN MYSTÈRE

Le 26, vers 6 heures du soir, leur père les avait quittées en leur disant qu'il allait dîner en ville, mais que le lendemain il les conduirait voir jouer *Roger-la-Honte* à l'Ambigu.

Chapeau haut-de-forme à ailes relevées, redingote, pantalon à petits carreaux, gants de chevreau brun, guêtres blanches, canne à pomme d'or, il s'était ensuite dirigé d'un pas guilleret vers le café Véron, boulevard Montmartre, où on l'avait aperçu prenant une « verte » avec un journaliste financier et un anarchiste notoire. Depuis, on ne l'avait jamais revu.

En 1889, un huissier comme Gouffé était une personnalité bien parisienne. On assurait qu'il se faisait une cinquantaine de mille francs par an.

Portant beau, la barbe soigneusement taillée en une double pointe qui donnait à sa physionomie une sévérité appropriée à sa fonction, il fréquentait assidûment le monde des théâtres, de la Bourse, de la grande couture.

Ses bonnes fortunes n'étaient pas secrètes. On racontait même qu'une femme mariée, fort jolie, faisait à l'étude de fréquentes visites, où elle arrivait dans un fiacre fermé, le visage couvert d'une épaisse voilette.

Tout cela n'était pas pour faciliter les recherches. En supposant que Gouffé eût été assassiné, comme M. Goron le pensait, il paraissait peu probable que le vol fût le mobile du crime.

En effet, le soir de sa disparition, vers neuf heures et demie, un mystérieux visiteur était monté à l'étude, descendu quelques minutes après, coiffé du chapeau de l'huissier, et bousculant le concierge qui, le prenant pour son locataire, lui tendait le courrier du soir, s'était échappé en coup de vent par la porte cochère dont il avait tourné la crémone.

Dans l'étude, des taches de bougie témoignaient seules qu'on y avait pénétré : aucune somme d'argent n'avait disparu, pas même quatorze mille francs

en billets de banque qui se trouvaient dans un carton.

Fallait-il plutôt accuser la vengeance d'un mari trompé, d'un commerçant ruiné, ou d'une courtisane déchue à la suite de quelque brutale saisie? En vain M. Goron fit-il défilier devant lui tous les clients et clientes de l'étude qui, trois jours durant, garda des parfums de boudoir. Le chef de la Sûreté commençait à désespérer. Or, un matin (il y avait quatre mois qu'il épuisait son flair à déchiffrer l'énigme), il apprend qu'à Millery, petit village situé à 15 kilomètres de Lyon, un cantonnier a découvert un cadavre caché dans un fourré, nu, et cousu dans un sac. Si c'était celui de Gouffé?

D'accord avec le juge d'instruction, M. Doppfer, M. Goron dépêche aussitôt à Lyon un de ses collaborateurs, l'inspecteur Sourdais, accompagné d'un parent de Gouffé.

Le cadavre avait été transporté à la Faculté de Médecine. Une odeur atroce s'en dégagait; la tête déjà presque complètement rongée par les vers, était méconnaissable. Le lendemain, Sourdais était de retour à la Sûreté :

— Eh bien, questionna anxieusement M. Goron, que me rapportez-vous?

— Oh, patron, inutile d'insister. D'après le rapport du médecin de service à l'amphithéâtre, les cheveux du cadavre sont noirs, longs et bouclés. Ceux de Gouffé étaient au contraire courts et châtain clair.

— C'est tout?

— C'est tout... Mais l'affaire a fait du bruit. Chacun y va de sa révélation sensationnelle. Hier, à Lyon, on racontait qu'un chercheur d'escargots avait trouvé non loin du cadavre des débris de malle. Mais puisqu'il ne peut être question de notre homme, j'ai

laissé la police de Lyon se débrouiller. Ça n'est pas nos « oignons ».

— Voire, fit simplement M. Goron.

LA MALLE

Malgré l'affirmation de son inspecteur et du médecin légiste, en dépit du Parquet de Lyon qui souriait de ses présomptions, le chef de la Sûreté s'obstinait à voir un rapprochement entre Gouffé, le cadavre de Millery, et les débris de la malle... Il avait deviné juste, sans connaître la scène suivante, qui s'était déroulée en plein Paris, le 27 juillet.

... Un matin pluvieux, vers neuf heures, un fiacre à galerie de l'Urbaine s'arrête devant le n° 3 de la rue Tronson-du-Coudray. Longue pèlerine verdie et chapeau de cuir bouilli, le cocher frappe à une porte du rez-de-chaussée, trouve un homme et une femme prêts à sortir, en tenue de voyage.

— C'est pour charger cette malle, fait l'homme d'une voix étranglée.

Puis, de ses mains terriblement musclées, il aide au transport :

— Bon Dieu, que c'est lourd! soupire le cocher, en hissant la malle.

— Ah! vous savez, quand on part pour un long voyage...

Et, la malle cognant à chaque heurt au plafond de la voiture cahotée sur les pavés, l'homme et la femme, au pas des chevaux fourbus, s'en vont vers la gare de Lyon.

Les voici arrivés à destination. La malle, descendue, reste un instant sur le frotoir. Tout à coup, la femme pâlit :

— Regarde, fait-elle tout bas, en poussant du coude son compagnon.

A l'un des coins de la malle, ils viennent d'apercevoir une goutte de sang.

— C'est *lui* qui se vide, murmure-t-il cyniquement.

De son mouchoir de dentelles, parfumé d'ylang-ylang, Gabrielle Bompard essuie furtivement la goutte délatrice...

II

La Belle Gabrielle

La terrasse du café Terminus Saint-Lazare était, ce soir-là, très animée. On était en août 1888, et les « banlieusards » qui regagnaient leurs petites maisons de campagne, ainsi que les baigneurs attendant les express de Normandie, semblaient heureux de s'abandonner au charme de la belle journée finissante, en vidant un demi ou en dégustant un pernod.

Il y avait aussi là quelques courtisanes cherchant des yeux l'âme sœur.

L'une d'elles, surtout, fixait l'attention. Des yeux de jais très vifs, des cheveux noirs ramassés en un épais chignon sous un toquet de paille brune, le buste bien pris dans une jaquette collante, dont les manches « à gigot » silhouettaient au-dessus des épaules deux pointes comiques, comme pour y attacher des ailes d'ange. Elle mordillait avec une impatience fébrile la paille qui trempait dans son orangeade glacée.

— Vous paraissez bien nerveuse, mademoiselle, lui souffla dans le cou une voix câline.

Elle ressentit comme un frisson en se retournant vers l'homme qui lui parlait. Il avait les tempes blanchies et le front ridé, une courte moustache poivre et sel dure comme une brosse, une bouche aux lèvres épaisses, un menton carré, un cou de taureau, le type de l'homme de proie.

Elle avait peur, mais en même temps, elle était attirée... Devant ces yeux durs qui la désiraient, il lui semblait que son cœur avait, un instant, cessé de battre. Aussi, fut-ce en balbutiant que cette professionnelle répondit comme une petite fille :

— Il fait si chaud, et puis, je ne sais pas ce que j'ai, je m'ennuie...

Ses petites mains diaphanes froissaient sa robe. L'homme se rapprocha. Le son métallique et musical de cette voix, ces yeux veloutés qui savaient envelopper un cœur comme dans un filet, avaient séduit ce mâle d'apparence peu tendre.

— Ce soir, je suis seul. Voulez-vous dîner avec moi ?

Un sourire soumis lui répondit.

LUNE DE MIEL ET DE SANG

Voilà comment s'unirent, un soir d'été, Gabrielle Bompard et Michel Eyraud.

Elle — vingt-deux ans — était une névrosée insouciante et riieuse, qui ne voulait prendre à la vie que ses joies : née d'une honorable famille de commerçants lillois, elle s'était échappée successivement de deux pensionnats et, lestée d'une somme d'argent dérobée à ses parents, était venue à Paris « vivre sa vie ».

Lui — quarante-sept ans — était l'aventurier

rejeté par toutes les grandes routes du monde dans la « combine » et les fréquentations dangereuses. Fils d'aubergistes de Saint-Etienne, interné dans une colonie pénitentiaire; au Mexique, caporal de la Légion Etrangère, avec le corps expéditionnaire en 1863; déserteur et enrôlé ensuite dans les guérillas de Juarez; condamné à mort par contumace; représentant en Amérique d'une maison anglaise qui le congédia bientôt pour indécatesse; associé dans une distillerie de Sèvres où il fit faillite; enfin, rue d'Hauteville, collaborateur d'un commissionnaire en marchandises, M. Fribourg, qu'il ruina, sa vie avait été une longue aventure, le plus souvent misérable. Entre temps, il avait épousé une honnête femme, dont il avait rapidement dissipé la dot. L'éternel chemineau de la route du Mai, le « faisant » d'aujourd'hui, à la fois Vautrin, Montparnasse, M. Alphonse et Bel-Ami. Plaignons les malheureuses qui tombent sous les griffes de pareils maîtres, surtout quand elles sont d'excellents sujets hypnotiques, comme Gabrielle Bompard.

Elle n'eut pas besoin d'ailleurs d'être endormie. Le lendemain de leur rencontre, elle était conquise, pour longtemps rivée à celui qui avait su la dominer. Libre jusqu'alors, en quelques heures elle s'était préparée à subir l'amoureuse chaîne.

— A quoi penses-tu, mon chéri?

— Je pense qu'il va falloir nous quitter...

— Oh non, je t'en supplie, laisse-moi vivre près de toi. Je ferai n'importe quoi, mais je ne veux plus, je ne peux plus partir...

— Et si nous partions tous les deux?

Une mauvaise pensée venait de lui traverser l'esprit. Hier, à sa maison de commission de la rue d'Hauteville, il avait reçu d'un employé candidat à une gérance un cautionnement de 5.000 francs. Cet

argent, en somme, il le rembourserait bien un jour!...

Et ce fut en effet leur voyage de nocces, un singulier voyage dans les quartiers de Paris, d'un hôtel meublé à 50 francs la chambre du quartier Poissonnière, à un appartement meublé à 150 francs de Levallois-Perret, en passant par la rue de Courcelles, la rue de Prony, la rue de Berne.

Mais au fur et à mesure que l'argent file, Eyraud devient inquiet. La nuit, il a des cauchemars. Un matin, enfin, il apprend que l'homme au cautionnement a porté plainte. Il n'a plus qu'à fuir.

— A Londres, dit-il à Gabrielle, j'ai des relations, je trouverai de l'argent.

Le 1^{er} juillet, il prend le train pour Londres, où Gabrielle le rejoint sept jours après, ayant reçu 600 francs de ses parents, à qui elle avait écrit qu'elle mourait de faim sur le pavé de Paris.

Le 17, ils vont commander chez Peters et Robinson, marchands de nouveautés, une cordelière en soie rouge et blanche, d'une solidité éprouvée, achètent chez Zwanzig une malle de la plus grande dimension, puis ailleurs, une fausse barbe, une corde de quatre mètres, une poulie et une moufle.

LE GUET-APENS

Le 24 juillet, le couple est de retour à Paris. Gabrielle loue sous le nom de Labordère un rez-de-chaussée discret au fond d'une cour, 3, rue Tronson-du-Coudray. Dès le lendemain, on la voit coudre, à la fenêtre, un immense sac de toile d'emballage, en fredonnant d'une voix fraîche de tendres romances.

Pendant ce temps, dans la chambre à coucher, Eyraud installe au plafond la poulie qu'il masque par une suspension, y passe la cordelière, dont il

dissimule une extrémité derrière les doubles rideaux de la fenêtre, tout cela avec la précision d'un metteur en scène qui essaie un nouveau truc de théâtre.



Un monsieur monte...

Tout est prêt. Il ne s'agit plus que de trouver une victime. Eyraud et Gabrielle passent en revue leurs relations. Lui connaît un bijoutier qu'il ferait venir

avec 50.000 francs de bijoux. Mais c'est trop dangereux : ce commerçant serait peut-être assez sot pour laisser chez lui l'adresse du client hypothétique ! Et pourquoi pas plutôt Gouffé ? Gouffé est un huissier très en vue, qui gagne beaucoup d'argent. Il a fait quelquefois la « bombe » avec Michel. De plus, il a un béguin pour Gabrielle.

Le choix se fixe sur Gouffé. Le 26 juillet, Eyraud, qui savait que l'huissier se rendait chaque jour à son étude vers 2 heures, se trouve comme par hasard au coin de la rue Rougemont et du boulevard Poissonnière. Gabrielle attend au coin du faubourg Montmartre.

A l'heure prévue, les deux hommes se rencontrent.

— Quelle bonne surprise ! s'étonne Eyraud.

— Elle est pour moi. Vous allez toujours bien ?

Et Gabrielle ?

Eyraud esquisse un geste vague :

— Nous nous sommes quittés... Vous savez, hein, ça ne peut pas toujours durer... Mais je dois être remplacé !...

Quelques pas plus loin, voici Gabrielle. Nouvelles exclamations joyeuses.

— Et alors, vous n'êtes plus avec Eyraud ?...

— Qui vous l'a dit ?

— Lui-même, je viens de le croiser. Nous avons bavardé.

— C'est vrai. Je suis maintenant assez libre. Quand vous aurez envie de venir me dire bonjour 3, rue Tronson-du-Coudray, vous serez le bienvenu. Tenez, ce soir, si vous avez un moment...

Le rendez-vous est conclu. A huit heures et quart, Gouffé est dans la chambre de Gabrielle. Un seul siège est libre, la chaise longue. Elle le lui désigne. Il s'y assied en hésitant un peu. Derrière lui, les doubles rideaux s'entr'ouvrent. Eyraud lui jette au-

tour du cou comme un lasso la cordelière terminée en nœud coulant, et tire sur la poulie. L'huissier bien parisien monte vers le plafond comme un pendu londonien d'Oldgate.

Eyraud lâche la corde, le corps s'affale avec un bruit mou. Une pause. L'assassin avale une demi-bouteille de cognac. Puis les deux amants déshabillent le mort encore chaud, fouillent ses poches avidement, enfin le glissent dans le sac si joyeusement cousu par Gabrielle, et l'enferment dans la malle, en le pliant en deux avec difficulté.

L'opération a mis le couple en appétit. Un quart d'heure après, ils dînent au champagne dans un restaurant, 29, place de la Madeleine. Nonchalamment, élevant sa coupe d'une main, Gabrielle taquine de l'autre la cordelière du crime, qu'elle s'est coquettement passée autour de la taille.

Le lendemain, un train les conduira à Marseille. La malle, dans le fourgon, les accompagne. A l'instant où le train démarre, Eyraud baisse la glace de la portière qui fait, en tombant, le bruit sec d'un couperet de guillotine, et passant sa tête, ravagée mais volontaire, regarde une dernière fois Paris qui s'éloigne, son Paris de luxure et de honte.

— Et maintenant, s'écrie-t-il en se rasseyant auprès de la belle Gabrielle, dans le compartiment où ils sont seuls, qu'elle y vienne, la police! Elle ne m'aura pas!

III

La Fin d'un Aventurier

Bien que le crime eût été commis le 26 juillet 1889, c'est seulement au commencement de l'année suivante que le public s'intéressa à l'affaire Gouffé avec passion.

Il est, dans la vie de Paris, des moments où l'opinion, somnolente, a besoin d'être fouaillée par un gros scandale ou un beau crime. Précisément, à cette époque, l'actualité chômait.

La Rente se tenait à 90 francs, l'affaire Boulanger était à son déclin, l'arrêté d'expulsion du duc d'Aumale venait d'être rapporté, on ne connaissait de grève que celle des cochers de fiacre et des machinistes de l'Opéra, l'apaisement était partout. Ce n'est certes pas l'élection de M. Henner, remplaçant Cabanel à l'Institut, ou la quadruple réception à l'Académie de l'amiral Jurien de la Gravière, de Claretie, de Meilhac et du comte de Vogüé, qui eussent suffi à son appétit.

L'affaire Gouffé intervint à point dans une période où le public avait besoin de vibrer. On venait de découvrir, comme nous l'avons dit, un cadavre à Millery, près de Lyon, et non loin de Millery, à Saint-Genis-Laval, des débris de malle. Aussitôt, la coutumière dualité entre la magistrature et la police se révéla. M. Goron, chef de la Sûreté, prétendait voir un lien entre ces deux trouvailles et l'assassinat de Gouffé. Le parquet de Lyon, au contraire, s'ingé-

niait, en haussant les épaules, à chercher la victime dans sa région.

Cet acharnement, déployé de part et d'autre avec une fougue égale, à prouver ce qui ne reposait encore que sur des déductions, trouva dans la presse des échos opposés. Dans le même temps, la famille Gouffé, sur une suggestion de M. Goron, annonçait dans les *Petites Affiches* qu'elle paierait dix mille francs à la personne qui pourrait fournir des renseignements utiles sur l'affaire.

Or, voilà qu'en janvier 1890, un M. Chéron, cuisinier à Londres, écrit à la Sûreté que deux Français, Michel Eyraud et Gabrielle Bompard, ont séjourné chez lui au début de juillet 1889, puis sont retournés à Paris, avec une malle de dimensions inusitées, presque vide, achetée la veille de leur départ. Le vendeur de la malle, facilement retrouvé, confirme d'autre part le signalement du couple, qui n'était rentré à Paris *que pour disparaître le même jour que Gouffé*, ainsi qu'on l'apprit grâce au bulletin de bagage de la malle.

Dans le même temps, le cadavre de l'huissier était exhumé et l'on s'apercevait que si les cheveux avaient paru noirs et bouclés, alors qu'ils étaient châtain clair, c'était à cause du sang qui y était coagulé.

C'est à ce moment qu'un après-midi, une petite femme froufroutante et parfumée se présenta dans l'antichambre du préfet de police, et jeta ces simples mots à l'huissier :

— Je suis mademoiselle Gabrielle Bompard.

— Avez-vous une lettre d'audience? répondit placidement le vieillard solennel au cou duquel tintinabulait une chaîne d'argent.

— Non, mais je suis mademoiselle Gabrielle Bompard.

— Demandez une lettre d'audience, et retournez chez vous attendre la réponse..., répliqua derechef ce gardien péremptoire.

Tenace, la complice d'Eyraud revint cependant le



L'affaire est dans le sac!

lendemain matin et parvint enfin à approcher le préfet, M. Lozé.

Tout de go, avec assurance et une désinvolture qu'elle poussa jusqu'à s'asseoir sur le bureau du préfet, elle raconta son histoire à sa façon. Naturellement, elle n'était pour rien dans le crime

d'Eyraud, qui ne le lui avait avoué que longtemps après! Elle avait même quitté à San-Francisco ce sinistre compagnon pour un autre plus reluisant, M. Garanger, qui l'avait ramenée à Paris.

Ce dernier, un riche commerçant d'une cinquantaine d'années, et d'une parfaite honorabilité, l'accompagnait du reste, et se présenta à son tour.

Ayant écouté, avec la plus grande courtoisie, le récit de Gabrielle, M. Lozé envoya chercher l'inspecteur de la Sûreté Jaume.

— Ça tombe bien, dit celui-ci, j'ai précisément quelque chose pour mademoiselle.

Ce « quelque chose » était un mandat d'amener.

Le soir même, la complice d'Eyraud était au Dépôt. Elle demanda simplement la faveur de faire prendre à l'hôtel Terminus, où elle était descendue avec M. Garanger, son grand chapeau — sous lequel elle était si « épatante » — afin de faire bonne mine devant les photographes.

TRAGIQUE VOYAGE

Cependant, Eyraud traînait par le monde sa déchéance et sa haine. Parti de Paris le 27 juillet, il s'était arrêté à Lyon-Perrache le soir même, avec Gabrielle et la malle. Ils passèrent une nuit atroce à l'hôtel de Toulouse, chambre n° 6. Le cadavre commençait à répandre une odeur infecte. Eyraud souleva le couvercle et le referma aussitôt, pris de nausées.

— Décidément, il est temps de le « semer », dit-il.

Le lendemain, il s'enquérât d'une voiture et, dès la tombée de la nuit, le dernier voyage de l'huissier parisien commença.

— C'était une belle soirée, dira Gabrielle Bom-

pard. La route de Millery était pleine de parfums et de chants d'oiseaux, et nous ne pensions plus du tout à ce que nous allions faire... Nous étions étroitement enlacés, perdus dans une rêverie lointaine et délicieuse, quand une sorte de glou-glou sourd se produisit dans la malle.

— Il m'embête celui-là, dit Eyraud; il faut en finir.

— Justement, nous longions un ravin. Eyraud déchargea la malle qu'il ouvrit, et dont je l'aidai à jeter le contenu par-dessus le parapet. Quant à la malle elle-même, il la brisa plus loin.

De Lyon, le couple criminel se rendit à Marseille. Là, Eyraud s'aperçoit qu'il a oublié quelque chose. Quoi? Son chapeau! Et c'est pour retrouver son chapeau qu'avec une audace incroyable il va rentrer à Paris!

Dans les premiers jours d'août, en effet, une voiture de l'Urbaine — pareille à celle qui emmena la malle — s'arrête devant la maison du crime. Michel reste dedans. Gabrielle, tout en sourires, tend la main à la concierge :

— Eh bien, madame Demange, nous ne vous avons pas laissé un trop mauvais souvenir? Monsieur a oublié un chapeau dans le placard, je viens le chercher.

En réalité, le chapeau était celui de Gouffé, qu'Eyraud avait mis sur sa tête pour descendre de l'étude sans attirer l'attention!

Sans être inquiétés, les deux amants quittent de nouveau Paris et se rendent à Liverpool, d'où ils s'embarquent pour New-York. Avec quel argent? C'est un fait stupéfiant : jamais, aux assises même, on n'a pu savoir ce qu'Eyraud avait emporté de l'étude de Gouffé. Lui-même s'écriera d'ailleurs, à l'audience, avec une belle indignation : « Qu'on me

coupe le cou si j'ai tué, mais je ne suis pas un voleur! »

Pourtant, il n'allait vivre, en Amérique, que d'escroqueries, empruntant pour ne pas rendre, ou traitant des affaires fictives pour empêcher une commission. Quand, à San-Francisco, il rencontre M. Garanger, il est à bout de ressources. Par une vieille habitude d'exploiter dès l'abord toute relation nouvelle, il lui propose une association en vue d'acheter une distillerie, et lui fait verser immédiatement 5.000 francs. Mais il avait compté sans Gabrielle. Elle s'éprend du commerçant, lui dévoile qu'Eyraud est un bandit, et le décide à la rapatrier.

UNE ÉPAVE

Dès lors, l'assassin de Gouffé mène une vie lamentable. Rongé par la jalousie plus que par le remords, privé de celle qui lui donnait le goût de lutter encore contre sa détresse, il erre de ville en ville, de bouge en bouge, s'aveulissant un peu plus chaque nuit en compagnie de mauvais garçons et de filles perdues.

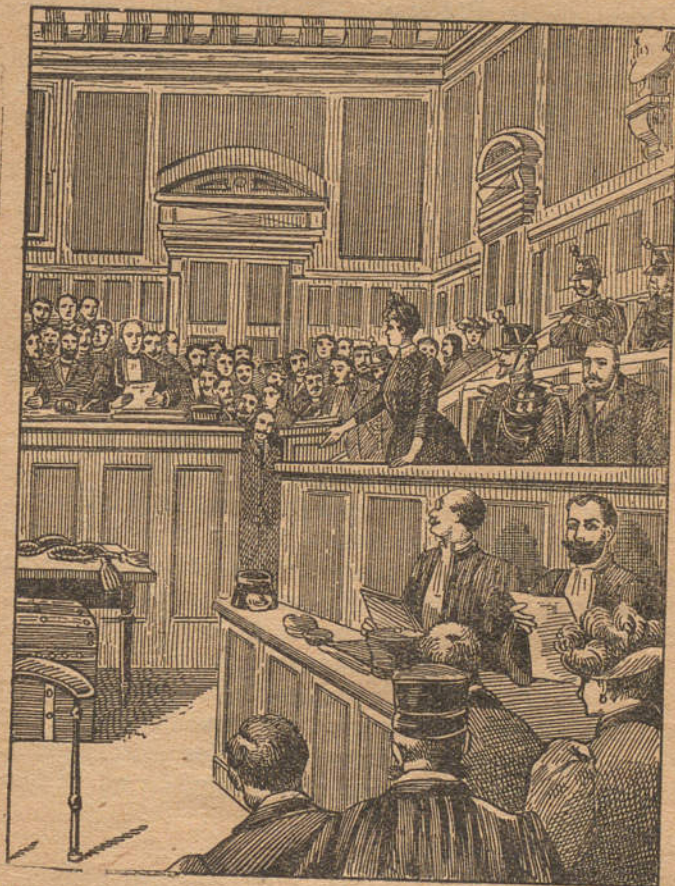
Et c'est ainsi qu'un soir, à la Havane, alors qu'il sortait d'une maison mal famée, il fut reconnu par un ancien employé de sa distillerie de Sèvres, dénoncé et « ramassé » à la demande du consulat de France.

Les assises attirèrent tout Paris. Des badauds passèrent la nuit sur les trottoirs du Palais de Justice pour huer Eyraud et acclamer Gabrielle Bompard, à qui on alla même jusqu'à jeter des fleurs.

Par une inconcevable aberration, Gabrielle avait pris figure d'héroïne; celle qui n'avait eu aucune pitié vit s'apitoyer sur elle toute une population qui, lors de son voyage à Millery pour reconstituer le

crime, envahit les gares afin de saluer son passage, comme elle l'eût fait pour une souveraine.

Ces débats, présidés par M. Quesnay de Beaurepaire, marquèrent le premier succès d'un jeune avocat qui devait, par la suite, en connaître beaucoup



Le box des accusés.

d'autres, M^e Henri-Robert. Le brillant défenseur s'attacha à montrer que Gabrielle Bompard avait pu être suggestionnée par Eyraud et n'avait été, dans ses mains brutales, qu'un jouet inconscient.

Cette thèse, appuyée par les docteurs Brouardel, Mottet, Sacreste de Lille, et Voisin, médecin du Dépôt de la Préfecture de Police, qui avait fait sur l'accusée les plus concluantes expériences, ne persuada cependant pas le jury : Gabrielle Bompard fut condamnée à 20 ans de travaux forcés. Et pourtant !



Un matin, devant la Roquette, Eyraud expia. Ce fut une nuque rebelle qui s'inclina devant le bourreau. Au moment où il allait être jeté sur la planche fatale, d'une bouche tordue où la haine mettait de l'écume, il cria : « Constans est un assassin. » Sans doute, n'était-ce pas spécialement au ministre de l'Intérieur d'alors qu'il en voulait, mais à la justice des hommes qui finit toujours par punir le crime, et qui se personnifiait pour lui dans un gouvernant.

Jusqu'au dernier moment, il n'avait cessé de proférer des injures contre celui qui lui avait pris sa maîtresse, et contre celle qui lui avait donné un rival, ne comprenant pas que le lot d'un don Juan vieilli est de mourir abandonné.

...On dit qu'à la minute précise où le couperet tomba, Gabrielle Bompard se réveilla en sursaut sur son grabat de prisonnière et, les yeux hagards, porta la main à son cou en poussant un cri de bête blessée...

Le Roman de la Merrelli

(GALLAY)

I

La Grande Vie

— Encore un peu de perdreau, monsieur le baron ?

Plié en équerre, un maître d'hôtel de grand style, bajoues en « côtelettes » et cravate blanche, choisit dans le plat d'argent une aile dorée, et la dépose dans l'assiette de fine porcelaine, avec la dévotion d'un orfèvre qui présente un bijou rare.

C'est un cabinet particulier, au premier étage du « Filet de Sole », le célèbre restaurant du Faubourg-Montmartre. La table est bien servie. Les cristaux étincellent au milieu d'une guirlande circulaire de roses rouges. Une bouteille d'extra-dry, cravatée d'une serviette, repose dans un seau à glace. Une banquette de velours cramoyisé attend le repos ou le plaisir des convives. Derrière les doubles rideaux épais, on entend Paris, le Paris de 1905, gronder et rire, en s'empressant vers les théâtres et les skatings.

Monoclé et hautain, le regard brillant, la moustache conquérante, le baron Jean de Graval dîne ce soir avec une ravissante théâtréuse, dont la peau

mate s'harmonise avec grâce au noir soyeux des cheveux, au velours gris des yeux, et dont la voix musicale chante délicieusement.

— Cette petite dinette vous plaît-elle ?

— Mon cher baron, je suis la plus heureuse des



Valait-elle un million ?

femmes. Je suis si fière de vous, de votre grand nom, de votre vieille noblesse, chargée de tant de gloire et d'honneur ! Je n'ai plus qu'un vœu à former, que me dicte d'ailleurs mon amour pour vous. Puis-je vous l'exprimer ?

— Vos désirs sont des ordres, ma chère Valentine.

— Eh bien, voilà. Je voudrais m'isoler avec vous,

loin, très loin de ce monde que nous sommes obligés de rencontrer, de frôler chaque jour, et qui nous distrait l'un de l'autre.

Le baron reste un instant silencieux, tandis qu'une buée — émotion ou rêve — ternit ses yeux. Mais il se ressaisit aussitôt :

— Vous serez exaucée, chère mignonne, car je veux que vous soyez la femme la plus choyée, la plus fêtée de Paris. Bientôt, nous partirons pour un long voyage, un voyage si beau qu'aucune reine n'en a fait de pareil. Un véritable enchantement...

L'AUTRE

Le lendemain matin, à huit heures et demie, rue Bergère. Les portes du Comptoir d'Escompte viennent de s'ouvrir. Les employés y entrent en foule. Que fait parmi eux le baron Jean de Graval ? S'il vient toucher un chèque ou retirer des valeurs de son coffre-fort, pourquoi est-il si matinal ? Mais voyez, il a troqué son monocle contre un lorgnon ; au lieu du smoking que nous lui avons vu, il porte un vieux veston élimé, des boutons de manchette à treize sous la paire ont remplacé ceux de platine incrustés de brillants qu'il arborait hier, son huit-reflets s'est mué en un chapeau de paille crasseux. Drôle d'idée de se camoufler ainsi !

Mais voilà qui est plus étrange encore, et c'est à se demander si le baron de Graval n'est pas atteint de folie subite. Regardez donc. Il a suivi les employés et s'est assis sur un grand tabouret, derrière le guichet qui porte la pancarte : « Virements »... Puis, comme un visiteur lui tend un chèque, il prend le papier, le retourne, y applique un timbre humide et, avec un sourire commercial :

— Auriez-vous l'obligeance de signer ici, monsieur ?

De 8 heures et demie du matin à 6 heures et demie du soir, le baron de Graval n'est plus, très modestement, que Jean Gallay, employé au Comptoir d'Escompte, aux appointements de 250 francs par mois.

Mais ce petit employé roule dans sa cervelle des projets grandioses. Aux heures d'accalmie, on le voit prendre sous son buvard un livre : *Traité de la Navigation maritime*, qu'il parcourt avec fièvre. Veut-il donc partir à la conquête de continents nouveaux, ou se promet-il, encore qu'il ait 33 ans, de risquer une carrière tardive dans la marine marchande ?

— Pardon, monsieur, le bureau des Retraits, s'il vous plaît ?

— ...Et lorsque la mer est trop forte, on peut, en dernière ressource, mettre à la cape en carguant toutes les toiles et en offrant babord à la direction des lames... Oh ! pardon, Monsieur, j'étais distrait. A gauche en tournant, guichet N° 8.

Jean Gallay, brutalement tiré de son rêve, avait un instant oublié qu'il ne navigue pour le moment que sur une mer de paperasses !

Mais patience, le rêve va bientôt se matérialiser. Un matin, Gallay demande à son chef de service l'autorisation de prendre ses quinze jours réglementaires de vacances, à partir du 1^{er} août. Au fur et à mesure qu'il approche de son départ, son humeur devient plus joyeuse.

— C'est vrai, dit-il à ses collègues, je suis heureux, je vais pouvoir vivre enfin à mon goût pendant quinze jours !

LE BEAU VOYAGE

Entre temps, le baron de Graval a loué une somptueuse garçonnière, 24, rue François-I^{er}. C'est là que, presque chaque soir, il reçoit sa belle amie, dans un cadre intime et discret, où des éclairages savants et des reflets de soieries précieuses composent un décor d'amour idéal.

Enfin, vers la mi-juillet, il annonce à sa compagne qu'une magnifique surprise l'attend pour la fin du mois. Aussitôt, c'est un défilé ininterrompu de fournisseurs de toutes sortes. Des malles, des caisses, des paquets s'entassent dans le salon, dans la cuisine, dans les couloirs, et jusque dans la baignoire du luxueux petit appartement débordé.

Le 27, au matin, une automobile fermée vient charger ce qu'elle peut emporter avec le baron, tandis que Valentine prend, avec sa femme de chambre et le reste des bagages, le train pour Le Havre. Quelle cargaison ! Une seule malle contient 28 chapeaux de femmes, 37 robes de soirée, une autre, 40 vêtements d'homme, dont 24 gilets blancs. Il y a aussi 50 pantalons de femme, aux faveurs de toutes nuances, 22 corsets, des gravures du dix-huitième siècle, une machine à écrire, un équipement complet de chauffeur, une dizaine d'appareils photographiques, 40 paires de chaussures d'homme, 3 lasso pour capturer les fauves, 3 revolvers, 3 boîtes de cartouches, 2 carabines Winchester, une centaine de flacons de parfums, lotions, brillantine, eau de toilette, 5.000 francs d'épicerie, thé, chocolat, vins, liqueurs, eaux minérales, en tout 86 colis pesant ensemble environ 20.000 kilos.

Est-ce là toute la surprise ? Non pas. Après cinq jours de repos au Havre, le 3 août, à la première

heure, l'automobile vient chercher les deux amoureux à l'hôtel, et les dépose sur le quai du bassin du Commerce. O miracle! La jeune femme ne peut en croire ses yeux. A ses pieds, étincelant de tous ses cuivres bien astiqués, éblouissant de blancheur dans les premiers rayons du soleil, un superbe yacht tend une passerelle à ses pieds mignons :

— Mon aimée, dit le baron, voici le petit jouet que je voulais vous offrir...

Au même moment, le capitaine s'avance, casquette à la main, vers le couple, pendant qu'au signal tout l'équipage — 20 hommes vêtus de blanc, impeccables, — se range de chaque côté du pont.

...Une heure après, un coup de sirène strident déchirait le ciel et, blanche comme une nouvelle épousée, la *Catarina* levait l'ancre, cinglant vers des îles inconnues, dans un irradiement de lumière!

La belle Merelli demeura longtemps sur le pont, regardant le port s'effacer dans la brume, fondre comme son rêve, et soudain une larme perla au bord de ses longs cils. Le baron se tenait derrière elle et, la taille de la jolie fille ployée sur son bras, lui prit un baiser :

— Comment pouvez-vous pleurer, en un si beau jour?

— Nous sommes heureux aujourd'hui, mon cher Jean, mais demain?...

Et prise d'un frisson, elle rentra dans le salon, où elle se mit à fredonner au piano le refrain à la mode, de Xavier Privas :

*Les chimères sont des oiseaux
Qui volent autour des cervelles;
Les chimères sont des oiselles
Qui volent autour des cerveaux...*

II

La Croisière interrompue

— Eh bien, mon cher Kaplan, vous ne nous en voulez pas trop de vous avoir enlevé?

— J'en suis au contraire ravi, mon cher baron. Comment pourrais-je m'ennuyer avec des compagnons aussi gais que votre charmante femme et vous-même!

— Ce fut amusant et imprévu, n'est-ce pas, la façon dont nous fîmes connaissance? Vous souvenez-vous? C'était le dernier soir que nous passions à Paris. Valentine et moi soupions à l'Abbaye de Thélème, et l'orchestre venait de jouer, à ma demande, l'adorable romance de Delmet, dont ma femme raffole : « Vous êtes si jolie! » Vous, vous étiez à côté de nous, accompagnant l'un de vos chefs qui, à ce que je compris, fêtait sa Légion d'honneur.

» Soudain, ma femme et moi nous nous mîmes à parler de Doyen, qui venait d'entrer. Vous intervenîtes dans notre conversation, en ajoutant que vous aviez eu l'honneur de donner le chloroforme à l'un de ses malades pendant une opération qu'il avait miraculeusement réussie. — Vous êtes donc médecin? fis-je. — Non, répondîtes-vous, encore étudiant, hélas, car je ne suis pas assez riche pour terminer mes études et m'installer.

» C'est alors que je vous proposai de partir avec nous, car nous avions besoin, à bord de mon yacht,

de quelqu'un ayant des connaissances médicales très sérieuses.

— Heureusement, vous n'avez pas encore eu besoin de mes services...

— Bah, si je ne deviens pas votre « patient », je deviendrai votre élève... Nous étudierons ensemble... J'ai toujours eu une prédilection pour la médecine moderne, ses sérums, ses poisons... »

... C'était par une belle nuit, sur le pont de la *Catarina*. Mme Merelli, le baron de Graval, qui l'avait présentée à tous comme sa femme, le « docteur » Kaplan, médecin du bord, le capitaine Cowes, commandant du yacht, et Mary Audot, la soubrette de madame, que ses maîtres prenaient toujours à leur table par une habitude affectueuse de la « baronne », finissaient le dîner.

Le café maure, préparé et servi par un domestique turc revêtu du magnifique costume azur et or avec lequel il avait été enlevé lui aussi de l'Abbaye de Thélème, fumait dans des tasses de porcelaine transparente, rehaussée d'un filigrane d'or. La lune semait des perles sur la mer tropicale...

LA DERNIÈRE GRISETTE

— Tout serait parfait, continua Mme Merelli, si nous avions de temps en temps des nouvelles de France.

— Permettez-moi, ma chère amie, dit le baron, de trouver au contraire qu'il est exquis de vivre ainsi, comme en marge du monde, sans rien savoir, si ce n'est que nous nous aimons. Aussi bien ne vous ai-je pas lu les quelques journaux que nous avons pu trouver à notre dernière escale, à Las Palmas.

» Depuis notre départ, rien de bien sensationnel,

sauf le krach Jaluzot : 15 millions perdus sur les sucres à la Bourse de Commerce. Le Comptoir d'Escompte interviendra. Bonne maison, ce Comptoir d'Escompte ! ponctua-t-il avec un petit rire bizarre.

Puis, continuant :

— La rubrique des théâtres ne tarit pas d'éloges sur une jeune danseuse nommée Mata-Hari, qui a fait d'heureux débuts à l'Olympia, dans les danses hindoues : le « Rêve » et l' « Incantation à Siva ». Enfin, le gros lot d'un million de la loterie de la Presse a été gagné par Mme Hofer, cantinière du 28^e dragons à Sedan.

— Mon vieux Sedan ! fit Mme Merelli, avec une tendre tristesse...

En fermant ses beaux yeux, elle voyait dans son souvenir une petite maison coiffée de tuiles rouges, dans un jardin planté de grands arbres.

C'est là, à Sedan, au lieu-dit « Mon Idée », qu'elle était née par un clair matin de 1877, entre le trille d'un bouvreuil et la chanson d'un rouge-gorge. Elle s'appelait alors Valentine Darbour, et son père était peintre en bâtiment. Petite enfance provinciale nourrie de lectures romanesques et de solitude : rien ne prépare mieux une âme sentimentale.

Jolie et fine, l'ovale de son visage mat coiffé à la Botticelli de bandeaux noirs, elle ne tarda pas à trouver un fiancé. Ce fut M. Camille Sohet, fils d'un imprimeur de la place Verte, un sentimental comme elle, et qui devait plus tard, longtemps après qu'elle l'eût quitté, se suicider pour une autre femme.

Sedan a des promenades qui sont, pour une idylle, un cadre idéal. La « Digue », aux chênes centenaires, le « Fond des Buses », tout ombragé et bordé de petits jardins odorants, virent souvent passer les

deux amoureux enlacés et croquer ensemble le même bonbon ou la même cerise ! Mais Valentine était loin d'être une femme d'intérieur : elle ne faisait jamais la vaisselle, afin de ne pas salir ses longues mains blanches et fuselées, et l'on achetait des assiettes propres pour remplacer, au fur et à mesure, les assiettes sales.

Valentine avait un frère, Gaston Darbour, qui signait du pseudonyme Jean Prairial, dans des périodiques gais comme le *Chat Noir*, *Cocorico*, *Pol. hincelle*, *le Rire*, d'anodines fantaisies. Un jour, il décida le ménage Sohét à venir avec lui faire la conquête de Paris...

Hélas ! Finies les promenades câlines dans la douceur quiétude de la petite ville, fini le pauvre et tranquille bonheur à deux !

A peine dans la capitale, Valentine ne rêve plus que de faire du théâtre, assiège les cabinets des directeurs, prend le nom de guerre d'Andrée Florador, décroche un rôle microscopique au « Grand Guignol » dans un *Début dans le Monde*, s'aperçoit enfin que ses jambes et ses épaules sont plus remarquées que son talent, et paraît en nymphe au théâtre de la Tour Eiffel.

C'est là qu'un riche Chilien la décida sans grande peine, à le suivre dans son pays, et qu'elle fit du même coup ses débuts, cette fois, dans le demi-monde. Dès lors, elle devient la Merelli, tandis que, la mort dans l'âme, son mari accepte le divorce qu'elle lui impose.

C'est revenue de son grand voyage, et « plaquée », que le baron de Graval fit sa connaissance dans un milieu accueillant et jura de lui faire oublier les fastes et les largesses du Chilien.

Monter sur les planches, avoir un yacht et fréquenter la noblesse : n'était-ce pas un rêve de gri-

sette ? La Merelli est toujours restée la petite fille qui s'oubliait à chanter des romances autour des musiciens ambulants, au « Casino des courants d'air » de Sedan !

UN CONTRE-TEMPS

C'est avec cette vision mouvementée de son passé que Valentine s'endormit ce soir-là.

Son compagnon passa une nuit plutôt agitée. On ne sait pourquoi, il commençait à paraître inquiet. Peut-être supputait-il que cette randonnée maritime lui coûtait en somme fort cher (55.000 francs pour trois mois sans compter la nourriture de l'équipage), et n'était pas assurée de finir dans la joie. Depuis le lendemain du départ, en effet, le temps avait été presque toujours mauvais. La plupart des passagers avaient été atteints de mal de mer, même le « docteur » Kaplan, que le baron avait été obligé de soigner !

Le lendemain — c'était le 22 août — la *Catarina* était en vue de Maceio, au Brésil (Etat d'Alagoas). La rade étant d'accès difficile, le capitaine Cowes fit des signaux pour demander un pilote. Mais le baron surgit, fébrile :

— Je vous en prie, ne débarquons pas ici. Voyez, il y a des lagunes, c'est très malsain. Allons à Camomou.

On arriva le lendemain vers 4 heures de l'après-midi à Camomou, port brésilien beaucoup plus modeste que Maceio. Après avoir hésité longtemps, de Graval resta à bord. Le « docteur » Kaplan gagna seul la terre, et revint à la nuit. Il avait à la main un journal brésilien, le *Correio da Tarde*. Le baron le lui arracha. En quelques lignes qui supposaient une information antérieure, on y annonçait qu'à la suite

d'un détournement d'environ un million, commis au Comptoir d'Escompte, un mandat d'arrêt avait été lancé contre un employé de l'établissement, nommé Jean Gallay.

Le baron fit une boulette du journal qu'il jeta à la mer, puis descendit précipitamment. Le « docteur », qui n'avait rien compris à son geste, demeura un instant sur le pont, puis se rendit à sa pharmacie. L'armoire aux poisons était ouverte, et de Graval semblait y chercher quelque chose...

— Excusez-moi, fit celui-ci, interloqué, j'ai une assez forte migraine, et j'espérais trouver ici ce qu'il me faut sans avoir besoin de vous déranger.

Sans hésiter, néanmoins, il fit mander le capitaine :

— Commandant, quelle est notre prochaine escale ?

— Nous allons vers Bahia, M. le baron.

— Pouvons-nous éviter Bahia ?

— Impossible. Nous n'avons plus de charbon.

— Bien. Retenez seulement qu'à bord je ne porte pas mon titre, désirant voyager incognito. Je m'appelle ici simplement Jacques Grandet.

Resté seul, il gagna son cabinet et prit une feuille de papier, sur laquelle il se mit à écrire :

AUX RÉPUBLICAINS DE BAHIA

C'est avec un grand sentiment de confiance en votre amour de la liberté et de la justice, que je viens vous demander aide et assistance.

Vous ou vos frères ont payé de leur souffrance et de leur sang la fondation de votre Etat républicain, et vous comprenez et sentez combien est respectable votre frère, d'où qu'il vienne et quel qu'il soit.

.....

Il ne put continuer. Un effroyable tintamarre venait du salon. Le baron ouvrit la porte. La Merelli était en train de danser le cake-walk avec le maître d'hôtel, cependant que le « docteur » Kaplan l'accompagnait au piano, aggravé par Mary Audot, qui frappait sur une bassinoire pour faire la grosse caisse !

Le lendemain à une heure de l'après-midi, on arrivait à Bahia. Aussitôt aborda le capitaine du port, en grand uniforme et chapeau bicorne, qui venait faire une visite de courtoisie, les yachts jouissant des prérogatives des navires de guerre. Le baron offrit le champagne. La Merelli avoua qu'elle avait eu peur : naïvement, elle avait pris le capitaine pour un gendarme.

Au vrai, le gendarme n'était pas loin. Jean de Graval avait à peine mis le pied, quelques instants après, sur le sol brésilien, qu'un homme fort bien mis lui prit le bras :

— Gallay, je vous arrête...

C'était l'inspecteur Debishop, envoyé par M. Hamard, chef de la Sûreté parisienne...

... Dans le miroitement du soleil sur la mer, la *Catarina*, toute blanche, semblait maintenant un fantôme...

III

L'Agonie d'un Foyer

— Vive Gallay ! Vive Merelli !

Ils étaient quelques centaines qui, par un matin aigrelet d'octobre 1905, attendaient les aventuriers avec une impatience enthousiaste, devant la petite gare de la place Saint-Michel.

Vers neuf heures, Jean Gallay monta le premier l'escalier de pierre, d'où un fiacre allait le conduire 36, quai des Orfèvres.

— Vive Gallay! Bravo!

L'escroc rajusta son lorgnon, puis souriant, salua avec sa casquette blanche de yachtman, la casquette du baron de Graval. Mais aussitôt, on le vit pâlir : il venait d'apercevoir au premier rang des badauds, devant la silhouette en grisaille des tours du Palais de Justice, son vieux père. Un élan l'entraîna, mais le service d'ordre faisait bonne garde. Ce fut un échange de regards muets : d'un côté, il n'y avait que des larmes, de l'autre, que des reproches douloureux.

La Merelli parut à son tour, ses beaux cheveux sombres aux reflets bleus ondulant sous un grand « Titien », et son corps harmonieux moulé dans un tailleur noir rayé de gris.

— Vive Merelli!

Un sourire détendit sa bouche légèrement crispée par l'angoisse, et éclaira ses yeux en amande. Elle savourait enfin la popularité qu'elle avait vainement mendrée au théâtre. Dans la voiture de place qui allait la conduire, elle aussi, à la police judiciaire, elle se dressa de toute sa hauteur comme sur une scène, afin de répondre encore une fois aux acclamations, et de montrer comment est faite une petite femme pour laquelle on peut voler un million.

Il ne fut pas jusqu'à Mary Audot, la camériste, qui ne bénéficiât d'une ovation!

C'était la même foule qui, seize ans plus tôt, avait jeté des fleurs à Gabrielle Bompard. Ame mystérieuse et paradoxale que la sienne! Car enfin, aucun de ceux qui se livraient à cette incompréhensible manifestation, n'ignorait les faits de Gallay.

Depuis trois mois, les journaux ressassaient que ce modeste employé à 3.000 francs par an en avait détourné 850.000 au Comptoir d'Escompte, où il était préposé aux virements. Ils avaient expliqué par le menu que Gallay s'était fait imprimer du papier



Il a l'oreille basse!

à lettres commercial, imitant à s'y méprendre celui de MM. Gros-Roman, papetiers dans les Vosges, importants déposants de la Banque, et qu'à l'aide de ce papier et d'une fausse signature, il avait fait adresser à son service des ordres de porter au compte de Mme Merelli, des sommes variant de 250 à 350.000 francs. Par surcroît, il subtilisait les lettres avisant le client que son ordre avait été exécuté.

Le public savait tout cela, et il n'en accueillait pas moins Gallay comme un héros!

DES FLEURS

Pourtant, Gallay était bien fini ! Il aurait pu échapper à la police en ne débarquant pas à Bahia, et en poussant par exemple jusqu'au Mexique, où la France n'eût pu exiger son extradition. Il n'avait pas voulu abandonner sa maîtresse qui, par caprice, voulait voir le port !

Pris, il avait essayé de se faire passer pour révolutionnaire, et de donner à son affaire un sens politique, au moyen de la proclamation qu'il avait commencé à rédiger à bord, et dont nous avons parlé.

N'ayant pas réussi, il lui eût été loisible encore de s'évader, jouissant dans la prison de Bahia d'une certaine liberté. Toujours, la Merelli l'avait retenu, et pour ne pas la perdre il s'était perdu.

Le procès fut pour la Merelli un piédestal. Elle y énuméra ses amants, dont un financier qui se levait chaque matin à 6 heures pour aller au Bois, et un prince italien qui se couchait à la même heure ; et elle déclara modestement qu'elle était une femme chère !

Le rire insouciant et musical qui découvrait ses petites dents régulières et cruelles ne l'avait d'ailleurs pas quittée depuis l'arrestation. Dans les jardins ombragés de palmes de la prison de Bahia, on l'entendait fuser à tout propos pour faire accueil aux visiteurs inconnus qui venaient apporter à la belle des brassées de roses et de l'argent. A bord du *Cordillère*, qui la ramenait à Bordeaux, c'est encore lui qui ponctuait la valse : « Puisqu'il faut nous séparer » qu'elle chantait en s'accompagnant à la guitare. Et c'est toujours ce rire conquérant qu'elle lança au verdict qui l'acquittait et condamnait Gallay à 7 ans de travaux forcés.

Quand elle quitta l'audience, une voiture toute

fleurie l'attendait et la ramena, radieuse, rue Gustave-Flaubert, dans son appartement de riche demi-mondaine, où les admirateurs s'empressaient déjà !

DES PLEURS

Au même moment, dans une pauvre chambre de Neuilly, 2, rue François-Garnier, une femme gémissait.

C'était Mme Gallay.

Du Havre, où il lui avait dit qu'il partait pour liquider une fructueuse opération sur les cotons, son mari lui avait envoyé mille francs. Dès qu'elle avait su la vérité, elle était venue restituer entre les mains d'un commissaire de police l'argent ainsi que les bijoux qu'elle possédait.

Puis, pour vivre et faire vivre ses trois enfants, elle avait vendu son piano, ses modestes meubles, jusqu'à des cadres de portraits de famille.

Et maintenant, elle n'avait plus rien que le souvenir de l'existence misérable qu'elle avait vécue en compagnie de Gallay, au temps où, à force d'économies, elle arrivait à payer tous les frais du ménage avec les appointements de son mari qui, déduction faite de dettes anciennes, se réduisaient à 75 francs par mois !

Tristes soirées de cette époque-là, honnête et courageuse ! On ne sortait jamais, on avait bien froid l'hiver, on se couchait tôt pour dépenser le moins possible d'éclairage, et on ne mangeait pas souvent à sa faim.

Mais le soir, de la fenêtre de sa chambre, Gallay regardait avec envie la fête parisienne rougir le ciel... Et c'est pour s'évader de la misère, pour connaître le luxe et le plaisir qui l'attiraient dans un

vertige, qu'un jour il vola. Victime de Paris plus que de l'amour!

...Alors, pour la femme abandonnée et pour les petits, un long calvaire commença. Leur concierge avait eu pitié d'eux et nourrissait à ses frais l'aîné, externe à la pension Duchâtel, de Neuilly. Des voisins avaient recueilli les deux autres.

Mais les privations et le chagrin, puis la maladie, avaient bientôt terrassé la mère. Minée par une infection généralisée aggravée d'une maladie de cœur, elle mourut à la fin de décembre 1906 à l'hôpital Beaujon, en murmurant des mots de tendresse et de pardon pour le mari infidèle, et en serrant sur son cœur la dernière lettre que Gallay venait de lui envoyer de l'île de Ré :

« Je pars pour le bain. Quand reviendrai-je? Qui peut le savoir et le dire? A fabriquer des corsets, j'ai gagné ici ce louis que je t'envoie.

« Qu'il te facilite l'existence et celle de mes chers petits! Ai-je été assez coupable? J'ai cédé, que veux-tu, à un vent de folie... Du courage, et pardonne... »

...Deux jours plus tard, par un matin glacé, à l'heure des enterrements pauvres, la Merelli, allant faire sa promenade au Bois, douillettement enveloppée de fourrures dans un luxueux coupé bien chauffé, croisa peut-être un corbillard sans couronnes et que personne ne suivait...

L'Ogresse de la Goutte d'Or

(JEANNE WEBER)

I

La Mort sur les Berceaux

Malgré le percement des nouveaux boulevards de pénétration, l'extension des chemins de fer du Nord et la création de larges voies adjacentes, le quartier de la Goutte-d'Or n'a guère changé de physionomie depuis que Zola l'eut élu pour y loger ses héros de *l'Assommoir*, Gervaise, Coupeau, Mes-Bottes, et le père Bazouge.

Ce sont toujours les mêmes casernes, lépreuses dès que construites, les maisons basses, noircies par la fumée des usines et des locomotives, aussitôt que bâties. Les rues, mortes le jour, sont toutes bruisantes de mouvement, dès que la sirène des ateliers a mugé la sortie.

En 1905, les distractions n'y abondaient guère : sauf le *caf'conc'* de la Fauvette, il y avait tout juste le Théâtre Montmartre, conservatoire du Drame, où les ménages se rendaient le samedi soir pour s'arracher à la grise monotonie de la semaine ouvrière.

Par contre, les relations s'y faisaient aisément; on y voisinait sans formalisme vain. Et les liens de

famille s'y renforçaient, du fait même de l'absence de vie extérieure.

C'est pourquoi le ménage Weber ne se déplaisait pas dans son minuscule logement, au 1 bis du passage de la Goutte-d'Or qui joint, en équerre, la rue Doudeauville à la rue Stéphenson. Lui, rangé, sérieux, travailleur, gagnant bien sa vie — 10 francs par jour en 1905! — était piqueur dans une grande maison de transports.

Elle, bonne ménagère, était estimée du voisinage. On la savait économe et rangée, et la sympathie de tous s'accroissait du fait des chagrins intimes qui avaient durement frappé le couple.

De trois enfants, un seul, un petit garçon de sept ans, Marcel, avait survécu. Et la pauvre Madame Weber paraissait si inconsolable de la mort de sa petite enlevée à 30 mois deux ans auparavant! Evidemment, elle avait bien par instants l'air égaré; on la rencontrait aussi parfois un litre de rouge sous le bras. Mais quoi! du moment qu'elle payait régulièrement son terme, 550 francs par an, et qu'elle ne faisait ni dettes ni scandale, pouvait-il y avoir quelqu'un d'assez malavisé pour trouver à redire qu'elle cherchât à noyer sa peine?

Et puis elle aimait tant les enfants! Certes, fréquemment elle les regardait d'un œil sombre et inquiet. Mais vite se dissipait la lueur mauvaise pour faire place à une expansion de tendresse comme si le cœur de cette malheureuse mère, comprimé par des deuils douloureux, voulait reporter sur les enfants des autres tout son amour maternel deux fois poignardé.

UNE MOISSON D'ANGES

Aussi n'hésitait-on pas à lui confier les bébés que les mères, momentanément, étaient obligées de délaissier pour leurs occupations ménagères. Elle était particulièrement la bienvenue chez sa belle-sœur, Mme Pierre Weber, dont le mari, charbonnier, avait élu



Jeanne WEBER
La tueseuse d'enfants

domicile rue du Pré-Maudit tout au bout de la rue de la Chapelle.

Mme Pierre Weber devant, un certain jeudi de mars 1905, exactement le 2, aller au lavoir, avait donc demandé à Jeanne de venir garder ses deux

petites filles : Suzanne, âgée de 34 mois et Georgette de 18.

— Vous êtes bien gentille, Jeanne, lui dit Mme Pierre. Je file au lavoir des *Deux-Amis*. Je serai rentrée avant qu'il fasse noir.

— Les bébés vont bien ?

— Georgette toussotte encore un peu; mais au dispensaire on m'a rassurée. Quant à Suzanne, on ne dirait pas qu'elle a eu une pneumonie.

Et son lourd paquet au bras, la mère des deux petites gagna le lavoir, célèbre par la correction que Gervaise Macquart, aux dires de Zola, infligea à la grande Virginie. Elle y était depuis une heure environ, quand, tout essoufflée, une femme entra en trombe, appelant d'une voix étranglée :

— Mâme Weber! Mâme Weber!

— C'est vous, mademoiselle Pouche, qu'est-ce qu'il y a donc? le feu?

— Vite, Mâme Weber, Georgette est très mal. J'ai entendu, de chez moi, appeler au secours. C'était votre belle-sœur. Elle tenait Georgette sur ses genoux : la petite étouffe... Vite, vite!

Mme Weber bondit; elle entre en trombe chez elle. Georgette, en effet, étendue sur le lit, haletait, les yeux exorbités, l'écume aux lèvres, la langue hors de la bouche. Au près d'elle, sa tante a passé la main sous les vêtements de la petite dont elle tâte la poitrine.

— Que faites-vous là? lui demande Mlle Pouche.

— Je regardais si le cœur battait.

Mme Pierre prend sa fille sur ses genoux. Peu à peu, la respiration devient plus régulière; les pauvres yeux se calment.

— Là, elle va mieux maintenant. Surveillez-la bien, Jeanne; appelez-moi s'il y a quelque chose...

Ce n'était tout de même pas sans inquiétude

qu'elle regagna le lavoir. Et quand, trois quarts d'heure après, elle s'entendit appeler de nouveau, elle se dressa toute blanche, en poussant un grand cri :

— Georgette!...

Aucune réponse. Mlle Pouche, les larmes aux yeux, se contenta de baisser les paupières.

Funèbre veillée! Le pauvre père, prostré auprès du berceau, regardait de temps en temps le petit cadavre. En face de lui, sa femme, hagarde, les yeux secs, accablée d'une douleur surhumaine. Mlle Pouche rompit le silence.

— C'est curieux, M. Weber. Regardez donc son cou, comme il est violacé!

— Faudra signaler ça au médecin de l'état-civil.

Mais le chagrin des parents dut leur enlever toute mémoire. Car le praticien, dont l'attention n'avait pas été éveillée, délivra sans autre forme le permis d'inhumer.

Neuf jours après, le samedi 11 mars, M. Pierre Weber avant d'aller à son travail, renifla à plusieurs reprises :

— Ça sent une drôle d'odeur ici. On dirait de l'éther.

— Je parie, répondit la mère, que c'est Suzon. Cette gamine est enragée après le sirop d'éther. Attends que je t'y reprenne, mauvaise!

Mais Suzette, nullement effrayée, éclata de rire. Une femme entra.

— Ah! c'est vous, Jeanne. Vous voulez bien encore me garder la petite? Figurez-vous qu'elle a pris goût à cette fiole-là. Vous l'empêcherez d'en prendre, s'pas?

Et M. et Mme Pierre sortirent, appelés au dehors par le pain quotidien.

Une demi-heure après, un voisin vient avertir le papa.

— Ça ne va pas chez vous... Votre gosse est malade.

— Pourvu qu'elle ne fasse pas comme Georgette, répond le malheureux angoissé qui revient précipitamment.

Sur le même lit qui avait vu l'agonie de sa sœur, l'enfant est étendue. Elle aussi est violette, les membres contractés, les dents serrées... Serait-ce le sirop d'éther? M. Pierre lui administre un vomitif. La petite se calme. Le père repart. Une demi-heure après, on le rappelle; il revient à temps pour prendre dans ses bras Suzanne qui râle et rend le dernier soupir devant la bonne tante Jeanne qui lui tient la menotte.

UN SOUPÇON

Les modestes obsèques furent navrantes. Toute la famille était réunie. Il y avait Jeanne naturellement, M. et Mme Ch. Weber, M. et Mme Léon Weber, escortant leur frère et leur belle-sœur, effondrés dans le chagrin. Sur le chemin qui mène à Pantin, Mme Ch. Weber confie à son mari que tout ça lui paraît bizarre. Le visage de la petite était tout noir avec un pointillé sanguin. Et puis, on lui avait mis un foulard autour du cou.

— Ça c'est vrai, dit Mlle Pouche. A preuve que nous avons soulevé le foulard : il y avait sur la peau une grande raie noire, large d'un doigt. Même que le médecin n'a pas voulu donner le permis d'inhumer. Celui qui est venu de la police n'a pas regardé au-dessous du foulard. Vous avez raison, madame, ça n'est pas clair.

— Vous n'avez pas fini avec vos histoires de

femmes! Comme si tous ces pauvres gens n'avaient pas assez de chagrin comme ça!

Les deux femmes se turent : un affreux pressentiment les avait envahies en même temps. Elles détournèrent les yeux en hochant la tête.

Mais la Mort n'était sans doute pas satisfaite. Elle avait encore faim de cadavres. Deux semaines après, le 25 mars, elle entra, en même temps que Jeanne Weber chez son beau-frère, M. Léon, qui habitait impasse Langlois, près de la rue de l'Évangile, à deux pas du passage de la Goutte-d'Or.

Jeanne s'était invitée à déjeuner chez eux, bien qu'elle les fréquentât peu auparavant. Mme Léon, qui avait une petite course à faire, lui confia sa fille Germaine qui venait d'avoir sept mois. Elle s'absenta vingt minutes.

Tout à coup, sa mère, Mme Lerigoleur, qui habitait un étage au-dessous, entend des cris perçants. Elle monte quatre à quatre. C'est Germaine, toute congestionnée, respirant à peine, les yeux hors de la tête. Elle prend la petite avec elle, mais ne peut la garder que jusqu'à midi et demi. Elle la rend à sa mère qui, d'ailleurs, n'a plus à sortir.

Après le déjeuner, Jeanne se plaint d'avoir mal aux jambes; elle demande à sa belle-sœur d'aller lui chercher un peu de fromage. Par deux fois elle la fait descendre. Et quand Mme Charles remonte pour la seconde fois, elle voit étendue sur le lit, *comme Georgette et Suzanne*, sa pauvre petite, suffocante et violacée, *toujours comme Georgette et Suzanne*. On accourt. Jeanne est auprès de l'enfant.

— Mais retirez donc votre main de sa poitrine, madame, dit une voisine. Vous l'empêchez de respirer. Vous pressez dessus!

— Mais non, mais non. Pourquoi vous déranger? Allez plutôt chercher un médecin.

On va chercher le docteur Labelle. Bizarre, cette crise! L'enfant n'a pas eu de convulsions! Mais qu'est-ce que ces ecchymoses au-dessus des oreilles? Il ordonne une potion, part. L'enfant se rétablit.

Il revient le lendemain; bravo! Germaine va très bien. Fausse alerte! Mais derrière lui Jeanne Weber est montée. Elle a faim; elle demande à sa belle-sœur d'aller lui chercher quelque chose à manger. Mme Charles sort, comme la veille. Et comme la veille, quand elle remonte, c'est pour trouver sa petite, immobile et les yeux révulsés, mais cette fois, à demi enfouie sous les couvertures. Mme Lorigoleur accourt: Jeanne est penchée sur l'enfant dont elle tient la poitrine! On l'écarte non sans peine, on frictionne le petit corps. On court chercher des sels, du vinaigre. Jeanne reste seule. Quand on revient dix minutes après, Germaine était morte!

L'enterrement a lieu deux jours après. Le soir même, Marcel, le propre fils de Jeanne, meurt brusquement dans des suffocations! En moins d'un mois, quatre petits cadavres dans une même famille!...

II

L'Opinion contre la Science

Sur quatre branches de la famille Weber qui, jusque-là, s'en était prise à la seule fatalité, trois venaient d'être effroyablement éprouvées: cinq petits cadavres en vingt-trois jours. La quatrième restait indemne: pas pour longtemps.

Cette pauvre Jeanne avait tellement de chagrin de

la mort de son dernier enfant, que ses beaux-frères et belles-sœurs, oubliant leur douleur, se dépensaient sans compter, pour entourer son deuil de leur affection. Et le matin du 5 avril, Mme Charles Weber, qui habitait Charenton, vint la voir passage de la Goutte-d'Or, avec son petit Maurice, un bébé de dix mois, gras, rose, superbe. Elle était accompagnée de Mme Pierre Weber.

Les trois femmes déjeunent ensemble.

Au cours du repas, un mot de Jeanne frappe les deux belles-sœurs:

— Il faut s'entr'aider en famille. Je sais qu'on va exhumer les petites. Le commissaire me fait des misères. Défendez-moi.

Qui peut mieux comprendre le cœur affligé d'une mère que le cœur en deuil d'une autre mère? Les deux femmes rassurent leur hôtesse. Et le déjeuner s'achève, tout assombri par la funèbre évocation.

Jeanne s'aperçoit qu'il lui manque des aiguilles. Comme elle a mal aux jambes, Mme Charles se propose pour aller lui en quêrir. A son tour, Mme Pierre descend chercher du vin. Jeanne reste seule avec Maurice qui joue dans un coin, riant d'un rire plein de lait.

Cinq minutes après, tout au plus, Mme Pierre remonte. Maurice, le dernier enfant des Weber, est, comme Georgette, Suzanne, Germaine, étendu sur le lit, violacé, comme ses cousines, comme elles râlant, l'écume aux lèvres. C'est comme un voile qui se déchire. A ce moment, rentre Mme Charles. Pour elle aussi, c'est une révélation.

— Malheureuse! s'exclame-t-elle. Il va encore te passer dans les mains. — *comme les autres!*

Elle court chercher un médecin et revient quelques minutes après, avec le D^r Moch. Le praticien

examine l'enfant. Une large tache noirâtre cerne le cou, entouré par Jeanne Weber d'un foulard.

— Coquine! crie Mme Charles. Tu m'as étranglé mon enfant.

Sans attendre plus, le docteur fait porter le petit à Bretonneau, le clair et vaste hôpital de bébés qui, de l'autre côté de la Butte, dissémine dans la verdure ses pavillons bas. L'enfant entre dans le service du D^r Sevestre, où il est examiné par l'interne de garde, M. Saillant. Celui-ci constate « un sillon rougeâtre accentué sur les côtés du cou et faisant défaut en avant. » Le lendemain matin, le chef du service constatera à son tour « une ecchymose sur la partie postérieure du cou, semblant provenir d'une constriction. »

Là-dessus, M. Monentheuil, commissaire de police de la Goutte-d'Or, fait arrêter Jeanne Weber.

Les langues, d'ailleurs, allaient se délier. Et la rumeur publique, raccordant des faits antérieurs aux quatre trépas angoissants, lui reprochait bientôt le décès de la petite Lucie Alexandre, 2 ans, fille d'un employé du boulevard Barbès, et de la petite Marcelle Poyatos, 29 mois, toutes deux mortes sur les genoux de Jeanne Weber, toujours comme les autres!

OU APPARAÎT LA MÉDECINE LÉGALE

M. Leydet, juge d'instruction commis, ne perd pas une minute. Il donne sans tarder la mission d'examiner le jeune Maurice Weber à M. le professeur Thoinot, agrégé de médecine légale à la Faculté de Paris, successeur désigné de l'illustre D^r Brouardel.

Le Pr. Thoinot commence donc par examiner le petit Maurice : bonne santé générale, vigueur remarquable, un peu de toux, bronchite légère. Les tra-

ces de strangulation ont disparu. Sans tenir compte des observations du D^r Sevestre et du D^r Saillant, il diagnostique un spasme de la glotte dû à la bronchite.

Il passe ensuite à l'autopsie des trois petites cousines. Dans les poumons de Georgette, il découvre, dans un abcès ganglionnaire, des traces de bacille de Koch. Au cou de Suzanne, la dissection révélera une infiltration ecchymotique limitée, mais nette, provenant « d'une lésion produite pendant la vie ». Conclusion : *impossible de dire de quoi sont mortes les pauvres petites!* Attentat criminel? Non. Mort naturelle? oui.

Mais il y a tout de même les ecchymoses. Le docteur Saillant les a constatées sur Maurice; Mlle Pouche, au moment du décès, et le professeur Thoinot lui-même, à l'autopsie, sur Suzanne.

— Qu'importe! répondra, imperturbable le médecin légiste dont la circonspection du début redoute d'être prise pour de l'incapacité, et s'en tient à la version bien personnelle qu'il s'est forgée. Qu'importe Mlle Pouche! Les constatations faites par une personne étrangère aux précisions des constats médicaux n'a aucune valeur (*sic*). Moi-même ai trouvé cette ecchymose : mais elle est, à mon sens, privée de toute signification. (*resic*)

Fort bien : et celles de Maurice? Voilà une bien bizarre coïncidence. Le Pr. Thoinot va faire mieux encore. Par la plume de M. Désiré Méreaux, il répondra dans les *Archives d'Anthropologie criminelle*, qu'elles n'ont jamais existé!

Mais un médecin, deux même, les ont constatées? C'est que la mère avait « suggestionné » ces praticiens!

Une étude d'autre part s'imposait, sur le point de savoir si la mort des trois petites résultait d'une

pression sur le thorax. Une consultation eut lieu entre les docteurs Brouardel, Descouts et Thoinot : ses résultats furent négatifs. Mais de cette réunion de lumières médicales, la conclusion qui s'imposa fut que « les renseignements fournis par l'autopsie et par les témoignages ne permettent pas d'affirmer que ces morts ont été le résultat de violences criminelles, ni qu'elles soient la conséquence d'une affection spontanée et criminelle. »

« ELLE EST SAINTE D'ESPRIT »

Cependant que la Science avouait l'impossibilité où elle se trouvait d'établir le crime, allait même jusqu'à douter qu'il y en eût un, le sentiment public, exaspéré par les circonstances et l'âge des victimes de ces disparitions tragiques, réclamait la tête de Jeanne Weber.

Qu'elle fût la meurtrière, nul n'en pouvait, n'en voulait douter. Les parents de Jeanne n'en étaient pas les moins assurés. Toutefois, ils trouvaient sinon une excuse, tout au moins une explication à l'accusation effroyable qui pesait sur elle : « C'est une folle, doublée d'une alcoolique. Depuis la mort de ses petites filles, elle ne peut souffrir autour d'elle le bonheur maternel. De plus, elle boit pour s'étourdir. Si elle a tué, ce fut sous l'empire de la boisson, et par haine des enfants qui ne sont pas les siens. »

A quoi, par la plume des docteurs Wallon et Dupré, médecins aliénistes, commis pour procéder à l'examen mental de « l'Ogresse », la science répondait : « L'attitude et le langage de cette femme sont calmes et lucides. Elle souffre bien depuis quelques mois de phénomènes névropathiques, d'allure hystérique, qui se traduisent par des pertes de connaissance, suivies de réveils spontanés accompagnés

d'étourdissements : ces phénomènes sont apparus à la suite de violentes commotions morales causées par la perte de ses deux enfants, et d'accidents d'ordre gynécologique...

— Vous voyez bien !

— Oui ! mais... son activité psychique est grande, son jugement est sain, logique et lucide. Elle n'est donc point folle.

Tout cela était fort troublant. Peu avant les assises, la justice provoqua donc une seconde consultation, celle-là, des docteurs Joffroy, Dubuisson et Segalas.

— C'est une bonne épouse, une mère attentive et affectueuse pour les siens. Elle nous a d'ailleurs, et cela établirait son innocence, signalé spontanément dans la famille des enfants décédés, un alcoolisme à deux générations, qui s'est traduit chez les trois petites filles, par une constitution chétive et la fréquence d'accidents convulsifs au premier âge. »

L'accusée était devenue accusatrice !

L'ACQUITTEMENT

Quand donc Jeanne Weber, assistée de M^e Henri-Robert, comparut, le 29 janvier 1906, devant les assises de la Seine, ce n'était plus le procès d'une femme accusée de meurtre, c'était celui de l'Opinion Publique contre la Science, du sentiment contre la raison. A toutes les questions, elle n'avait qu'une réponse : « Je ne sais pas ! Je suis innocente ! » Les contradictions des témoins, les doutes mêmes de certains accusateurs, entre autres, de Mme Lerigoleur, grand-mère de la petite Germaine, avaient ébranlé le jury, dont la conviction fut faite par la déposition formelle des professeurs Brouardel et Thoinot. Ce fut la déroute de l'accusation. L'avocat général

Seligmann lui-même, demanda, aux applaudissements de M^e Henri-Robert, l'acquittement de l'accusée.

— Nous sommes au xx^e siècle, dit-il, heureusement pour cette femme; car si elle avait vécu il y a 400 ans, elle aurait été jugée dans un procès de sorcellerie et envoyée au bûcher.

Et il ajoutait, assez angoissé :

— Il y avait, dans le procès, et il y a encore, des circonstances troublantes, singulières, que l'on ne s'explique pas.

A l'unanimité donc, le jury renvoie Jeanne Moulinet, épouse Weber, née à Kéritry (Côtes-du-Nord), le 7 octobre 1874, des fins de l'accusation.

Un grand cri, poussé par Mme Charles Weber, qui s'évanouit :

— Il n'y a plus de justice!

En écho, un homme monté sur un banc, on se le désigne du doigt, M. Alexandre, clame à la foule grondante de déception :

— Elle recommencera!

III

La Guerre des Experts

Ce soir-là, froid et pluvieux, d'avril 1907, le docteur Papazoglou, jeune médecin récemment établi dans le bourg de Villedieu, entre Châteauroux et Buzançais, se mettait à table quand une violente discussion l'attira dans le corridor.

C'était une fillette d'une douzaine d'années qui

réclamait avec insistance la visite de « M'sieu le docteur ».

— J'suis la Louise Bavouzet, d'Chambon, m'sieu le docteur. Papa m'a dit d'aller vous quérir, rapport à Auguste, mon p'tiot frère, qu'est pour mourir.

— Qu'est-ce qu'il a?

— Oh! l'est ben calme. Il dit qu'il a fort mal à la tête...

— Il est malade depuis longtemps?

— Non, ça l'a pris depuis une heure, quand il est revenu d'la noce à la fille Caillet, où on l'a fait trop boire et trop manger de la tarte.

— Inutile que je me dérange. C'est une indigestion. Tiens, porte ce mot-là chez le pharmacien. Il te donnera une fiole. Ta maman est auprès de lui?

— Non, ma maman est morte. Mais y a not' tante, Mme Blaise.

— Tu lui diras qu'elle lui mette des sinapismes. Tu te rappelleras?

— Oh oui! m'sieu le docteur! Des sinapismes et d'la potion!

Mais il faut croire qu'il s'agissait de bien autre chose que d'une indigestion. Car, le lendemain matin, jeudi 7 avril, ce fut le père Bavouzet lui-même qui vint, affolé, chercher le docteur Papazoglou. Le praticien sauta sur sa moto. Mais Chambon n'avait beau être qu'à deux kilomètres : quand il arriva, Auguste était déjà mort.

Du départ du père à l'arrivée du médecin, 20 minutes à peine s'étaient écoulées. Elles avaient suffi à étendre sur ce grabat le corps à jamais rigide et glacé du petit Auguste Bavouzet, un robuste garçonnet de 9 ans. Auprès de lui, une femme, le regard vague, la bouche tombante, qui, sans souci du petit cadavre, reprochait aigrement au médecin de venir si tard.

Sans lui répondre, le docteur Papazoglou examina l'enfant.

— Il est déjà lavé et changé ?

— Oui, sa chemise de nuit était dégoûtante : il avait rendu de partout.

L'examen continua.

— Oh ! oh ! qu'est-ce que c'est que ça ?

Autour du cou, un large sillon noir tranchait sur la peau blanche.

— Tiens, oui, répondit placidement la femme.

— Mais au fait, madame, qui êtes-vous ?

— Madame Blaise, pour vous servir, M'sieu le docteur, la propre sœur de la pauvre défunte à Bavouzet.

— Je reviendrai demain voir le corps et donner le permis d'inhumation. Gardez cette chemise.

Le lendemain, le docteur Papazoglou s'aperçut que le corps était violacé, et le sillon noir du cou de plus en plus net. Il crut bien faire en avertissant le parquet de Châteauroux, qui commit le docteur Audiart. « Empoisonnement », disait la réquisition. Le médecin légiste constata bien le sillon, des traces noires au front, des taches violacées aux cuisses et au ventre. Était-ce empoisonnement ? strangulation ? ou simplement méningite ?

OU L'OGRESSE RENTRE EN SCÈNE

Un coup de théâtre devait, le 22 avril, former la conviction du Parquet.

La jeune Germaine Bavouzet, sœur aînée du petit disparu, avait retrouvé un fragment du *Petit Journal*, vieux de deux ans, et qui parlait de l'Ogresse de la Goutte-d'Or : la pauvre petite, ayant tout compris, avait couru à la gendarmerie. Sa tante n'était pas sa tante ; Madame Blaise ne s'appelait pas Mme Blaise.

C'était la Jeanne Weber que, dénuée de tout, le père Bavouzet avait recueillie depuis le 13 mars. On avait ordonné aux petits de l'appeler Mme Moulinet, puis Mme Blaise. Sûr, c'était elle qui avait tué Auguste !

Ainsi, après une disparition de quinze mois, Jeanne Weber rentrait sinistrement en scène, la mort dans son ombre. Qu'avait-elle fait depuis janvier 1906 ? Jamais le juge d'instruction Belleau, commis par le parquet de Châteauroux, ne put le lui faire avouer.

A sa sortie du Palais de Justice, elle était revenue dans son quartier de la Goutte-d'Or. Mais son mari avait déserté le domicile conjugal ; elle s'était trouvée seule, sans ressources.

En février, elle s'était jetée dans la Seine. Geste inutile : repêchée, elle était partie à l'aventure, quémandant de çà de là un secours souvent refusé. Un beau jour, elle avait retrouvé une lettre que Bavouzet entre cent autres, lui avait écrite au moment de son procès. Elle était venue à Chambon, assoiffée de calme : et il fallait une affreuse coïncidence — une fois de plus ! — pour l'arracher à l'obscurité.

M. Belleau restait sceptique. Outre que l'inconduite de Jeanne était notoire, son alcoolisme n'était pas moins patent : le matin de l'enterrement du petit Auguste, elle était ivre-morte. De plus, l'autopsie de la victime, pratiquée par les docteurs Bruneau et Audiart, avait démontré l'existence de violences certaines, sans toutefois que l'on pût affirmer d'une manière absolue que la mort de l'enfant en eût été la conséquence.

Par une coïncidence bizarre, c'est au professeur Thoinot, le sauveur de Jeanne, lors de son premier procès, que s'adresse M. Belleau pour fixer sa religion. Et, en 1907, comme en 1905, le professeur Thoinot s'inscrit en faux contre les accusations, si modérées et dubitatives qu'elles fussent. Et quand les

deux groupes d'experts, les docteurs Thoinot, Socquet, Dervieux et Paul, pour Paris, Audiat, Bruneau et Papazoglou pour Châteauroux refont l'autopsie, le désaccord le plus complet se manifeste.

DIAFOIRUS CONTRE PURGON

Les experts de Paris diagnostiquent un décès par « typhoïde ambulatoire ». Pour eux, leurs confrères de Châteauroux, médecins de deuxième zone, n'ont rien su voir. Entre les médecins de la capitale et ceux de la préfecture, la guerre est déclarée. Ceux-ci, qui croyaient, dans le début, à la probabilité mais non à la réalité du crime, en sont venus, le diable de la contradiction aidant, à la conviction de l'assassinat. Ceux-là, forts, depuis 1905, de l'innocence de l'inculpée, la défendent en 1907, en même temps que l'honneur professionnel de leur maître et confrère, le professeur Thoinot.

Mais le juge d'instruction, lui, a besoin de précisions. Elle est loin de lui en donner, cette insoluble et macabre querelle de Purgon contre Diafoirus devant un petit cadavre. Peut-être d'autres arbitres seront-ils plus éclairés.

Et, le 1^{er} novembre, il demande aux docteurs Lande, de Bordeaux, Mairet, de Montpellier, et Brisaud, de Paris, de départager le groupe Thoinot et le groupe Audiat.

Fâcheuse idée! un scandale éclate : les médecins de Châteauroux taxent d'improbante et d'illégale la photographie des viscères tirée le 29 juillet, déposée le 6 septembre, un mois après le rapport. Et puis MM. Thoinot et Socquet ont oublié d'apposer les scellés sur leurs prélèvements autopsiques!

Mais comment demander à des professeurs de contredire leurs maîtres? Les surarbitres se rallient donc à l'hypothèse Thoinot. *L'enfant, déclare la Médecine légale, n'a pas été plus assassiné que Germaine, Suzanne et Georgette Weber.*

Là-dessus, l'opinion publique s'émeut assez tard. Tant de drames sociaux avaient, cette année-là, secoué la France! Un 1^{er} mai tragique, les meurtrières révoltes du Midi, des grèves sanglantes aux quatre coins du pays!

M^o Henri-Robert, appelé une fois de plus par Jeanne Weber, proclame l'erreur judiciaire imminente! Toute une campagne s'échafaude : les experts de Châteauroux, le juge d'instruction sont accablés d'outrages. C'est une tempête quand M. Belleau renvoie Jeanne Weber devant les assises. C'est un ouragan à la nouvelle que la chambre des mises en accusation conclut à un non-lieu, infirmant la décision du juge d'instruction.

LA DERNIÈRE VICTIME

Ah! maintenant, elle ne sera plus abandonnée, la malheureuse persécutée! M. Bonjean, philanthrope réputé, la prend avec lui dans son asile de Fongombault. Pauvre mère, qu'il faut consoler de la perte de ses petits! on va la mettre à l'infirmerie où elle soignera les enfants miséreux.

Mais trop de fantômes rôdent sans doute autour d'elle. Quinze jours après son arrivée, on la surprend dans l'infirmerie, les mains autour du cou d'un petit varioleux! Pas de scandale! On fait le silence, mais on la jette sur la route. Elle prend le « trimard », et de fossé en auberge, gagne Paris.

Elle va se jeter aux pieds du chef de la sûreté, M. Hamard :

— Arrêtez-moi, les petites Weber ont bien été assassinées... c'est moi qui les ai étranglées!

— Mais le petit Bavouzet?

La rouée s'arrête :



Son dernier crime

— Lui, non! Elles, oui!

Elles, oui! Il y a chose jugée. La police est impuissante! Et puis, elle se rétracte : elle n'avait pas faim, au moins, en prison!... elle voulait y retourner.

Tout de même, M. Hamard a un doute : le docteur Lepas le dissipe : Jeanne Weber n'est pas folle! Et la misérable repart, aux hasards de la route. Où

aller? Tiens, près de Toul : un vieux sentimental, le père Joly, de Lay-Saint-Rémy, lui a écrit à Château-roux des lettres enflammées. En route donc pour Saint-Rémy, où elle arrive le 2 mai.

Elle n'y restera pas longtemps : quatre jours, jusqu'au moment où apparaît un beau chausfournier, Emile Banchery, qui veut l'amener à Sorcy. Le couple arrive à Commercy. Il s'arrête à l'estaminet Poirot, y loue une chambre.

— Mon mari est jaloux, pleurniche devant l'hôtesse, la pseudo Mme Banchery. Si j'avais un enfant auprès de moi, ça le rassurerait.

— Prenez avec vous Marcel, dit Mme Poirot, en poussant vers elle son petit garçon.

Elle monte avec le gamin dans la soupenette; la porte se ferme, comme retombe une dalle. La voisine, Mme Gurlet, entend des bruits suspects. Elle se précipite. Dans le lit, cinquième victime, l'enfant dormait du dernier sommeil sur les draps sanglants : des mouchoirs noués étaient cachés sous le traversin. Le crime, cette fois, était flagrant.

L'autopsie, pratiquée par les professeurs Parizot et Michel, de Nancy, et le docteur Thierry, de Saint-Mihiel, confirma l'assassinat par strangulation : autour du cou, un sillon noirâtre; la langue était coupée dans un dernier spasme! C'était la faillite des expertises antérieures.

Il était écrit que Jeanne Weber échapperait, quoi qu'elle fit, à la justice des hommes. On la transféra à l'asile des aliénés de Maréville. Soumise à l'examen des professeurs Paris et Lalanne, elle fut retenue comme folle, et folle à lier.

Peu à peu, son assurance se transforma en hébé-

tude, son hébétude en angoisse. Des ombres la hantaient. Elle lançait en avant ses mains crispées, comme pour saisir des cous invisibles. Ses doigts se contractaient en griffes. Et quand elle mourut, bouche baveuse, yeux fixement hagards, ses ongles ramenaient vers elle la couverture et s'arrêtaient sur sa gorge, à la recherche d'une dernière chair qui palpitât, agonisante, sous leur étreinte.

L'Affaire des Poisons... de 1911

(GIRARD)

1

Un Amateur de Champignons

Sous la lumière triste de ce premier dimanche pluvieux d'octobre 1911, l'homme arpentait lentement les sous-bois déserts, aux feuilles roussies par l'automne. Contournant les mares verdies où flottaient, immobiles, de larges feuilles de nénuphars, il fuyait les moindres rayons pour rester au cœur de la forêt abandonnée.

Il était descendu à Achères, et, tournant sur sa droite, il avait rejoint la grand'route de Conflans, comme pour gagner Saint-Germain. Puis il s'était brusquement jeté dans le taillis, avait tiré de sa poche un filet capitoné de journaux.

Nul promeneur ce jour-là : la tempête de la veille avait détourné les amateurs d'excursions.

Sur les mousses trempées de pluie, des champignons avaient, par myriades, jailli la nuit précédente. L'homme, par instants, se baissait pour en cueillir. Il les examinait avec soin et en rejetait la plupart pour garder ceux-là seuls dont le chapeau écarlate, moucheté de verrues blanches, séduisait sans doute par sa couleur.

Soudain, il tressauta : une voix, près de lui, avait rompu le tragique silence des sous-bois.

— Mais c'est du poison ! Jetez vite cela, monsieur !

— Du poison, monsieur ?

— Du poison. Je suis instituteur, et je commence à connaître les champignons, à force d'apprendre à mes élèves à distinguer les bons des mauvais. Ce que vous tenez là, c'est la fausse oronge, la plus dangereuse des amanites, la tue-mouches, comme on l'appelle vulgairement. Elle renferme un toxique impitoyable, la muscarine, d'autant plus dangereuse qu'elle ne laisse aucune trace. Jetez vite cela, encore une fois, c'est la mort elle-même !

— Vraiment, monsieur, je ne sais comment vous remercier. Je vais faire grande attention !

Et, sur un dernier salut, l'amateur de champignons se perdit derrière d'épais buissons de noisetiers. Peu à peu, la nuit tombait sur la forêt, semblant plutôt monter du sol que tomber des cimes.

— Il est temps de rentrer, grogna-t-il.

Et il alla trouver la grand'route qui, en une demi-heure le mena à Saint-Germain.

Arrivé à la gare Saint-Lazare, il prit, à la Madeleine, le tramway de Neuilly. Un curieux ayant eu l'air de s'étonner devant le filet que portait cet homme à la mine correcte, il le fixa d'un œil dur, puis parut s'absorber dans un journal du soir qui donnait les résultats du Critérium d'Automne à Buffalo, arrêté par la pluie, et des courses à Longchamp.

Il descendit au terminus et entra dans une maison à trois étages. Au bruit de la clé dans la serrure, une femme vint à la porte.

— Porte ça dans le laboratoire. Non, au fait, j'y vais. Je meurs de faim... Le dîner est prêt ?

— Oui, Henri. Il y a du filet madère aux champignons.

— Non, non, pas de champignons, je te l'ai déjà dit vingt fois.

Et il entra dans une petite pièce encombrée d'appareils de chimie, où il versa le contenu du précieux filet dans une cuve de verre : toutes amanites aux chapeaux écarlates, les meurtrières fausses oronges !

Cet étroit cabinet, qu'il nommait lui-même son laboratoire, renfermait toute une collection de flacons dont le contenu, si l'on en jugeait d'après les étiquettes, vous laissait rêveur. Ces fioles, en effet, contenaient la plus belle série de poisons minéraux, végétaux, et même animaux, que pût rêver un toxicologue.

Une culture de charbon voisinait avec des sulfates de strychnine, du cyanure de potassium avec du bacille d'Eberth, père de la typhoïde ; plus loin, un extrait d'amanite frôlait un repiquage de microbes du tétanos.

De-ci, de-là, des manuels de médecine légale ou de toxicologie, sur lesquels reposaient des cornues ou des filtres.

C'était sans doute le lieu d'études d'un grand savant, cet homme élégant, à la fine moustache et aux yeux si intelligents, qui maniait d'un air détaché ces fioles et ces plantes où dormait la mort ?... Non, c'était simplement un courtier d'assurances : il s'appelait Henri Girard.

CE QU'ÉTAIT HENRI GIRARD

Lourd passé que celui de cet amateur de poisons. Né dans une officine de pharmacie, en Lorraine annexée, le 22 mars 1875, et mis au collège, par

deux fois il se fait renvoyer pour vol. Au régiment, nommé sous-officier, pour vol encore, il se fait casser. Rendu à la vie civile, il est voyageur en vins; mais il place moins de barriques qu'il n'escroque de billets à son pauvre vieux père. Bookmaker, il com-met des faux.

Courtier d'assurances, enfin, il fait la chasse à la prime. Mais la chasse est peu fructueuse, et les besoins sont grands : il lui faut le gros coup. Et c'est à ce gros coup qu'il rêve, tout en chipotant d'une main distraite le succulent filet de bœuf — sans champignons — qu'il avait préparé la pseudo Mme Girard, Mlle Dagneaux, son amie depuis près de dix ans.

— Personne n'est venu ?

— Si mon ami, M. Pernotte; et puis la Douéteau. Oh! celle-là!...

La figure de la jeune femme se crispa.

— Et puis quoi? celle-là? qu'est-ce qu'elle a dit?

— Que le fleuriste de Saint-Germain avait apporté pour toi de nouvelles espèces, chez elle, à Vincennes.

— Bien; faisons vite. Vincennes n'est pas près de Neuilly. Après, j'irai chez Pernotte, faubourg Saint-Antoine.

Mme Douéteau, marchande de beurre divorcée, avait, depuis quelques années, accordé ses faveurs au beau Girard. Aussi fût-elle avec joie qu'elle le vit arriver.

— Quand *plaqueras-tu* cette Dagneaux, mon Riri?

— Si tu crois que ça se fait comme ça! Leroux est venu ?

— Oui, il t'a apporté des volvaires et des pan-thères. Il demande de nouvelles planches en couleurs : des champignons vénéneux. Il a perdu celles que « M'sieu le docteur » lui avait données. Toi, Riri, docteur! C'est trop drôle!

— N'blague pas, hein! Sans ça, je ne pourrais pas continuer mes expériences!

— Tu ne restes pas ?

— Non, il faut que j'aille chez Pernotte, lui rap-peler qu'il va avoir à payer ses primes aux *Assu-rances générales* et au *Gresham* pour ses contrats sur la vie.

Le courtier fut reçu fraîchement quelques minutes après, chez M. Pernotte. Et l'évocation de ces 8.000 francs de primes à régler ne rencontra pas une adhésion chaleureuse. Si M. Pernotte, fils de riches négociants et père de trois enfants, avait con-senti, l'année précédente, à contracter deux assu-rances sur la vie, l'une de 125.000 aux *Générales*, l'autre de 85.000 au *Gresham*, ç'avait été pour obli-ger « son ami » Girard. Mais il avait été entendu que c'était par pure complaisance et que Girard paierait les primes. Or, à l'échéance, Girard se dé-flait.

Mais le négociant était facile à enjôler. Sur la pro-messe d'un prompt remboursement, il consentit à ouvrir son carnet de chèques.

UNE FAMILLE FOUDROYÉE

L'hiver vint, puis le printemps, pénibles l'un et l'autre pour la famille Pernotte. Le père, la mère, les trois enfants sont atteints d'inquiétants malaises. Coïncidences bizarres, ces malaises redoublent quand Girard vient déjeuner. Ces jours-là, il se glissait, dès son arrivée, dans la salle à manger, pour y déposer un bouquet à la place de la maîtresse de maison. Mais pourquoi sa main s'arrêtait-elle chaque fois au-dessus de l'alcaraza de terre cuite, où se gardait, fraîche, l'eau du repas ?

— Les chaleurs ont dû nous fatiguer, explique en juillet, M. Pernotte.

— Et puis, vous sortez beaucoup.

— Que voulez-vous, j'adore le théâtre! Cette année nous avons été gâtés : Lavallière dans *Le Roi*, aux Variétés! Et puis ce charmant *Petit Café!* Mais il n'est si grand plaisir qui ne lasse. Nous partons pour Royan, demain, car les enfants ne vont pas bien.

— Peut-être est-ce imprudent de les faire voyager dans cet état?

— Bah! L'air de la mer les retapera vite.

Ils ne devaient pas se « retaper » si vite. A peine arrivée, toute la famille Pernotte s'alite : la typhoïde! Elle se rétablit. Mais pour que s'achève la convalescence, le père décide que la femme et les enfants resteront à Royan. Lui rentrera à Paris : son ami Girard lui tiendra compagnie.

Et tous les jours, en effet, Girard vient voir son ami Pernotte dans sa villa de Fontenay.

Mais au début de novembre, l'ami Pernotte s'alite définitivement. Il lui faut des piqûres d'huile camphrée : c'est Girard qui les lui fait. Un phlegmon se déclare. Subitement, le 1^{er} décembre, M. Pernotte meurt.

Le lendemain, Girard va, au nom de la veuve, chez le médecin traitant qui remplit les certificats nécessaires, et, de là, aux *Assurances Générales*, où il touche les 125.000 francs. Mais le *Gresham* se fait tirer l'oreille. Il parle de procès. Girard bat en retraite.

Et les années passèrent. M. Girard, courtier honorablement connu, continuait à chercher des champignons et des contrats; il ne se lassait pas davantage

de cultiver des bacilles et sa clientèle. Il n'y aurait vraisemblablement jamais eu d'affaire Girard, sans le flair que montra, un certain vendredi 10 mai 1918, un inspecteur de la Compagnie *Le Phénix*.

Assis auprès du caissier, il s'entretenait avec celui-ci des grands procès dits « de trahison » alors en cours, quand il s'arrêta soudain, au vu d'une jeune femme venant au guichet toucher une somme de vingt mille francs, montant d'une assurance sur la vie au nom de Mme veuve Monin, employée au ministère des Pensions, décédée le 1^{er} mai.

— Mais je connais cette jolie frimousse, murmura l'inspecteur à l'oreille du caissier. C'est Mme Monin elle-même.

— Allons donc!

— Mais si! C'est moi qui, il y a trois semaines, étais de service quand elle est venue passer son examen médical.

Sous prétexte de vérifications de pièces, on invita Mme Drouhin — c'était le nom que se donnait la jeune femme — à entrer dans un bureau voisin où on lui fit signer un certificat. La comparaison des écritures, entre cette pièce et la police, fut probante. La dame Monin du contrat et la dame Drouhin de l'encaissement ne faisaient qu'une seule et même personne. On renvoya donc la jeune femme, non sans prendre toutes les indications d'usage : état civil, adresse, etc.

Stupeur! Mme Drouhin habitait la même maison que le courtier qui avait négocié l'affaire, un certain Henri Girard. Tout devenait clair. Et *Le Phénix* porta plainte en escroquerie aggravée de faux. Mais la justice allait trouver beaucoup mieux...

II

Un Feuillet du Carnet accusateur

Non, ce n'était pas une banale tentative d'escroquerie et de faux, sur laquelle la justice avait mis la main. C'était en réalité la plus belle série de crimes « d'empoisonnement à l'assurance » que l'on ait jamais vue, dont le parquet allait avoir à connaître.

Dès le début, l'enquête révéla une série de coïncidences bizarres. D'abord la vie privée de Girard était au moins louche. Il avait deux amies, sinon trois, et deux domiciles : un à Passy, 46, rue Raynouard, où il habitait avec Mme Drouhin, l'autre à Neuilly, 64, avenue de Neuilly, où résidait Mme Douéteau.

Les antécédents, nous l'avons vu, étaient pour le moins fâcheux. Dernièrement encore, il s'était fait arrêter dans un grand magasin pour vol d'effets militaires. Il avait, à la vérité, bénéficié d'un non-lieu, le docteur Legrain, médecin aliéniste commis, l'ayant déclaré « sentimental, rêveur, dégénéré supérieur et kleptomane ».

Et puis, tout compte fait, le décès de la titulaire supposée du contrat, Mme Monin, présentait des circonstances troublantes. Cette dame, veuve de guerre, ancienne modiste devenue employée au ministère des Pensions, avait fait connaissance de Mlle Drouhin, dans un petit restaurant où elles prenaient tous leurs repas. Mlle Drouhin lui avait présenté Girard.

Or, un beau jour d'avril 1918, elle avait vu venir

chez elle l'employé d'un généalogiste qui lui avait annoncé une succession imminente, et lui avait demandé tous les détails de son état-civil pour lui permettre d'être envoyée le plus tôt possible en possession des sommes qui devaient lui revenir.

Trois semaines après, un mot de Jeanne Drouhin, qui avait donné à l'ancienne modiste un chapeau à retaper, faisait venir celle-ci faubourg Saint-Denis chez Mme Drouhin mère. Au cours de la visite, elle avait accepté un verre de quinquina que lui avait offert Girard.

Elle veut rentrer chez elle, rue Sidi-Brahim, regagne le métro de la gare de l'Est. Elle s'affaisse sur un banc. Deux agents la ramènent chez elle en taxi. Elle se plaint à la concierge de froid généralisé, de douleurs à l'abdomen; elle a des hoquets; elle ne peut rien avaler; les membres se paralysent. Le temps de chercher un médecin : elle était morte!

Ce décès plus que suspect, ce faux, ce contrat signé si peu de temps avant la réalisation, tout cela donnait à penser. Combien plus allaient donner à réfléchir les résultats de la perquisition à laquelle la police allait se livrer!

Car Mme Douéteau, quelque diligence qu'elle ait pu faire, n'avait pu détruire tous les tubes de bouillons de culture que lui avait confiés Girard. Elle n'avait pas pensé à vider le coffre-fort de la grande banque où son amant cachait ses poisons. Plus même, elle avait bien brûlé les livres de toxicologie de celui-ci, mais n'avait point songé à en disperser les cendres.

Et Girard lui-même, quel imprudent! Il avait le 8 juillet, régularisé sa situation avec Mlle Drouhin. Était-ce la douceur de la lune de miel? Il avait complètement oublié de détruire ses carnets intimes et combien révélateurs!

De son côté, Mme Girard-Drouhin n'avait pas songé qu'en cas d'alerte, les deux primes de 20.000 francs chacune, touchées l'une à l'*Abeille*, l'autre à la *Nationale*, sur des contrats signés par la pseudo Mme Monin, en même temps que celui du *Phénix*, seraient une indication précieuse du trafic macabre auquel se livrait son mari.

Aussi, quand le parquet se décida, le 21 août 1918, de mettre à l'ombre Girard, Mme Girard-Drouhin et Mme Douhâteau, ce n'était plus du seul assassinat de Mme Monin, mais de cinq empoisonnements ou tentatives d'empoisonnements qu'il allait devoir rendre compte à M. Bonin, juge d'instruction.

UNE SÉRIE FUNÈBRE

Etrange, le besoin que les criminels éprouvent d'écrire! Plus étrange encore, cette rage qu'ils ont de conserver leurs propres aveux, consignés par eux en noir sur blanc! Ce qui a perdu Landru perdra Girard.

A la date de 1912, le carnet disait :

6 mai. Poisons. Passer chercher tubes et éprouvettes.

7 mai. Préparer bouteille.

8 mai. Flacon et bouteille.

5 juin. Microscope : 600 francs. Préparer tubes.

13 juin. Gants caoutchouc.

22 juin. Acheter livres microbes.

1912! L'année de la typhoïde de la famille Pernotte, maladie contractée en juillet avant le départ de Royan! Et les pages poursuivaient : elles révélaient les visites de Girard à la maison Rieul, produits chi-

miques, les 14, 18, 20, 22, 28 et 29 octobre. Elles donnaient enfin la clé de l'énigme :

3 novembre : Pernotte piq...

7 novembre : Pernotte. Rieul.

La relation de cause à effet s'en déduisait, normale. Girard allait chez Rieul chercher des poisons qui « réaliseraient » les contrats de Pernotte!

Brusquement, un trou. Mais en 1913, la chaîne se renoue. Dans la même maison que Mme Dagneaux, la première amie de Girard, abandonnée par lui en 1916 pour Mme Douhâteau, elle-même délaissée en 1920 pour Mlle Drouhin, habitait un comptable M. Godel. Comptable et courtier étaient devenus grands amis.

Girard, en possession de l'état civil de son ami, était allé en 1912 à la *France* en compagnie d'un certain Braguier, qu'il avait fait passer pour Godel, et à qui il avait fait sous ce nom contracter une assurance de 200.000 francs.

L'année suivante, il avait décidé Godel lui-même à s'assurer conjointement avec lui au profit du dernier survivant pour 70.000 francs. Godel signe les yeux fermés : Girard lui a fait en réalité contracter 300.000 francs d'assurances.

Quelques mois après en 1914, il lui fait signer à *La Hafnia*, une autre police, celle-là de 70.000 francs, qui masquait l'opération antérieure. Soit trois polices : une, ignorée de Godel, de 200.000 francs; deux, connues de lui, l'une de 300.000, l'autre de 70.000.

Et le carnet souligne : achat de bacilles à la maison Rieul, à trois époques différentes, à celles précisément où Godel signait sa propre mort en toute innocence.

Celui-là, la guerre le sauvera : mobilisé au début

d'août 1914, il était blessé à Verdun, et envoyé au Sénégal. Qu'il devait maudire le sort de le séparer de si bons amis, si vigilants pour ses intérêts! Combien plutôt, il eut dû le bénir!

L'histoire est un éternel recommencement. Ce qu'il a raté avec Godel, Girard, mobilisé comme conducteur d'autos, essaiera de le réussir avec un camarade de sa formation, M. Delmas, exploitant un thé place Vendôme. Mais il ne réussit pas, ce candidat à la typhoïde ayant rompu à temps avec Girard qui avait commis envers lui plusieurs indécidables.

Mais l'infatigable Girard a déjà trouvé un autre poison et une autre victime. On va voir ce que la muscarine donnera sur ce brave « Mimiche ».

« Mimiche », Duroux pour l'état civil, est un employé des postes mobilisé dans la même formation que Girard. Celui-ci, le 25 avril 1917, répète avec lui le coup Delmas. Mais la police est faite au nom d'un sieur Ramon, inexistant : un avenant d'ailleurs la transfère à Jeanne Drouhin : nom connu, celui-là.

Et voici ce que raconte le petit carnet :

8 mai. Champignons. •

11 mai. Champignons.

14 mai. Inviter « Mimiche » à dîner.

Ah, ce dîner! La femme de chambre a raconté par la suite qu'il lui avait été prescrit de mettre de côté les ustensiles de ménage qui auraient servi à « Mimiche », soi-disant atteint de maladie contagieuse. On l'envoie se coucher, parce qu'elle doit être fatiguée : quelle sollicitude!

Cette fois-là, « Mimiche » s'en tire. Il est indemne pour quelque temps, les quatre ou cinq mois pendant lesquels Girard, à l'ombre, attend le non-lieu

consécutif au vol de vêtements pour lequel il était inculpé.

Mais le 10 décembre, pour fêter sa liberté, celui-ci convoque Duroux à l'apéritif, près de la gare de l'Est. Joie des deux amis à se revoir! Girard envoie « Mimiche » chercher des cigares. Celui-ci, sans défiance, s'en va, revient, vide son verre. On se sépare.

Dans le métro, le malheureux se sent pris subitement d'un étrange malaise, douleurs de tête et de nuque, jambes engourdis; s'il faut en croire le carnet, cela dure quatre à cinq jours.

10 décembre. Mimiche.

12 décembre. Jambes enflées. Mimiche.

Enfin, le 27 décembre, nouvel apéritif. Cette fois, c'est un journal que Duroux-Mimiche va chercher : cette complaisance lui coûtera les mêmes douleurs que quinze jours auparavant. Il en parle à ses chefs, qui lui conseillent de ne plus voir Girard. Lui aussi est sauvé.

L'argent, toutefois, se fait rare dans le faux ménage. C'est alors le drame brutal qui, en trois semaines, verra la condamnation et la mort de Mme Monin

L'instruction fut longue et difficile. Girard reconnaissait les faux, niait les empoisonnements. Sa femme, Jeanne, son amie, Mme Douhéteau, se retranchaient derrière l'amour que leur inspirait cet homme : elles avaient tout ignoré, « simples machines à assurances ». Comme le dira Mme Girard : « Nous ne savions pas que c'étaient des contrats de mort! »

Entre temps, au bout de 32 mois de captivité,

Girard meurt de tuberculose. Le principal coupable emportait son secret dans la tombe.

Ce ne fut que fin octobre 1921 que l'affaire passa devant la Cour d'assises de la Seine. Mais quoi ! la révélation des forfaits avait eu lieu au moment où nos armées victorieuses libéraient le territoire, après quatre ans d'angoisse. Des légions de morts, plus glorieux que la petite employée des pensions, attiraient la compassion. Et l'instruction marchait péniblement quand éclata le drame judiciaire le plus bouffonnement macabre du siècle, l'affaire Landru. Que pesait Girard à côté du sire de Gambais ! Et ses carnets, à côté d'un autre carnet autrement célèbre !

Les deux femmes expient durement aujourd'hui, malgré les efforts obstinés de leurs avocats, M^{me} Campinchi et Brack, leur amour aveugle pour le sinistre empoisonneur : l'une, l'épouse, est aux travaux forcés pour la vie ; l'autre, l'amie, pour vingt ans.

Lui, effroyable amant des tragiques sous-bois, aura connu toute sa vie l'obscurité dans laquelle il accomplissait ses empoisonnements : comme un mauvais acteur « rate » ses sorties, il a « raté » sa mort. Et la destinée, en le faisant mourir en prison d'une mort obscure, ne lui aura pas même permis de sauver par son expiation, la liberté de celles qui, pour l'avoir chéri jusqu'au crime, songent mélancoliquement, sous leurs robes de bure, au fantôme fascinateur qui les a plongées dans l'enfer à la porte duquel elles ont laissé toute espérance.

La Belle Lison

(ULLMO)

Le 22 février 1908, le premier conseil de guerre maritime condamnait l'enseigne de vaisseau Ullmo à la détention perpétuelle dans une enceinte fortifiée pour crime de haute trahison.

Le huis-clos ayant été prononcé, à l'époque, les dessous de cette passionnante affaire n'ont pas été connus; nous les révélerons aujourd'hui; les documents que nous publions sont complètement inédits.

Un Traître mystérieux

Le 10 septembre 1907, M. Thomson, ministre de la Marine, recevait la lettre suivante, écrite à la machine, et timbrée de Toulon :

« Je possède un cliché des documents secrets suivants :

« 1° Code secret et instructions;

« 2° Signaux de reconnaissance, tableaux et mots secrets;

« 3° Chenaux de sécurité des 5 ports.

« Je m'adresse à vous avant l'étranger; je vous livrerai le cliché unique, négatif, que je possède.

« Je veux 150.000 francs. Si le prix vous semble trop fort, proposez votre dernier prix. Insérez à la petite correspondance du *Journal*, le plus tôt possible la note suivante : « Paul à Pierre : accepte prix demandé, ou tel prix. » Je vous écrirai ensuite façon échanger pièces contre argent en billets de 1.000 francs. Si je n'ai pas de réponse dans 8 jours, je vends à l'étranger, et vous devrez changer votre système de chiffrage, ce qui vous coûtera plus de temps et d'argent. Soyez sûr que je ne garderai aucune copie. Comme preuve, je puis vous donner le deuxième mot secret. »

Et, à l'appui, le correspondant anonyme prouvait qu'il connaissait ce détail ultra-secret.

L'affaire était d'importance. La Sûreté Générale, prévenue, chargea M. Sébille, commissaire principal, d'ouvrir immédiatement une enquête. Dès le 13 septembre, il faisait paraître l'annonce suivante : « Accepte votre proposition; prix à débattre. »

La réponse ne se fit pas attendre. Le 16 septembre, parvenait au ministre une lettre anonyme, portant encore le cachet de la poste de Toulon :

« Monsieur. Lu votre annonce aujourd'hui. Vous prie faire insérer une autre disant : « Paul à Pierre : mon dernier prix est tant ». Faites attention que je ne veux pas d'un prix très différent de celui proposé par moi, soit 150.000 francs, et que, même à ce prix, c'est votre intérêt. »

Le jeudi, M. Sébille répondait par la voie indiquée :

« Paul à Pierre : avant fixer prix, aurais besoin preuve concluante que vous possédez réellement marchandise. »

Le 21 septembre, nouvelle lettre :

« Je vous envoie, comme preuve, 6 de mes clichés non développés; 2 par document. Ils manqueront lors de la livraison du tout, puisque je n'ai qu'un cliché. Développez ces clichés et vous serez convaincu. Je suis pressé; mon dernier prix est 105.000 francs.

« Insérez lundi matin : Paul à Pierre. Accepte prix et mode de livraison proposé. Une fois les clichés développés, insérez mercredi matin au plus tard : « Paul à Pierre : Je pars 9 h. 20 soir, telle date, » vendredi ou samedi. »

Peu après cette lettre, parvenait une enveloppe renfermant un paquet enveloppé d'une feuille de papier vert clair. On y lisait l'inscription suivante, en caractères dactylographiés :

« Ouvrir dans la chambre noire seulement, les clichés ne sont pas développés. J'ai mis un seul des signaux pour ne pas me démunir des tableaux qui sont très importants. Donc, 5 au lieu de 6. »

Le développement et l'agrandissement donnèrent des résultats ne laissant aucun doute sur la valeur des documents. Le 29 septembre, M. Sébille faisait insérer :

« Paul à Pierre : Marchandise bonne qualité. Suis toujours disposé à donner prix demandé. Avant indiquer nouvelle date pour échange, insiste encore pour que vous cherchiez moyen augmenter garantie. »

Réponse :

« Pour vous donner garantie, je vous donne procédé suivant : je compte cette fois sur vous, sans faute ni délai. Partir seul avec les 105.000 francs lundi soir, 9 h. 20, pour Toulon. A Toulon, vers une heure, retirer poste restante lettre sous adresse M. R. P. 349, qui fixera lieu rendez-vous.

« Pour marquer votre présence dans le train, agitez mouchoir en entrant gare Toulon à la fenêtre du wagon jusqu'à complet arrêt du train. »

Cette lettre n'arriva au ministère de la Marine que le 1^{er} octobre au matin. Le soir même, le lieutenant de vaisseau Chardon prit le rapide de 9 h. 20 du soir; il arriva à Toulon le lendemain à 11 h. 05 du matin. Se conformant aux prescriptions de la lettre, il agita un mouchoir blanc, se montrant le plus possible, depuis l'entrée en gare jusqu'à l'arrêt complet du train; puis il se rendit directement au Grand-Hôtel, sans rien remarquer d'anormal.

A une heure de l'après-midi, il prit poste restante la lettre M.R.P. 349. En voici la teneur :

« Prenez rapide de 6 heures pour Paris. En passant devant La Ciotat, visitez les lavabos des grandes voitures à boggies. Dans l'un, dans l'armoire ou sous la cuvette, vous trouverez sous enveloppe M.R.P. le pack.

« Placez dans la même enveloppe les 105 billets de mille et mettez l'enveloppe au même endroit du même lavabo, quand le train stoppera à Marseille. Allez dîner au buffet trois quarts d'heure, sans faire surveiller. Vous aurez les autres clichés à Paris, 24 heures après, sans faute. »

CHOU-BLANC!

M. Chardon prit en conséquence le train de 6 heures. En passant devant La Ciotat, il visita les lavabos des trois voitures à boggies, et il trouva dans l'armoire de l'un des lavabos un paquet composé d'une enveloppe bulle, entourée d'un caoutchouc et portant deux fois l'inscription M.R.P., à la machine à écrire.

Dans cette enveloppe se trouvait une note également écrite à la machine :

« Je vous redis, ayez confiance et vous n'aurez pas à vous en repentir. Je n'ai pas hésité à vous livrer sans garantie les 18 clichés. Aussi je compte que vous mettrez les 105 billets de mille sans crainte; dans 24 heures, vous aurez le tout à Paris.

« *Modification* : au lieu d'attendre Marseille pour remettre l'enveloppe avec les billets dans le lavabo, faites-le en passant à Aubagne, 18 minutes après La Ciotat. Ne surveillez pas le lavabo, ni vous, ni personne, de près ni de loin. »

M. Chardon avait dispersé dans les voitures un certain nombre d'agents de la Sûreté. Puis il donna l'ordre à deux d'entre eux d'occuper à tour de rôle le lavabo.

Le train stoppa assez loin de la gare.

Le commissaire Lestrille qui occupait le lavabo, se crut arrivé en gare; il sortit quelques minutes avant l'arrêt définitif du train. Personne ne se présenta à ce moment. Dès que le train eut stoppé, M. Chardon se précipita dans le lavabo, mit l'enveloppe à l'endroit indiqué, et ressortit aussitôt, se rendant directement au buffet.

A peine M. Chardon mettait-il les pieds sur le quai, qu'un voyageur s'engouffra dans les cabinets. Les policiers échangèrent des clignements d'yeux de triomphe. Le bonhomme était *fait*! Dès qu'il ressortit, des poignes solides l'entraînèrent au commissariat. Hélas! Il y avait eu méprise. Le voyageur arrêté était consul de France dans une ville du sud de la Russie. D'ailleurs l'enveloppe déposée par M. Chardon sous la cuvette du lavabo était intacte.

NOUVELLE CORRESPONDANCE

L'affaire était-elle irrémédiablement compromise? On était en droit de se le demander, lorsque parvint au ministre la lettre suivante, datée du 3 octobre :

« Vous avez voulu des garanties, je vous les ai données, et je le regrette. Un peu avant Arles, j'ai pénétré dans le lavabo et n'ai rien trouvé. Vous recevrez, samedi matin 6, des instructions précises. Suivez-les à la lettre, *ou vous le regretterez. Outre la livraison des pièces, un grave événement s'accomplirait contre la marine et contre vous-même.*

« Je garantis mon silence lorsque j'aurai les 105.000 francs dont j'ai besoin. Pour montrer que vous souscrivez à mes conditions, télégraphiez dès vendredi Q.R.P., poste restante, Toulon. Accepté. Rien de plus. »

A ce moment-là, se produisit un certain « cafouillage », causé par un retard dans la transmission de la correspondance. On ne s'accrocha de nouveau réellement que le 14 octobre, où M. Thomson reçut la carte-lettre suivante :

« Voulez-vous donner votre parole d'honneur que votre agent viendra seul et sans armes au rendez-vous, et que je n'aurai pas à craindre d'être arrêté ou filé? *Du reste, si j'étais arrêté, deux heures après on me vengerait sur vos filles.*

« Soyez donc averti de tenir votre parole; tenez pour certain que moi je tiendrai la mienne. Voulez-vous, contre les 105.000 au rendez-vous, recevoir les clichés développés ou non, comme le pack que vous avez? Répondez à ces questions avec précision dans la *République du Var.* »

Le 18 octobre, la *République du Var* insérait :

« Paul à Pierre : j'accepte toutes vos conditions, sous réserve que lieu indiqué présentera toute sécurité pour mon envoyé, qui ne se rendra qu'à rendez-vous acceptable. »

Le 19, la carte-lettre suivante fut mise à la poste de Toulon :

« Arrivez Toulon vers 11 heures. Descendez Grand-Hôtel sous nom Barot. Vers 1 heure, serez appelé au téléphone, qui vous dira sous quelles initiales retirer lettre poste restante. Allez-y de suite avec marguerites à la boutonnière; gagnerez aussitôt rendez-vous suivant lettre. Lieu choisi sera sur route à environ 10 kilomètres de Toulon, en lieu découvert, pour éviter guet-apens. Aurez donc toute sécurité.

« Insérez dans *République du Var* de lundi : acceptez vos conditions, pars 22 à 9 h. 20 soir, sauf avis télégraphique contraire. Rendez-vous sera donc mercredi 23 après-midi. »

Le 22 octobre, paraissait dans la *République du Var* :

« Paul à Pierre : Acceptez vos conditions : pars 23 à 9 h. 20 soir. »

Conformément à cette dernière lettre, l'inspecteur spécial Sulzbach, du service de la Sûreté, prit à Paris le train de 9 heures 20 du soir, le 22 octobre, à destination de Toulon. Il descendit au Grand-Hôtel sous le nom de Barot.

Un peu avant 2 heures, il fut appelé au téléphone.

— C'est vous Pierre?

— Ici Paul.

— Les conditions sont-elles acceptées?

— Oui, j'ai l'argent. Il est bien entendu que vous serez seul et sans armes...

— Convenu... Retirez la lettre aux initiales A.B.C. »

M. Sulzbach se rendit à la poste restante, après avoir mis un bouquet de marguerites à sa boutonnière. Dès qu'il eut la lettre, il en donna connaissance à la poste même, à l'un de ses collègues, puis il sortit du bureau sans se presser, lisant ostensiblement la lettre conçue dans ces termes :

« Allez de suite prendre une voiture rue Racine. Faites-vous aussitôt mener à Ollioules, et là, prenez la route des Gorges d'Ollioules. Au kilomètre 20, envoyez la voiture vous attendre à Ollioules; continuez à pied jusqu'au kilomètre 19-2; là, attendez-moi.

« Tâchez d'être au rendez-vous, kilomètre 19-2, vers 3 heures. Tenez parole, soyez seul, et ne faites rien pour m'attraper. »

M. Sulzbach se rendit rue Racine, et partit en voiture pour Ollioules; à 3 heures précises, il était au rendez-vous, après avoir renvoyé sa voiture.

Un quart d'heure plus tard, il vit passer une auto, dans laquelle se trouvait un jeune homme vêtu d'un costume foncé, et coiffé d'un chapeau canotier blanc; l'auto disparut au tournant de la route. Mais 5 minutes après, un homme vêtu d'un cache-poussière gris, coiffé d'une casquette à rabats, le visage masqué par de grosses lunettes, venait du côté où avait disparu l'auto. A quelques mètres de distance, M. Sulzbach l'interpella :

— Etes-vous Pierre? Je suis Paul.

— Je suis Pierre.

— Avez-vous les clichés? Voici la somme, conti-

nua l'inspecteur, en lui montrant le paquet de billets de mille dont il était porteur.

— Oui.

— Voyez, je suis seul et sans armes.

La distance qui les séparait à ce moment n'était que d'un mètre. M. Sulzbach bondit sur l'homme et, sans lui laisser le temps de se reconnaître, le terrassa et le désarma.

Puis il tira en l'air deux coups de revolver pour appeler les agents cachés dans les environs. Ils accoururent et M. Sébille fit subir un premier interrogatoire, sur la route même, à l'individu mystérieux arrêté d'une façon si émouvante :

— Je me nomme Ullmo, Charles-Benjamin, né à Lyon, le 17 février 1882, enseigne de vaisseau, demeurant villa « Gléglé », au Mourillon, en compagnie de ma maîtresse, Louise-Elisa Welsch, dite : La belle Lison.

Les policiers, cependant endurcis par leur rude métier, sentirent leur front rougir de honte : le traître était un officier de la marine française.

II

Amour et Opium

L'affaire Ullmo eut un retentissement considérable. A cette époque, la France traversait déjà une crise aiguë d'« espionnite », hélas! justifiée. Trois jours après l'arrestation de l'enseigne de vaisseau, l'officier de territoriale Berton et sa maîtresse, convaincus de trahison, étaient livrés à la justice. Le 11 novembre, quatre espions (André, Mérindol, Blain,

Faget) étaient pris dans un coup de filet donné à Marseille par la Sûreté Générale.

Néanmoins, bien que, dès les premiers pas de l'enquête Ullmo, les instructeurs eussent flairé la trahison, la preuve de celle-ci n'était pas faite; l'officier félon, d'ailleurs en congé régulier lors de ses tractations, ne relevait que de la juridiction civile, sous l'inculpation d'infraction à la loi sur l'espionnage et de chantage.

Mais la perspicacité du commissaire principal Sébille allait renverser le système défensif d'Ullmo, qui jurait ses grands dieux n'avoir jamais offert de documents à une puissance étrangère et reconnaissait avoir uniquement voulu faire chanter le ministre (sic).

LE TÉLÉGRAMME ACCUSATEUR

Dès le début de l'enquête, des recherches avaient été faites à la poste de Toulon pour y retrouver la trace des télégrammes reçus ou envoyés par Ullmo.

L'attention fut attirée sur l'un d'eux, expédié le 12 août, aux initiales S. H. 6, à destination de Bruxelles, et commençant par ces mots : « Demande 850.000 francs », signé « A. B. 888 Toulon. » On ne pouvait savoir si ce télégramme émanait d'Ullmo. L'écriture était un peu plus grasse que l'écriture habituelle de l'inculpé.

La piste, intéressante, fut signalée à Paris. On entreprit des recherches dans les dépêches dites de passage. Les télégrammes venant de l'étranger à destination de la province, sont en effet reçus à Paris, et réexpédiés; il est donc possible de les retrouver.

Quelques jours après M. Leydet, juge d'instruction, était en possession d'une dépêche destinée à A.B. 888 Toulon signée S. H. 6, et commençant

ainsi : « Prix indiscutable... » Puis on retrouva trace d'un autre télégramme parti de Toulon le 14 août. L'original, saisi à Toulon, était le suivant :

« S. H. 6 poste restante. Discuterons prix. Soyez Bruxelles vendredi soir. Arriverai 16 ou, si impossible, 17 août. A. B. Toulon ».

Mais le mot *soir* avait été rayé. L'employé avait écrit la mention « un mot nul » et l'expéditeur avait signé au-dessous de cette mention. Inconsciemment, par habitude, il avait apposé sa véritable signature, et celle-ci était indiscutablement la signature d'Ullmo.

LE POISON NOIR

Atterré par cette découverte, le traître s'effondra, et c'est en sanglotant qu'il fit la déclaration suivante :

— J'ai contracté l'habitude de fumer journellement l'opium, le matin de 11 heures à 12 heures, l'après-midi de 5 heures à 6 heures, et le soir jusqu'à une heure avancée de la nuit. Au cours de mes rêveries, je me trouvais plongé dans un complet état d'hébétéude. C'est en vain que j'ai cherché à me guérir de ce vice.

« L'idée d'offrir à une puissance étrangère les documents qui pouvaient se trouver à ma portée me vint au cours de ces rêveries, où je perdais la notion du devoir.

« A la fin de mai, j'écrivis à l'agent d'une puissance étrangère, disant qu'on pouvait me répondre par les annonces d'un journal. Longtemps après, au moment où je rentrais des manœuvres de juillet sur la côte algérienne, mes yeux tombèrent sur l'annonce suivante, parue les 23 et 24 juillet : « A.B.C.

à sa petite chérie B.T.X. Prends lettre poste Toulon sous A.B. 999 ».

« Dans les premiers jours d'août, je retirai cette lettre, par laquelle on m'avisait de faire des propositions aux initiales S.H.6. Le rendez-vous que j'avais sollicité à Monte-Carlo ayant été écarté, j'expédiai, le 12 août, le télégramme suivant adressé à S.H.6 : « Demande 950.000. A Anvers préfère Bruxelles 16 août. Si acceptez, télégraphiez quel hôtel. A. B. 888 Toulon. »

« Je reçus comme réponse : « Prix semble indiscutable. Pourrai peut-être faire offres après avoir vu objets. Si consentez, venez Bruxelles. Si accord pas obtenu, rendrai frais de voyage. Logerai hôtel de l'Univers et de Suède. Demandez M. Talbot. Télégraphiez réponse S.H. 6 ». Le même jour, je répondis par le télégramme sur lequel j'apposai distraitemment ma signature.

« Le samedi 17 août, descendu à Paris à l'hôtel Moderne, je pris à 12 h. 40 le train pour Bruxelles. Là, je descendis à l'hôtel de l'Espérance, voisin de la gare sous le nom d'Ubzac; puis je demandai par téléphone à l'hôtel de l'Univers si M. Talbot s'y trouvait. Sur réponse affirmative, je m'y rendis tout de suite.

LE MYSTÉRIEUX TALBOT

« Lorsque j'entrai dans la chambre de Talbot, celui-ci demanda tout de suite si j'avais les documents. Je répondis négativement, et la conversation continua ainsi :

— Pourquoi ne les avez-vous pas apportés ?

— Parce qu'avant de les apporter, je voulais savoir si vous acceptiez mon prix en principe.

— Comment voulez-vous que je fixe un prix si si je n'ai pas vu les documents ?

— Par le simple exposé que je vous en fais, vous devez comprendre leur extrême valeur. Si vous étiez « technique », vous comprendriez tout de suite.

— Je ne suis pas « technique », je ne suis qu'un intermédiaire. Je ne fais qu'acheter pour revendre, et avant d'acheter, il faut que je sache si je puis revendre. Et puis, ce prix ! comment pouvez-vous demander 95.000 francs ?

— Je vous ai télégraphié 950.000 francs ; jamais je n'accepterais 95.000 francs pour des documents d'une telle valeur.

— C'est une erreur de la dépêche... Voyons, voulez-vous 450.000 francs ?

— Est-ce une offre ferme ?

— Non, je ne puis, n'étant qu'un intermédiaire.

« Bref, nous nous séparâmes sans avoir rien conclu ; mais il fut convenu que je rentrerais à Paris et que Talbot me télégraphierait à l'Hôtel de la Néva, sous le nom d'Ubzac, pour me dire si oui ou non l'affaire pouvait se traiter. »

A ce point pathétique des aveux le juge l'arrêta :

— Pour amorcer Talbot, ne lui auriez-vous pas livré au moins un document ?

— J'affirme, répondit Ullmo, de la façon la plus absolue, que je n'ai emporté avec moi, à Bruxelles, ni documents, ni copie d'aucune sorte, ni photographies, que je n'ai rien dit qui pût fournir un renseignement utile.

« Je sais l'importance de ce que j'affirme là, et je déclare que si j'avais livré quelque chose, je le dirais, et serais heureux de pouvoir le dire. Mais je répète que je n'ai rien livré, et seul à savoir ce qu'il y a eu, je vous jure qu'il n'y a rien eu, rien !

« Je suis un misérable, je me fais horreur à moi-

même. C'est l'opium qui m'a conduit là, l'opium qu'une femme de Toulon, Marcelle Joujou, m'a appris à fumer quand j'avais vingt ans. »

POUR LA BELLE LISON

Ullmo ne disait pas toute la vérité. Certes, l'opium, en annihilant sa volonté, en pervertissant son sens moral, a facilité l'accomplissement du crime; mais il n'en a pas été la cause. Ullmo a trahi pour un motif banal : pour procurer de l'argent à une maîtresse insatiable, à la belle Lison, qui domine le procès comme elle a dominé la vie d'Ullmo.

Il l'avait connue en 1905; c'était une des nombreuses « petites alliées » qui, de tout temps, ont donné à la galanterie de notre premier port de guerre, un caractère si particulier, à la fois bohème et rangé. Leur liaison commença par ces curiosités blessantes d'un passé détesté, qui flottent toujours dans l'atmosphère des malsaines amours.

Il l'aima, au point de lui sacrifier son penchant pour le jeu, de lui aliéner sa liberté, puisqu'il vint habiter avec elle la villa Gléglé. La femme parachèvera l'envoûtement de l'opium dont ils se grisent tous deux.

Mais Lison est coûteuse. Elle aime voyager; ils vont traîner leur bonheur et leur vice en Suisse, à Monte-Carlo. Ajoutez le casino, le théâtre, les voitures, les toilettes, l'opium (150 francs par mois). Le maigre budget annuel de 2.000 francs fond comme par enchantement, et Ullmo a dévoré depuis longtemps les 70.000 francs de l'héritage paternel.

Alors, pour ne pas perdre Lison, il revient au jeu qu'il avait quitté pour elle. Il court à Monte-Carlo, à San-Remo; une déveine acharnée, implacable, le poursuit.

Dans un sursaut d'énergie, il essaie de se libérer de sa passion, de sauver ainsi son honneur et sa vie, mais son effort devait rester inutile et vain. La tentation se glissait en lui... il était perdu! Peu à peu l'idée monstrueuse germa dans son cerveau affaibli par l'opium; elle devait s'y développer jusqu'au jour fatal où commandant par intérim le contre-torpilleurs *Carabine*, il s'empara des documents secrets pour les photographier.

Le conseil de guerre de Toulon se montra implacable. Après trois audiences, dont deux huis-clos, malgré l'émouvante plaidoirie de M^e Antony Aubin, qui montra son client accablé de la triple fatalité de l'opium, de l'amour et d'une hérédité lourde, Ullmo fut condamné le 22 février, à la *détention perpétuelle dans une enceinte fortifiée, et à la dégradation militaire*.

A ce châtement, il s'en ajouta un dernier, le plus terrible de tous, qui celui-là l'atteignit et le déchira jusqu'au plus profond de son être : la sécheresse de cœur de Lison. Au huis-clos, où elle fut entendue comme témoin, elle montra un cœur détaché et une mémoire libre; sa déposition terminée, elle passa près d'Ullmo, indifférente, comme l'inexorable Destin.

Ile du Diable, pour les géographes, Rocher-Noir, pour les bagnards, l'avant-dernière demeure des traîtres est séparée du monde extérieur de la « Grande Terre », de Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni, par la double barrière de la mer et des requins.

Ullmo y vécut de longues heures vides, sous un soleil implacable, essayant, par la lecture, de disputer son cerveau à l'étreinte de l'hébétude et à la

hantise du remords, ce fantôme atroce, qui avait la figure de la perfide Lison.

Par une indiscretion de gardiens, il connut la déclaration de guerre et, ce soir-là, il s'attarda plus que de coutume à respirer l'air du large, sur le banc situé devant sa case.

La guerre! Une fibre secrète vient de tressaillir en lui. Certes, les hommes lui ont arraché ses galons et brisé son sabre, mais ils n'ont pu ni briser les liens de la tradition, ni arracher de son cœur le souvenir de son passé de marin.

Que deviennent, dans la bataille, ses chers bateaux auxquels il appartient lorsqu'il quitta le *Borda*? Le *Duguay-Trouin*, le *Pothuau*, le *Gueydon*, l'*Achéron*, qui lui révéla Saïgon : l'arroyo chinois encombré de sampans, les flamboyants en fleurs et, rue Catinat, toutes ces femmes blanches ou jaunes, si minces sous leur robes de soie légère; le *Gaulois*, et enfin la *Carabine*, le contre-torpilleur qu'il commanda en second.

La fièvre le gagne, la lourde fièvre guyanaise. La Guyane? *Allons donc, il n'est jamais allé à la Guyane! La trahison, le conseil de guerre, la dégradation, ça n'est point vrai, ce n'est qu'un horrible cauchemar. Mais c'est la guerre, voyons, cette guerre pour laquelle il s'est préparé depuis l'Ecole; il va se battre comme les camarades...

...Il est bien à son poste de commandant, à son banc de quart. Devant lui, en contre-bas, le timonier est penché sur son compas.

La *Carabine* est le cinquième dans la ligne de file de l'escadrille des huit contre-torpilleurs qui, silencieux, glissent sur l'eau noire de la Penfeld, en y laissant, de chaque côté, des filets d'eau phosphorescente.

Les dernières lumières de Brest s'éteignent derrière lui. Mais oui, de Brest. Il a quitté Toulon, son

Toulon aveulissant d'opium et d'amour. Son chef d'escadre s'était aperçu du danger qu'il y courait et l'a éloigné à temps.

Les yeux fixés sur le feu rouge du bateau qui le précède, il commande de cette voix brève, un peu cassante, qui lui valut quelques inimitiés en temps de paix, mais qui doit être celle des chefs, les soirs de combat.

— La barre à droite.

A bâbord, le feu bleu de la rade-abri. Les premières vagues. Quelques lumières sur les falaises noires. Au loin, le mur de la nuit. Les minutes s'écoulaient lentes, mais sans heurts, comme d'un sablier. Quand le sablier sera vide, ce sera l'ennemi. Une lame déferle; on vient de doubler la pointe Saint-Mathieu. Des signaux à éclats piquent soudain le ciel, y écrivant leur mystérieux appel.

L'ennemi! Ullmo crispe ses mains à la rambarde.

— L'ennemi à trois milles... signale le chef de file.

— Les machines à cent tours... Armez les marteaux, commande Ullmo.

La crécelle du sans-fil maintenant. Un timonier lui tend une note :

L'amiral envoie : « L'escadrille s'opposera à l'entrée dans le Four de l'escadre des croiseurs allemands, pour permettre au convoi d'Amérique de pénétrer dans le goulet. Chacun fera son devoir! Vive la République! »

...Soudain, une main s'abat sur son épaule; et la voix du gardien brise l'enchantement magnifique de son rêve de guerre et de gloire.

— Ullmo... il est temps de rentrer dans votre case!

Le Crime de la Rue Montaigne

(PRANZINI)

Carnaval Rouge

Le 17 mars 1887, Paris était en joie. Il fêtait la Mi-Carême, et sa bonne humeur s'alliait à sa fantaisie pour donner aux boulevards cet aspect de kermesse débordante et tintamarresque qui marquait les réjouissances d'avant-guerre.

Cependant, il neigeait à gros flocons; mais la Reine des Blanchisseuses, très à l'aise au milieu de toute cette blancheur qui recouvrait la capitale, n'en avait pas moins tenu à défilier sur son char, parmi les acclamations d'un peuple transi et bon enfant. Derrière elle, s'égaillaient, avec des rires et des sourires, les cavalcades du marché Saint-Germain, du lavoir Saint-Jean, du lavoir des Batignolles, la « Ménagerie Incohérente », formée par des commis des Halles costumés en animaux, et imitant à merveille tous les cris du Jardin des Plantes, la « Brasserie des Singes », dans le même goût, et quelques voitures-réclame d'où pleuvaient des prospectus sur la foule.

Des lamentations de cors et de rauques sons de trompes faisaient escorte à cette liesse, évoquant une chasse imaginaire et démente.

Or, dans la nuit, tandis que l'Opéra, l'Eden-Théâtre, l'Elysée-Montmartre, célèbre alors par son quadrille, la Salle Vivienne et le Jardin Bullier éclairaient de leurs lustres à pendeloques la folie chaoyante et bruyante des bals masqués, un horrible drame se perpétrait.

Dans le quartier des Champs-Élysées, au troisième étage du n° 17 de la rue Montaigne, deux femmes et une fillette étaient assassinées. Et voici le spectacle effrayant que le concierge découvrit le lendemain.

Sa locataire, Marie Regnault, connue dans le monde galant sous le nom de Régine de Montille, gisait au pied de son lit, en chemise, la gorge ouverte par un coup de couteau, l'épaule droite complètement désarticulée par un autre coup porté parallèlement.

Sa bonne, Annette Gremeret, sans doute frappée au moment où elle venait lui porter secours, barrait de son cadavre, également en chemise et marqué de deux blessures pareilles, le seuil de la chambre à coucher.

Enfin, dans la chambre de la bonne, le corps de la petite Marie Gremeret, fille d'Annette, reposait dans le lit de sa mère, couvert de sang, un bras dont elle se protégeait tailladé, et le cou troué par un coup de couteau, enfoncé par derrière avec une telle violence, que l'arme avait traversé la gorge d'où sa pointe émergeait au milieu d'un bourrelet de chairs déchirées.

Seuls avaient été épargnés les deux « bichons » favoris de la demi-mondaine, Dick et Lili, qui, blottis sous le canapé de la chambre à coucher, tremblaient de peur et gémissaient faiblement.

Les premières constatations ne laissaient aucun doute sur le mobile du crime. Le lit de la courtisane

portait l'empreinte de deux corps. Au chevet, des cordons de sonnette qui pendaient de chaque côté avaient été violemment arrachés. Une tirelire en porcelaine où Régine de Montille plaçait en réserve les bénéfices provenant du jeu, avait été cassée, et ses débris jonchaient le lit. Des doigts sanglants avaient vainement essayé de découvrir la combinaison d'un petit coffre-fort, dont ils avaient ensuite rejeté sur la cheminée, toutes poisseuses de sang, les clés que la demi-mondaine cachait sous un flambeau de bronze doré.

Monumentale comme le lit, l'armoire à linge, orgueil de la Montille, et qu'elle appelait malicieusement « son petit arsenal », avait été bouleversée, et un portefeuille dissimulé sous une pile de jupons de soie à grands volants, avait été vidé. On y avait dérobé également des titres au porteur ayant appartenu à Annette, et dont seuls demeuraient les coupons détachés.

Une coupe de Saxe enfin, où Régine déposait chaque soir les bijoux qui l'avaient parée dans la journée, notamment une bourse à mailles d'or généralement pleine de louis, portait des traces d'ongles ensanglantés.

UNE FEMME GALANTE EN 1887

De toute évidence, il fallait chercher l'assassin dans les familiers de Régine de Montille, car, au dire des voisins, *les petits chiens n'avaient pas aboyé*.

Régine, qui passait pour riche, et avait en réalité une centaine de mille francs de bijoux et de titres, était classée dans le monde de la galanterie. Fille d'un officier ministériel ruiné, elle était venue des environs de Chalon-sur-Saône chercher fortune à Paris, vers 1872, alors qu'elle avait à peine vingt-

cinq ans. Svelte brune aux magnifiques yeux noirs, instruite, distinguée, elle avait tout de suite réussi.

Dix ans après son arrivée, elle avait sa table à « l'Américain », une voiture au mois, deux domestiques, un appartement de cinq pièces dans un quartier chic.

Elle sacrifiait d'ailleurs, avec une bonne grâce à la fois accueillante et réservée, à toutes les obligations des courtisanes de ce temps-là, que les chroniqueurs nommaient tour à tour des « instantanées », des « mousseuses », des « allumeuses », ou des « amuseuses ».

On rencontrait ponctuellement son sourire railleur et ses robes toujours noires et très simples — au lieu des poufs à ramages qu'arboraient ses rivales — au vernissage du Salon, aux bals des Artistes et des Incohérents, aux Folies-Bergère et au Concert-Parisien, aux courses d'Auteuil, de Saint-Ouen, de Vincennes ou de Colombes, au Chat-Noir, aux cercles des Etourneaux et des Mirlitons, aux assauts d'escrime de Kirchoffer, aux cirques Fernando et d'Hiver, aux Menus-Plaisirs, à Déjazet, au Château-d'Éau, au Vaudeville, à Beaumarchais.

Malgré tout, elle se tenait un peu à l'écart des grandes élégantes d'alors, les Fanny Robert (qui, par la suite, entra dans le Gotha sous le nom de Tessancourt!), Marie Rawson, Marie Dimécourt, Jeanne Simon, Alice Aubray, Esther Margariteo, Albertine Wolf, Louise Courvoisier, Marcelle de Préval, Marguerite Hérault, Loulou, Ghyslaine Lécuyer, Morelli, Blanche Delabarre, Jeanne de Hennin, Renée et Andrée de Presles.

Sa discrétion calculée la rapprochait plus volontiers des hommes d'un certain âge, et de préférence mariés, du monde « v'lan, pschutt et bécarre » synonyme alors de « chic », que des petits jeunes gens à

garçonnière, surnommés dans les échos du *Gil-Blas* les « petits rez-de-chaussée ».

Elle n'en soignait qu'avec plus d'application son intérieur, sa réputation et sa personne. Hippolyte, son coiffeur, qu'elle payait dix francs par séance, sans compter les fournitures de parfumerie, et sa manucure, qui lui rapportait tous les potins du demi-monde en la mettant au courant des vacances, des occasions et des veuves, lui prenaient chaque jour plus de deux heures. Et c'est avec beaucoup de minutie qu'elle classait dans un secrétaire d'ébène, chaque paquet étant relié par une faveur de couleur différente selon le genre de la liaison, les lettres de ses amis, ainsi que ses factures acquittées et les cartes de visite qui fixaient le souvenir de ses rencontres. Dans une cassette de vieil argent guilloché, elle avait même un album de photographies qui accusaient une carrière déjà longue...

Pendant longtemps, Régine de Montille avait eu sa vie assurée par trois amis riches, qui s'ignoraient, et jamais le moindre incident n'avait troublé son existence calme et douillette. Mais, à la fin de 1886, l'un d'eux, celui qu'elle préférait, la quitta brusquement, et elle en garda tant de peine que ses habitudes et sa comptabilité perdirent toute règle. Pour oublier celui qu'elle aimait, elle chercha à s'étourdir, but de l'absinthe, se commit dans des lieux suspects, accueillit même des gens de mauvaise mine.

Annette Gremeret, de qui Régine avait promis de doter la fillette, désespérait :

— Madame se dérange, disait-elle; elle reçoit trop de gens qu'elle ne connaît pas. On nous assassinera.

PLUIE DE GEISSLERS!

Les concierges se souvenaient d'avoir entrevu dans leur demi-sommeil, pendant la nuit du crime un « monsieur âgé » qui descendait de chez la Montille, vers dix heures et demie, et un individu fluet, un chapeau haut-de-forme sur les yeux qui, une heure après, était monté chez elle.

D'autre part, le meurtrier s'était lavé les mains dans la cuvette en argent de la courtisane, ainsi qu'en témoignait une eau rougie et des traces de doigts épais. Mais le bertillonnage n'était pas encore inventé, et cette découverte n'était pas d'un plus grand secours que le vague signalement donné par les concierges.

Par bonheur, deux pièces à conviction d'importance allaient éclaircir la justice : une paire de manchettes de toile, ornées de boutons d'acier et marquées intérieurement à l'encre : Geissler, et une ceinture de cuir portant également, en caractères gothiques : Gaston Geissler.

Aussitôt les recherches se multiplient. Comme une levée de perdreaux surpris par un chasseur, des Geisslers surgissent de tous côtés : à Bruxelles, à Anvers, à Rouen, à Bordeaux, et même à Paris.

Ce dernier paraît le bon. Précisément, il avait débarqué le 5 à l'hôtel Cailleux, près de la gare du Nord, puis avait déguerpi subitement la veille du crime, laissant sa valise pour tout paiement. Tandis que des inspecteurs se lancent en Hollande et en Belgique, à la poursuite du fugitif qui, selon une rumeur, aurait gagné l'Est, M. Taylor, chef de la Sûreté, envoie son sous-chef, M. Goron, nanti de photographies trouvées dans la valise.

A Breslau, enfin, où le fameux policier parvient,

après bien des haltes décevantes, le 18 avril, un négociant reconnaît un des portraits comme étant celui de la mère d'un certain G. Guttentag. G. Geissler était tout simplement le faux nom de ce Guttentag qui faisait le désespoir de sa famille! Et l'enquête rebondit à travers l'Europe...

... Pendant ce temps, Geissler-Guttentag, qu'on cherchait partout, purgeait à Mazas une peine de quelques jours de prison pour grivèlerie. Et, comme on venait de le relaxer, le 23 mars, il alla tranquillement se jeter dans la Seine...

Emportait-il avec lui son secret?

II

L'Ami des Femmes

La rue Ventomagy, à Marseille, est, comme la plupart de ses voisines qui bordent, à droite, le Vieux Port, une sorte d'exutoire aux passions de toutes les races et de tous les continents. Marins venus du bout du monde, soldats, débardeurs et nerveux, nègres, Grecs, Maltais, s'y coudoient et parfois s'y battent dans un étrange mélange d'idiomes et de couleurs, attirés par l'odeur d'anis qui s'exhale des tavernes, et par les vendeuses d'amour à bon marché.

Ce soir-là — le 20 mars, vers 6 heures — était froid et brumeux. Derrière les persiennes closes d'une chambre ornée de statuettes de plâtre gagnées dans des loteries foraines et de photographies, deux

femmes et un homme se disputaient en achevant de boire une bouteille de « bleue ».

— Alors, tu n'as pas d'argent? dit l'une des femmes, une Niçoise haute en couleur et plantureuse, dont le chignon abondant se rehaussait de fleurs en papier.

— J'ai bien mieux, ricana l'homme, un gros blond, au visage carré, barbu jusqu'aux oreilles. Tiens, regarde.

Il déplaçait un papier de soie et posait sur la toile cirée de la table poisseuse une paire de pendeloques en turquoise, et une montre façonnée en cœur, à boîtier émaillé bleu et incrusté de brillants.

D'instinct, la Niçoise avait déjà saisi les deux bijoux pour les jeter dans son sac à main. Sa compagne arrêta son geste :

— T'es pas piquée? S'il les a fauchés, nous serons poissées comme recéleuses!

Frémissant, l'homme se lève d'un bond et va prendre la fille à la gorge. Mais, au bruit des chaises renversées et des appels, la patronne, Jeannette Larigole, est montée, ouvre brusquement la porte. La bousculant, l'homme en profite pour se sauver.

Cette fuite précipitée, ces bijoux abandonnés en paiement, tout cela n'est pas clair. Jeannette Larigole va conter l'histoire au commissaire de police :

— Mais ce sont les boucles d'oreilles et la montre de Régine de Montille! s'écrie celui-ci en apercevant les deux pièces d'orfèvrerie. En effet, le signalement de tous les objets disparus au domicile de la demi-mondaine avait été envoyé dans toutes les directions.

Reste à découvrir le gros homme blond. Jeannette Larigole se rappelle qu'il est venu en fiacre. On interroge les cochers. Voici justement celui qui s'est arrêté tout à l'heure rue Ventomagy :

— Qu'avez-vous fait de votre client?

— Il a dû manger place de la Douane, et digère actuellement au Grand Théâtre.

On jouait le *Barbier de Séville*. Les agents s'y rendent, accompagnés d'une des femmes de la rue Ventomagy. Des premières galeries, celle-ci — Amélie Favre — le désigne assis aux fauteuils d'orchestre. Un inspecteur descend, attend la fin de l'acte, se penche vers l'homme :

— Voulez-vous me suivre? J'ai deux mots à vous dire...

Cet homme qui venait de se faire arrêter si imprudemment était arrivé à Marseille le 19 mars à minuit, par le rapide de Paris, et descendu à l'hôtel de Noailles, chambre 14, où il s'était inscrit sous le nom d'Henri Pranzini, docteur suédois.

Il avait reçu, le lendemain, un paquet portant la suscription : « Envoi du docteur Forster, Grand Hôtel, Paris », et... était allé aussitôt, sans même l'ouvrir, le jeter dans le bassin du Palais de Longchamp. La même voiture qui l'y avait conduit, l'avait ensuite déposé rue Ventomagy. L'aventure, on le voit, était assez troublante. L'instruction réservait d'autres surprises.

La Sûreté parisienne apprit l'arrestation avec un grand soulagement. Car cet idiot de Geissler s'était bien jeté à l'eau (ce qui arrangeait tout, puisque l'affaire était classée du même coup), mais il s'était mis à nager de toutes ses forces et s'en était retourné tout ruisselant au commissariat, où il avait demandé qu'on le réintégrant à Mazas!...

Il fallut se rendre à l'évidence : le pauvre diable, qui n'avait de sa vie entendu parler de la Montille, n'était pour rien dans le crime. Quant à la ceinture et aux manchettes trouvées près des cadavres, elles avaient été marquées de son nom par l'assassin pour égarer les recherches.

Avec Pranzini, par contre, c'est une autre paire de manches, ou plutôt de manchettes! Dès les premiers renseignements, il apparaît comme un aventurier de grande envergure. Né en 1856 à Alexandrie, d'un père livournais, il a trouvé moyen, en dix ans,



Le « Chéri magnifique »

d'exercer une trentaine d'emplois, dont la plupart sont mal définis ou inavouables.

Tour à tour employé dans une banque anglaise, surnuméraire des postes du khédivé, puis chargé du service des dépêches entre l'Egypte et Constantinople, interprète de l'hôtel d'Angleterre à Constantinople, marchand de pastilles du sérail, importateur en Crimée, agent d'affaires de nouveau à Alexandrie, administrateur d'une caravane italienne qui parcourt les Indes sous sa direction, négociant à Bombay, acheteur d'esclaves et de chameaux pour un Yankee avec qui il traversa ensuite l'Afghanistan, le Beloutchistan, la Perse, le Penjab et la Birmanie, associé avec un Allemand pour commercer sur les bords du Gange et dans le Bengale, cicerone à Marseille, secrétaire de l'hôtel Cipriani à Naples, sigis-

bée d'une vieille millionnaire à Brindisi, pickpocket à Alexandrie encore, après avoir perdu à Monte-Carlo l'argent qu'il venait de gagner dans les tripots de Péra et de Galata, interprète de l'armée britannique au Soudan au cours de l'expédition de 84, spéculateur à la Bourse d'Alexandrie où il retourne pour la quatrième fois, croupier dans la même ville, guide au musée de Boulaq, organisateur d'une exposition de tableaux au Caire pour le peintre Zwoboda, enfin courtier en objets d'art à Paris au service d'une dame Dasen, antiquaire, 11 bis, boulevard Malesherbes.

Six fois riche et six fois ruiné, il ne garde de tous ces avatars qu'un goût effréné pour l'aventure, sans compter quelques mois de prison, qu'il n'a pas faits d'ailleurs, ayant été chaque fois condamné par défaut, et n'ayant jamais laissé à la justice le temps de l'atteindre.

LETTRES D'AMOUR

Voilà ce fauve lâché dans la jungle parisienne. Quels dégâts n'y va-t-il pas commettre? « Structure d'Hercule, membrure de taureau », dira de lui à l'instruction, le docteur Brouardel. Aucune dépravation, aucun vice ne lui répugnent, et sous un masque bonasse, il dissimule mal une brutalité qui cependant attire certaines femmes.

A Paris, il pratiquera la galanterie comme un commerce, acceptant toutes les bonnes fortunes qui s'offrent à lui, pourvu qu'elles puissent devenir d'un bon rapport. Il possède, avec l'art de faire une déclaration en six langues, celui de s'adapter automatiquement à tous les milieux.

Tantôt, on le rencontrera sans faux-col et en casquette dans les bouges de la Chapelle où il se fera des relations d'un profit moins abondant peut-être,

mais plus rapide. Mais le lendemain, vêtu avec recherche et paré d'étincelants bijoux prêtés par des compagnes, on le voit parader dans les salons des belles étrangères. Il se fait passer pour associé dans une importante banque orientale, au Grand Hôtel, au cercle de la place Vendôme où il mène une longue intrigue avec une femme du monde très en vue, la comtesse de T...

Et toutes ces femmes écrivent! Pattes de mouches dans les griffes d'un forban! Elles ne savent pas, les malheureuses, avec quel mauvais regard, chasseur à l'affût, il attend leurs lettres, avec quel sourire diabolique et satisfait il les collectionne dans autant de dossiers qu'elles sont de victimes!

Une ardente Yankee, après l'avoir supplié de venir la retrouver à New-York, voyage payé, reviendra à Paris exprès pour le voir. Lettres ingénues :

« Quand je pense que je me suis mise entièrement à votre merci, cela me fait trembler!

» ...Ma mère est surprise de la profondeur de mon amour pour vous, mais elle croit à la fatalité et pense que je fais bien en suivant les impulsions de mon cœur.

» ...Je porte maintenant une voilette et je baisse les yeux quand il y a des hommes autour de moi, car je veux garder mes yeux pour vous. J'étais bien aise de voir que vous êtes d'une si grande force, ce soir-là où vous m'avez longuement parlé des adversaires que vous aviez terrassés.

» ...Je n'aime pas les hommes qui sont trop gras, et qui n'ont pas de muscles... »

Poste restante, une femme du monde — Parisienne — commence par minauder et marivauder :

« Votre lettre ne laisse pas de m'étonner beaucoup.

Bien que vous soyez étranger — ce que m'indique votre nom et votre style — il me paraît singulier que vous ignoriez qu'une femme du monde, de quelque nationalité qu'elle soit, n'accepte pas d'un inconnu une... causerie dans un passage. »

Deuxième lettre :

« ...Cette entrevue, qui devait fixer nos appréciations respectives, qu'a-t-elle mis en votre esprit ? J'ai besoin que vous me le disiez, pour que mes hésitations cèdent le pas à l'élan qu'elles paralysent. J'ai besoin de vous croire, pour que mes lèvres ne disent pas « non » si mon cœur voulait dire « oui ».

» ...Je ne voudrais pas refuser de vous recevoir, puisqu'en ce refus, vous voyez une défiance blessante. Mais c'est m'imposer, sans nécessité, une véritable peine. Je ne comprends pas, d'ailleurs, pourquoi vous voulez vous mêler à ma vie. Elle contient des éléments de grands chagrins qui peuvent ou se placer entre nous, ou vous attacher plus étroitement à moi, selon le plus ou moins d'élévation de vos idées et de vos sentiments. »

Plus tard, l'épistolière se fâche :

« ...Votre façon d'agir, fort incorrecte, est une énigme dont je renonce à chercher le mot...

» ...En tout état de cause, je me demande pourquoi vous ne m'avez pas laissée passer sans me voir, et la mesure tout indiquée est l'oubli de cette petite aventure.

» En ce cas, si je m'adresse, comme je l'ai cru, à un homme bien élevé et délicat, je trouverai sous pli, à la poste, les lettres que j'ai eu l'inconséquence de vous écrire... »

Mais Pranzini ne renvoie pas les lettres. Alors l'orgueilleuse mondaine capitule :

« ...Si vous ne m'avez pas renvoyé mes lettres, c'est que votre cœur, pas plus que le mien, n'a dit son dernier mot, et que nos mutuels ressentiments



A l'instruction

calmés, nous nous reverrons : dites, Henri, *mio caro*, le voulez-vous ?

» Voyons, écrivez-moi vite quelques bonnes et douces lignes de pardon, car j'ai une réelle peur de vous avoir offensé, et un très vif regret de ne pas vous revoir. »

Pauvres lettres ! On en lira beaucoup de ce genre, aux assises, qu'elles expriment les âmes, toutes pareillement vaincues, d'une vieille Anglaise, d'une millionnaire américaine, d'une noble dame ou d'une rouleuse de brasserie.

Celles qui les ont écrites — elles sont plus d'une vingtaine — tremblent de peur. Si on allait dévoiler les noms, si les maris, car presque toutes sont mariées et respectées, allaient tout apprendre ?

Et des voitures s'arrêtent sans cesse devant le palais de Justice, et des femmes affolées en descendent qui viennent réclamer au juge d'instruction leurs lettres, voilées comme pour un adultère...

III

L'Inconnue

« Afin de se défendre contre les aimables demandereses et les jolies quêteuses d'entrées de faveur, M. le président du tribunal a dû condamner sévèrement sa porte et, comme on continuait à l'assiéger, il a fait répondre que son médecin venait de l'envoyer aux eaux pour lui permettre de supporter les fatigues du jugement.

» En vain une annonce habilement rédigée et insérée dans tous les journaux a appris au public qu'on avait distribué deux fois plus de cartes qu'il ne fallait pour emplir, jusque dans les moindres recoins, la salle des assises : cet avis n'a eu pour résultat que d'exciter la curiosité des quémandeurs des deux sexes. La statistique comptait hier cinquante-deux mille demandes.

» Une jeune veuve, dont un avocat stagiaire sollicite vainement la main depuis plus de six mois, a répondu à son soupirant : « Je vous épouserai si vous me faites assister au procès. »

» D'autres dames, à bout de démarches, se sont décidées à écrire à Pranzini lui-même : « Dites au juge d'instruction que je suis compromise dans l'affaire; de cette façon, j'entrerai. »

» Agacé, l'assassin présumé a dit à son avocat : « Que me veulent tous ces gens-là ? Une place ? Je leur offre la mienne. »

Ainsi s'exprimait un chroniqueur du temps, M. Alfred Barbou, à la veille des assises qui allaient juger Pranzini.

De fait, on n'avait jamais vu tant d'affluence, ni tant d'émotion autour d'une affaire criminelle. Paris était positivement halluciné. Non pas qu'on espérât connaître aux audiences les noms des adoratrices clandestines de Pranzini : pour éviter tout scandale, le tribunal les tint soigneusement secrets. Mais l'instruction était loin d'avoir fait la lumière, et on attendait des révélations. Une fraction de l'opinion, de jour en jour grandissante, commençait même à douter de la culpabilité du Levantin, du moins en ce qui concernait le meurtre. Et puis, le public ne se passionne-t-il pas toujours pour ceux que l'amour a touchés, même quand il en a fait des déçus ?

De l'instruction, il ne se dégageait que des vrai-

semblances et des coïncidences, mais aucune preuve. Chez une maîtresse de Pranzini, on avait trouvé, il est vrai, des manchettes analogues à celles qui avaient été oubliées chez la Montille : en rapprochant ce fait des bijoux abandonnés à Marseille par l'inculpé, on pouvait tout au plus conclure au vol, non au crime.

Quant au couteau, — une terrible lardoire de 20 centimètres sur 4, — un employé de Mme Hamon, coutelière, 12, rue de Cléry, affirma à l'audience, l'avoir vendu à Pranzini; mais à l'instruction, il n'avait pas reconnu le Levantin, qu'il avait cependant pu examiner plus longuement.

Enfin, le concierge de la demi-mondaine se rappelait avoir vu monter chez elle, vers 11 heures du soir, pendant la nuit du drame, un homme brun, mais plus fluet que Pranzini. Cet homme brun, tout le monde le connaissait dans la maison du crime, où on l'appelait le « gringalet » ou l'« Autrichien », à cause de son teint basané, paraît-il. Et, en effet, il venait assez souvent chez la demi-mondaine. Or, *on n'a jamais pu le retrouver.*

AMOUR D'AUTOMNE

Les débats allaient-ils désigner plus nettement Pranzini? Ils sont dominés par une figure de femme, douloureuse et pitoyable, à la fois maternelle et passionnée, une « Maman Colibri » avant Bataille.

Antoinette Sabatier était vendeuse chez Mme Percheron, modiste, rue de la Paix. Elle avait connu Pranzini, un soir, dans la rue, et tout de suite « son air convenable » lui avait plu. Et puis, cela l'impressionnait, un homme qui parle six langues, y compris l'hindoustani! Peu importait qu'à ce moment-là (c'était en septembre 1886), il n'eût pas d'emploi bien

défini et fût mal vêtu. Elle allait lui faire faire un complet, et il trouverait une meilleure place.

— Vous aviez foi en lui? demande le président Onfroy de Biéville.

— Je l'aimais...

Bientôt, c'est la vie commune, chez elle, 40, rue des Martyrs. Elle se dévoue de toute son âme : c'est son dernier amour, elle a cinquante ans, mais il ne travaille toujours pas et la ruine. Le lendemain du crime, quand il partira pour Marseille, elle sera obligée de vendre 70 francs un médaillon d'or qui lui restait pour tout bijou.

Après-midi tragique, que celui de ce 17 mars quand, vers 2 heures, Pranzini rentre auprès d'elle, pâle, défait, les mains agitées de tremblements nerveux. D'abord, il ne veut pas dire où il a passé la nuit. Mais elle le supplie en pleurant :

— Tu sais bien que je ferai tout pour te sauver; tu sais bien que s'il le fallait, j'irai à la guillotine à ta place. Parle! Pourquoi chercherais-je à te perdre, moi qui ai tout sacrifié pour toi?

« Non, cette nuit-là, tu l'as passée ailleurs. Dis où, Henri, dis-le, je t'en conjure. Nous avons tous un poids qui nous oppresse. Ote-le de nos cœurs. Au nom de mon amour, au nom de ta vieille mère dont tu parlais souvent, parle, parle!...

Enfin le Levantin, se décide :

— Ah! ce que j'ai vu est épouvantable!

Puis, montrant un journal relatant la scène du crime :

— J'y étais...

— Comment cela?

— Je connaissais un peu Mme de Montille. Elle m'avait plusieurs fois invité à prendre le thé chez elle. J'y suis allé hier au soir. Pendant que j'étais là, il est venu des gens. Elle m'a fait cacher dans une

armoires. Et, de là, enfermé, paralysé, j'ai entendu des cris horribles, des égorgements.

Elle s'étonne qu'il n'ait pas porté secours aux victimes :

— Je ne l'aurais pu sans être massacré aussi.

— Mais, au moins, tu n'as rien fait de mal, toi ? Tu aimais les enfants, je t'ai vu embrasser des petits, tu ne peux pas être un assassin !

Par trois fois, aux assises, sur la demande du président, elle adjurera Pranzini de répéter tout cela. Mais chaque fois qu'elle le prie de ses pauvres yeux en larmes, chaque fois qu'elle lance vers lui, de tout son corps las et ployé sur la barre, des bras suppliants, elle ne rencontre qu'un regard dur, fixe, résolu :

— Je ne t'ai rien dit, je n'ai rien raconté de tout cela, je ne suis pour rien dans cette affaire, répète sans cesse Pranzini.

Ce sont ces dénégations opposées à la sincérité poignante de sa vieille maîtresse, qui le perdront. En vain, son avocat, M^e Demange, soulignera-t-il, avec son éloquence puissante, qu'il n'y a pas de preuves, mais seulement des apparences, des préventions. En vain s'écriera-t-il, s'adressant au président :

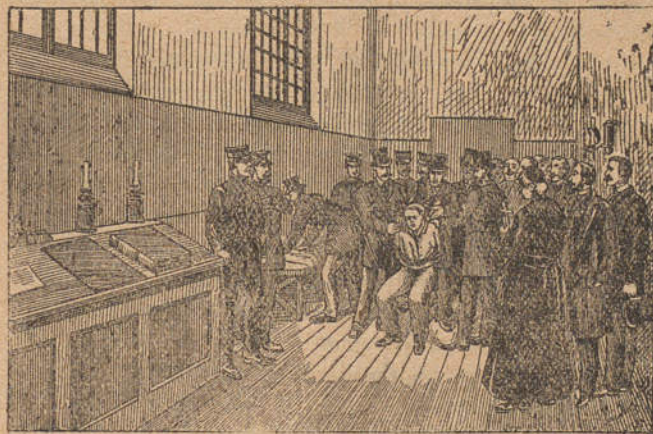
— Vous dites que Pranzini est incapable de se dévouer ! Vous dites qu'il n'hésiterait pas à révéler en quelle alcôve il aurait passé la nuit du 16 au 17 mars, si cette révélation devait sauver sa tête. Vous dites qu'une action aussi chevaleresque est inadmissible de sa part ! Et pourtant...

» Pourtant, cette discrétion de gentilhomme, Pranzini l'a, l'a eue, et l'aura jusqu'au bout. Oui, il a passé auprès de quelqu'un qui n'était pas Mme de Montille, une partie de la nuit affreuse où trois victimes succombaient sous l'égorgeement... *Ce quel-
qu'un, trois personnes savent son nom, trois per-*

sonnes dont il est la première. Les deux autres sont M. le juge d'instruction Guillot et moi... Ce nom demeurera un secret inviolé. »

« MADAME DANIEL »

...A l'aube du 1^{er} septembre 1887, à 4 h. 45, une clé grinça dans la porte de la cellule où dormait



La dernière toilette

Pranzini. Le directeur de la prison de la Roquette, M. Beauquesne, lui frappe sur l'épaule :

— Pranzini, vous avez toujours fait preuve de courage, il faut encore en avoir aujourd'hui... Votre pourvoi est rejeté...

Le Levantin s'accoude, et, sans bien comprendre d'abord, balbutie :

— Ah !... ah oui... c'est vrai... c'est bien.

On l'habille, puis on le conduit au greffe. Le juge

d'instruction, M. Atthalin, lui demande s'il a quelque révélation à faire :

— Je n'ai rien à vous dire, je meurs innocent.

Les aides font asseoir le condamné, ligotent les jambes et les bras, échancrent la chemise. Il est prêt.

Dehors, Paris, qui appelait alors Pranzini le « Chéri magnifique », gronde comme une houle. Une foule immense grouille autour de la place de la Roquette, massée derrière les gardes à pied et à cheval. Depuis si longtemps elle attendait ça ! On croirait une fête...

Il y a quelqu'un, surtout, qui est impatient...

Dix jours avant, le débitant de vins dont la boutique s'ouvre place de la Roquette au coin de la rue Merlin, a reçu la visite d'une dame lui demandant à louer une chambre donnant sur la place. Elle a payé sans marchander, et s'est fait inscrire sous le nom de Mme Daniel. Elle était en deuil, assez grande, grisonnante, et paraissait âgée d'une cinquantaine d'années, mais ce n'était pas Antoinette Sabatier, qui n'apprit l'exécution que le soir, chez elle, et à qui on avait fait espérer jusqu'au dernier moment que Pranzini ne serait pas guillotiné.

Dès la première nuit, Mme Daniel allait s'installer à sa fenêtre, le regard fixé sur la place... Enfin la nouvelle arriva que c'était pour le lendemain :

— Vous allez avoir, cette nuit, une grande émotion, madame, fit un familier du débit de vins.

— C'est pour cette nuit ?

— On l'assure.

— Ce n'est pas de cette émotion-là que j'ai peur, mais de celle que j'aurais, *si on ne l'exécutait pas...*

— Et si on ne l'exécutait pas ?

— Et pourquoi donc ? répliqua-t-elle avec une vivacité singulière.

— Dame, si quelquefois il se décidait à désigner

la femme chez laquelle il prétend avoir passé la nuit du crime ? »

Elle ne répondit plus cette fois que par un regard, mais qui fit frissonner.

...Enfin Pranzini paraît. Elle est penchée à sa fenêtre, penchée le plus qu'elle peut sur l'appui. La silhouette grêle de la guillotine se dessine dans le jour gris chargé d'orage. Comme il bat, le cœur de Mme Daniel !

Mais le condamné relève la tête, fixe le couteau, franchit d'un pas ferme la distance qui sépare la porte de la prison de l'échafaud... Mon Dieu, que fait-il ?

Voilà qu'il s'arrête, parle au premier aide du bourreau, se rapproche de l'aumônier de la prison... Que lui dit-il ?... Rien, il demande seulement à embrasser le crucifix. Aussitôt, les aides le saisissent, et tandis qu'on l'entend crier de toutes ses forces : « Je suis innocent », le couchent sur la bascule, lui emprisonnent le cou dans la lunette...

— Ah !

« Madame Daniel » vient de pousser un grand soupir de soulagement qui se confond avec l'horrible cri de l'homme que l'on égorge, légalement.

Le Mystère de l'Impasse Ronsin

(MME STEINHEIL)

I

Une Bovary de Montparnasse

Sur les routes sévères bordées de sapins qui s'étaient au long des contreforts du Jura et des Vosges, une fillette, à cheval sur une jument alezan, galope, ivre d'air et de vitesse. Son teint mat se rosit au baiser violent du vent montagnard. Choc rythmé des sabots, cliquetis des gourmettes, sifflements de la brise aux oreilles.

— Rends un peu la main à *Cléopâtre*. Lâche la bride. Serre le filet.

— Oui..., grand-père.

Retour à Beaucourt, au petit trot. Les chevaux encensent légèrement. Une menottée gantée tapote une encolure.

— Eh bien! M'sieu Rau, ç'a été, la leçon de Mlle Japy?

— Oui, oui! Meg sera une bonne amazone.

Meg, seize ans, sourit aux anges. Une main vigoureuse l'enlève de selle.

— Bien ça, petite fille, pour une première sortie.

Pour te récompenser, ce soir, je te raconterai une belle histoire.

...La veillée, après le dîner, où l'on s'est entretenu des funérailles de Victor Hugo, apothéose nationale.

— Mon histoire, grand-père?

Et grand-père Rau, docile, raconte la récente aventure, étrange, de ce percepteur de Montbéliard, ancien officier de Reichshoffen, trouvé un matin tout sanglant, près de sa femme, un tampon dans la bouche. Des hommes à barbe rouge, revêtus de longues blouses noires, disait-il, avaient voulu l'assassiner pour fracturer son coffre-fort. Et puis, on s'était aperçu que les 27.000 francs de sa recette, il avait voulu se les voler lui-même!

— Barbes rouges... blouses noires... murmure l'adolescente, encore enfant, qui bâille, les yeux clos par le passage du marchand de sable...

Dix-huit ans. Meg est une jeune fille, mince, qui, paupières mi-closes, gorge oppressée, appelle la vie, une vie inconnue, qu'elle enrichit de splendeurs mystérieuses. Elle coule une prunelle favorable aux jeunes gens qui la regardent. Le fils de l'épicier, Fernand, saurait-il le secret qui ouvre la porte du rêve?

Non, pourtant. Un officier est plus qualifié pour l'enlever en croupe, par monts et par vaux, pour l'escorter, cavalcadant sur *Cléopâtre*, dans les ravins des Vosges. Et ce lieutenant Scheffer, qui l'a fait valser au dernier bal militaire à Belfort, le lieutenant Scheffer qu'elle rencontre sur le quai de la gare tous les mercredis, quand elle va prendre sa leçon de piano à Montbéliard, ah! qu'il est digne d'être désiré!

Les doigts fuselés courent, nerveux, sur les touches, et font pleurer un *Nocturne* de Chopin, ce poi-

gnant XI^e, appel désespéré à la Nuit maternelle qui apaise les fièvres juvéniles...

Un drame éclate, minuscule, mais à la taille de ce petit coin de province qu'il a suffi à bouleverser. M. Japy, le père, a saisi entre les mains de la femme

*n'est-ce pas
que tout arrive?
Merci.
M. Steinheil*

« N'est-ce pas que tout arrive? Merci. — M. Steinheil. »
(Autographe de Mme Steinheil.)

de chambre une lettre. Pour qui? Pour Meg. De qui? D'un officier!

Le déjeuner a été silencieux. Maman pleure.

— Marguerite, décide à la fin l'autorité paternelle, vous irez avec votre frère à Belfort, réclamer les lettres que votre légèreté a adressées à ce monsieur. Puis, vous partirez pour Biarritz, chez votre sœur. Songez que vous voilà compromise à jamais.

Ah! ce voyage à Belfort, où l'officier a rendu le paquet des chères lettres! Ah! ce départ pour Biarritz! Mouchoir trempé de larmes, agité par la portière au départ de Montbéliard, aile fuyante d'un amour d'adolescente, suprême et chaste caresse sur

un cœur de jeune homme tout saignant de la séparation définitive, dernier adieu aux rêves d'enfance et au pays natal!...

* * *

Biarritz, trempé d'écume et de soleil. Meg ne sort jamais. Sa sœur, Mme Heer, a ordre de veiller étroitement sur ses relations. Il n'y a plus de confident permis que le piano, le cher piano, qui, dans la nuit paisible, laisse tomber, comme des gouttes de lune, les notes pathétiques de la XIV^e.

Peu de visiteurs, tous gens d'âge. Parfois, un des familiers de la maison, un peintre — que ne pardonne-t-on aux artistes? — laisse peser sur Meg un regard lourd de désir et de pitié.

Un jour, Mme Heer rentre, vivement émue.

— Meg, M. Steinheil...

La fine mouche fait mine de s'étonner :

— Qui? M. Steinheil?...

— Oui, le peintre qui refait les vitraux de la cathédrale...

Elle se fait prier. Elle est jeune; lui a déjà barbe grise. Mais quoi! On lui rappelle sa folie de Beau-court. Il est Alsacien, comme elle; il gagne bien sa vie : vingt mille francs par an. Il a la croix. Il est médaillé du Salon. Une réputation, presque une gloire. Neveu de Meissonier, il fait du Meissonier mieux que Meissonier lui-même! Pour elle, qui veut connaître Paris, c'est un parti inespéré.

Elle finit par dire oui, à quoi d'ailleurs elle était décidée dès le début. Il a vingt ans, au moins, de plus qu'elle. Mais c'est la liberté... et Paris!

LA VIE PARISIENNE

L'union a été célébrée le 9 juillet 1890. Vie de Paris, fiévreuse, décevante. Le ménage habite un petit hôtel dans un quartier lointain, impasse Ronsin, dans la rue de Vaugirard. Une fille est née, Marthe, dernière poupée de la petite maman.

Les temps sont durs. Malgré la rente apportée en dot — 3.000 francs par an — la gêne s'installe dans le petit hôtel de Montparnasse. Il faut représenter, et l'amateur de peinture se fait tirer l'oreille.

Un jour, en 1897, le ménage part pour les Alpes. Il tombe, en Maurienne, sur les grandes manœuvres. Le Président y assiste.

En montant la côte de Thermignon, elle le voit qui la regarde, longtemps, avec insistance, se penche vers un général qui, à son tour, fixe sur elle des yeux amusés.

Le lendemain, à la Vanoise, un homme est venu, inquisiteur, mais correct; il a demandé au peintre son nom, sa profession, les motifs de son voyage : il y a tant d'espions! Il s'excuse : un artiste si connu, neveu du grand Meissonier! Et le lendemain, c'est une invitation à dîner pour M. et Mme Steinheil, à la table présidentielle :

— La fortune! ma chérie, s'exclame le mari quinquagénaire. Je sens que ça finira par une commande de tableaux.

Le soir, Meg est la reine de la fête. Et ça finit, en effet, par une commande de tableaux.

* * *

Pendant deux ans, la fortune sourit au ménage. Il est de toutes les fêtes officielles. Pas de déplacement présidentiel où il ne soit convié. Le peintre paraît trouver toute naturelle cette veine imprévue.

Brusquement, un soir de février, le surlendemain d'un mardi-gras, un fiacre jette Mme Steinheil devant sa porte et s'éloigne à toute allure. La jeune femme se précipite dans sa chambre, où sa femme de chambre la suit, affolée de curiosité. Le chapeau arraché, les beaux cheveux châtain s'écroulent : une mèche a été coupée! Sous la jaquette, le torse garçonnier est nu. Fiévreusement, Meg se déshabille et s'alite, sanglotante.

La porte s'ouvre. Le mari entre en trombe :

— Oh! mon enfant! Quel affreux malheur! Le Gall me téléphone de l'Elysée. Mon ami Félix Faure vient de mourir...

Mais devant les sanglots convulsifs, il s'arrête; muet; il disparaît. Silencieuse, la porte se referme derrière lui...

L'ENVERS DU DÉCOR

De nouveau, la gêne entre dans le ménage. Les impressionnistes triomphent; non, l'élève de Meissonier n'a plus la vogue. Et depuis la mort du Président, le Pactole des commandes officielles s'est brusquement tari. La chasse au client commence. Ah! ces dîners élégants! Quelle rancœur chez la petite épouse condamnée à la bohème bourgeoise, la pire de toutes! Et les femmes! les femmes surtout!

— Ah! ces femmes du monde qui m'envient quand je donne à dîner! Elles qui ont le temps de s'habiller devant leur glace, de se friser, de faire venir le coiffeur! Elles ne se doutent pas qu'en les attendant, je fais la cuisine et que j'allume les bougies! Et elles m'admirent, elles me vantent, elles citent Mme Steinheil!... Et tout cela pour vendre les tableaux d'Adolphe!

Rage comprimée sous un sourire de commande. Une vengeance s'impose; elle se présente, profitable : un haut fonctionnaire, M. C..., qui rend à la jeune femme l'illusion d'une vie aisée.

Où se voir? On louera aux environs de Paris, à Bellevue, un chalet, le *Vert-Logis*. Mme Steinheil s'y appellera Mme Prévost. Et Adolphe, — aveugle, résigné ou... complaisant? — accepte que le bail soit au nom de sa femme. Plus, il s'appellera, lui aussi, M. Prévost. Mais le fonctionnaire rompt, non sans avoir envoyé 6.000 francs dans un bouquet.

A M. C... succède M. de B..., une rencontre de métro. Celui-là commande au peintre son portrait en costume de chasse, toque et redingote de velours sombre. C'est le seul moyen de faire accepter à Meg un adoucissement à sa misère.

Car c'est la misère, en habit noir. La peinture ne rapporte plus que 8 à 10.000 francs par an. Il faut soutenir un train de maison, avoir deux domestiques, représenter. Et la quarantaine approche : l'automne d'une femme.

Evidemment, il y a la « Tante Lili ». Brave tante Lili, au nom de famille inconnu, aux domiciles variables! Excellente parente, qui comble Meg de bijoux, ou lui glisse mystérieusement un billet bleu dans son sac à main! Tante Lili, que le peintre ne cherche jamais à connaître, mais dont l'évocation fait froncer le sourcil à la mère de Meg, au courant des tristes combinaisons que masque ce pseudonyme omnibus!

Enfin vient M. B..., un riche châtelain des Ardennes. Meg l'ensorceleuse le possède pieds et poings liés. Il achète deux tableaux, paraît décidé à toutes les folies, avec, parfois, d'étranges retours sur lui-même...



Le 30 mai 1909, un samedi, Mme Steinheil va chercher à la gare sa mère, Mme Japy, qui arrivait de Beaucourt. Dans l'après-midi, elle était allée à Bellevue : Marthe était souffrante. Elle téléphone donc à M. Buisson, associé du peintre dans une affaire de céramique, et père du fiancé de la jeune fille, de venir passer la nuit au *Vert-Logis*. Car son mari avait des courses à faire. Et Mme Japy était trop souffrante pour quitter Paris de nuit.

On improvise un dîner, dont une langouste fit le meilleur des frais. Le valet de chambre, le jeune Rémy Couillard, a confectionné un potage que tout le monde apprécie, sauf Mme Steinheil qui, d'ailleurs, en était peu friande.

Le dîner fini, Mme Steinheil emballe dans du coton un vase de Sèvres, cadeau de mariage destiné à Mlle C..., la fille de son ancien protecteur. Puis, sur le coup de 9 heures, on va se coucher. Le valet de chambre monte une bouteille de cognac et trois verres. Mme Steinheil prépare des grogs, masse les jambes de sa mère et les lui entoure de coton, se retire dans la chambre de Marthe, car elle a laissé son lit à Mme Japy. Elle défait ses beaux cheveux, les natte, passe sur son corps gracile une chemise de linon bleu, très pensionnaire.

Le lendemain matin, à 6 h. 30, Rémy descend : mais on crie dans la chambre de mademoiselle! Il se précipite. Madame gémit, ligotée, étranglée sur son lit. Il court dans les chambres voisines : Mme Japy, morte! M. Steinheil, dans la salle de bains, une cordelette autour du cou...

L'affaire Steinheil commençait.

II

L'Hystérie du Mensonge

Double assassinat qui avait failli devenir triple, tel était le bilan de cette aurore sanglante de Pentecôte. Aux appels lancés par Rémy Couillard accourt un voisin, M. Lecoq, ingénieur, puis des sergents de ville. Suivent M. Buchotte, commissaire de police, qui procède aux premières constatations, le D^r Acheray, médecin de la famille, les D^{ms} Lefèvre et Puech, enfin, M. Hamard, chef de la Sûreté.

On commence par soigner la pauvre femme. Et, de suite, les médecins font deux constatations : d'abord c'est que les liens qui la ligotaient sont bien peu serrés : « Du chiqué », déclare le D^r Lefèvre. Et le D^r Courtois-Suffit, médecin légiste, spécifiera que le cou de Mme Steinheil ne portait aucune trace de violence, et que les sillons des pieds et des mains provenaient de liens superficiels. Ensuite, c'est qu'elle a, *au genou, une tache bleue, encre ou pastel.*

Puis on passe dans les pièces voisines. Pour entrer dans la chambre de Mme Japy, on traverse un bureau où un encrier renversé et une large flaque d'encre noir-violet constituent les seules traces de lutte qu'on relèvera. Des gouttelettes d'encre mènent jusqu'au lit de Mme Japy, comme tombées du bas d'une jupe trempée dans la flaque. Elles sont distantes de 80 à 90 centimètres, la dernière à 1 m. 04 de la précédente.

Le cadavre de la vieille dame gît au travers du lit.

Un cordon de tirage lui serre le cou. La figure est recouverte d'un large béret sombre. Un tampon a été enfoncé dans la bouche de la malheureuse, dont le râtelier a été brisé.

On tourne sur la droite, et l'on sort sur un palier où donne la salle de bains, contiguë à la chambre de M. Steinheil, séparée de celle de Marthe par un escalier.

Sur le dos, les jambes repliées, un alpenstock auprès de lui, le peintre est étendu : lui aussi a été étranglé. Les yeux ont été « pochés », comme si de vigoureux coups de poing l'eussent abattu avant la strangulation. A un doigt, une tache bleue, du même bleu relevé sur le genou de sa femme.

Mais, répétons-le, aucune autre trace de violence. Quelques tiroirs fouillés au 1^{er} étage. La cuisine, d'où proviennent les cordes, dans un ordre parfait. Sur une table, quelques bijoux, un peu d'argent et un gant d'homme.

Là-dessus on revient auprès de la survivante toute gémissante, qui, d'une voix faible, fait le récit du crime. Elle fut réveillée alors que la pendule comtoise du rez-de-chaussée sonnait les douze coups de minuit, par un linge qu'on lui jetait sur la figure. Une main brutale la saisit à la gorge. Des coups lui furent assénés sur la tête. A la lueur d'une lanterne sourde, elle vit auprès du lit *trois hommes barbus et une femme rousse, à l'odeur repoussante, vêtus de longues robes noires, et coiffés de bizarres chapeaux à larges bords.*

— Allons, la même, lui dit, avec un fort accent étranger, la femme rousse. Sois bonne fille. Où est l'argent ? les bijoux ? Si tu le dis, on ne tuera ni ton père, ni ta mère.

Elle leur indiqua l'armoire et le bureau où M. Steinheil avait rangé une enveloppe contenant 6.000 francs. Là-dessus, les malfaiteurs l'attachent aux barreaux de son lit, l'étouffent avec un tampon d'ouate enfoncé dans la bouche, la frappent; elle s'évanouit, se réveille au petit jour, rejette avec sa langue le tampon d'ouate, appelle.

Pendant le récit, une vieille servante, au pied du lit, un flacon de sels à la main, couve sa maîtresse d'un dur regard anxieux, où passent parfois des lueurs maternelles.

— Vous étiez dans la maison?

— Non, monsieur, je suis la cuisinière, Mariette. J'étais à Bellevue, auprès de Mlle Marthe, quand j'ai reçu ce matin, de bonne heure, un coup de téléphone. Vous pensez que j'ai couru.

Elle penche sur la pauvre victime sa taille courte et sa figure ravagée, à la mâchoire inférieure prognathe. Ce n'est pas le malheur qui rapproche ces deux femmes si différentes. C'est une affection ancienne, lourde de secrets. Et l'on sort, laissant Mariette, la servante au grand cœur, auprès de sa maîtresse grelottant de fièvre et de peur.

UNE AFFAIRE CLASSÉE

Il faut rendre cette justice à l'enquête qu'elle fut conduite de façon plutôt... molle.

— Crime crapuleux, avait tranché M. Hamard, qui acceptait comme argent comptant les déclarations de la jeune femme. Et cette version était celle de M. Leydet, le juge d'instruction, familier de l'impasse Ronsin, que le charme de la jeune et mal-

heureuse veuve n'avait, comme tant d'autres, manqué de séduire.

Ce qui donnera une idée de la... négligence qui présida aux recherches, c'est le rapport de M. Buchotte, le commissaire de police. Ce magistrat prend des notes sur place, confie la rédaction de la pièce officielle à son secrétaire, qui fait signer les témoins, et disparaît.

Conséquence : Mme Steinheil, d'après ce document, était ligotée, la chemise remontée jusqu'au cou, les draps aux pieds, une corde autour de la taille, des cordelettes aux chevilles et aux mains la rattachaient au lit. Aux assises, Rémy Couillard, qui détacha sa patronne, déclara l'avoir trouvée recouverte par les draps, la chemise tombant jusqu'aux genoux, une simple ficelle autour des mains croisées sur la poitrine, une autre ficelle assez lâche joignant les chevilles. Il aurait signé le rapport sans qu'on lui en eût donné lecture! Et quelle importance, pourtant, présente la différence des versions!

Autres exemples : un détective d'une agence privée, M. Martin, dit Müller, aurait aperçu, dans la nuit du crime, une auto stationnant dans le passage. Il se vante d'en avoir pris le numéro : coïncidence bizarre, il meurt dans le mois, emportant dans la tombe son secret, jugé funambulesque par les autorités.

Un certain Arthur Reeve écrit, le 2 juin, que, dans la nuit du 30 mai, il vit, rue de Vaugirard, deux hommes barbus accompagnés d'un adolescent et d'une femme portant une valise. « Pourquoi nous suivez-vous? » lui demanda d'un ton menaçant un des bizarres personnages. Arthur Reeve s'éloigna. Cette dénonciation fut jugée sans doute de peu de prix, car jamais on ne rechercha le mystérieux Arthur Reeve.

Ainsi donc, l'enquête allait son petit bonhomme de chemin. Mme Steinheil quittait l'impasse Ronsin pour aller se reposer rue Edmond-Valentin, chez le comte d'A..., vieil ami de la famille. D'ailleurs, une autre tragédie, l'effroyable massacre de la rue de la Pépinière, plein de détails affreux ou répugnants, allait, huit jours après, détourner l'attention publique. L'affaire semblait devoir être classée. Et la jeune veuve serait restée entourée de la sympathie de tous si, de retour des bains de mer, on ne sait quel démon l'avait poussée à opérer une tapageuse rentrée en scène.

LE REBONDISSEMENT

Juste cinq mois après le drame, le 30 octobre, notre excellent confrère de l'*Echo de Paris*, Marcel Hutin, recevait un mot de Mme Steinheil le priant instamment de venir la voir.

— En quoi, lui demanda-t-il, puis-je vous servir ?

— Il y a une piste intéressante : le 2 juin, quarante-huit heures après l'assassinat, un employé du métro Villiers découvrit, déchirée, une carte d'invitation à l'exposition de mon mari. L'enveloppe renfermait elle-même une autre carte sur laquelle se trouvaient trois adresses, dont une de costumier de théâtre. Or, chez ce costumier, on apprit que trois lévites avaient disparu du Théâtre Hébreu, rue Saint-Denis, auquel elles étaient destinées, entre 5 et 6 heures, le jour même du crime. C'est de ce côté que doivent s'orienter les recherches.

Hutin est un homme avisé. Il hocha la tête.

— Encore une fois, que puis-je faire ?

— Racontez tout cela ; car vraiment la justice ne paraît guère empressée.

— Le raconter ? Il serait préférable que vous

m'envoyiez une lettre où vous consigneriez et ces faits et ces coïncidences troublantes.

Ainsi dit, ainsi fait. Quarante-huit heures après, l'*Echo de Paris* publiait la lettre promise.

Subtil journaliste ! Savait-il que, retour de vacances, Mme Steinheil avait demandé à M. B...l, sa dernière liaison, de reprendre leurs relations et de préparer peut-être un mariage ? Savait-il que le 25 octobre, M. B...l lui avait fait répondre qu'elle « avait besoin de se laver devant l'opinion publique » ? Savait-il enfin qu'elle avait décidé de se constituer partie civile, et, ès qualité, de réclamer à M. Leydet, qui, d'ailleurs, le lui avait refusé, communication du dossier ? S'il ne le savait pas, admirons les grâces d'état !

Eperonnée par cette correspondance sensationnelle, la police redouble d'efforts. Une personne a assisté, chez M. Guilbert, à la location des lévites ; c'est un peintre américain du nom de Burlingham. Justement, il a dans ses relations une femme rousse. La sûreté met à la disposition de Mme Steinheil le brigadier Pouce. Dix minutes de taxi : le brigadier Pouce est conquis par le charme de la jolie veuve, comme un simple Président de la République ou un quelconque juge d'instruction. Ils filent bien des choses, dont Burlingham. La belle Meg le reconnaît. Burlingham est coffré.

Au bout de quarante-huit heures, Burlingham est relâché : alibi. Le 30 mai, il arpentait les routes de France, une canne à la main, du côté de Montbard, pays de MM. Leclerc et Nadault de Buffon, naturalistes français.

Il faut un autre coupable. Ce sera Cornan, un ancien valet de chambre des Steinheil. Là encore, alibi, et combien établi !

Les choses commençaient à se gâter. Mais

Mme Steinheil n'était pas à bout de ressources. Le 10 novembre, elle confie à M. Dubot, reporter à *Paris-Journal*, qu'elle a les plus véhéments soupçons sur Rémy Couillard; ils montent dans la chambre du jeune valet de chambre, y découvrent son portefeuille. Il renferme des lettres adressées par Marthe à son fiancé. Voleur de lettres : grave présomption.

Le lendemain, petite mise en scène. On envoie Rémy chercher son portefeuille. On y « découvre » les lettres et en même temps que les lettres, enveloppée dans du papier de soie, une perle baroque, humble cadeau de nouvel an de M. Steinheil. On coffre Rémy.

— J'suis-t-innocent !

Le 21, on perquisitionne dans sa chambre. Un brillant scintille dans les rainures du parquet : c'est un brillant des bijoux volés le 30 mai !

Hélas ! Mme Steinheil, en voulant trop prouver, avait prouvé, en réalité, sa faculté de mensonge.

M. Dubot établit que le jour de la découverte du portefeuille, la perle n'y était pas. M. Souloy, bijoutier, vint déposer que, vers le 12 juin, cette perle, c'était lui-même qui l'avait dessertie en même temps, d'ailleurs, qu'il mettait au creuset les bijoux soi-disant volés à Mme Steinheil.

Le 25 novembre, série de confrontations dramatiques, au cours desquelles Mme Steinheil perd pied et se pâme. Dans les couloirs du Palais, la foule, fauve qui a senti la chair fraîche, gronde. La veuve rentre chez elle, mais désarmée. Elle sent bien que l'accusatrice d'hier, qui voulait « venger ses morts », sera l'accusée de demain.

Trois reporters l'attendent. Deux d'entre eux la pressent, la cajolent, la bousculent, la flattent, la harcèlent. Elle réclame la mort, exige du cyanure puis s'affaisse, jette un nom :

— C'est Alexandre Wolff !

— Qui ça, Alexandre Wolff ?

— Alexandre, le fils de Mariette ! Il a voulu me violenter. Surpris, il a...

Ils la conjurent, le lendemain, d'aller, dans son intérêt, voir M. Hamard. Ils la quittent, laissant auprès d'elle un confrère, M. Barby.

Meg s'isole avec Mariette. Elle pleure longuement tête contre épaule; la vieille console la petite, en toute tendresse maternelle. Puis avec énergie :

— Je nierai tout !

— Vous nierez ? Quoi ? demande M. Barby.

Mais Mariette, farouche, se retourne vers l'intrus. Elle, la vieille servante si courtoise, obséquieuse même pour les journalistes, s'oublie :

— F... le camp !

La porte retombe comme une dalle de tombeau. Mais, dans le petit hôtel où demeurent quatre personnes : les deux femmes et M. et Mme Chabrier, cousins de Meg, la panique s'installe, tyrannique et bouleversante. On est seuls ! Si Alexandre savait ! Si ce maquignon, brute solide, survenait !

M. Chabrier s'arme d'un revolver; Mme Steinheil s'abat, épuisée. Mais Mariette, d'un pas épais, va vers la cuisine; elle ouvre la porte à *Campagne*, son chien, son ami :

— Va vieux ! Je veux bien mourir, mais seule !...

Elle coupe le tuyau de gaz...

Un chien, désespérément, dans la nuit du faubourg désert, hurle à la mort.

III

Une Faible Femme devant ses Juges

L'aube de novembre se glissait, froide et grise, dans la pièce où grelottaient les quatre occupants du petit hôtel, les glaçant et les rassurant à la fois. Les terreurs et les fantômes nocturnes s'évanouissaient à la lumière naissante. Les poitrines rompaient l'angoisse qui les étreignait. Brusquement, un journaliste survint :

— Vite, madame, vite... L'hôtel va être cerné. On craint un lynchage. Venez à la Sûreté.

N'aurait-elle donc pas une minute de répit? Mme Steinheil, reprise par l'impérieux tourbillon, se leva. Une voiture, rapide, l'emmena auprès de M. Hamard, à qui elle renouvela ses déclarations de la veille.

Sans tarder, deux inspecteurs allèrent arrêter Alexandre Wolff dans la chambre d'hôtel meublée qu'en compagnie d'une belle fille blonde, il occupait à l'hôtel de la Creuse, 77, rue Brancion. Jovial et furibond, il est amené devant M. Leydet.

— Moi? Oh! là là! Quelle blague! Oui, le 30 mai, j'me rappelle bien, j'ai pris un « bourin » chez le père La Pipe, rue Rosenwald, pour le mener de la gare du Nord à Levallois. Il n'y avait pas de wagon : alors je l'ai mis à l'écurie à l'auberge Sainte-Geneviève, 108, rue de la Chapelle...

Et l'emploi du temps suivait, net et précis jusqu'au

lundi matin, jour où il avait seulement connu le crime. Une fois de plus, Mme Steinheil avait menti!

Quoi qu'il dût lui en coûter, M. Leydet obéit au devoir professionnel. Le soir même, 26 novembre, la victime de l'avant-veille, la plaignante de la veille, inculpée de « complicité de meurtre par aide et assistance », allait, sous la conduite des agents Pouce, Dol et Sablon, coucher à Saint-Lazare.

SAINT-LAZARE

A la pistole n° 11, qu'elle partage avec deux détenues — par mois 7.50, plus 5 francs de chauffage et trois sous la bougie, lever à 6 h. 30, coucher et extinction des feux à 7 — « elle n'est pas souriante! » (air du jour) la veuve tragique! Elle, naguère une des voluptueuses favorites du pouvoir, chipe quelque vague poisson ou avale quelques bouchées de légumes. Coup de fouet à ses nerfs, seule force sur laquelle elle puisse compter, du thé, qu'elle prépare elle-même sur le petit fourneau de la cellule.

Mais à Saint-Lago, au moins, elle a la paix. Et le respect lui est acquis des hôtes de la sinistre demeure. Elle est « Madame », Madame tout court. Le directeur, M. Pons, y veille.

Tandis qu'au dehors!...

Au Palais, depuis que M. Leydet, frappé au cœur par la brusque désillusion qui lui vient de la chute de son idole, s'est dessaisi, et a repassé le dossier à M. André, l'ancien secrétaire de Floquet, qui instruisit le procès Thérèse Humbert, c'est un déchaînement de révélations. Aux parfums des boudoirs gouvernementaux s'est substituée, fétide, une avalanche de boue. Ce sont des lettres que l'on sort,

celles de M. Steinheil à sa femme, prouvant qu'il pardonnait peut-être, mais connaissait sûrement ses débordements :

« Ma chère enfant,

« Te dire l'état de mon âme depuis mardi soir, je ne saurais. Cette lettre n'est pas pour te faire des reproches. Je trouve une lettre de M. B., transmise par l'intermédiaire de M. M...-F... Il l'avait laissée tomber, et elle fut ramassée en faisant le ménage. Pourvu qu'elle n'ait pas été lue par Marthe !

« Je viens te parler au nom de ton père, qui doit voir de là-haut ce qui se passe ici-bas. Tu vas t'engager dans une voie qui te perdra infailliblement. Songe à ta pauvre petite Marthe, au cœur si droit. Elle s'éloignera de toi...

« Rappelle-toi ce qui s'est passé pour M. L... et pour M. C... Le réveil a été plus que dur. Tu as toutes les qualités. J'espère qu'il n'est pas trop tard pour revenir en arrière.

« Je t'adore profondément. »

Il n'empêchait, ajoutait-on, que MM. B..., L..., C... et consorts, payaient le loyer du Vert-Logis, que le mari, plus ou moins mari, habitait sous le nom de M. Prévost. Ils lui achetaient des tableaux : jamais il n'a rendu l'argent. D'ailleurs, sa femme, comment ne le jugeait-elle pas ? Et l'on citait des extraits de lettres de la jeune femme à M. B..., son dernier consolateur :

« ...Mon mari est un être abominable, atteint de toutes les tares morales et physiques, dont l'unique plaisir est de vivre au milieu de gens ignobles. Ma mère, qui m'a forcée de faire ce mariage, est aussi coupable que lui. Je ne peux pas souffrir l'un et l'autre... »

Même sa mère n'était pas épargnée !

Elle avait beau dire, ce qu'elle répétera aux débats : « Jamais une maîtresse n'a dit du bien de son mari à son amant ! » La légende se créait, la plus terrible de toutes dans un procès passionnel, de la femme fatale et sans cœur. Et plus délétère et méphitique de jour en jour, l'atmosphère couvait, nourrissait, grossissait les charges de l'accusation.

Mme Steinheil avait, disait-elle, tué sa mère par haine et par intérêt. Par haine : elle ne pardonnait pas à celle-ci, née dans une auberge, son origine modeste. Par intérêt : elle voulait hériter de 90.000 francs. Elle avait assassiné son mari pour être libre et épouser M. B..., qui ne voulait pas d'une femme divorcée.

Comment avait-elle procédé ? Elle avait attiré chez elle Mme Japy qui, primitivement, devait descendre chez Mme Heer, sa fille aînée. Elle avait éloigné le chien de garde Turc, avait isolé son mari et sa mère, impasse Ronsin, les avait endormis avec un narcotique, et simulé un ligotage : jamais personne ne lui avait enfoncé un tampon d'ouate dans la bouche.

Ce qui le prouvait, c'est que, sur ce tampon, on n'avait pas relevé trace de salive.

Puis elle avait feint un cambriolage et fait disparaître les bijoux, retrouvés depuis. Quant à l'argent volé, il n'avait jamais existé. Le ménage était dans la gêne la plus complète.

— Allons donc, répondait la défense. Ces charges s'annulent les unes les autres. Mme Japy était la confidente de sa fille, qui l'adorait : toute la famille est là pour le dire. Les preuves écrites de la haine ? Bovarysme et flatterie à l'amant. Oui, le chien Turc a été éloigné ; mais il sentait mauvais et déchirait les dessins de M. Steinheil. Et en quoi le chien aurait-

il gêné, si l'on admet l'hypothèse de votre narco-tique ?

« Quant aux bijoux, ceux que l'on a retrouvés, ce sont les doubles des bijoux offerts par les adorateurs. L'argent volé ? L'expert comptable a démontré que le ménage possédait 4.600 francs disparus. Le tampon ? Mais qui prouve que le tampon, mis sous scellés, soit celui du crime dans le désarroi des premières constatations ? Enfin, si elle a placé la perle dans le portefeuille de Rémy, c'était que, le croyant coupable, elle voulait le forcer à avouer.

Un an, l'instruction batailla contre la défense. Plus de 15.000 folios en 4.000 pièces furent rassemblés. 150 témoins furent entendus. Et finalement, du mercredi 3 au samedi 14 novembre 1909, Mme Steinheil vint défendre son innocence devant le jury de la Seine.

LE CHARME OPÈRE

Elle comparut : dès son entrée dans le prétoire, la charmeresse fit son œuvre. Sous le petit chapeau à courts voiles de crêpe, auréolant l'opulente chevelure brune à reflets d'or, les yeux gris-vert, aux lueurs d'aigue-marine, filtrant sous de lourdes paupières d'un bistre brun, illuminaient un front de marbre sans une ride. Certes, le bas du visage était plus brutal, mâchoires fortes, courbure volontaire du menton trop arrondi. Mais cette adorable nuque, cette gorge juvénile, cette taille ronde, cette voix cristalline, quelle prise tant d'attraits n'ont-ils pas sur ses juges d'un jour !

Pendant près d'une quinzaine, c'est une lutte implacable. Crises de nerfs, évanouissements, puis inflexions suaves, appels touchants, attitude onduleu-

se, toute une mise en scène savante et compliquée luttera contre la logique du président de Valles. Non, elle n'a pas tué ! Sa mère, elle l'adorait ! Son mari,



« Circé » et son avocat (M. Antony Aubin)

c'était le meilleur des hommes ! Les assassins, ce sont les trois lévites et la femme rousse !

Drame shakespearien ! Rien ne manque : ni l'assistance, composée à coups de billets de banque malgré

le président, qui avait été sollicité en vain, et jusque par des cinémas; ni les coups du théâtre; ni les clowns; ni les traîtres. C'est un jeune romantique intoxiqué de Lamartine, qui viendra s'accuser du meurtre par amour pour l'adorable victime! C'est Burlingham, qui jouera les excentriques américains! C'est Rémy Couillard qui, sous l'uniforme de dragon, fera les Pitous! C'est l'énigmatique Mariette qui, à toutes les questions angoissantes, répondra un « je ne sais pas » têtue, laissant deviner bien des mystères impénétrables.

C'est enfin, le dernier jour, l'avocat général Trouard-Riolle, dont la scrupuleuse honnêteté bouleversera l'accusation. Non, Mme Steinheil n'a pas tué sa mère; elle n'a tué que son mari. Mais elle ne l'a pas tué seule. Elle avait une complice. Effroyable faillite de la justice!

L'avocat général la désigne, la précise, établit sa part de complicité, mais sans oser la nommer.

— Mme Steinheil a son mari en horreur. A côté de l'homme qu'elle juge indigne de vivre à côté d'elle, il y a l'homme auprès duquel elle aspire à vivre. Mais, si on la trouve ligotée à côté de son mari assassiné, c'est la condamnation certaine. De tous les côtés, les témoins auraient surgi pour l'accuser.

« Avec le tempérament astucieux et perfide qui la caractérise, elle a attiré sa mère à Paris, elle l'a retenue à Paris, impasse Ronsin, non pas pour la tuer — j'ai abandonné l'accusation de parricide — mais pour en faire l'instrument du crime. Elle a voulu un témoin de bonne foi. Elle a voulu qu'on trouve sa mère ligotée comme elle, sur un lit qui ne serait qu'un lit de douleur. Trouvant dans son entourage plutôt une femme qu'un homme, elle la fait venir.

« Mais nous n'avons pas trouvé de preuves suffi-

santes pour faire arrêter ce complice ou cette complice.

— Qui est-ce? crie d'une voix sifflante Mme Steinheil.

Qui est-ce? Nul ne l'a nommée. Tous l'ont reconnue. Mais sans preuve directe, impossible d'accuser. Et le lendemain, quand Mariette demandera, d'une voix arrogante, si, par hasard, ce n'est pas elle ou son fils, — la rouée! — que l'avocat général a entendu désigner, M. de Valles, d'une voix douce, sera obligé de la rassurer, sous la menace d'un avocat, M^e Bernardeau, que la terrible vieillarde aura amené avec elle.

La tâche de M^e Antony Aubin devenait facile. Comment condamner qui n'a qu'une demi-responsabilité? L'acquittement s'ensuivit donc, presque de rigueur. La salle et Paris lui-même, dans un revirement subit, témoignèrent d'un enthousiasme délirant.

MORALITÉ

Puisque le jury, suprême émanation judiciaire du peuple, a déclaré Mme Steinheil innocente, il convient de s'incliner devant sa décision, bien qu'elle n'ait pas fait la lumière sur le mystère de l'impasse Ronsin.

Mais l'eût-il jugée coupable que nul n'aurait tout de même pu déterminer exactement les conditions dans lesquelles s'est déroulé le drame, dont les acteurs sont rentrés, les uns dans le calme de la vie privée ou dans la mort pacificatrice, les autres, ou plutôt l'autre dans les ténèbres d'une maison d'aliénés.

Marthe, la pauvre enfant crucifiée par tant de révélations, a pris le voile. Rémy Couillard s'est bravement fait tuer en Champagne. Quant à Mariette, eni-

vrée par la publicité, elle entra dans le corps des colleurs d'affiches.

La destinée a d'étranges et ironiques retours. Si l'opinion se montra férue de Mme Steinheil, la Presse, par contre, fut plutôt dure pour elle. Et les journaux britanniques notamment, toujours gracieux pour les amis et alliés, déclarèrent, en pleine Entente Cordiale, qu'avec l'immoralité française, ça ne pouvait pas se passer autrement!

Or, huit ans après le verdict libérateur, Marguerite-Jeanne Japy, veuve Steinheil, coiffait le chapeyron à deux plumes d'autruche des paires anglaises en qualité d'épouse légitime de Sa Seigneurie Robert Brooke Campbell Scarlett, sixième baron Abinger, lord et pair du Royaume-Uni.

Le Tueur de Bergers

(VACHER)

— Alors, comm'ça, Joseph, tu veux nous quitter?

— Oui, patron, ça m'prend des fois, faut que j'soye ailleurs.

— Où?

— J'sais pas, droit d'avant moi.

— T'es fou?

— P't-êtr!...

— Voyons, réfléchis, t'es pas bien ici? T'es payé autant qu'partout, t'es bien nourri, l'cheval est habitué à toi, tu fais ta partie avec les valets, t'as des copains dans l'pays...

— C'est plus fort que moi, patron, c'est comm' qui dirait un diable qui m'pousse... j'prendrai la route demain...

Le fermier Lecomte ne chercha pas à comprendre. Son domestique voulait voir du pays, il n'y pouvait rien.

Le lendemain, à six heures, Joseph partait, sa musette en bandoulière, ses souliers de rechange réunis par une ficelle, à cheval sur une épaule, et un accordéon sous son bras. Tout le monde était sur pied pour lui dire adieu, le fermier, sa femme, la petite servante, les quatre gosses. La route qui passait devant la ferme s'amincissait, toute droite, jusqu'à l'horizon, où les deux rangées de peupliers se confondaient. Joseph y disparut bientôt. Tous ils l'avaient suivi des yeux. Jamais il ne se retourna...

Ceci se passait en mai 1894. Trois ans après, un soir de septembre 1897, la famille Lecomte venait de prendre son repas avec les domestiques, dans la cuisine de la ferme, quand l'une des fillettes jeta un cri :

— Papa, regarde sur le journal.

— Eh bien ?

— Joseph, notre domestique, tu te rappelles ?

C'était, en effet, le portrait de Joseph, de son nom de famille Vacher, qui venait d'être arrêté à Champis (Ardèche), et transféré à Tournon, puis à Lyon, où il avait fait de terrifiantes révélations sur son passé.

LA HAINE, SUIT L'AMOUR

Né le 16 novembre 1869, à Beaufort, canton de Roybon (Isère), d'une famille de cultivateurs aisés, il avait été élevé, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, chez les Frères Maristes, à Saint-Genis-Laval (Rhône). Le régiment l'avait appelé ensuite au 60^e de ligne, à Besançon.

Son colonel, M. Mibielle, dira « qu'il y eut une bonne conduite, une moralité et une probité parfaites, une grande sobriété; mais son caractère était concentré et peu communicatif; il avait la manie de la persécution, et ne voyait partout que des mouchards pouvant lui nuire ». Il devint sous-officier au bout de deux ans, et c'est alors — en 1892 — qu'il fit la connaissance d'une jeune bonne de Baume-les-Dames, Louise Baraut.

Il l'aime de toute son âme, mais c'est un rustre qui ne sait pas parler aux femmes, et il est gauche dans ses manières. S'il est capable d'un grand dévouement, il ignore ces mille attentions souvent

futiles qui séduisent si bien le cœur des femmes. Aussi enrage-t-il de voir que d'autres, moins sincères, réussissent mieux.

Il voudrait du moins demander à la musique de traduire les sentiments qu'il ne sait pas exprimer. Il achète... un accordéon et, sur les touches, cherche naïvement des accents de détresse et d'amour; elle ne lui rendent, hélas! que des sons discordants.

Enfin, son temps terminé, il quitte l'armée. Il est mal à l'aise dans le costume civil, qui le gêne aux entournures. La première fois qu'elle l'aperçoit dans cet accoutrement, Louise Baraut ne peut retenir un rire moqueur qui n'est peut-être qu'un réflexe, et que son cœur désapprouve. Vacher se sent ridicule, crisper les poings. Une ombre a passé sur l'idylle.

Peu à peu, la jeune fille se détache de lui, des querelles éclatent. Il s'enferme seul avec son accordéon auquel vainement il communique sa peine. Et puis, un jour, Louise Baraut n'est plus au rendez-vous. Alors, c'est donc fini? Mais Vacher résiste à son destin. Il cherche la jeune fille, la trouve, tire quatre coups de revolver sur elle et la blesse grièvement. Désespéré, il tente à son tour de se tuer: il se loge dans la tête deux balles, qui ne sont pas mortelles, mais dont l'une ne sera jamais extraite. Louise Baraut guérira après quelque temps et oubliera. Quant à lui, devenu fou, on l'interne à l'Asile d'aliénés de Dôle.

On a souvent dit que le régime des asiles d'aliénés, loin d'atténuer la violence de certaines natures, ne fait que les exaspérer. Ne fut-ce pas le cas pour Vacher? A Dôle, il s'isole plus complètement encore, et son caractère taciturne et sa haine fomentent en lui de sourdes révoltes. Ah! quand il sortira, comme il fera payer cher sa douleur!

Précisément, à l'asile de Saint-Robert (Isère), où il avait été transféré en décembre 1893, on ne tarde pas à le trouver guéri, et on lui rend la liberté. Il va enfin pouvoir mettre à exécution les sinistres projets que sa cervelle a mûris.

LE CHEMINEAU TRAGIQUE

Et le chemineau tragique commence sa randonnée démente à travers la France. Où va-t-il? Il n'en sait rien : devant lui, au hasard. Quand la route tourne, il s'enfonce dans les champs, tout droit. Pour vivre, il joue de l'accordéon sur les places des villages et mendie. Parfois aussi, il s'embauche pour les travaux agricoles. Il a des connaissances et, quand il veut, rend d'appréciables services. Il arrive que des patrons essaient de le retenir. Mais non, sa vie est sur la route, dans les glèbes, dans les bois. Et puis, il y a des moments où il faut qu'il soit libre pour faire ce qu'il s'est juré de faire...

De l'Isère, il passe dans la Haute-Loire, revient dans l'Isère, parcourt les Hautes-Alpes, les Basses-Alpes, le Var, remonte jusqu'en Savoie, oblique vers la Drôme, continue par l'Ardèche, le Puy-de-Dôme, l'Allier, retourne en Haute-Loire, puis, par le Cantal, l'Aveyron, le Tarn, atteint les frontières d'Espagne où il séjourne l'hiver.

Il revient enfin en France, s'arrête à Montpellier, Nîmes, suit la rive droite du Rhône, regagne l'Isère, le Rhône, et enfin l'Ardèche, où il est pris, après avoir essayé de violer, à Champis, une jeune femme qui ramassait du bois mort, et que son mari secourut à temps.

Consumé par la vengeance et par d'horribles passions, il s'est composé une tête qui, avec son bonnet en peau de lapin, fait peur aux enfants. Les

yeux sournois et durs, il rôde autour des fermes, entr'ouvre la porte sous prétexte d'offrir ses bras, et s'il s'aperçoit que le bonheur y habite, qu'un bon vieux chauffe ses bottes devant les hautes flammes d'un âtre, qu'une jeune fille chante en cousant, qu'une mère sourit à son petit en le berçant, son regard devient plus mauvais sous ses sourcils en broussaille. C'est ici qu'il faut frapper. Il attendra au large qu'un enfant sorte, il le suivra, et...

LEVÉE DE MORTS

Vacher a commis *dix-huit assassinats*, et ils se ressemblent tous. Toutes ses victimes, indistinctement, portent une large blessure au cou qui a suffi à provoquer la mort, et deux autres, l'une allant d'une aisselle à l'autre, et la seconde, en croix, du cou à l'estomac. Souvent aussi, elles sont éventrées d'une entaille profonde, et toujours attestent que le misérable les a souillées après la mort.

C'est ainsi qu'il tuera, le 19 mai 1894, à Beaurepaire (Isère), Eugénie Delhomme, 20 ans; le 18 juillet 1894, à Ecluse (Isère), le petit Joseph Amieux, 9 ans; le 20 novembre 1894, à La Vacquière (Var), Louise Marcel, 13 ans; le 12 mai 1895, à Etaules (Côte-d'Or), Augustine Mortureux; le 21 août 1895, à Benonces (Ain), Victor Portulier, 16 ans; le 24 août 1895, à Saint-Ours (Savoie), la veuve Morand, 65 ans; le 20 septembre 1895, à Saint-Etienne-de-Boulogne (Ardèche), Pierre Massot-Pellet, 14 ans; le 23 septembre 1895, à Bordeaux (Drôme), Aline Alaise, 16 ans.

Il a donc déjà huit crimes odieux sur la conscience, quand, le 4 mars 1896, il est arrêté à Chaumont (Maine-et-Loire), pour mendicité et voies de fait sur le garde de M. de Brulon, et écroué à la prison de

Baugé. Enfin, cette fois, on le tient, il ne nuira plus ! Pensez-vous ! Le 4 avril, Vacher est libre !

En un mois d'une « minutieuse » instruction, le parquet de Baugé n'a rien trouvé d'autre à reprocher au monstrueux chemineau, même pas une tentative d'assassinat commise par lui le 1^{er} mars 1896, dans la forêt de Peschereul (à 20 kilomètres de Baugé), contre une fillette de 14 ans, la petite Derouet, qu'il aurait sûrement éventrée comme les autres, sans l'intervention du garde Bobe, dont elle était la servante.

Puisque la justice ne veut pas de lui — alors qu'il est tout disposé à tout avouer pourvu qu'on l'interroge — il poursuivra donc son œuvre de mort, et il continuera à planter son couteau dans des gorges d'enfants.

La funèbre liste s'allonge : le 10 septembre 1896, à Cusset (Allier), Marie Moussier, 19 ans, nouvellement mariée; le 1^{er} octobre 1896, à Lavarenne-Saint-Honorat (Haute-Loire), Rosine Rodier, 14 ans; le 25 octobre 1896, à Nîmes (Gard), le jeune Michel, 8 ans; le 18 mars 1897, à Belfort, une fillette de 10 ans, dont l'état-civil n'a pu être exactement établi; le 5 avril 1897, à Varennes-en-Argonne, Thérèse Ply, 18 ans; le 1^{er} mai 1897, à Neufchâteau (Vosges), une fillette de 14 ans dont l'identité est mal connue; le 24 mai 1897, à Crosville-la-Vieille (Eure) le berger Lefebvre; le 18 juin 1897, à Courzieux-la-Giraudière (Rhône), le berger Pierre Laurent, 14 ans; le 5 juillet 1897, à Volvent (Drôme), la veuve Lagier.

La plupart de ces victimes sont des bergers ou des bergères, fils ou filles de fermiers, ou domestiques.

Heureusement pour la société, il rencontre enfin, à Tournon (Ardèche), à la suite de l'attentat de

Champis, un magistrat qui a l'idée de lui demander ce qu'il a fait auparavant...

À l'instruction, Vacher avouera tout ce qu'on veut, même des crimes qui ne semblent pas lui être imputables, comme l'assassinat de Clémence Grangeon, 14 ans, commis le 1^{er} juillet 1888, à Chamberay (Haute-Loire), dont l'auteur est resté mystérieux. Il ajoutera que s'il a tué et souillé des enfants, c'était par dépit de se voir repoussé, à cause d'une cicatrice qui lui fendait la lèvre inférieure, et de ses manières brutales.

Comprenant qu'un seul de ces forfaits suffit à perdre sa tête, il se fait comme une gloire de battre tous les records du nombre et de la cruauté. Et il n'a plus qu'un but : se faire passer pour irresponsable.

Mais les aliénistes sont indociles. Aux assises de Bourg, les docteurs Lacassagne, Pierret et Rabatel, qui défilent à la barre, s'accordent à juger Vacher comme un simulateur. Seul, le médecin de la prison de Belley, nullement intimidé par de si respectables autorités, et qui a pu étudier le tueur de bergers jour par jour pendant plusieurs mois, se permet d'insinuer qu'il est atteint de débilité mentale et très exalté.

Bref, le 28 octobre 1898, Vacher est condamné à mort, après avoir jeté l'anathème sur ceux qui l'envoient à l'échafaud : « Je dis : Malheur à vous ! »

Le 1^{er} janvier 1899, il est exécuté. Il faut le porter, inerte, comme un paquet, à la guillotine. Comme dernière grâce, il avait demandé à toucher l'accordéon de ses amours et, la veille même de sa décapitation, dit à ses gardiens : « Je suis innocent; je me présenterai devant Dieu la tête haute!... »

Vacher a expié. Mais, le nom du médecin qui l'a laissé sortir de l'asile de Saint-Robert, et celui du magistrat qui lui a ouvert toutes grandes les portes de la prison de Baugé — alors qu'il avait encore neuf crimes à commettre — n'ont même pas été prononcés.

La Danseuse Espionne

(MATA-HARI)

I

Une Courtisane internationale

19 août 1905.

Un décor de pagode comme le comprennent les orientalistes de Montmartre. Criard, or, noir et rouge, encombré de bouddhas obèses et de sivas tricéphales.

La scène est vide. Des fumées s'élèvent en volutes longues et fines des brûle-parfums de carton, pour s'épanouir vers les bandes de toile marouflée qui représentent les poutres sculptées au plafond.

Une flûte joue en coulisse une mélodie aigrelette. Les fleurs d'une corbeille ont remué; un serpent lové sous les lourds pétales déroule lentement ses anneaux, et dresse sa tête triangulaire et plate vers le son qui le charme et l'attire. La projection blanche allume des reflets, bleu acier sur son dos, gris argent sur son ventre.

Soudain la danseuse apparaît, sous le nuage léger d'un voile diaphane. Un étroit bandeau d'or serre sur son front ses épais cheveux noirs ramassés en nattes. Ses longs yeux peints, aux paupières closes, son visage ocré, impassible, sont ceux d'une momie.

Mais son torse nerveux ondule sous la cuirasse de pierreries, et ses jambes de déesse rythment la musique passionnée de la *Salammô* de Reyer.

Le serpent, se dressant et s'effondrant tour à tour, glisse imperceptiblement vers la danseuse qui semble ignorer sa présence. Maintenant, il s'enroule autour de ses chevilles qu'il immobilise et se hisse le long de ses jambes dans un mouvement de reptation, insensible, comme une caresse.

La danse se ralentit, devient plus saccadée, le torse seul frémit encore; puis la hideuse tête disparaît sous une aisselle pour réparaître sur une épaule. Bientôt l'horrible collier vivant palpite sur le cou. La danseuse pousse un cri, étranglée par l'étou de chair froide, et tombe.

...Des applaudissements sans fin déferlent de la salle à la scène. Mata-Hari vient de débiter triomphalement à l'Olympia, dans ses « Danses Sacrées ». Le lendemain, on lira dans les journaux :

« Cela dépasse peut-être le cadre du music-hall par son caractère d'art sérieux, mais c'est très beau, et il ne faut jamais se plaindre de l'excès de beauté. »

15 octobre 1917.

L'aube blanchit le ciel.

— Sabre... main!

Cliquetis de métal, froissements de cuir, des chevaux s'ébrouent. Un peloton de dragons franchit la poterne du donjon de Vincennes, encadrant trois autos dont la première a les stores-baissés. Par les chemins défoncés, le convoi traverse lentement la plaine. La bise roule les feuilles rousses dans les ornières.

Une butte de terre gazonnée. La Caponnière. La

première voiture, une limousine grise, s'arrête à l'un de angles du carré formé sur trois de ses côtés par des cordons de troupes sur deux rangs. Les trompettes d'artillerie sonnent une marche.

Un homme descend en chancelant : le pasteur Darboux. Puis une femme vêtue d'un ample manteau



Au poteau

bleu jeté comme une cape sur sa robe noire, un grand chapeau de feutre sur ses cheveux sombres, saute légèrement à terre, et se retourne aussitôt pour tendre la main aux deux religieuses qui tremblent sous leurs voiles, statues vivantes d'humilité et de douleur.

— Venez, ma petite sœur Marie...

— Présentez... armes.

Les baïonnettes scintillent aux canons des fusils. La femme a un imperceptible mouvement de recul :

— Je ne veux pas pleurer... non, je ne pleurerai pas... murmure-t-elle rageusement.

Et redressant sa tête orgueilleuse, elle défile devant les troupes comme si elle les passait en revue.

Le poteau. Un greffier bafouille, d'une voix blanche, un grimoire dont quelques bribes seulement sont perceptibles :

— Au nom du peuple français... Marguerite-Gertrude Zelle... reconnue coupable à l'unanimité...

Mais la femme ne l'écoute pas. Rompant brusquement le cercle formé par le pasteur, son avocat, les sœurs, elle s'adosse au poteau. Douze chasseurs à pied, par une rapide conversion, se placent sur deux rangs en face d'elle, à six mètres.

— Non... non... je ne veux pas qu'on m'attache.

Elle repousse le bandeau dont on veut recouvrir ses yeux.

— Joue!...

L'adjudant a levé son sabre. Le pasteur s'écarte. Les sœurs tombent à genoux. La condamnée sourit, envoie un baiser aux soldats, à la vie...

— Feu!...

Rrran... une seule détonation où les douze coups sont confondus. Le corps glisse à terre, mollement, dans un amas de jupes et de linge soyeux.

Clac... L'adjudant donne le coup de grâce dans l'oreille.

— Pour défilier... en avant... marche!

Il fait grand jour.

Mata-Hari vient d'être fusillée, comme reconnue coupable :

de s'être introduite, en 1916, dans le camp retranché de Paris, afin de s'y procurer des renseignements dans l'intérêt de l'Allemagne;

d'avoir, en France et à l'étranger, procuré à cette puissance des renseignements susceptibles de nuire aux opérations de notre armée;

d'avoir, à l'étranger, entretenu des intelligences avec des agents diplomatiques allemands.

UNE VIE MOUVEMENTÉE

Margaretha-Gertruida, naquit d'Adam Zelle et de Antje van der Meulen, son épouse, le 7 août 1876, à Leeuwarden, ville des Pays-Bas, chef-lieu de la Frise. Elle était d'origine juive, convertie au protestantisme.

Mariée toute jeune à un officier de l'armée hollandaise, le capitaine Mac Leod, elle l'accompagna aux Indes, où elle divorça. Elle eut alors l'idée d'apprendre les danses lascives de Brahma. Les avis difféèrent sur le lieu qu'elle choisit pour y recevoir l'éducation bouddhique. Les uns veulent qu'elle soit restée enfermée cinq ans dans le temple de Burma. Les autres affirment, prosaïquement qu'elle appartient plusieurs années à une quelconque maison d'amour des bords du Gange.

Quoi qu'il en soit, dès qu'elle revint en Europe, sous le nom de « Mata-Hari » (CEil du Matin, en japonais), Rome, Berlin et Paris furent conquis par l'originalité de ses danses et par sa troublante beauté. Les esthètes se pâmèrent, en déclarant « qu'elle avait introduit l'art au music-hall ».

Les voyages furent aussi fructueux à la femme qu'à l'artiste. Des cachets royaux récompensaient la nouvelle Salomé, et de nombreux amis mettaient à ses pieds leurs cœurs et leurs carnets de chèques. En Hollande, le président du Conseil van der Linden; en Allemagne, le kronprinz, le duc de Brunswick, le préfet de police; en France, un directeur au ministère des Affaires étrangères, des généraux, un avocat célèbre, un financier apparenté par sa femme à un homme politique plusieurs fois ministre.

Elle séjournait très souvent à Paris, où la haute société lui faisait fête; elle habita successivement avenue Henri-Martin, Boulevard des Capucines et à Neuilly, rue Windsor.



L' « Fil du Matin »

AU SERVICE DE LA FRANCE

Néanmoins, la guerre la surprit à Berlin où, le jour de la déclaration, on la vit en parcourir les principales rues dans la voiture officielle du préfet de police.

Elle ne s'attarde pas dans la capitale allemande et, par la Belgique, la Hollande et l'Angleterre, rejoint d'urgence son cher Paris.

Voulant donner un témoignage d'affection à cette France qui l'avait près de dix ans plus tôt sacrée étoile, elle s'engage dans une ambulance, à Vittel, où elle s'attache à un officier russe mutilé, le capitaine Marlow. L'attention qu'elle prête aux questions militaires, sa fréquente correspondance avec Amsterdam, par le truchement du consulat de Hollande, paraissent quelque peu suspectes à la Sûreté aux armées; mais une enquête est à peine ouverte que Mata a déjà regagné Paris.

Elle a pris goût aux officiers, surtout aux aviateurs. Ceux qui connaissent les besoins monétaires de la danseuse, s'étonnent de ces fréquentations, où l'intérêt ne peut jouer un rôle important. Le contrôle postal est surpris, lui aussi, de cette correspondance avec la Hollande, qui s'entoure volontairement de mystère, puisqu'elle passe par une valise diplomatique. La Sûreté générale, enfin, s'émeut des sommes importantes qu'elle touche au Comptoir d'Escompte, virées à son compte par des banques étrangères.

On songe à la questionner avec tous les ménagements dus à une femme très « pistonnée », mais elle n'en donne pas le temps. Un beau jour, elle se présente spontanément au bureau de centralisation des renseignements militaires (D.C.R.), à qui elle pro-

pose ses services. En bonne alliée, elle espionnera pour la France, sa patrie d'adoption.

Son offre est acceptée et, sur sa demande, elle est envoyée en Belgique par l'Angleterre. Mais les Anglais la refoulent sur l'Espagne, où elle séjourne quelque temps, puis elle rentre en France, avec la conscience tranquille que donne la certitude du devoir accompli !

Un matin de bonne heure, on frappe à la porte de la chambre qu'elle occupe à l'hôtel Piazza-Athénée.

— Je suis M. Priolet, commissaire de police.

Mata, assise dans son lit, boit tranquillement son chocolat. Elle fait une petite moue de contrariété.

— Je suis navrée, M. le commissaire, que vous ne m'ayez pas annoncé votre visite. Car, étant souffrante, je vous aurais demandé de la remettre..., déclarez-t-elle imperturbablement.

M. Priolet, lui ayant fait comprendre que ses visites étaient de celles qui ne s'annonçaient pas, Mata se leva de bonne grâce, et, entièrement nue, procéda à sa toilette devant les policiers.

Un quart d'heure plus tard, face à face avec le terrible capitaine Bouchardon, elle allait essayer de sauver sa peau, sa merveilleuse peau ambrée qui, jusqu'alors, avait eu si facilement raison des hommes.

II

Le Mystère persiste

Huit années ont passé sur ce coin de terre, sur cette butte gazonnée où, troué de douze balles, le beau corps de Mata-Hari s'effondra. Huit années ont passé sur la Caponnière, et le mystère persiste encore. Fut-elle innocente, coupable, ou simplement imprudente ? L'énigme reste entière.

Et cependant, peu de figures ont été aussi étudiées que la sienne. Les romanciers s'en sont emparés : Blasco Ibanez, dans *Mare Nostrum*, Charles-Henri Hirsch, dans la *Chèvre aux pieds d'or*, Gomez Carrillo, dans son plaidoyer, ont essayé de dégager la psychologie de la triste héroïne ; nous-mêmes, dans *Ziska*, avons tenté de percer les ténèbres de sa misérable aventure, dont les nombreuses versions sont inconciliables.

Des mémorialistes, comme le commandant Masard, dans son remarquable livre *Les espionnes de Paris*, ont cru, par des documents, apporter la preuve certaine de sa culpabilité. Pour tout observateur impartial, la question demeure entière.

Sinistre espionne pour beaucoup, on ne peut oublier et négliger qu'elle eut de son vivant des défenseurs acharnés, de la plus haute intellectualité. Aujourd'hui, elle n'est plus qu'un souvenir, son corps ayant été dispersé comme pièce anatomique, sous le scapel des carabins. Mais sa mémoire garde encore des amitiés fidèles.

LE PUBLIC JUGERA

Dans cette affaire si troublante, nous ne manquons pas de suivre la ligne de conduite que nous nous sommes tracée, lorsque nous avons écrit *Les Grands Dramas Passionnels* : exposer loyalement les arguments de l'accusation et ceux de la défense, laissant à nos lecteurs le soin et la responsabilité de conclure.

Le 3^e conseil de guerre qui eut à juger Mata-Hari était présidé par le colonel Somprou, qui avait commandé la Garde Républicaine. Le lieutenant Morinet accusait. M^e Clunet était au banc de la défense. Les débats eurent lieu à huit-clos.

Voici les principaux chefs d'accusation et les réponses qui leur furent faites, soit par Mata, soit par son avocat.

Accusation. — Pourquoi étiez-vous dans la voiture du préfet de police de Berlin, le jour de la déclaration de guerre ?

Défense. — Je jouais à Berlin. Le préfet, ayant dans ses attributions la censure des théâtres, vint voir mes costumes. Nous fîmes connaissance. Le jour de la déclaration de guerre, je déjeunai avec lui dans un restaurant à la mode. Mais la foule, délirante, emplissait les rues, au point que je n'aurais pu sortir sans le secours du préfet, qui m'enleva dans sa voiture officielle.

En outre, la défense répliqua que Mata-Hari étant hollandaise et courtisane, ce grief était bien fragile.

Accusation. — Vous êtes entrée au service du chef de l'espionnage allemand, qui vous a immatriculée H.21.

Défense. — Le chef de l'espionnage était mon amant. Ce matricule était uniquement destiné à

faciliter notre correspondance sentimentale. Les 30.000 marks que j'ai reçus de lui payaient mes faveurs et non pas mes renseignements.

Accusation. — Vous êtes restée sept mois au front pour espionner nos mouvements de troupes.

Défense. — Je suis restée sept mois à Vittel pour soigner le capitaine Marlow, aveugle de guerre, le seul homme que j'aie jamais aimé.

Accusation. — A Paris, où vous revenez dès que vous vous sentez surveillée, vous fréquentez exclusivement des officiers. Parallèlement, vous continuez à correspondre en Allemagne, par l'intermédiaire de la légation de Hollande.

Défense. — C'est exact. Mais ce n'était pas ma faute si mon amant était chef de l'espionnage allemand. Je ne lui envoyais aucun renseignement.

Accusation. — Vous mentez. Nous savons ce que renfermaient les lettres de la valise diplomatique...

Accusation. — Pourquoi avez-vous demandé d'entrer au service de la France ?

Défense. — Parce que j'avais beaucoup de relations et très peu d'argent.

Accusation. — Vous nous avez donné des renseignements sur les points de la côte du Maroc où les sous-marins déposent des armes et sur ceux des côtes d'Espagne où ils se ravitaillent. D'où les teniez-vous ?

Défense. — Ils étaient imaginaires, mais destinés à donner confiance. Je voulais servir la France.

Accusation. — Pour vous confondre, nous vous avons remis une pseudo-liste d'agents que nous avions en Belgique. Tous les noms étaient faux, sauf celui d'un espion double dont nous voulions nous débarrasser. Il fut fusillé.

Défense. — Je ne puis comprendre.

Accusation. — Au Grand-Hôtel, à Madrid, vous vous êtes abouchée avec l'attaché naval allemand von

Kroon, et avec l'attaché militaire von Kalle. Ils vous commandèrent de retourner en France et, par radio, demandèrent à Amsterdam 15.000 pesetas pour rémunérer vos services. *La Tour Eiffel « prit » la dépêche, qui put être déchiffrée.*

Défense. — C'est parfaitement exact. J'étais la maîtresse du lieutenant von Kroon, qui trouvait très agréable de me faire payer par son gouvernement.

Tels étaient les arguments « massue » de l'accusation. Il est à remarquer que deux seulement sont pertinents : 1° celui révélant que Mata envoyait des renseignements au chef de l'espionnage allemand; 2° le radio « pris » par la Tour Eiffel.

Mais la défense fit observer que l'un et l'autre étaient des pièces fournies par le service de contre-espionnage, dont les sources sont souvent suspectes; que, par suite, ils ne devaient être retenus, en bonne justice, à titre de preuves, mais uniquement à titre de renseignements, et sous bénéfice de recoupements ultérieurs.

En outre, la déposition d'un témoin est capitale. C'est celle du plus haut fonctionnaire d'alors au Quai d'Orsay, dont la danseuse avait été la maîtresse.

— A un moment quelconque, cette femme vous a-t-elle demandé des renseignements ?

— Jamais, répondit le témoin.

Ainsi cette femme, qui avait sous la main l'un des plus hauts diplomates français, qui, d'autre part, entretenait une correspondance amoureuse avec un ancien ministre de la guerre, cette femme qui n'avait qu'à se pencher pour ramasser des renseignements précis, les dédaignait pour courir après les pauvres petits renseignements d'aviateurs ou d'officiers subalternes, ragots de mess ou de popote !

Et c'est pour des renseignements de cette valeur que les Allemands, si pingres avec leurs espions, lui auraient versé 75.000 francs !

Il est certain que la défense « tenait le bon bout ». Après la chaude plaidoirie de M^e Clunet, on put croire un instant la danseuse déchargée au moins du principal chef d'accusation. Il n'en fut rien. Et puisque sept officiers l'ont jugée coupable, nous voudrions pouvoir nous incliner sans réserve devant ce verdict de soldats.

Malheureusement, comment ne pas nous méfier de l'ambiance dans laquelle les débats se développèrent ? Quand l'ennemi est si près de la capitale, quand l'espionnite règne en maîtresse, quand, pour ne point paraître défaitiste, on en arrive à fermer son esprit au plus élémentaire sens critique, on est en droit de se demander si la justice a pu garder son entière indépendance et son indispensable sérénité.

Que de jugements de conseils de guerre ont dû être cassés depuis ! Que de coupables innocentés des plus abominables des crimes : désertion, trahison, abandon de poste, espionnage !

Certes, on ne peut incriminer personne; seule la guerre fut coupable, qui mania parfois le glaive de la Justice à l'aveuglette, avec une hâte inconsidérée. Mais aujourd'hui, dans la paix, dans la norme retrouvée, est-il devoir plus impérieux que celui de reviser les jugements qui restent auréolés de mystère, d'étaler au grand jour les dossiers des affaires sur lesquelles plane encore la grande ombre du doute !

Hier, nous avons fait part de nos angoisses à l'un des magistrats qui ont été mêlés à l'affaire Mata-Hari. Il nous a répondu :

— Vous ne savez pas tout... Il y avait des pièces secrètes accablantes...

Eh bien ! huit ans après, le secret n'est plus de

rigueur. Pour le calme de notre conscience, pour briser aussi la campagne étrangère sur l'affaire Mata-Hari, qui tend à la représenter comme une Miss Cavell, comme une martyre, nous réclamons la publication de ces pièces, au nom de tous les Français épris de vérité.

Le Crime du Pecq

GABRIELLE FENAYROU

I

Mari contre Amant

Le jour où Marin Fenayrou, fils d'un petit herboriste établi à Belleville, franchit le seuil de la pharmacie Gibon, 10, rue de la Ferme-des-Mathurins (actuellement rue de Sèze), à Paris, ce n'était pas pour y acheter quelques herbes ou quelques pilules, mais pour y jouer sa vie.

Las de servir son père dans une officine obscure où il n'était que rarement payé de ses peines, au surplus pourvu de bonnes études, il avait appris que M. Gibon était mort, et que sa veuve cherchait un aide. Il se mit « sur son trente-et-un », lustra ses moustaches tombantes et sa barbe de fleuve et se présenta avec une profonde révérence.

Il fut agréé sur-le-champ. Ses bonnes manières, l'application qu'il mettait à atténuer une rudesse naturelle, sa ponctualité, son sens commercial, ne devaient pas tarder, par la suite, à lui assurer l'estime de Mme Gibon, qui lui dit à quelque temps de là :

— Marin, vous plairait-il de vous marier ?

— A vrai dire, madame, je n'y ai pas encore

songé. Je n'ai que vingt-deux ans, je puis attendre. Cependant, si un beau parti se présentait...

— Marin, j'ai votre affaire.

Il craignait de comprendre. Evidemment, la veuve était encore « bien conservée » mais, tout de même, elle était deux fois plus âgée que lui...

Mme Gibon surprit son inquiétude :

— Rassurez-vous, reprit-elle en souriant, il ne s'agit pas de moi... Mais... que pensez-vous de ma cadette ?

— Je trouve Mlle Gabrielle charmante. Toutefois serait-il bon de la consulter.

— Du tout, du tout. J'ai décidé que ce mariage se ferait, et puisqu'il vous convient, — n'est-ce pas ? — il se fera. Comme dot, je donne à ma fille la pharmacie.

Le jeune homme cru rêver. A 23 ans, propriétaire d'une pharmacie bien achalandée, gérée avec soin, et cela sans bourse délier ! L'aubaine était inespérée.

Aussitôt, il se met donc à la besogne, menant de front la préparation des ordonnances et la cour qu'il doit à Mlle Gibon. Celle-ci s'y prête, sans enthousiasme. Le regard dur, l'allure assez lourde et l'accent de son fiancé (né à Millau), cet accent aveyronnais pourtant si clair, si chantant, ne peuvent lui faire oublier un jeune Parisien svelte et fringant, à qui la fraîcheur de ses dix-huit ans s'appareillerait, lui semble-t-il, avec plus d'harmonie.

Néanmoins, le 21 janvier 1870, Marin mène à l'autel une frissonnante épouse, dont les jeunes courtisanes et les badauds, qui se pressent sur le parvis de l'église, admirent l'abondante chevelure brune, la taille élancée et souple, le visage fin.

UN NUAGE

Pendant deux ans, rien ne troubla la paix du ménage qui s'enrichit de deux enfants. Mais, vers la fin de novembre 1872, grisé par le succès de son commerce (il gagne alors 35 à 40.000 francs par an), il prend un élève, Louis Aubert, qui venait de quitter son père, épicier à Saint-Aubin-sur-Mer, pour venir faire ses études à Paris. Il en profite pour aller fréquemment aux courses et néglige sa pharmacie.

« Qui va à la chasse perd sa place », dit un proverbe. Marin Fenayrou, qui n'en tenait déjà pas une bien grande dans le cœur de sa femme, ne tarde pas à être évincé par le jeune homme. Tendresse qui, presque maternelle d'abord, glisse peu à peu aux épanchements coupables. Heureusement pour la vertu conjugale, Aubert est appelé au régiment, en 1874. Il reste peu de temps éloigné de Paris, attaché, dès l'année suivante, comme infirmier à l'hôpital du Val-de-Grâce, et, dès lors, ses relations avec les Fenayrou se précisent : il n'est plus l'élève, mais l'ami et, deux fois par semaine, son amabilité enjouée égale le repas familial.

Libéré du service militaire, en 1878, il reviendra à la pharmacie, sous prétexte d'attirer une plus grande clientèle, abaissera le prix des médicaments jusqu'à ce qu'ils ne laissent à Marin qu'un bénéfice de 30 % et, fort de cet initiative, s'installera en maître dans le commerce de son hôte, comme à son foyer.

Mais la race énergique de Fenayrou est là qui veille : excédé, le pharmacien le congédie en août 1879.

De quand datent les relations intimes de Louis avec Gabrielle ? De son retour, affirment les témoignages. De son départ, prétend Gabrielle, pour sa défense

Toujours est-il que c'est seulement en 1882 que le mari trompé eut la révélation de son infortune, c'est-à-dire un an après, — c'est normal! — que Gabrielle et Aubert ne se voyaient plus!

— Tu connais la rue Pigalle? dit un soir à brûle-pourpoint le pharmacien à sa femme.

— Sans doute.

— Tu connais le n° 24 de la rue Pigalle?

Gabrielle rougit.

— Mais.. que veux-tu dire?

— Tu y as été.

— Oui, c'est vrai. Je suis allée voir la sœur d'Aubert, Berthe Barbey. Voyons, tu sais bien que nous étions très liées.

— Je t'avais défendu de fréquenter la famille Aubert depuis que je me suis débarrassé de Louis.

— Berthe était une si bonne amie...

— Tu as été voir Aubert... Tiens, tu es une malheureuse, va-t-en, ou je te tue!

Elle ne réplique rien. Elle connaît son mari! Avec ce visage pourpre où le sang afflue, ces yeux terribles, ces muscles tendus, il ferait un malheur si elle disait un mot.

...Et cette nuit commencée dans le drame, elle la termina sur une chaise, dans la chambre des enfants. Le lendemain, dès le jour, elle se réfugiait chez sa mère. Marin, devinant où elle était, l'y suivit de près. Il arrive furieux chez Mme Gibon :

— Votre fille est une misérable... Elle me trompe... J'ai des preuves...

Mme Gibon le calme tant bien que mal. Hélas! Elle sait mieux que personne que les griefs de Fenayrou sont fondés, elle qui a favorisé — dira l'accusation — les entrevues clandestines de sa fille et d'Aubert. Aussi ne trouve-t-elle rien de mieux à faire

que de conseiller à Gabrielle de retourner avec son mari.

L'ESCLAVAGE

Mais, dans l'arrière-boutique de la pharmacie, c'est une nouvelle scène :

— Ecoute, Gabrielle, tu vas réfléchir... C'est à prendre ou à laisser, lui ou moi...

— C'est tout réfléchi, Marin, je reste avec le père de mes enfants...

— Alors, tu vas faire ce que je te dirai, à la lettre...

— Mais...

— *Je le tuerai ou je te tuerai...*

— Calme-toi... Songe que je ne le vois plus depuis un an... que je ne demande qu'à te faire oublier ce cauchemar, cet instant d'abandon et d'aberration dont je me repens...

— Non, non... Ou tu m'aideras à le supprimer, ou je t'attacherai à un poteau et étranglerai les enfants devant toi.

— Oh non! pas les enfants!

— Alors, tu acceptes?

La femme a un sursaut de révolte, vite brisé :

— Je suis ton esclave.

— Eh bien, voilà ce que j'ai décidé. Nous tuerons Aubert, mais il aurait trop de chance s'il mourait sans souffrir, lui qui m'a pris l'amour de ma femme. Alors, je cherche...

« Cette nuit, je songeais à une lorgnette que je ferais fabriquer... Tu l'inviterais à l'essayer et, au moment où il la placerait, il y aurait un ressort puissant qui s'enfoncerait dans sa chair et lui creverait les yeux...

— C'est trop affreux...

— Si, si, j'ai dressé le plan... Je puis le faire exécuter demain... Mais, évidemment, nous serions pris aussitôt. Il faudrait trouver quelque chose de plus banal. Que dirais-tu d'un piège, d'un piège à sanglier?

— Mais c'est fou... Voyons, Marin, la jalousie t'aveugle... tu...

— ...Un piège à sanglier, oui. Je vois très bien la scène. Nous inviterons Louis à dîner, tu fais la mutine, tu sais si bien la faire... et, en jouant, tu lui dis d'engager ses mains entre les dents de fer... Un tapis cache les deux montants en bois qui sont les supports du piège... Il est notre prisonnier, et nous le torturons...

— Marin, je t'en supplie!

— Alors, tu l'aimes encore?

— Non, je te jure, c'est fini!... Mais, penses-y, c'est notre condamnation à mort à nous aussi, les enfants abandonnés...

Le mari a un rire sardonique; il lisse longuement sa barbe; puis d'une voix très calme :

— Ne crains rien, j'ai tout prévu...

Le lendemain, 14 mai 1882, Gabrielle Fenayrou écrivait à Louis Aubert, établi depuis peu pharmacien 36, boulevard Malesherbes :

« Mon cher Louis,

« Au nom de notre amour passé, de tous les souvenirs que nous avons ensemble, je vous supplie de vous trouver jeudi 18 mai, passage du Havre, à huit heures un quart du soir. J'y serai seule. J'ai un ardent besoin de vous voir! »

— C'est bien... ajouta Fenayrou qui dictait, tu n'as plus qu'à signer...

II

En Famille

Ainsi, Marin Fenayrou avait décidé de supprimer Louis Aubert, amant de sa femme. Mais sur la manière d'accomplir son criminel dessein, il va changer d'idée. Crever les yeux de son rival à l'aide d'une lorgnette de son invention, ou le mettre à sa merci pour le torturer en lui immobilisant les mains dans un piège à sanglier, c'était, à la réflexion, vraiment trop compromettant.

Et puis si Aubert se méfiait et refusait de se prêter au jeu? Après tout, point n'était besoin de se mettre en frais d'imagination : ce sont les forfaits les plus simples qui demeurent le plus souvent anonymes et réussissent le mieux.

La lettre écrite par Gabrielle à son amant pour lui donner rendez-vous le 18 était datée du 14 mai : quatre jours suffiraient pour préparer l'assassinat.

MAISON TRANQUILLE...

D'abord, il s'agissait de choisir l'endroit. Précisément, Marin avait loué à Chatou, le 26 avril, sous le nom de Hys, une petite maison tranquille dont la situation, à l'angle de la rue de Croissy et de l'avenue d'Eprémesnil, l'éloignait des voisins indiscrets.

A vrai dire, c'était une mesure plutôt qu'une villa; mais pour le service que son locataire attendait d'elle, il suffisait qu'elle fût soigneusement enclose. Or, un

jardin aux épais fourrés la dissimulait complètement aux regards d'alentour, et ses platanes, ses acacias, ses ronces folles en faisaient le coin rêvé pour un couple qui veut isoler son amour... ou pour un crime.

Au rez-de-chaussée, la cuisine était dallée. Ne pourrait-on pas y enterrer le cadavre? Fenayrou y songea, et souleva quelques carreaux, mais le sol était trop dur pour y creuser une fosse.

Il se mit alors en quête d'une voiture. Une petite charrette d'osier, comme on s'en sert pour promener les enfants, arrêta son choix :

— Je veux, recommanda-t-il au carrossier, qu'elle soit assez solide pour supporter le poids de deux gros garçons. Donnez-moi un genre rustique, c'est pour jouer, à la campagne...

Il disait juste. Quand il ramena le puéril véhicule auprès de sa femme, il ajouta d'un air jovial :

— Tu vois, je n'ai pas regardé à la dépense. De cette façon, après, on pourra s'en servir pour les petits!...

Il acheta encore, à Chatou, au magasin de M. Suzanne, vingt-cinq mètres de solide corde, et enfin, chez son appareilleur, M. Mosset, dix mètres de tuyau à gaz. A présent, le matériel était au complet. Marin calcule : il y en a pour plusieurs centaines de francs :

— Ah! il me coûte cher, ton amant! dit-il à sa femme.

Il ne restait plus qu'à dresser le plan d'attaque. Mais d'abord, à deux, suffiraient-ils à venir à bout de Louis? Le jeune homme était robuste, il se débattait certainement et, au cas possible où Gabrielle, d'ailleurs plus nerveuse que vigoureuse, aurait au dernier moment une défaillance, la victoire lui resterait!

Un deuxième complice était donc nécessaire. Mais

qui? Parbleu : le propre frère de Marin! Lucien Fenayrou, son cadet, 38 ans, travaillait en atelier, à Paris, pour des salaires dépassant rarement 9 francs par jour, à des ouvrages de tableterie, ivoire ou écaïlle découpés ou sculptés. Ouvrier depuis son enfance, il avait toujours témoigné une grande admiration au pharmacien, si vite devenu patron. De plus, c'était une nature molle, un peu bohème, et Marin se plaisait à dire : « J'en fais ce que je veux. »

Bref, bien que marié à une gentille couturière, père de deux enfants, et encore qu'il « n'aimât pas les histoires », il ne refuserait sûrement pas, en d'aussi graves circonstances, de « donner un coup de main » à son frère...

Le soir même justement, Mme Gibon donnait à dîner chez elle, 7, rue de Parme, aux deux ménages Fenayrou, en l'honneur de la première communion d'un enfant de Marin :

— Lucien, fit le pharmacien, après avoir isolé son frère sur le balcon, je ne t'ai jamais rien demandé, et je t'ai, par contre, rendu service quand j'ai pu. Aujourd'hui, pour la première fois, j'ai besoin de toi. Il s'agit de m'aider à venger mon honneur et celui de notre famille...

Lucien, qui prétendra aux assises qu'il ne prévoyait pas exactement la suite des événements, promettait, après un quart d'heure de siège, de réserver sa soirée du 18.

Dès lors la scène paraît facile à régler :

— Voilà, expose placidement Marin à sa femme, comment nous allons procéder. Nous dînerons tous trois à Paris. Ensuite, pendant que tu iras trouver Louis au rendez-vous, Lucien et moi nous nous rendrons à Chatou. Tu amèneras Aubert vers les dix heures. Si c'est toi qui prend les billets à la gare, inutile de lui faire donner un aller et retour, puisqu'il

restera là-bas; on a déjà assez dépensé pour lui...

« Tu arrives donc devant la villa et, tout haut, tu cries : « C'est ici. » Ce sera le signal. A ces mots, je me cacherai derrière la porte de la cuisine. Dans une complète obscurité, tu avanceras vers moi, précédant Aubert, puis, arrivée près de la porte, tu t'effaceras afin de me le livrer. Compris? »

LA MORT SOUS LES BAISERS...

Voici le grand jour. Histoire de se mettre en train et de fêter dignement sa vengeance, Marin Fenayrou a commandé au restaurant Lathuile, avenue de Clichy, un petit dîner de choix : sole au gratin, filet Châteaubriant, ferrine de volaille, parfait au café, le tout arrosé de trois fines bouteilles.

Le trio est très gai. Le garçon apporte du Léoville. Gabrielle le goûte et le repousse :

— Rempportez-le, je préfère du Corton.

On fait des projets pour dimanche. Gabrielle voudrait aller voir, à la fête de Saint-Cloud, les « eaux à la lumière électrique ». Marin préférerait les courses de Maisons-Laffitte; justement, il a un tuyau pour la troisième : *Mercur*, le cheval de M. Lhoste. Seul, Lucien ne propose rien : comme il est pauvre, le dimanche, il se contente d'un tour de boulevard, sauf une fois par mois où il emmène les petits au Cirque Fernando.

Le repas fini, les hommes entrent dans un café. Gabrielle va se recueillir un moment à l'église Saint-Louis d'Antin. A huit heures un quart, elle arrive passage du Havre. Aubert est déjà là.

— Mon chéri, comme je suis heureuse de te voir! Tu te demandes ce qui m'a pris tout d'un coup, hein? C'est que, vois-tu, je vais te faire aujourd'hui une surprise, Louis, une belle surprise!...

Elle lui prend le bras et se frôle à lui, câline, enveloppante :

— Comme autrefois, Louis, tu te souviens? Comme autrefois, nous allons nous aimer ce soir... Je suis libre, mon mari est parti hier pour l'Aveyron, et je connais à Chatou une délicieuse petite maison où nous serons seuls tous les deux comme de jeunes mariés... Tu veux bien, mon chéri?...

Elle n'attend pas la réponse, l'entraîne vers la gare. Ils sont dans le train, la tête de la jeune femme blottie contre l'épaule de l'amant. La « petite maison tranquille » est à cinq minutes de la station de Chatou :

— *C'est ici!* s'écrie-t-elle comme convenu...

Grincement de la porte rouillée. Bruissement des pas sur les feuilles sèches. Plainte du vent dans les arbres.

— Tu vois, mon amour, comme nous allons être bien ici... Donne-moi la main... Laisse-moi te guider...

— Diable! il fait bien noir. C'est que, tu sais, je ne me sens aucune disposition pour jouer les héros d'aventure, et, ma parole, on se croirait à...

— Eh, eh, eh!...

Un ricanement diabolique vient de lui faire écho dans l'ombre. Un coup sourd. Un cri de douleur. Le bruit mat d'un corps qui tombe sur le dallage. Une plainte étouffée.

Assommé d'un coup de marteau, Louis Aubert retrouve cependant la force de se relever, gratte une allumette aussitôt éteinte, a le temps de reconnaître son agresseur, le prend à bras le corps. Hélas! ses forces l'ont déjà quitté, son visage est inondé de sang. Il retombe, cette fois, définitivement.

Alors Marin dit à Gabrielle d'allumer la bougie

et, devant elle, il se penche sur le moribond qui fixe sur lui un regard horrifié :

— Misérable! C'est par le cœur que tu m'as fais souffrir, c'est par le cœur que tu vas mourir!

Et, lui enfonçant une canne à épée dans le sein gauche, il écarte la chair, fouille en plein sang.



Les liens de l'amour... et de la mort

Gabrielle aussi s'est mise à genoux, et assiste, impassible, au supplice.

— Et maintenant, mon vieux, dit-il en se redressant, il s'agit de débarrasser le plancher.

Il appelle Lucien et, tous trois, ils se mettent à dénuder le corps en lacérant ses vêtements à coups de ciseaux. Puis ils le plient en « chien de fusil », coudes contre épaules et, à l'aide des tuyaux de plomb que Marin a aplatis, le garottent. Enfin, ils l'enve-

loppent d'une toile, et l'enfoncent dans la voiture d'enfant dont les roues ont été, au préalable, entourées de linge pour éviter le bruit.

Sinistre cortège d'ombres dans la nuit. Le mort dans un berceau! C'est Marin qui mène la petite charrette. Sa femme et son frère le flanquent de chaque côté, aux aguets.

On arrive ainsi au pont de Chatou. Le pharmacien pousse la voiture sur le trottoir, l'accote contre le parapet et, pendant que sa femme tient le brancard, noue, aidé par son frère, la corde autour du cadavre. Après quoi, ils le laissent lentement descendre dans la Seine.

Un clapotement leur indique qu'il a touché les roseaux. Marin descend, défait la corde, repousse le corps qui s'en va au fil de l'eau, tandis que, ce soir d'Ascension, s'échappent d'un café les flonflons joyeux d'un bal musette...

— Je crois qu'on peut être tranquille, murmure Marin. Avec le plomb, il va couler à fond...

Le mort allait bientôt revenir accuser ses bourreaux.

III

Trois Secrets

Au Musée Grévin, jusqu'en 1885, on pouvait voir sous le titre : « Le Crime du Pecq », la scène suivante : le cadavre de Louis Aubert percé de coups d'épée, la tête ouverte à coups de marteau, le cuir chevelu brûlé par l'acide nitrique, tout le corps ployé en deux sous un ligotage de plomb, émergeant sous

le pont du Pecq, tandis que tout autour, dans les plantes aquatiques, croassaient des grenouilles et que, debout sur un escalier qui mène de la berge au pont, un marinier stupéfait semblait reculer devant cette horrible épave.

Aux grenouilles près, c'est en effet ainsi qu'apparut, le 29 mai 1882, près de la berge de l'île Corbière, sur le territoire de Montesson (et non du Pecq, comme l'indiquent les annales criminelles), la victime de Marin et Gabrielle Fenayrou.

— Drôle de client, ce d'avait être un plombier, c'frèr' là!

Les trois ouvriers tireurs de sable qui l'avaient aperçu s'approchèrent, retournèrent le noyé :

— Alors quoi, mon pauv'vieux, ça ne va pas? Tout d'même, ils t'ont bien mal arrangé!

Autour du torse nu et gonflé, le tuyau faisait quatre fois le tour du cou, passait sous le jarret gauche, ramenait ainsi la jambe vers la poitrine, revenait vers le cou, puis prenait le bas de la jambe droite à laquelle il était fixé par un demi-nœud. La bouche était bâillonnée au moyen d'un linge fortement serré derrière la tête, et maintenu, — on reconnaissait là une précaution d'amante... — par une épingle anglaise fixée dans la lèvre inférieure! Trois coups portés sur la tête avaient fracturé le crâne, et en avaient enfoncé les débris dans la masse cérébrale. Enfin, on constatait, dans la partie gauche de la poitrine, trois plaies paraissant produites par un stylet.

La police, alertée par le parquet de Versailles, fit des recherches. Précisément, elle enquêtait, depuis trois semaines, sur la disparition d'Aubert. On envoie donc à Versailles ses sœurs (dont Mme Barbey déjà nommée), qui habitent Paris. Par malheur, le cadavre est déjà enterré! Il leur faut se contenter des photographies qui en ont été prises. Dans les traits,

informes, l'une seulement croit reconnaître son frère. On exhume le corps : il est dans un tel état de putréfaction que personne, cette fois, ne le reconnaît plus, même pas l'aide de Louis, d'autant qu'il n'a pas de cheveux, alors qu'Aubert les portait abondants.

Néanmoins, M. Macé, chef de la Sûreté, s'en tient provisoirement à la première présomption, et s'informe dans les milieux fréquentés par le pharmacien. Le hasard va le servir. Le 10 juin, il reçoit ces lignes anonymes :

« Si vous voulez connaître l'assassin de M. Aubert, adressez-vous à Mme Fenayrou, boulevard Gouvion-Saint-Cyr. »

C'est là, en effet, qu'habitait le ménage criminel, dont le commerce était rue de Sèze. Le jour même, M. Macé se rendait à l'adresse indiquée. « Cuisinée » pendant une heure, Gabrielle finit par avouer. Le soir même, Marin, Gabrielle et Lucien Fenayrou sont arrêtés.

Mais les deux frères, qui se sont concertés, justifient admirablement de l'emploi de leur temps. M. Macé fait alors promener Marin sous bonne escorte dans tous les villages environnant le crime, au Pecq, à Croissy, à Chatou, à Montesson. Des habitants de Chatou le reconnaissent : c'est lui qui a loué la petite maison, 4, avenue d'Eprémèsnil, sous un faux nom, c'est lui qui a acheté une charrette, etc... Le doute n'est plus permis. Ramené sur les lieux du crime, Marin avouera à son tour.

JALOUSIE AMOUREUSE OU... COMMERCIALE

— Pourquoi avez-vous tué?

Chaque fois qu'on lui posera cette question, que ce soit le juge d'instruction ou le président des

Assises, Marin Fenayrou répondra à peu près invariablement :

— Je n'ai fait que venger mon honneur. Je voudrais bien voir le mari qui n'aurait pas fait comme moi!...

Mais sa femme avait eu un autre amant, de novembre 1880 à janvier 1882, M. Georges-Louis Grousteau, secrétaire de la rédaction du *Jockey*, rue Grange-Batelière. Celui-ci donnait au pharmacien, assidu aux courses, des tuyaux... qui n'étaient pas encore des tuyaux de plomb, et l'autre les acceptait en fermant les yeux sur le reste!

Et puis, le président des Assises, le conseiller Bérard des Glajeux, fera remarquer justement :

— Vous n'êtes pas le premier mari offensé qui ait songé à tirer vengeance de sa femme. Comment? Vous êtes dans un cas d'excuse légale. Votre femme s'est mise à votre merci. Vous pouvez donc constituer un flagrant délit à votre guise et, au lieu de cela, vous faites disparaître votre premier témoin à décharge : le cadavre.

« Mais d'ordinaire, le mari laisse à la police le soin de faire disparaître le cadavre de l'amant. Vous, vous le noyez. Vous lavez soigneusement vos mains ensanglantées. Pourquoi, dites, pourquoi? »

— Je ne voulais pas de scandale.

— Allons! il y avait autre chose. Est-ce que dans votre profession de pharmacien vous n'auriez pas eu à recourir à la discrétion de l'élève en qui, autrefois, vous mettiez toute votre confiance? Votre clientèle n'était pas irréprochable : on vous a peut-être demandé d'obscurs services. *Il a été parlé d'empoisonnements, d'avortements...*

— Oh! monsieur le juge, c'est une infamie! Je suis un honnête homme!

— Ne parlons pas de cela. Certains témoins sont

d'avis qu'il y a eu quelque chose de semblable. On a entendu Mme Gibon tenir sur vous ce propos : « *Mon gendre finira au bain!* » Un vieux médecin de Saint-Aubin, le docteur Durand, a reçu d'Aubert cette confidence : « Je n'ai pas peur de Fenayrou, car, *lorsqu'on tient les gens, on ne les craint pas.* »

C'est là le grand secret du procès. Mais en vain démontrera-t-on que Marin Fenayrou était, au moment du crime, presque ruiné (tandis que Louis Aubert venait de reprendre, pour la modeste somme de 6.000 francs, une pharmacie prospère), qu'il avait été, quelques jours avant, condamné en police correctionnelle à quatre mois de prison pour escroquerie de cautionnement demandé à des courtiers, qu'il était compromis enfin dans une affaire de fabrication de fausse eau purgative Hunyadi-Janos : le mystère subsistera, entier.

On apprendra seulement, non sans rire, que le pharmacien a versé à un M. Auguste Valette 20.000 francs pour fonder la « Société pour l'extension des eaux minérales », en échange de quoi il a été promu aux fonctions de chef d'exploitation et a fait, pendant plusieurs mois, des pages d'écriture, afin d'acquérir une belle « cursive commerciale »...

Une autre énigme persiste : Comment Gabrielle Fenayrou, qui s'était mariée, de son propre aveu, contre son goût et qui n'avait jamais pu, jusque peu de temps avant le crime, arriver à aimer son mari, a-t-elle été amenée à déclarer à Marin qu'elle était son esclave, et à lui donner la plus grande preuve d'amour qui fût, en devenant la complice de son forfait?

On a expliqué ce changement d'attitude par le dépit. Aubert l'avait quittée depuis plus d'un an, et le bruit courait qu'il allait se marier. Est-ce suffisant

pour justifier tant de fourberie et de cruauté? Elle ajoutera, il est vrai, que son mari l'avait positivement terrorisée, et même menacée d'un revolver.

COMPLICE OU INSTIGATRICE?

Il restait enfin à délimiter exactement la part de Gabrielle dans le drame. Troisième point obscur, sur lequel rebondira l'affaire après le verdict. A-t-elle prêté la main à l'assassinat? Des détails (notamment le bâillon fixé à l'aide d'une épingle à nourrice avec le soin qu'une mère mettrait à assurer l'embaillonnement d'un bébé) semblaient le prouver. Mais les trois accusés le nient avec une égale énergie.

Aussi bien, qu'importent les nuances, puisque sa culpabilité est évidente! Le Procureur de la République Delegorgue l'affirmera dans son réquisitoire :

— Crever les yeux, user d'une lorgnette à ressort, employer un piège à sanglier... Sont-ce là les indices d'une vengeance d'homme? Non, c'est dans un cerveau féminin qu'ont germé ces idées de raffinement dans la cruauté. *L'homme exécutera; mais la femme conduit.*

Malgré cet argument troublant, à la suite de quatre retentissantes audiences au cours desquelles de grands comédiens, comme Coquelin aîné, sont venus entendre les plaidoiries de M^{es} Demange (pour Marin), De Royer (pour Gabrielle), Danet (pour Lucien), Marin est condamné à la peine capitale, alors que sa femme ira aux travaux forcés à perpétuité, et que son frère en fera sept ans.

Mais l'opinion n'accepte pas le verdict, et nous allons avoir la preuve de ce qu'elle peut obtenir quand elle le veut avec ténacité. De toutes parts on s'écrie : « C'est la condamnation du jury ». La légende s'établit que les jurés de Versailles, circon-

venus, excités contre Gabrielle Fenayrou par la presse, par leurs amis, ont voulu faire acte d'indépendance.

Thomas Grimm, dans le *Petit Journal* du 15 août 1882 (le lendemain du verdict) conclut : « Si le mari s'est vengé, en tant que mari, il avait droit à des circonstances atténuantes, malgré le guet-apens, malgré les calculs machiavéliques, malgré les ostentations de la mise en scène. Dans aucun cas, sa responsabilité ne saurait être plus grave que celle qui pèse sur Gabrielle Fenayrou, sa femme. »

Tant et si bien que, sous une poussée générale de la volonté publique, et sous le prétexte légal qu'un des témoins (le deuxième amant, M. Grousteau) n'a fait qu'approuver la lecture de sa déposition au lieu d'être entendu à l'audience, ce qui constitue un vice de forme, le procès est révisé dès le 14 octobre 1882.

La cour n'apprend rien de nouveau, mais elle admet, cette fois, que la responsabilité de l'assassinat doit être partagée entre les deux époux, qui sont condamnés solidairement aux travaux forcés à perpétuité.

Gabrielle devait être d'ailleurs libérée le 6 juin 1903, en même temps que Gabrielle Bompard de qui elle était la compagne à la prison de Clermont (Oise), et renoncer sans regret à vivre le rêve qu'elle avait souvent exprimé depuis sa condamnation, de terminer ses jours avec son mari : « Nous vieillirons ensemble là-bas à la Nouvelle-Calédonie; nous referons notre bonheur!... »

...Et l'âme étrangement perverse de cette amoureuse déçue, vindicative et oublieuse, n'en garde que plus de mystère...

Casque d'Or et ses Amis

(LES APACHES)

En ce temps-là, le président Loubet *regnante*, le Français, peuple heureux, n'avait pas d'histoire.

Secoué l'année précédente par le retour de Marchand et des héros de Fachoda, le pays était retombé dans une apathie profonde, et les premiers mois de 1902 s'annonçaient d'une monotonie désespérante pour les journalistes, en quête d'événements susceptibles, en remuant l'opinion, de faire vendre leurs feuilles.

La situation extérieure était fort calme. Les chefs boërs et anglais continuaient à tenir des réunions dans la prairie pour négocier une paix dont la conclusion était sans cesse différée. Alphonse XIII allait avoir sa majorité royale, seize ans, et cet enfant, soutenu par sa maman, était déjà sympathique.

La situation intérieure était normale, puisque le budget était en déficit de 210 millions! La campagne électorale pour le renouvellement des mandats législatifs se poursuivait sans autre fracas que celui des invectives traditionnelles.

Le 3 % cotait 100,80. Le beurre valait 2 francs le kilo; le bœuf, 1,10; le mouton, 1,40; le porc, 1 fr. (poids vif à la Villette); les choux-fleurs, 0,20 pièce; les maquereaux, 25 francs le cent.

A l'Opéra, Jean de Reszké faisait sa rentrée dans *Siegfried*. A l'Opéra-Comique, Marie Delna chantait *Carmen*, et Sybil Sanderson, *Manon*.

Marguerite Deval, Lucette de Verly, Sulbac, Clau-

dus, Dufleuve, Strack brillaient à la Scala; tandis qu'à la maison d'en face, Lise Fleuron, Gaudet, Mistinguett (qui n'avait pas encore le « fromage » sur l'affiche), Dranem, Naudier, Gossé, Albens, Honoré, assuraient la fortune de l'Eldorado.

Deux seuls faits-divers importants. Kirchoffer et Bruneau de Laborie s'étaient battus en duel. Radica avait été séparée de sa « sœur siamoise » Doodica, et cette dernière n'avait pu supporter l'opération.

UNE IDÉE DE GÉNIE

C'est alors que certains de nos confrères, effrayés du vide de leurs journaux, « montèrent en épingle » les rixes des quartiers de la périphérie, et, bien avant Charles-Louis Philippe et Charles-Henry Hirsch, initièrent le grand public à la vie spéciale de la faune des boulevards extérieurs, aux aventures de Bubus de Montparnasse, du Tigre et de Coquelicot.

Ils eurent le talent ou la chance de leur appliquer le mot d'*apaches*, que la foule adopta d'enthousiasme. Une nouvelle rubrique était créée; jusqu'à la guerre, elle ne chômera pas.

Dans le quartier de Charonne, Pleigneur, dit Manda, régnait en maître. Flanqué de ses lieutenants, Paulo Cou Tordu, Julot Ménétrier, Heil, Ponsard Le Dénicheur, il prétendait tenir le haut du trottoir de La Roquette à la Folie-Méricourt, et de Saint-Ambroise à Sainte-Marguerite.

Taquinant les *brèmes* pendant la journée, le soir, histoire de tuer le temps, ils se défiaient entre eux en combats singuliers, sous la pâle clarté des réverbères. Ou bien, ils s'amusaient à piquer les passants du bout de leur couteau, quitte à le planter profondément si le piqué n'appréciait pas toute la saveur de cette plaisanterie.

Depuis fort longtemps, Manda n'était plus polisseur de métaux; ses sources de revenu provenaient uniquement de l'exploitation des charmes de sa compagne, Amélie Hélié, jadis fleuriste. Sa manière de



Gigolette!

coiffer ses magnifiques cheveux blonds ramassés en cimier sur son front canaille, lui avait valu le surnom de Casque d'Or.

La vie était belle pour Manda; une autorité absolue, indiscutée; l'amour et l'argent de Casque d'Or, que toute la pègre lui enviait; la célébrité enfin, depuis que les journaux s'occupaient de ses exploits. Une seule ombre au tableau : la police. Mais elle paraissait résolue à ne pas intervenir dans leurs querelles intestines, tant qu'elles resteraient secrètes, et que leurs batailles rangées ne feraient courir aucun risque aux passants.

UN AUTRE COQ SURVINT...

A cette même époque où Manda et Cie terrorisaient les bourgeois, vivait rue d'Avron un brave ouvrier, Dominique Leca, découpeur en métaux. Fils d'un agent de police, sa jeunesse était celle des ouvriers parisiens d'alors, laborieuse et gaie; on travaillait six jours par semaine « comme un bœuf » pour gagner la « rigolade » du dimanche : le canotage à l'île d'Amour ou la pelouse de Longchamp.

Il vivait avec une brave fille, Victorine van Maële. L'industrie chômant, il s'était embauché dans un chantier du Métro. Il touchait 8 francs par jour et rapportait exactement sa paie à Victorine, qui lui remettait 40 sous chaque dimanche pour faire le jeune homme : il ne les dépensait pas.

Le malheur voulut qu'il rencontrât Manda, et surtout Casque d'Or, dont il s'éprit. Il quitta Victorine sur un coup de tête pour s'enrôler dans la bande célèbre. Gentil garçon, beau parleur, il y réussit non seulement auprès de Manda qui en fit son premier

lieutenant, mais auprès de Casque d'Or, qui ne fut pas insensible à sa jolie moustache et à son bagout.

Manda sent lui échapper les deux seules choses auxquelles il tient : le pouvoir et Casque d'Or. Il fera tout pour conserver l'un et l'autre. Querelles, rixes, batailles, auxquelles sont mêlés les tenants des rivaux.

Leca reçoit deux balles en pleine poitrine. Transporté à l'hôpital par les soins de la douce Victorine qui pardonne à l'infidèle, il veut rentrer chez lui; mais en route quelqu'un s'approche du fiacre et donne un coup de poignard au blessé.

— C'est Manda qui a fait le coup, s'écrie-t-il. Papa! Venge-moi!

La police s'émeut et coffre la « bande à Manda ». En prison, les langues se délient. Les batailles passées sont connues en détail, batailles au cours desquelles des passants ont été blessés. Leca, sentant que la justice attend sa guérison pour l'arrêter, s'enfuit.

Aux assises du 31 mai 1902, Manda ne passe qu'avec des comparses. Il est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Mais Casque d'Or, qui n'a pas été inquiétée, connaît la grande célébrité. Un peintre a voulu immortaliser ses traits; le Salon refuse cette effigie jugée scandaleuse. Tapage! Le théâtre la guette, et, sans M. Lépine, préfet de police, elle aurait débuté aux Bouffes du Nord sous la direction des frères Isola.

Leca, pincé en Belgique, est ramené à Paris. Il récolte huit ans de travaux forcés et la relégation. C'est la fin, d'autant que Casque d'Or, cruelle gigolette, se soucie fort peu de son misérable amant, maintenant qu'elle fréquente les « cavés de la haute » et qu'on hésite entre elle et Liane de Pougy pour créer une pantomime à la foire de Neuilly.

LA DÉLAISSÉE

Mais Victorine pardonne encore. Mieux, elle veut également enchaîner sa vie à celle du forçat. Elle le rejoindra à la Guyane dès qu'il aura achevé sa peine.

— Au moins, pense-t-elle, il ne reverra plus Casque d'Or.

Le mariage eut lieu à la mairie de Fresnes, le 7 décembre 1902. Elle était bien jolie, Victorine, avec son chapeau de velours noir relevé sur le côté, son grand col de tulle blanc.

Amené menottes aux mains, le futur fut introduit les mains libres dans la salle des mariages.

Le maire prononça les paroles sacramentelles au milieu de l'émotion générale, surtout au passage de la phrase : « La femme doit suivre son mari, qui subvient aux besoins de sa femme. »

Les signatures données, Leca embrassa Victorine, mais les gendarmes interrompirent ces effusions désormais conjugales. Reconduit en cellule, un mois après il partait pour la Guyane.

Là-bas, pendant trois ans, il chercha Manda, pour régler définitivement ce vieux compte toujours en suspens. Mais Manda, tranquille à l'infirmerie, ne voulait plus d'histoires.

Alors Leca tenta de s'évader, mais un coup de feu l'abattit comme un chien. Pourquoi fuyait-il? Pour revoir Paris, sans doute, mais pour quelle femme? Pour la femme à la chevelure de feu, pour Casque d'Or, pour la fille des barrières qui avait brisé sa vie, ou pour son épouse qui avait accepté l'ignominie de la chaîne, pour la douce Victorine, aux bons yeux de toutou fidèle?

Le forçat a gardé son secret.

Le Crime d'Aix-les-Bains

(EUGÉNIE FOUGÈRE)

I

La « Femme aux Bijoux »

— Non, mais z'yeut' moi c'te poule, si elle en a, des *diam'* et des *perlouzes*.

— Laquelle ?

— Celle qui a un kil' de charbon sous les *châsses*, là-bas, avec une voilette à gros pois et un *bloum* à grande plume noire.

— Oh dis donc, tu vas rire ! Je n'connais qu'elle ! Nous avons « travaillé » ensemble au « Café Riche ».

— Alors, tu sais c'qui t'reste à faire. Nous sommes tous les deux *fauchés*, ta copine est *pleine aux as*, t'as pas à flancher.

— Ça, mon p'tit, jamais. Tout c'que tu voudras, mais pour voler, c'n'est pas mon rayon..

— C'est bon, on en reparlera.

.....
C'était en juin 1903. Déjà « Bubu de Montparnasse » commençait à abandonner la casquette à trois ponts, le foulard rouge et les boulevards extérieurs, pour se prélasser au pesage des champs de courses, dans un veston bien coupé, dû à la générosité féminine.

La deuxième journée des drags se terminait. Réunion de suprême élégance. De la place de la Concorde à Auteuil, tout à l'heure, une foule se pressait autour du défilé de quinze mail-coaches (dont il ne reste pas un seul aujourd'hui) : ceux du duc de Noailles, du comte d'Arlaincourt, du baron de Neuflyze, du duc de Brissac, de M. Joseph Pastré, du comte de Douet de Graville, de MM. Gallice, Nagelmakers, le Roux de Villers, Georges Munroë, Camille Tardiveau, du baron de Zuylen, du comte de Lespinasse-Lanjeac, de M. de Saint-Léger, et du baron de March.

Et tandis que le couple inquiétant que nous venons d'entendre cherchait une proie dans la tribune du « Jockey », c'est toute l'élite de la société parisienne qui acclamait l'arrivée de la grande course de haies d'Auteuil : *Nivolet*, monté par Collier, qui portait la casaque kaki de M. Frank Gardner, devant *Karakoul* et *Kinrana*.

L'ÉCRIN...

Par quel miracle la belle endiamantée si bien « repérée » occupait-elle une place dans la tribune du Jockey ? Seul un Parisien féru de son Gotha demi-mondain aurait pu l'expliquer.

Née à Chambon-sur-Voueize (Creuse), en 1864, d'un père tisserand, Eugénie Fougère était venue de Montluçon vers 1893.

Après de pénibles débuts dans la galanterie comme serveuse de brasserie, elle n'avait pas tardé à conquérir à Paris les cœurs les plus blasonnés. On lui prêtait comme dernier protecteur un grand personnage russe, dont les largesses lui permettaient d'avoir un loyer de 4.200 francs à Paris, 138, rue de Courcelles, une somptueuse villa à Aix-les-Bains, précédemment occupée par le prince de Solms, et un coupé

au mois qu'elle remplaçait, pour se rendre aux solennités sportives, par une automobile de grande remise louée à la journée.

Chez Maxim's où on l'appelait « Chocolat », à cause de son teint de créole, elle passait pour avoir, de toutes les « dames seules » habituées, le plus riche écrin réunissant, en effet, l'ensemble des bijoux indispensables à une « froufrouteuse » bien lancée d'alors : un grand collier de 1.200 perles; un collier de chien orné de trois barrettes avec roses; un collier de chien corail avec brillants; des boucles d'oreilles émeraude entourés de quatre brillants (à forure carrée); des boutons d'oreilles formés chacun d'une grosse perle; des boutons d'oreilles diamants solitaires; six bracelets chaînette ornés soit de brillants, soit de perles, deux bagues formées chacune d'un solitaire; une bague losange avec petits brillants; une châtelaine en or avec brillants, rubis, émeraudes et saphirs; une barrette-broche avec grosses perles entre deux solitaires; une broche gros saphir entourée de brillants; deux épingles à chapeau avec tête en perle; un collier de chien en velours noir avec arabesques style Empire, orné de grosses émeraudes et entouré de petits brillants; une bourse à mailles en or; une montre en or avec brillants; une boîte à poudre et une glace en or, etc...

Ce ne sont certes pas les grandes courtisanes d'aujourd'hui qui disposent d'un pareil arsenal! Les bijoux de Fougère (Fou-fou pour ses intimes), c'était son blason à elle, et qui, à ses yeux, l'élevait au niveau des smarteux qui la fréquentaient, puisqu'elle en avait autant, sinon plus, que leurs épouses! Et d'un autre point de vue, c'était une indication pour ses admirateurs : sa parure mettait les riches en confiance et éloignait au contraire ceux qui n'avaient que de « petits moyens ».

Hélas! quel appât aussi pour les *rastas* et les *faisans* qui la frôlaient autour des tables de jeu de Vichy, d'Aix-les-Bains, de Nice ou de Monte-Carlo, où elle se montrait successivement chaque saison, esclave du monde et de la mode! Quand, frisselissante dans ses lourds jupons de soie à volants bouffants, elle sortait d'un casino dont les lampadaires éveillaient mille feux à son cou, sur sa poitrine, à ses poignets, à ses oreilles, elle eût senti sur sa chair, comme le froid d'une lame, si elle avait, moins dédaigneuse, aperçu les mauvais regards qui la croisaient!

Ses amies, et notamment les familières du bar d'Isabelle Voisin, rue Duphot, affirmeront cependant plus tard qu'elle avait fini par vivre dans une crainte continuelle, si bien qu'en voyage, elle transportait sa collection précieuse dans un sac à main spécialement confectionné pour elle et intérieurement doublé d'une cuirasse d'acier.

L'INTRUSE

Cet été de 1903, Eugénie Fougère préparait donc, avec l'aide de sa femme de chambre, Lucie Maire, ses quatorze malles pour regagner, comme chaque année, sa villa d'Aix-les-Bains, quand une femme pauvrement vêtue frappa à sa porte :

— Eh bien, Fou-fou, tu ne me reconnais pas?

— Toi, ma bonne Rosalie! Et comme te voilà fringuée! que t'est-il arrivé?

— Ah! ne m'en parle pas! La vie ne m'a pas gâtée, moi! Tu te rappelles, quand nous faisons le « Riche »? Eh bien, un peu après ta chance, quand tu as rencontré ton Russe, et que tu as quitté notre table pour ne plus revenir, j'étais retournée à Lyon, où je suis restée, comme tu sais, jusqu'en 99, et j'y

avais retrouvé un bon petit client d'autrefois, devenu avocat depuis.

» Figure-toi qu'il me fait une déclaration en règle, affirmant qu'il n'a jamais pu m'oublier, enfin un tas de boniments. Je lui dis de m'écrire tout ça et je rentre à Pantruche. Les babillardes se mettent alors à rappliquer, je ne te dis que ça. En moins de deux mois, j'en avais bien deux douzaines !

» Oui, mais voilà qu'un beau jour il me déclare que ses parents veulent le marier. Pas d'ça, Lisette ! Je lui écris que s'il ne m'expédie pas tout de suite 15.000 balles par retour du courrier, je vais chez la fiancée et je fais du pétard. Je croyais bien voir s'abouler le *pèze* aussitôt. Mais en fait d'*auber*, qu'est-ce que je vois ? Le commissaire de police, mon p'tit, qui me fait venir dans son cabinet et menace de m'arrêter. Tu penses si, du coup, j'ai rendu les lettres !

» Eh bien, tu me croiras si tu veux, mais ce type-là m'a porté la poisse. Depuis, je n'ai plus fait que des *fauchés*, et maintenant c'est la *mouise*...

— Ecoute ma pauvre Rosalie, je vais essayer de te tirer de là. J'ai besoin d'une dame de compagnie, et je pars demain pour Aix-les-Bains. Veux-tu venir avec moi ?

— Si j'accepte, Fou-fou, mais je te crois ! Tu es la meilleure des copines !

Le lendemain, Catherine-Victorine Giriat, dite Rosalie, dite « La Nubienne », habillée de neuf des pieds à la tête et rayonnante, s'embarquait avec sa nouvelle maîtresse, la femme de chambre Lucie Maire, et les quatorze malles, à la gare du P.L.M.

LA DERNIÈRE NUIT...

La saison, là-bas, fut pour Eugénie Fougère ce qu'elle était depuis douze ans qu'elle fréquentait Aix, avec une légère variante cependant.

Promenades sur le lac, excursions au mont Revard, pèlerinages à Notre-Dame-des-Neiges, distribution de pain et de sous aux pauvres, longues haltes à la salle de jeux de la villa des Fleurs, soirées musicales au Casino, et repos enchanté sous les ombrages du parc, ce n'était pas assez pour une « Fou-fou ».

L'année précédente, on ne s'était entretenu que des fêtes qu'elle donnait en sa splendide villa de l'avenue Tresserves : bals, soirées musicales, grands dîners, illuminations, feux d'artifice. C'est qu'elle avait encore le grand-duc qui s'honorait chaque fois davantage de solder sans sourciller l'addition. Mais en mars 1903, il l'avait quittée en lui donnant, il est vrai, 50.000 francs, qu'elle avait aussitôt portés à la banque.

Depuis lors, elle avait vécu sur cette somme, faisant chez elle de minutieuses économies, voire se nourrissant chichement, pour porter toutes ses dépenses à l'extérieur. Aussi n'avait-elle pas, en apparence, changé son train de maison, et pouvait-elle encore garder l'espoir, continuant à hanter les endroits où elle pouvait le rencontrer, de reconquérir son riche protecteur.

Malheureusement, il en coûtait cher de paraître, le magot fondait. La veille de son départ de Paris, elle avait retiré de la banque tout ce qu'il en restait : 8.000 francs, un feu de paille !

En fait, supprimant tous les fastes de naguère, elle parvint cependant à tenir près de trois mois. Mais il arriva qu'à la mi-septembre, elle n'avait même plus de quoi payer sa victoria de louage :

— Ma pauvre Rosalie, confia-t-elle à sa suivante, je suis à la côte, et je ne sais pas ce que nous allons devenir, si les quelques vieux amis à qui j'ai demandé secours ne répondent pas. A part une petite rente

viagère, je n'ai plus que mes bijoux. Encore ai-je déjà vendu un solitaire que j'ai fait remplacer par un faux, mais cela finira par se savoir, et alors je serai perdue!

.....
Le surlendemain, 20 septembre 1903, le coiffeur d'Eugénie Fougère, M. Pelletier (ce « brave Jean », comme elle l'appelait) ayant vainement sonné à la porte de la villa de Solms, trouva sa cliente gisant au pied de son lit, la figure violacée, les pieds et les mains liés. Dans sa mansarde, la femme de chambre, Lucie Maire, avait été pareillement étranglée. Seule, Mme Gariat n'était qu'évanouie, mais également bâillonnée et ligotée, et le médecin appelé à faire les premières constatations déclara que le doute n'était pas permis : si les assassins ne l'avaient pas achevée, c'est qu'ils l'avaient cru morte elle aussi, « car la tentative de strangulation était évidente, et elle n'avait échappé à l'asphyxie que grâce à une syncope ».

Quant aux bijoux de la courtisane, les magnifiques bijoux dont elle était si jalouse, ils avaient disparu en même temps que son âme frivole et fragile, qui avait leur éclat fugace et leur vanité.

II

La Trahison de la Nubienne

Ce jeudi matin, 15 octobre 1903 (près d'un mois après l'assassinat d'Eugénie Fougère et de Lucie Maire), Mme Debonnet, qui louait, 13, rue des Martyrs, des appartements meublés occupés généralement

par des demi-mondaines, revenait de faire son marché. Un inconnu l'attendait :

— Madame, n'avez-vous pas chez vous une dame Jeunet?

— Si, monsieur, elle est encore couchée.

— Tant mieux!

Mme Debonnet retint un sourire :

— Je ne puis vous laisser monter avant de l'avoir prévenue. Qui dois-je annoncer?

— Mon nom ne lui dirait rien. Mais à vous, madame, cette carte d'inspecteur de la Sûreté vous expliquera suffisamment le but de ma visite.

— Monsieur l'inspecteur, vous m'étonnez. Une personne si convenable, si réservée...

— Trop...

— Que voulez-vous dire?

— Vous le saurez bientôt. En attendant, conduisez-moi à son appartement et, tandis que je serai avec elle, laissez entrer toute personne qui demandera à la voir.

— Je m'incline, monsieur l'inspecteur.

Toc, toc. Drapée dans un élégant saut-de-lit en satin rose, garni de Valenciennes, Mme Jeunet entr'ouvre sa porte :

— Madame Gariat, je m'excuse de vous surprendre. M. Hamard a une communication à vous faire. J'ai ordre de vous conduire auprès de lui.

« Rosalie », car c'est elle, en effet, ne paraît pas autrement étonnée. Si elle s'est fait appeler Mme Jeunet, c'est pour échapper aux assassins de la pauvre Fou-fou qui, furieux de l'avoir « ratée », seraient tentés de supprimer un témoin gênant. Mais elle n'a jamais eu l'intention de se dérober aux recherches de la Sûreté :

— Souffrez, monsieur l'inspecteur, que je passe une robe et un manteau, je vous suis.

L'affaire tourna plus mal qu'elle n'avait espéré. Une heure après son arrivée dans le bureau de M. Hamard, la Giriat était confondue et convaincue d'avoir participé à l'assassinat de sa maîtresse, et cette victime, devant qui tout Aix-les-Bains s'était attendri au point de réunir pour elle, dans une collecte, 700 francs devenait complice.

— C'est vrai, monsieur le chef, j'ai été légère, j'ai trop bavardé. J'ai eu l'imprudence de confier à des amis, qui n'étaient peut-être pas sans reproches, que « Nini » était une « affaire ».

» Un gars que j'aimais m'a alors pressée de questions et j'ai fini par lui avouer où Fougère cachait ses bijoux, quelles étaient ses habitudes, enfin, quoi, tout ce qu'il fallait...

» Ah! monsieur le chef, les femmes sont faibles devant un homme qui a la voix câline, surtout quand, par-dessus le marché, il vous a des biceps! J'ai cédé, oui, je le reconnais, mais comme n'importe quelle femme. Après, quand Henri m'a amené un petit homme brun, trapu et terrible, et qu'il m'a dit en me le présentant : « C'est lui qui va faire le coup », mes yeux sont allés instinctivement aux mains de celui-là, des mains d'étrangleur; alors, j'ai senti passer en moi un grand frisson, comme si, déjà, il me serrait le cou, et j'ai voulu me reprendre, j'ai supplié... Mais Henri m'a regardée d'un air qui n'admettait pas de réplique, et dans la manière dont il m'a dit : « Tu n'vas pas te *dégonfler*, maintenant? » j'ai compris qu'il était trop tard et que, si je les lâchais, c'est moi qui *prendrais*... »

BAS-FONDS

Restait à découvrir les deux complices désignés par la Nubienne (ainsi que la surnommaient les milieux galants, à cause de son teint bronzé). Le premier,

Henri Bassot, fut arrêté le lendemain, à Paris, rue La Bruyère, chez une de ses maîtresses, Marguerite Bernard.

Fils d'un banquier de Lyon, ruiné à la suite de spéculations malheureuses, et d'une mère d'ailleurs très digne qui, pour vivre, donnait des leçons de piano — et qu'il adorait — il ne tirait guère ses moyens d'existence que du jeu et des femmes, depuis qu'il avait purgé cinq ans de réclusion pour fabrication de fausses pièces de cinq francs.

Il ne manquait d'ailleurs pas d'ingéniosité. On racontait qu'en 1902, à Lyon, il avait fait passer Marguerite Bernard pour sa sœur auprès d'un jeune homme, important propriétaire des environs de Lyon, qui avait demandé la main de la jeune femme et lui avait donné, en gage, une magnifique bague de fiançailles. Heureusement pour le naïf amoureux, l'aventure en était restée là, le couple ayant brusquement quitté Lyon.

Si Bassot se laissa emmener sans résistance, quitte à exprimer de véhémentes protestations, il n'en fut pas de même pour le « petit homme brun ». On apprit qu'il se nommait César Ladermann, et était ouvrier tailleur à Lyon. Le lendemain du crime, il était venu y retrouver sa maîtresse, Olympe Duclos, l'avait emmenée chez Bocuze, au confluent du Rhône et de la Saône, faire un joyeux dîner au tavel et au champagne, et comme elle s'étonnait qu'il payât d'un billet de cent francs (lui toujours *raide* auparavant), avait simplement répliqué dans un sourire : « Oui, j'ai fait un petit héritage... »

Il avait, le lendemain, pris le train pour Paris, où il avait séjourné jusqu'au 19 octobre et, apprenant l'arrestation de Giriat et de Bassot, était rentré précipitamment se blottir à Lyon. Le 21, il y était encore, cherchant de l'argent pour franchir la frontière

suisse. N'en ayant pas trouvé, il louait une chambre le soir même dans un hôtel garni de la rue Vieil-Renversé, où les agents de M. Briottet, chef de la Sûreté lyonnaise, le rejoignaient à neufs heures vingt.

Ce fut très simple. A l'ordre : « Au nom de la loi, ouvrez ! », un coup de feu répondit. Ladermann, le « César de Bazan » célèbre parmi les garçons bouchers de la Croix-Rousse pour son *culot*, venait de se tuer, piteusement, comme un pierrot de romance lunaire, d'un coup de revolver dans la tempe droite...

Privé de son animateur, le procès s'obscurcissait. Sans doute, dans une lettre qu'il avait adressée à M. Hamard, *Ladermann affirmait que Bassot n'était pour rien dans l'affaire*, et que la Giriat avait tout ordonné, et même mis la « main à la pâte ». Mais quelle valeur peut-on accorder au témoignage d'un coupable, même s'il n'a plus rien à craindre de la justice des hommes ? Du moins, le parquet allait en décider ainsi, puisqu'il n'en tint aucun compte.

ÉNIGME

L'instruction allait donc en être réduite à s'avancer dans les ténèbres à tâtons vers la vérité. Pour établir les responsabilités, il fallait en effet commencer par connaître exactement les circonstances qui avaient précédé le crime, et, sur ce point, on ne pouvait s'en rapporter qu'à un récit, celui, forcément suspect, de la Giriat !

Or, que disait-elle ? C'était Bassot qui lui avait proposé de voler Fougère, un jour qu'il venait de rencontrer la courtisane parée de bijoux comme une châsse. Il l'avait ensuite « relancée » dès son arrivée à Aix : « Il me disait qu'il était dans une détresse profonde, et qu'il fallait en finir avec cette affaire ». C'était lui, ensuite, qui s'était chargé de trouver le

costaud (en l'espèce Ladermann), et l'avait envoyé à Aix.

Jusque-là, c'était parfait, et la scène du crime elle-même devenait sans intérêt pour le procès, puisque *l'unique auteur* (d'après Giriat) était mort. Il était donc oiseux de savoir que la bonne avait été tuée pendant l'entr'acte du Casino, vers dix heures, que Ladermann s'était ensuite caché dans le jardin de la villa, en attendant le retour de Fou-Fou et de la Nubienne, et que c'est à une heure du matin, la demi-mondaine étant couchée depuis un quart d'heure, que le *costaud* avait bâillonné et ligoté la maîtresse d'abord, la dame de compagnie ensuite. C'est enfin lui qui avait emporté l'argent (deux cents francs au plus) et les bijoux, et ni Rosalie ni Bassot n'en avaient pris leur part. Bien mieux : toujours selon la Giriat, tout cela était d'accord et conforme au plan convenu.

Pour la Giriat, c'était donc Bassot, et Bassot seulement, qui avait été l'artisan de toute l'affaire. Mais alors, pourquoi, lui qui se disait dans une détresse profonde, n'avait-il réclamé le butin, qu'il aurait beaucoup mieux *lavé* que quiconque, ayant parcouru l'Europe, et connaissant admirablement les marchés clandestins de Londres ? Pourquoi enfin n'avait-il pas cherché, du moins après le crime, à rencontrer Ladermann ?

On peut répondre : « Parce que Ladermann voulait garder pour lui tout le profit de l'affaire. » Mais il n'avait nullement cherché à vendre les bijoux. La femme d'un terrassier, nommé Robardet, qui pêchait le 1^{er} novembre dans la Saône, à Neuville, en trouva en effet la plus grande partie sur la berge, et son mari n'eut rien de plus pressé que de proposer un solitaire de 5.000 francs à un horloger de Neuville, qui lui en donna 6 fr. 75 !

Objectivement, et si l'on fait abstraction du passé bourbeux de Bassot, on avouera qu'il y a là de troublantes lacunes. Innocenté par Ladermann, uniquement accusé par la Giriat, qui avait vainement recherché ses faveurs, on peut se demander s'il n'a pas été le jouet d'une vengeance de femme, dédaignée par un joli cœur qui lui en préféra d'autres! Drame crapuleux dont la passion eût peut-être singulièrement simplifié la psychologie, si le jury s'était avisé de l'approfondir par là...

Quoi qu'il en soit, tandis que la Giriat était condamnée à quinze ans de travaux forcés, le « bel Henri » se vit infliger dix ans de la même peine. Mais la sanction n'explique pas si c'était lui ou un autre qui, un après-midi de détresse et de basses amours, devant une Fou-Fou triomphante et hautaine, decida la Nubienne à venger sa déchéance...

Le Colis Sanglant

(MME BESSARABO)

I

La Muse de Pourpre

De la petite rue du Trèfle, venelle étroite de Montmorency qui se creuse dans les frondaisons, deux silhouettes imprécises dans un moribond crépuscule d'août, débouchent dans la rue de Paris. Elles vont, rapides, l'une haute, èche, anguleuse; l'autre menue, onduleuse, aux formes pleines. Par le pont du chemin de fer, elles gagnent la Grand'Rue d'Enghien, tout en pavés, descendent les cinq marches qui mènent à l'estacade du lac.

— Y a pas d'bateaux à c'te heure-ci, M'dame!

— Nous avons le nôtre, merci, riposte une voix dure.

— D'mande pardon, M'âme Bessarabo, je n'avais pas reconnue.

Et pendant que les deux promeneuses ouvrent le cadenas de la chaîne qui retient le canot au poteau, le gardien murmure :

— Qu'est-ce qu'elles peuvent bien avoir à f... à c'te heure-ci!

En trois coups d'aviron, la légère barque a quitté le bord. La plus grande des deux femmes est à la

barre; elle murmure par instants, en scandant les syllabes :

Un soir, t'en souviens-tu, nous ramions en cadence.

— Oh! maman, coupe la voix cristalline de la jeune personne qui tient les rames, pas de littérature, hein!

— Tu as raison! Ah! tous les parfums d'Arabie ne laveraient pas le sang...

— Assez! Ne parle pas de ça!

Les avirons se sont arrêtés. La rameuse s'est soulevée, haletante.

— Va donc!... Et le ver rongera ton cœur, comme un remords!...

— Oh! maman! *Caya te* (tais-toi).

De nouveau les pelles de bois battent l'onde lourde. Depuis quelques instants, le canot a laissé à tribord le fantôme crayeux de ce qui naguère n'était que joie, lumière et musique, feu le casino d'Enghien. Peu à peu il a gagné le centre de l'eau noirâtre. A peine quelques lueurs, à droite, permettent de deviner où sont les villas. A gauche, les masses sombres des arbres confondent l'archipel miniature avec le ciel d'encre.

Rigide, Mme Bessarabo, se dresse. La tête renversée en arrière, elle lève les bras tout droit vers le zénith. Puis détournant les yeux sous son épaule gauche, elle étend la main vers le lac et y laisse tomber un objet qui fait « flocc », comme une tête coupée tombant dans le panier de son.

Les deux femmes ne se regardent plus. Hâtivement, comme poursuivie par un spectre, la petite barque regagne la rive à laquelle quelques vagues cafés donnent de loin l'illusion de la vie, émergeant de cette nappe froide, visqueuse, mortuaire.

UN COMMISSAIRE SCEPTIQUE

Le 2 août 1920, M. Thierry, commissaire de police, qui assurait à ce moment-là la sécurité et l'ordre dans le quartier Saint-Georges, discutait, non sans vivacité, avec son secrétaire, de la prétention qu'avaient les gardiens de la paix de se grouper en syndicat. Sa menue barbiche grise de vieux Lorrain s'agitait au souffle d'une vertueuse indignation, quand l'agent de service vint l'aviser qu'un nommé Decroix, un chauffeur, désirait lui faire une communication confidentielle.

Le devoir professionnel avant tout! M. Thierry fit entrer le « monsieur » Decroix. Celui-ci lui raconta que son patron, M. Bessarabo, un type dans les affaires, et qui « en » gagnait, avait brusquement disparu.

Il l'avait reconduit chez lui « le vendredi d'avant », 30 juillet, et devait le reprendre le lendemain matin. Personne ne descendant, il était monté demander à la « patronne » où était « Monsieur ». Madame, qui avait l'air « perdu », lui avait raconté que « Monsieur » était parti en voyage. Mais tout ça, à lui, Decroix, ne lui avait pas paru naturel. Il avait fait causer les gens. Et il y avait eu tant de remue-ménage, ces dames avaient pris des taxis, et puis il y avait une malle, et puis...

Et puis, il y avait tant de « et puis », que M. Thierry ouvrit une petite enquête, oh! combien discrète! et que cette petite enquête lui donna envie de monter voir dans l'appartement ce qu'il y avait.

Il trouva peu de choses, sinon un logis assez en désordre, la chambre à coucher notamment. Mais enfin, comme Mme Bessarabo était femme de lettres — Héra Myrtili dans le royaume des Muses —

M. Thierry, vieux montmartrois qui connaît son monde, ne s'en serait pas plus ému si...

... Si, le lendemain, Mme Bessarabo, étant de retour, après quarante-huit heures d'absence, n'avait donné des explications tellement embrouillées que cette fois, le sagace magistrat crut devoir se tenir en éveil.

Elle raconta en effet que dans la nuit du 29 au 30 juillet, après une scène violente causée par une lettre de femme tombée (hum!!!) du veston de son mari, elle aurait obtenu une promesse de rupture, sanctionnée par un voyage de repentir et de solitude dans leur villa de Montmorency.

A l'aube, il s'était levé, tubé, rasé, et était sorti vers huit heures en donnant rendez-vous à la gare du Nord à sa femme et à la fille de celle-ci, Mlle Paule Jacques, issue d'un premier mariage. Toutefois, il avait recommandé, avant de partir, de mettre dans la malle du ménage, certains documents... assez... assez... délicats.

— Enfin, madame, quels documents?

— Vraiment, monsieur, cette insistance... je ne sais... je n'ose...

— La justice doit tout savoir, madame...

— Des documents... Ah! monsieur! quel aveu vous me faites faire!... Quelle honte!... d'espionnage.. Mais c'était pour les détruire, monsieur!

M. Thierry, qui connaît bien les questions d'espionnage, sentit s'éveiller son scepticisme.

Bessarabo? Il connaissait à fond son quartier Saint-Georges. Bessarabo, ça n'était pas de ses clients. Et il laissa la suspecte s'enfermer.

Prétentieuse à force de distinction outrée, celle-ci d'une voix pointue, dévidait sa petite histoire, évidemment apprise.

Elle aurait enfermé les papiers en question dans

une chapelière, et serait descendue avec sa fille acheter des cordes pour ficeler les bagages. Elles se seraient rendues gare du Nord. Là, un soupçon — combien affreux! — leur serait venu. S'il n'était pas là, c'est qu'il était allé rejoindre sa maîtresse, sa dactylographe, monsieur le commissaire! à Evian. Un taxi. La gare de Lyon. Personne toujours! Tant pis. Elles reviennent gare du Nord. Là, elles mettent la malle en consigne. Mais, une heure après, un chauffeur inconnu la leur aurait rapportée square La Bruyère, en même temps qu'un mot leur enjoignant de l'envoyer à Nancy, tandis qu'elles iraient à Montmorency, où il les rejoindrait...

Ce récit compliqué, décousu, absurde, notamment l'histoire du chauffeur rapportant une malle retirée de la consigne — et avec quel bulletin? — eut pour résultat de faire mettre les deux femmes à la disposition de la justice, représentée par M. Bonin, juge d'instruction alors en vogue, qui instruisit les affaires Landru et Girard.

Naturellement, le premier soin de M. Bonin est de rechercher la malle. On la retrouve à Nancy, on l'ouvre. Horreur! Dans une toile *impermeable* — la leçon de Gabrielle Bompard avait servi à quelque chose — recroquevillé, le front troué d'une balle, un cadavre : celui de Bessarabo!

UNE POÉTESSE D'EXPORTATION

Ah! l'instruction ne fut pas commode! Elle avait à faire à forte partie!

Née à Lyon, en 1868, Marie-Louise-Victorine Grones, d'une excellente famille ruinée, elle-même ancienne élève du Sacré-Cœur, avait épousé, vers 1895, M. Paul Jacques, négociant français établi au Mexique, et mort en 1915, dans des circonstances

mystérieuses, un suicide, disait-on. De ce mariage étaient issues deux filles, l'une, mariée au Mexique en 1916, l'autre, restée auprès de sa mère et, disait l'accusation, sa complice, Paule.

Entre la veuve d'une année et la veuve d'une journée, a dit le fabuliste... Epouse consolable, elle avait épousé, en 1916, un an après, dans les « Terras Calientes », un israélite roumain, Weissmann, dit Bessarabo. Le ménage revient à Paris. Sous les ciels tropicaux, la tarentule littéraire, autre mouche tsé-tsé, avait piqué l'ardente Victorine. Dans ses salons du square La Bruyère, elle monta, à grands renforts d'eau chaude et de petits fours rances, un salon littéraire, dernière édition du Monde où l'on s'ennuie.

Une dame mûre et un salon littéraire! C'en était trop pour l'infortuné Bessarabo. En tête à tête dans son bureau de la rue de la Victoire avec d'accortes dactylographes, il oublia, au cliquetis de la machine à écrire, les papotages alambiqués du square La Bruyère. Et comme ce n'est pas pour rien que Paris préféra Vénus à Minerve, ni Victor Hugo Jeanneton à Chloris, Bessarabo-Weissmann attira les foudres conjugales sur les amours de la rue de la Victoire. Et les foudres s'abattirent si violentes, que l'entourage ne put en ignorer les échos.

Jalousie, malle mystérieuse, cadavre... C'était un fil. Et ce fil ligota si bien les inculpées que la principale de celles-ci, la mère, fit des aveux, mais des aveux cloisonnés de réticences et émaillés de mensonges.

Oui, elle aurait tué son mari. Mais c'eût été par amour maternel. Elle avait menacé la dactylo favorite de Bessarabo. Bessarabo l'aurait menacée de se retourner contre Paule. Alors, à l'insu de sa fille, elle aurait tué, puis « emballé » l'époux infâme. On n'avait pas retrouvé trace de sang? C'est que

l'oreiller souillé avait été brûlé. L'arme du crime? Jetée dans le lac d'Enghien.

Les aveux de Paule confirmaient le fond des aveux maternels. Mais ils aggravèrent les mobiles du meurtre. Les deux femmes auraient voulu abandonner Bessarabo et rentrer au Mexique. Les places retenues sur le paquebot en témoignaient. La jeune fille niait pas avoir été chercher la malle, ni contrefait l'écriture de son beau-père, dans le fameux billet, prétendument remis par le chauffeur inconnu (!)

Avec deux pareilles commères, il fallait s'attendre à des coups de théâtre. Huit mois après l'instruction, toutes deux se rétractent. A quoi bon? Les faits étaient, les faits sont là.

Le coup de feu, affirmait l'autopsie, avait été tiré à courte distance, pendant le sommeil. Bessarabo, établissait la police, a été tué dans la nuit du vendredi 29 au samedi 30 juillet, alors qu'il était seul dans l'appartement avec sa femme et sa belle-fille. Et quand la malle fut descendue par le concierge et chargée dans le taxi, elle n'avait pour contenu que le cadavre!

Enfin, déduisait l'instruction, le meurtre, voulu et réfléchi, avait pour cause une commission de 600.000 francs que devait, le 31 au matin, toucher Bessarabo. Et la preuve, c'était la disparition du bon de commission, renfermé jalousement jusqu'au 30 dans le portefeuille du malheureux.

Quant à la responsable du drame...

Celle-là, ni l'autopsie, ni la police, ni l'instruction ne pouvaient la déterminer. C'était au jury que revenait le soin tragique de dire qui, de la mère ou de la fille, était la meurtrière.

II

La Mère ou la Fille?

Dieu sait si cette quinzaine qui prit fin le 21 juin 1922 fut lourde de crimes, de procès, de scandales! On arrêta à Vienne un banquier anglais, Gerard Lee Beevan, coupable de détournements pour plus d'un demi-milliard; on enquêta sur la mort d'un pilote d'avion tué au-dessus de la Manche par un passager fou. Mais tous les drames pouvaient tenter de s'imposer à l'opinion publique, M. Poincaré avait beau partir pour Londres, en vain le roi Alexandre de Serbie convolait en justes noces avec l'adorable princesse de Roumanie. La Ville, ses faubourgs et les provinces n'avaient d'yeux et d'oreilles que pour l'affaire Bessarabo.

LES ACTEURS

Etrange, la destinée! Cette Lyonnaise, de bonne bourgeoisie, élève du Sacré-Cœur, comparaisait devant la justice de son pays sous le masque usurpé d'une aventurière. La victime, un rasta international, oscillant de Braïla à Mexico-City et de la Vera-Cruz à *Pantruche*, était camouflé en bon bourgeois par la grâce de Notre-Dame-la-Mort. Et entre les deux ombres, celle de la veille et celle du lendemain, rose, poupine, cervelle vide d'oiselle sous un chapeau gris souris, une jeune fille, forte pour la haine, faible devant la mort. Un fantoche, un fantôme, un spectre, voilà les personnages du drame.

Pour les départager, un magistrat de haute culture,

de grand sang-froid, d'un tact infini, le président Gilbert.

A sa droite, douze jurés : trois ou quatre, anxieux de l'erreur judiciaire; sept ou huit, sans réflexes; le douzième, réfugié dans le sommeil. A leurs côtés, un honnête homme, de qui la placide bonhomie, réfugiée derrière les épaisses lunettes, s'allie à une haute conscience professionnelle et à un courage supérieur, l'avocat général Mancel.

A sa gauche, entre des gardes municipaux placides et seulement soucieux de l'heure de la relève, deux femmes, l'une hautaine, maigre, aux vêtements noirs et au chapeau galette démodé, yeux durs et glacés, visage ravagé, l'autre ronde, molle, élégante, forte de sa juvénile faiblesse. Et, à leurs pieds, un maître du barreau, M^e de Moro-Giafferi, trépidant, tout en nerfs, en sursauts, en émotions et en piques, semblant défaillir à chaque moment, et, l'instant suivant, supérieur à soi-même, s'appuyant sur son rival et son allié à la fois, M^e Raymond Hubert, tout de fougue patiente et d'énergique souplesse.

LES COMPARES

Dans ce cadre tragique, faisant peser la pointe du glaive dont Thémis se sert comme de fléau pour sa balance en s'efforçant de le détourner, les figurants défilent, touchants à force de simplicité, ridicules par excès d'arrogance, émouvants d'amitié fidèle.

Ce seront les deux dactylos de Weissmann-Bessarabo, dont le vagabond cercueil d'osier bée aux pieds du président Gilbert, comme le panier à Sanson. Pauvres gosses! Machines à plaisir, machines à travail, machines à argent. Elles tapaient les lettres, tenaient leurs lèvres carminées, ouvraient leur portemonnaie. Le patron voulait-il des heures supplémentaires? Trop heureuses! Un soir de tendresse? A

ses ordres! Quelque menue monnaie? Une d'elles alla jusqu'à « prêter » 4.000 francs! Ah! Gabrielle et Germaine, petites filles naïves à force d'ingénue rouerie!

Ce sera M. Pillement, confident à demi compréhensif, filleul de guerre dont la reconnaissance pour quelques lettres de réconfort n'eut d'égal que le dévouement aveugle, et jusqu'à la barre des témoins.

Ce sera M. Chapelot, qui viendra protester de son idéal sublime plus élevé que le mariage, et qui a nom l'ascétisme (!)

Ce sera Mme Mac Kensie, dont l'affection pour l'accusée s'exprimera de façon tellement ridicule, qu'elle en deviendra touchante. Vous pouvez en rire, M. Mancel! M^e de Moro-Giafferi en saura tirer un tel parti que la déposition grotesque tournera en faveur de la défense.

A quoi bon les nommer tous, ces témoins, habitués de salons littéraires, ou clients d'officines louches? Aux poussiéreux relents des dossiers véreux, se mêleront les prétentieux parfums de bas-bleus coquettes. Les témoins de la défense défendront si bien qu'ils en deviendront à charge; les témoins à charge voudront tant faire qu'ils finiront par innocenter. Mme Aurel, pour qui la littérature seule est la vie, et la vie n'est que littérature, tiendra pour témoignage assuré, une opinion de « Cour d'Amour ». Un parent de la victime s'efforcera tellement de présenter Bessarabo pour un petit saint, que cet intermédiaire prendra figure de courtier marron.

Mais dans la salle grise et froide où tant de criminels ont joué et perdu leur tête, deux spectres flottent et rôdent autour de la défense et auprès de l'accusation.

D'un côté, M. Jacques, premier mari de la prétendue meurtrière, mystérieux suicidé épris de vie

et d'affection, et dont la mort de désespéré a des relents d'assassinat. De l'autre, M. Becker, un industriel qui savait trop de choses sur le drame, pour n'avoir pas, quelques mois après l'emprisonnement de Mme Bessarabo, cherché dans le grand repos un sommeil exempt de cauchemars!

LE DRAME

Mais, shakespearien, le drame est plus haut et plus serré. Magistrats, jurés, avocats, témoins, fantômes, tout cela n'est que figuration. Ce n'est pas entre M^e de Moro-Giafferi et M. Mancel, entre l'aigle et le taureau, qu'il y a lutte. C'est au banc même des accusés, dans ce box surélevé derrière lequel s'ouvre une porte, liberté ou prison, que se joue la tragédie.

S'il y a lutte, c'est entre la mère et la fille, celle-ci prête à parler, celle-là qui impose le silence. Déjà, à la troisième audience, Mme Bessarabo, droite et raide, effroyable comme une Parque, avait brutalement imposé à sa fille, poupée cassée, le silence. « Tais-toi! Tais-toi! » lui avait-elle crié. Et l'autre, effondrée, le bras droit suppliant, la main gauche appuyant son mouchoir sur les lèvres, avait noyé les aveux proches dans une gamme de sanglotants hoquets.

— Un secret, larmoyait Paulette. Oui, il y a un secret. Lequel? Je ne peux le dire en ce moment. Ce n'est d'ailleurs pas mon secret. C'est le secret de ma mère; il révolutionnerait toute l'affaire...

— Dites, mais dites-le donc!

— Je l'ai gardé pendant deux ans. Je le garderai encore. Mais, *je vous en supplie, épargnez ma mère, elle n'a pas tué!*

Cependant, rauque et coupante, la voix de la mère criait :

— Mais tais-toi ! tais-toi donc !

Evidemment, entre les deux femmes, il y avait un secret. Bizarre complicité, toutefois, que celle-ci, prête à tout taire, quitte à tout prendre pour soi, celle-là, à tout lâcher, quitte à se décharger de toute responsabilité. A la dernière audience, un coup de théâtre éclata, trop facile d'ailleurs à prévoir.

Tout avait été dit. Et l'on n'avait rien su de plus. On avait tué. Mais qui avait tué ? Mme Bessarabo, Mlle Jacques, ou le mystérieux M. Becker, surpris par le mari en conversation galante ? Quand avait-on tué ? Vers minuit, comme le disait la mère, ou vers six heures, comme l'affirmait la fille ? Pourquoi avait-on tué ? Pour s'emparer du bon de 600.000 francs, comme le supposait l'accusation, ou pour venger ou défendre l'honneur d'une jeune fille, ou enfin pour assouvir une jalousie conjugale ? Mystère, toujours mystère.

Oui, tout avait été dit. M. Mancel avait prononcé son réquisitoire, ponctué de tant d'hypothèses que les pièces à conviction elles-mêmes devenaient hypothétiques. M^e de Moro-Giafferi avait mis en œuvre toutes les ressources de ses admirables dons oratoires et de son cœur innombrable. M^e Raymond Hubert parla, et sa plaidoirie ne fut qu'un immense cri de pitié. Toute la salle était sur les nerfs. Un seul mot, comme le coup de marteau réduit en poussière la larme de Leyde, allait réduire en poudre l'alliance des deux femmes.

— Paule Jacques, dit, paternel, M. Gilbert, n'avez-vous rien à ajouter pour votre défense ?

Alors, Paulette, défaillante, se leva. D'une voix éteinte, hachée de sanglots, elle parla. Contre sa mère !

— Je me suis aperçue que j'étais enfermée à clé. J'ai appelé, et maman est venue m'ouvrir. C'est alors

que j'ai été dans le cabinet de toilette et que j'ai aperçu, dans la glace, mon beau-père étendu en travers du lit. Elle me dit alors : « Tais-toi, Paulette, Ce n'est rien. J'ai fait justice. C'était ou lui, ou moi, comprends-tu, Paulette ! Alors j'ai tiré, j'ai fait justice. » Et maman, alors, m'a envoyé chercher la malle au sixième.

Un sanglot dans le silence.

— Messieurs les jurés, je n'ai pas pu toucher à « ça ! »

« Ça », c'était le cadavre !

Ce « ça » émut la salle, les jurés, les magistrats. Tant de répulsion pour la mort, ce ne pouvait être qu'innocence pure !

Chose étrange ! Mme Bessarabo n'essaya même pas de se défendre. Plus même, on eût dit qu'elle faisait tout pour se perdre davantage. Elle provoque les jurés, insulte l'avocat de la partie civile. Elle semble ivre de sacrifice, grisée d'amour maternel. Pas un mot, pas un geste qui ne soit propre à attirer sur elle les foudres de la vindicte publique. Et quand elle est introduite à nouveau pour entendre le prononcé de la sentence, 20 ans de travaux forcés, elle n'a, pour seule réponse à la question du président sur l'application de la peine, que ce mot :

— La peine ? Je ne comprends pas quelle peine ?

Sa fille libre, n'était-ce pas tout le rachat du bagne ?

Aujourd'hui, l'une, sexagénaire, est à Rennes, sous la robe de droguet et le petit bonnet de toile, claustrée dans l'enfer du silence. L'autre ?...

L'autre est à Paris, et elle a 27 ans.

Mais pour qui connaît le cœur d'une mère, il est des crucifixions plus riches de bonheur que les joies éphémères d'une folle jeunesse, oublieuse des crimes passés.

La Champignonnière Tragique

(CARRARA)

I

La Fin d'un brave Homme

— Alors, père Lamarre, toujours vaillant à l'ouvrage?

— Faut bien, M'âme Louise. On n'est pas riche.

— C'est ça, plaignez-vous, vieux cachotier! Vous avez plus de bien qu'on n'croit.

— J'n'en fais pas d'mystère, M'âme Louise : j'ai une rente de 2.500 francs qui me vient de ma mère, et une retraite de 1.100 francs que me sert la Compagnie de l'Ouest, pour avoir été trente-six ans à son service, vu qu'en 1893 — il y a quatre ans — quand je me suis retiré, j'étais encore chef de train.

— Eh bien, vous pourriez vivre de vos rentes avec tout ça!

— Vous savez, M'âme Louise, quand on a pris l'habitude de travailler depuis quarante ans comme moi, on ne s'arrête pas comme on veut. On est comme qui dirait une pendule : tant qu'elle est remontée, ça va bien, mais si on ne la fait plus marcher, les ressorts se rouillent. Mais, ne rien faire, ça serait ma mort!

— Oui, mais ça n'est pas très prudent d'être gar-

çon de recettes, avec le genre de monde qu'on voit au jour d'aujourd'hui.

« J'sais bien qu' vot' patron, le Comptoir d'Es-compte, est gentil pour vous et n'vous donne pas à faire les plus vilains quartiers, mais un mauvais coup est vite arrivée.

— Oh, j' n'ai pas peur! Et puis, vous savez, j' n'en ai pas l'air, mais j' suis encore d'attaque, malgré mes soixante-trois ans!

UN « CŒUR D'OR »

Là-dessus, le père Lamarre (Augustin-Frédéric) assura sur ses cheveux blancs son vieux bonnet d'astrakan, et quitta sa petite maison de banlieue pour s'enfoncer dans le matin glacé. On était, en effet, le 30 novembre, et il s'en allait plus tôt que d'habitude à la banque, sachant qu'il devait, ce jour d'échéance, entreprendre une grande tournée. Il ne s'en effrayait pas d'ailleurs, car il ne boudait jamais à l'ouvrage. « Ayant marié » sa fille à un épicier de la rue Labrousse, il s'était trouvé un beau matin trop seul avec sa femme, dans le gentil rez-de-chaussée qu'il louait 250 francs par an, 7, rue d'Epinay, à Malakoff :

— Dis donc, la maman, tu ne trouves pas que c'est trop grand ici pour nous deux?

— Que veux-tu, mon pauvre homme, on n'élève les enfants que pour qu'ils vous quittent un jour; c'est comm' ça!

— Et qu'est-ce que tu dirais si on remplaçait notre fille par deux beaux tout petits?

— Voyons, tu n'y penses pas, à notre âge...

— Tu n'y es pas, ma bonne. Il y a à quelque pas d'ici, un veuf qui vient de mourir, laissant deux petits orphelins. Si on les adoptait?

— Je voudrais bien, mais deux bouches, tu sais, ça coûte cher à nourrir...

— Eh bien, je travaillerai!

Et c'est du lendemain que datait l'entrée du père Lamarre au Comptoir d'Escompte, comme garçon auxiliaire.

Or, le 30 novembre, à 11 heures et demie du soir, il n'était pas rentré chez lui. L'angoissante attente! Dix fois, Mme Lamarre était allée à la fenêtre, croyant entendre les pas familiers sur la route... Les petits, après avoir résisté tant qu'ils avaient pu au marchand de sable, avaient fini par s'endormir. La soupe, sur le réchaud, à force d'avoir été réchauffée, n'était plus qu'une « mitonnade ».

Enfin, une voiture s'arrête devant la maison. On frappe à la porte. La concierge étant couchée, Mme Lamarre crie derrière la grande porte-cochère, le cœur battant à se rompre dans sa poitrine :

— C'est toi?

Personne ne répond. Mais elle n'est pas peureuse. Elle ouvre l'un des battants.

Deux messieurs sont devant elle :

— C'est vous la concierge?... Vous connaissez M. Lamarre?

— Oui... c'est ici.

— Savez-vous s'il est rentré?

— Mais non, il n'est pas rentré.

— Vous en êtes bien sûre?

— Oui... je l'attends... je suis Mme Lamarre.

Les deux messieurs s'expliquent. Ils sont envoyés par le Comptoir d'Escompte. Lamarre n'est pas revenu à la banque, et le chef des garçons, M. Bouvery, a pensé qu'il s'était trouvé indisposé et qu'on avait dû le ramener chez lui en voiture. Ils venaient donc prendre de ses nouvelles.

...Toute cette nuit-là, dans la petite maison de Malakoff, une pauvre vieille étouffa de gros sanglots pour ne pas réveiller les enfants...

MORT POUR SES PETITS

Dès le lendemain, les recherches commencèrent.

Le 30 novembre, jour de sa disparition, le garçon de recette avait commencé sa tournée à 7 heures du matin, avec mission de se rendre en banlieue. Grâce à l'itinéraire qu'il s'était tracé, et dont un double était resté au Comptoir d'Escompte, on pouvait suivre sa piste pour ainsi dire pas à pas. Il devait aller, notamment, au Kremlin-Bicêtre, puis à Gentilly, rue Frileuse. Or, son passage avait bien été signalé au Kremlin, mais il n'avait pas paru à Gentilly.

C'était donc au Kremlin qu'il fallait circonscrire les recherches. La dernière maison où le garçon de recettes avait présenté des traites était située 41, rue du Kremlin. Il avait encaissé, là, entre une heure et deux heures de l'après-midi, deux billets, un de 1.500 francs que lui avait payé M. Martin, et un autre de 3.000 francs, dont le montant lui avait été versé par un M. Bonnefois.

Ensuite, il était entré dans le jardin de l'hospice de Bicêtre, où il avait fait un « brin de causette » avec le jardinier. Il était alors environ deux heures. C'est vers ce moment qu'il avait disparu.

Une fugue? Certes non. Le passé de ce brave homme, qui travaillait pour nourrir les deux petits enfants qu'il avait adoptés, répondait de son honnêteté. Et puis, il aurait été jusqu'au bout de sa tournée pour avoir plus d'argent.

Était-il tombé malade, et avait-il été recueilli par

quelque particulier? Dans ce cas, ce dernier ne tarderait pas à se faire connaître.

Avait-il été dévalisé sur la route? Entre le Kremlin et Gentilly, il est vrai, le chemin est désolé et bordé de talus profonds, entre lesquels coule la Bièvre — décor tragique — mais les tanneurs qui travaillent par là auraient vu quelque chose.

Alors... attiré dans un guet-apens? C'était l'hypothèse la plus vraisemblable. Au moment de sa disparition, Lamarre devait avoir, dans sa sacoche, de 15.000 à 18.000 francs : le vol n'était guère douteux.

Minute par minute, l'enquête se précisait et se dirigeait, par déductions lentes et sûres, vers une maison du Kremlin où tremblait un criminel...

Et voilà ce que se répétait l'inspecteur Maniez, chargé de l'enquête par M. Cochefert, chef de la Sûreté :

« La liste des personnes que Lamarre avait à visiter au Kremlin, porte les noms suivants :

- « Martin, 41, rue du Kremlin;
- « Bonnefois, 41, rue du Kremlin;
- « Carrara, 7, rue Etienne-Dolet;
- « Cantarelle, 57, rue du Kremlin. »

Mais MM. Martin, Bonnefois et Carrara *ont payé les traites qui leur ont été présentées*. Pour M. Carrara, on sait, de plus, qu'il a emprunté pour cela de l'argent dans le voisinage. Quant à M. Cantarelle, il a vainement attendu le garçon de recettes. Alors?

Bref, l'inspecteur Maniez était bien embarrassé. Dix mètres à peine séparaient de la demeure de M. Cantarelle celle de M. Carrara : un abîme!

Cependant, le policier crut devoir faire auprès de M. Carrara une nouvelle démarche :

— A quelle heure Lamarre est-il venu chez vous?

— Vers une heure et demie.

Le garçon de recettes avait été rencontré à deux heures, causant avec le jardinier de l'hospice. Donc, M. Carrara ne pouvait être mis en cause.

A moins que...

II

Dans les Flammes

Ainsi, M. Carrara ne pouvait être mis en cause, à moins que...

A moins que l'heure indiquée par lui ne fût pas tout à fait exacte. Précisément, elle ne l'était pas. Des voisins affirmaient que le disparu n'avait franchi qu'à 2 heures et demie le portail du n° 7 de la rue Etienne-Dolet. Et personne ne l'avait vu sortir.

Corrélativement, les renseignements recueillis autour de Carrara étaient fort mauvais.

Prénommé Xavier-Ange et né le 17 mars 1863, à Altino (Italie), il avait épousé une Lilloise, Louise-Julie Roelant, de onze ans plus jeune que lui.

Pour l'amour de cette femme, il allait devenir cupide et commettre les pires folies. Excellent ouvrier spécialisé dans la culture des champignons, il aurait pu gagner largement sa vie. Mais ce n'était pas assez pour Mme Carrara. Il résolut donc d'être tout de suite patron et, risquant les quelques sous qu'il avait économisés, installa, en 1895, une champignonnière,

7, rue Etienne-Dolet, dans une exploitation souterraine de pierres à bâtir abandonnée.

Malheureusement, les travaux avaient absorbé tout l'argent du ménage, et même au delà. Les recettes ne parvinrent pas à éteindre les dettes. A chaque échéance, c'étaient les mêmes angoisses.

L'ÉCHÉANCE

C'est ainsi qu'en octobre 1896, au dire de sa femme qui allait bientôt l'avouer à l'instruction, il fut amené à allumer un incendie dans son écurie pour toucher une prime d'assurance de 2.300 francs.

Quelque temps après, sa femme lisait à haute voix un feuilleton, au cours duquel une femme de chambre endormait sa maîtresse à l'aide d'un narcotique qui ne laissait pas de trace au fond du verre, ne changeait pas la couleur de la boisson, et ne lui donnait aucun goût :

— Voilà ce qu'il nous faut, fit Carrara. Tu connais un élève pharmacien. Tu lui demanderas quel est ce narcotique et le prieras de te le fournir.

— Pourquoi faire ?

Alors, Carrara, qui avait mis sa femme en relations avec un M. C..., âgé de 60 ans, gros propriétaire à Gentilly, lui fit part d'un projet qu'il venait d'entrevoir :

— Tu iras trouver M. C..., tu lui diras que je suis allé en Seine-et-Oise chercher du blanc de champignon, et que tu peux passer la soirée avec lui. Pendant le repas que tu prendras en sa compagnie, tu verseras le poison dans son verre. Il s'endormira bientôt. Alors, je me montrerai, et lui passerai autour du cou une corde que j'accrocherai à la suspension de la salle à manger. On croira que le vieux, inconsolable de la mort récente de sa femme, s'est

suicidé. Je ne prendrai que 5.000 francs, pour qu'on ne puisse soupçonner un vol ou un assassinat.

C'était ingénieux, mais Mme Carrara refusa de se prêter à cette réédition de l'affaire Gouffé.

On arriva à la fin de novembre. Les inquiétudes



Un encaisseur qui « encaisse »

mensuelles reparaisaient, plus aiguës encore cette fois, car deux traites allaient être présentées, l'une de 75 fr. par le Comptoir d'Escompte, l'autre de 178 francs par le Crédit Lyonnais.

— Nous emprunterons, proposa la femme.

— Eh oui, nous emprunterons, comme toujours.

Mais après ? Il faudra rembourser, et les affaires ne marcheront pas mieux, les ennuis recommenceront. Nous sommes condamnés à végéter ainsi toute notre vie. J'en ai assez. Il faut en finir !

— Que veux-tu dire ? Nous tuer ?

— Nous enrichir, au contraire, en frappant un grand coup. Laisse-moi faire.

Cette nuit-là, il ne voulut pas préciser. Son projet, disait-il, avait besoin d'être mûri. Mais quelques jours après, le 29 novembre, l'Italien s'en ouvrit.

— C'est demain que viennent les garçons de recettes. Fais bien attention. Quand le premier entrera, tu monteras l'escalier, tu t'arrêteras vers le milieu et, de cette hauteur, tu tâcheras de voir s'il y a beaucoup d'argent dans la sacoche. Dans ce cas, tu me feras signe. Je me charge du reste...

— Xavier !

— N'aie donc pas peur. J'ai tout prévu. Ça sera « ni vu ni connu », je te le dis. Tu sais bien qu'une champignonnière, c'est comme un tombeau, ça garde son secret...

La femme finit par se laisser convaincre. Après tout, elle était lasse, elle aussi, de traîner la misère, et, puisque son homme lui assurait qu'il n'y aurait pas de danger !

Le premier garçon de recettes qui se présenta fut celui du Crédit Lyonnais, M. Viguié. Il vint dans la matinée. Pendant qu'il cherchait dans son portefeuille l'effet à toucher, Carrara interrogea sa femme du regard. Elle hésita, puis fit un signe négatif. Le champignonnière pria l'employé de laisser une fiche : on paierait le lendemain.

Lamarre parut au début de l'après-midi. A travers les carreaux, on le voyait approcher :

— Tu vas faire comme je t'ai dit, recommanda Carrara.

La porte s'ouvre :

— Bonjour, fait l'Italien. Attendez un instant, ma femme va monter vous chercher l'argent.

Lamarre pose sa sacoche, l'ouvre, y plonge la main... puis s'abat, masse inerte, sur le dallage. A l'aide d'une énorme clé en fer servant à serrer les écrous des roues de sa voiture, Carrara a frappé le pauvre vieux par derrière, à la nuque, le tuant net.

— Vite l'argent !

Avidement secondé par sa femme qui coupe les courroies, l'assassin fouille dans la sacoche et en retire des billets, des pièces d'or et d'argent.

SINISTRE BESOGNE

Il ne s'agit plus maintenant que de faire disparaître le cadavre. Carrara et sa femme le recouvrent d'une bâche, le traînent jusqu'à la cheminée d'aération de la champignonnière qui se trouve sous la cour et, au moyen d'une corde, le laissent glisser jusqu'à quatre mètres du fond :

— Tiens bon, pour qu'il n'aille pas jusqu'en bas, s'écrie Carrara.

Dans toutes les champignonnières, on se servait d'immenses fourneaux en fonte, analogues à ceux qu'on voit auprès des veilleurs préposés à la garde de nuit des travaux de voirie, mais plus grands, et alimentés avec du coke. Ils opèrent la combustion des gaz délétères qui se produisent dans les carrières et chauffent l'air qui, en s'échappant par le puits, provoque une ventilation constante.

Dès la veille, l'Italien avait fait placer ce fourneau en-dessous de la cheminée et l'avait bourré de combustible. Tandis que sa femme tire sur la corde qui maintient le corps suspendu, il descend dans la champignonnière et allume le brasier.

— Holà! crie-t-il à sa femme, tu peux y aller!
Elle lâche prise, le cadavre s'écroule au milieu du
foyer incandescent... Une odeur horrible de chair et



Le feu purifie tout

d'os brûlés, des crépitements sinistres... Le crâne éclate et répand la matière cérébrale sur la braise qui y trouve un nouvel aliment. Par moments, les gaz dégagés par la combustion des chairs provoquent de petites explosions, des débris humains sont projetés

autour du fourneau; Carrara les recueille et les rejette dans le feu.

Enfin, c'est fini. L'incinération a duré huit heures.

L'Italien laisse refroidir et fouille dans les cendres. Au fond, luit un petit lingot d'or : la montre et l'alliance de Lamarre. Carrara le cache sous du fumier de champignon : on vendra ça, plus tard...

A quatre heures du matin, l'assassin remonte auprès de sa femme :

— Ça y est, dit-il simplement. Ah! l'animal, il m'en a fait voir!

Il est effrayant : la tête, les mains sont noires d'une suie grasse et puante.

— Tu peux être tranquille, ajoute-t-il tout joyeux, en se débarbouillant au savon noir et à l'eau chaude, personne ne nous découvrira : il n'en reste plus rien.

« Mais si, par impossible, j'étais pris, tu trouveras dans une fente de rocher du souterrain que j'ai bouchée avec des pierres, une boîte en fer-blanc sur laquelle j'ai tracé le chiffre « 15 ». C'est le magot : 26.210 francs exactement, dont 22.000 en billets.

« Et maintenant, j'ai sommeil. Demain, on ira à Paris et on fera un bon dîner : nous l'avons bien gagné, pas vrai? »

...Mais le 9 décembre, le couple tragique était arrêté. La femme avoua sur-le-champ. L'homme protesta à peine. L'instruction, puis les assises, perdaient ainsi tout intérêt.

Les débats furent en effet d'une monotonie fastidieuse. Pas un cri d'amour ou de remords, pas un accent de sincère émotion. Seule, Louise Carrara poussait de temps en temps une plainte qui revenait comme un leitmotiv : « Mes enfants, mes pauvres enfants! Que vont-ils devenir? » Ils furent d'ailleurs recueillis et bien élevés : ils avaient à peu près le même âge que les deux autres, adoptés par la vic-

time de leur père, et le Destin a peut-être fait déjà qu'ils se sont rencontrés...

Carrara fut exécuté, sans le moindre incident, le 25 juin 1898. Sa femme avait été condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

Quant aux deux petits, pour qui le pauvre Lamarre avait donné sa vie, ils n'apprirent que beaucoup plus tard l'atroce vérité. Et l'un d'eux, dit-on, fit en pleurant cette réflexion touchante :

— Pauv' papa! On n'peut même pas lui porter des fleurs. Il est nulle part!...

Le Châtelain Assassin

(BOPPE)

Un Conseil de Famille

On s'était couché tôt, ce soir-là, au château de Montbois. Par extraordinaire, la veillée quoique silencieuse, avait été presque familiale. M. Boppe, inspecteur adjoint des Eaux et Forêts et le maître de la maison, n'avait pas quitté la table sitôt le dessert. Il était resté auprès de sa femme taciturne et grave, arpentant, entre deux gorgées de thé, le grand salon où les lampadaires de la cheminée distribuaient parcimonieusement une lumière pâle et triste.

La conversation languissait. Quelques vagues propos avaient été échangés sur la récente mort glorieuse du général Laperrine, en plein Sahara, et sur la signature toute fraîche de l'avant-veille, 5 juin 1920, du traité du Grand-Trianon, imposé à la Hongrie vaincue et mutilée.

— Vous n'allez pas ce soir à Nancy, Paul? demanda sa sœur, Mme de Préval, venue à Montbois pour quelques jours.

— Non, je suis un peu fatigué!

Et, revenant vers sa femme :

— Si vous y accédez, Suzanne, je serais désireux d'aller me coucher de bonne heure.

— Une fois n'est pas coutume, répondit Mme Boppe, en riant d'un rire teinté d'amertume.

Peu à peu, l'ennui s'abattait sur le groupe. Le tintement de la pendule, qui sonnait dix heures, sembla dissiper le malaise.

— Il est temps de rentrer dans nos appartements dit le châtelain. Je vous souhaite le bonsoir, ma sœur.

Et il sortit, en sifflant un air de chasse.

— Notre compagnie lui pèse, dit Mme de Préval.

— Dites plutôt la mienne, répondit Mme Boppe. Heureusement la Providence m'a donné la consolation des enfants...

A son tour elle se leva, suivie par sa belle-sœur. Arrivée à la porte, elle frissonna.

— Je ne passe jamais par ces corridors sans terreur. Depuis la mort tragique et mystérieuse du grand-père...

— Allons! vous savez bien que l'histoire est plus rassurante que la légende. Non, il n'a pas été, comme on l'a dit, tué par le mari de la « servante-maitresse » qu'il avait installée ici. Il a été emporté par une embolie. Voilà tout... Que vous êtes nerveuse, Suzanne!

— Sensible seulement, ma chère!... Je voudrais bien ne pas croire aux pressentiments! Mais, ici, j'ai l'impression d'être menacée par des fantômes!

— Infantillages! Voilà votre chambre. Reposez-vous... bonne nuit...

— Je vais d'abord aller voir les enfants. Après, j'essaierai de dormir...

— Et vous y réussirez. Allons, à demain!

DEUX COUPS DE FEU DANS LA NUIT

Mme Boppe s'était couchée auprès de son mari, dans la pièce sévère. Bien que, depuis la guerre, elle fit chambre à part, pour le plus grand bénéfice de la salacité maritale chercheuse d'inconnu et curieuse de changement, le forestier, ce soir-là, était venu tenir compagnie à sa femme.

Elle s'était assoupie, non sans peine.

Peu à peu, le sommeil s'était emparé d'elle. Tout à coup, un cauchemar s'abattit. Il lui sembla qu'un poignard lui traversait la mâchoire. Elle se débattit, se réveilla. Un goût affreux et fade lui empâtait la bouche.

— Mon Dieu! Mon Dieu! voulut s'exclamer la jeune femme, que m'est-il arrivé?

Sarcastique, une voix ricana à son oreille :

— Regarde-toi dans la glace de l'armoire; tu verras ce que tu as!

Affolée, elle sauta du lit. Cette silhouette mince et petite, c'était bien celle de son mari qui, brusquement, tendit le bras vers elle. Un coup de feu claqua. La malheureuse porta les mains à son visage. Une balle, entrée derrière l'oreille gauche, était allée, dans les chairs de la joue, rejoindre la première qui, tirée dans la bouche et lui coupant la langue, l'avait réveillée si tragiquement. Elle veut crier : un oreiller s'abat sur son visage, lui coupant la respiration.

Bruits, brouhaha derrière la porte, lumières. Des cris :

— Maman! Maman!

— Suzanne, qu'y a-t-il?

La malheureuse, la tête en sang, la langue tra-

versée, poussait des soupirs inarticulés, roulant des pauvres yeux affolés de bête qu'on égorge.

— Vite, un médecin! ordonna le mari.

— Ce revolver? s'inquiéta Mme de Préval.

— Le sien. Ah! quelle histoire!

Bientôt le médecin arriva :

— Qu'y a-t-il donc?

— Ne m'en parlez pas, répondit le châtelain en haussant les épaules. Cette g...-là a tenté de se suicider!

Mais Mme de Préval avait pris son frère à part :

— C'est impossible! Jamais Suzanne n'a pu avoir l'idée même de se suicider... Tu connais les sentiments religieux de ta femme...

— Que veux-tu que je te dise? Tu as peut-être raison. Alors ce serait un accident. Tout ce que je sais, c'est qu'elle est allée vers son armoire. Son petit revolver...

— Elle avait un revolver?

— ...Mais oui, le revolver de son frère, tu sais bien...

— Oh! celui qui s'est suicidé...

— Oui, celui-là. Il y a de ces fatalités! Eh bien! ce petit revolver est parti. Comment? Je l'ignore...

Cependant, une ambulance automobile, phares allumés et ronronnante, stationnait devant le perron, appelée de Nancy pour transporter la blessée.

— Accompagne ta femme, Paul, dit Mme de Préval. Moi, je reste avec les enfants.

Les prunelles de la blessée eurent une indéfinissable lueur d'anxiété. La pauvre femme voulut lever le bras dans un appel suprême de terreur. Mais la puissante voiture l'emportait déjà, accompagnée de son mari, vers la froide clinique blanche où, bientôt, une infirmière grave et somnolente écoutait sans en-

train les confidences du mari, les mêmes que celles faites, peu auparavant, à Mme de Préval. Mme Boppe était une pitoyable neurasthénique, accablée sous le poids d'une lourde hérédité. Déjà son frère s'était suicidé. Et c'était avec le pistolet de ce malheureux que la pauvre femme avait voulu se supprimer.

LE CONSEIL DE FAMILLE

Les jours passèrent. Les blessures se cicatrisèrent. Interrogée sur le drame par les chirurgiens, Mme Boppe se taisait. Mais, quand son mari entra dans sa chambre, le regard de la convalescente était éloquent. Aux questions que lui posait l'inspecteur des forêts, elle ne répondait rien, se renfermant dans un mutisme farouche que l'on attribuait soit à la honte de son acte, soit aux douleurs de ses blessures.

Le jour vint qu'elle quitta la clinique, n'ayant rien laissé transpirer qui pût laisser deviner la vérité. Seul aurait pu parler son confesseur. Mais, lié par le secret sacramentel, le prêtre, lui aussi, se taisait.

Un jour, les domestiques de Montbois virent arriver, non sans surprise, une dizaine de visiteurs. Le notaire de la famille, deux avoués parisiens, trois parents de M. Boppe, dont M. de Préval, trois parents de Mme Boppe, dont l'illustre Maurice Barrès, de l'Académie française. Du grand salon, où ils furent introduits d'abord, ils gagnèrent le cabinet de M. Boppe. Et une conférence s'entama, dont les portes laissèrent filtrer les échos, si modéré qu'eût été le ton de la conversation :

— Paul, dites la vérité. Vous avez voulu tuer votre femme.

Le châtelain baissait la tête. Parfois, il coulait vers

Mme Boppe, dont la tête était encore entourée de bandages, un regard suppliant. Mais elle, les yeux fixes, semblait ne rien voir.

— Nous sommes ici réunis en conseil de famille. Une décision sera prise. Consentez-vous à vous y conformer ?

— Il le faut bien, soupira le misérable.

— Bien. Résumons les faits : donc, dans la nuit du 7 au 8 juin dernier, vous avez voulu tuer votre femme, Suzanne. Cette admirable créature n'aurait rien dit, si vous n'aviez voulu faire courir le bruit d'une tentative de suicide, contraire à toutes nos traditions, et à sa foi chrétienne. Pourquoi ce crime odieux et lâche ? Pour pouvoir épouser une gourgandine...

— Oh ! qu'avancez-vous là ?

— Je dis une gourgandine, cette Mme L..., veuve plus que joyeuse, que vous avez connue en 1918, quand vous fûtes nommé, à Monthureux-sur-Saône, directeur du groupe vosgien des forêts. Elle vous bafouait, vous trompait, vous grugeait... Témoin cette maison de la rue Pasteur, que vous lui avez achetée. Vous dilapidiez la fortune de vos enfants...

— Dieu sait, interrompit une féroce personne, si cette créature est pourtant vulgaire et sans grâce !

— Quoi qu'il en soit, reprit d'une voix lasse et dédaigneuse celui qui semblait présider, vous avez pour cette fille commis un abominable attentat. Que comptez-vous faire ?

— Me tuer, balbutia l'accusé.

— Outre que ce serait un nouveau scandale dont nous n'avons nul besoin, ce ne serait pas une solution.

— Je m'expatrierai..

— Soit. Mais il convient de mettre les vôtres à l'abri du besoin. Vous irez vous faire pendre dans

quelque Amérique, si vous y tenez : à cela je ne vois nul inconvénient, pourvu que l'on n'entende plus parler de vous...

— ... A condition toutefois, trancha une voix coupante, que vous renonciez à la libre disposition d'une partie de vos biens. Mourez si vous voulez ; mais n'appauvrissez ni votre femme ni vos enfants.

— A qui, d'ailleurs, reprit le président, vous devez assurer l'avenir. Voyons, vous donnerez à votre femme 30.000 francs de rentes, et céderez un million à vos enfants.

— Cela fait un million et demi, calcula le criminel. Je ne les ai pas...

— Pardon, vous les avez ! La mort de votre père vous a laissé quatre millions.

— Un mot, je vous prie, interrompit un des assistants. Suzanne Demange n'a rien apporté au moment de son mariage, et vous voudriez...

— Pardon, elle a apporté 300.000 francs.

— Ont-ils été versés ? J'en doute.

On était loin du crime. Tout se réduisait peu à peu à une question de gros sous. Le mari assassin comprit que, pour acheter le silence des siens, une amputation, au moins verbale, était nécessaire.

— Euh ! J'ai dépensé beaucoup...

— Trop...

— Laissez-le donc parler !

— Voilà... je ferai un gros, un très gros sacrifice. Je servirai à Suzanne 18.000 francs de rentes, qui représentent l'intérêt à 6 % de ce qu'elle a apporté !

— Ou de ce qu'on dit qu'elle a apporté, jeta une voix pointue.

— Peu importe : donc, 18.000 francs par an pour Suzanne. Mais les enfants ?

— Eh bien... je leur ferai une donation de 300.000 francs.

— Vous n'y pensez pas! Chaque enfant doit avoir autant que la mère. Songez, d'ailleurs, que vous gardez la disposition du capital de la rente de celle-ci...

Au bout d'une heure de discussion, on arrêta les bases de l'accord. La famille de Mme Boppe ferait le silence moyennant une donation de 600.000 francs aux enfants, et, pour la femme, une rente de 18.000 francs, garantie par un dépôt en banque de 300.000 francs de valeurs nominales.

— Bien entendu, vous signerez une lettre reconnaissant votre ignoble forfait. Messieurs les avoués mettront les actes au net. Adieu, Boppe.

Et Boppe sortit, la tête basse, mais soulagé de ses terreurs... et de 900.000 francs.

II

Du Civil au Criminel

Quelques jours après, M. Boppe se rendit chez son avoué.

— Vous avez la lettre?

— Oui, mon cher Maître, la voici.

L'officier ministériel la parcourut :

Paris, 6 août 1920.

« SUZANNE,

« J'ai commis à votre égard et sur votre personne un acte abominable qui m'apparaît tous les jours

d'autant plus odieux que j'ai pu mesurer, depuis la nuit fatale du 7 juin dernier, toute votre hauteur d'âme et votre générosité. J'ai confessé déjà dans les lettres que je vous ai adressées ainsi qu'à votre mère et à votre oncle, l'aveu d'horreur de mon acte criminel, *en tirant sur vous pendant votre sommeil, et encore une seconde fois*, alors que je n'avais aucun reproche à élever contre vous, et je ne puis qu'exprimer à nouveau les remords qui m'assiègent.

« J'aurais donc tout perdu dans un instant de folie, et j'ai certes mérité toutes les sanctions qui ont été décidées par nos deux familles; je n'ai qu'à les ratifier, si effroyable que soit pour moi la pensée d'être séparé de mes enfants, et de ne pas les voir pendant plusieurs années peut-être. Je m'expatrie; ma demande de passage aux Colonies est sur le point d'être agréée par le ministère et ma nomination pour une mission à la Côte-d'Ivoire doit paraître prochainement.

« Je m'incline devant votre résolution d'introduire au Tribunal de la Seine une demande de séparation de corps; je serai présenté par l'avoué de ma famille, M^e Duplan, qui devra faciliter et hâter les choses, selon votre désir.

« J'accepte pareillement et dans les mêmes conditions de soumission, d'être pourvu à bref délai d'un conseil judiciaire, reconnaissant que cette mesure est justifiée.

« Enfin, je régulariserai, avant mon départ de France, chez un notaire de Paris, aussitôt la liquidation de la succession de mon père signée à Nancy, c'est-à-dire en septembre prochain, au profit de mes deux enfants, une donation du capital de 600.000 francs de bonnes valeurs, provenant de ladite succession, qui seront mises au nominatif, donation qui sera réversible sur la tête de l'enfant survivant, si

l'un de ceux-ci venait à décéder avant 21 ans, et qui sera en outre grevée pour partie d'une rente annuelle et viagère à votre profit, incessible et insaisissable de 18.000 francs.

« Vous exercerez, bien entendu, l'intégralité de vos reprises, conserverez tous vos bijoux, en outre toute notre argenterie (sauf celle provenant de Montbois), tout notre mobilier de communauté, à l'exception des objets qui me sont personnels ou me proviennent d'héritages, dont liste ci-jointe.

« Enfin, je transférerai à votre nom, par des ave-nants, la moitié des sommes à provenir des assurances contractées lors de leur naissance sur la tête de chacun de nos enfants.

« Les engagements que je prends ici, après mûre réflexion, en toute connaissance de cause, sans contrainte d'aucune sorte, sont moralement cautionnés par ma sœur et mon beau-frère de Préval, ainsi que par ma tante Henning qui les ont discutés et arrêtés définitivement avec nos conseils respectifs; j'ai d'ailleurs tenu à leur communiquer cette lettre avant de vous la faire parvenir, et je vous joins les réponses qu'ils m'ont adressées.

« Adieu, Suzanne, et pardon encore et toujours; je vous recommande nos enfants; je vous demande de faire en sorte que j'aie de leurs nouvelles, leur souvenir me soutiendra. Votre cœur et votre religion vous dicteront votre conduite à cet égard.

« BOPPE. »

L'avoué replia la lettre.

— Parfait... Belle collaboration! L'Académie et l'École de Droit... La question d'argent?...

— Je vais la régler incessamment.

— Que comptez-vous faire?

— J'ai obtenu ma mise en disponibilité. Peut-être

partirai-je pour Konakry. Mais, en attendant de trouver une situation au loin, je prendrai des intérêts dans une maison de semences de Dunkerque.

— Soit. Mais ne tardez pas à constituer les fonds. La famille de votre femme est tenace et fort capable de vous jouer un mauvais tour.

LE MAUVAIS ANGE

Sage conseil que Boppe eut le tort de ne pas prendre au sérieux. C'est qu'auprès de lui un mauvais ange veillait, celui-là même qui peut-être lui avait inspiré, sinon conseillé l'assassinat. Car il avait été reconnu que le revolver, loin de venir, comme le forestier l'avait prétendu, de son beau-frère, lui avait été remis, le jour même de l'assassinat, par Mme L..., cette femme sans grâce, sans élégance, mais légère, intéressée, qu'il avait connue lors de son séjour à Monthureux-sur-Saône.

Désormais, Boppe, libre, n'aura qu'un souci : courir la gueuse; qu'une préoccupation : dissimuler sa fortune pour éviter de tenir ses engagements. Plus encore, il tentera de se débarrasser légalement de sa femme. A l'instigation, vraisemblablement, de l'aventurière, qui le couvre de honte et de ridicule, il consultera une agence de police privée sur le moyen de compromettre sa victime dans une louche affaire de mœurs qui lui permettra d'obtenir le divorce à son profit et, partant, d'échapper au conseil judiciaire imminent, tout en obtenant la garde des enfants et la gestion de leur fortune.

Sa femme, dans sa terreur de Montbois, cédé maintenant aux de Préval, va se fixer à Paris, près du Trocadéro. Lui erre dans le Centre, d'Orléans à Châteauroux, sous prétexte de placer des graines de semences, en réalité pour courir les aventures faciles

et trouver quelque domaine à acquérir sous le nom de son amie, afin de rendre sa fortune insaisissable.

Les mois passent. Au bout d'un an, la famille Demange se fâche. Elle poursuit de ses réclamations l'avoué du criminel qui n'en peut mais. Elle menace de poursuivre Boppe, qui d'ailleurs n'en a cure : ce n'est pas de scandale, pense-t-il, que ses alliés ont soif, mais d'argent. Aussi bien, ne serait-ce que pour le scandale, ils reculeraient.

VAIN CALCUL !

Puisque l'argent ne rentre pas, on décide d'exécuter le défaillant. Et, en octobre 1921, l'avoué de Mme Boppe introduit une action au civil en séparation de corps et de biens, au cours de laquelle la lettre d'aveux est produite.

Evidemment, devant un pareil document, la justice ne pouvait manquer de s'émouvoir. D'autant qu'il était appuyé de toute une correspondance compromettante qui jetait un jour singulier sur les origines du drame de Montbois.

De la 4^e chambre, celle des divorces, le dossier fila automatiquement au Parquet.

Une enquête fut ouverte par M. Lecomte, juge d'instruction, qui chargea M. Villon, le commissaire divisionnaire de la quinzième brigade mobile, d'arrêter l'assassin livré par les siens.

En vain Boppe essaya de dépister la police. En vain répandit-il le bruit de son départ pour l'Indochine ou pour la Guinée Française. En vain flait-il de Montargis à Pithiviers, de Pithiviers à Metz, de Metz à Jussey, de Jussey à Eguzon. En vain essayait-il, le 17 décembre, de passer en Belgique sous prétexte d'aller en compagnie de sa maîtresse acheter à Bruges une salle à manger. Le commissaire Fessard,

en embuscade à la gare frontière de Feignies, lui offrit un petit appartement tout meublé, dont le criminel prit possession quatre jours après, à la prison de Nancy.

L'instruction dura huit mois. Non que le coupable



Du manoir lorrain au bagné guyanais

essayât de nier. Mais le parquet tenait à savoir la part que Mme L... avait prise dans le crime. Elle nia; Boppe, chevaleresque pour une fois, assumait toutes les responsabilités.

Et c'est ainsi que, le 23 octobre, le châtelain assas-

sin comparut, assisté de M^e Campinchi, devant les assises de Meurthe-et-Moselle.

Certes, l'excellent avocat eut la partie dure. Il se heurtait à des haines locales et à des orgueils régionaux. Que pesait son client, sinistre et falot, cette petite figure au nez de tapir et au menton fuyant, devant le masque de Pascal, en bec d'aigle, de l'illustre Maurice Barrès ?

Cette gloire lorraine prit à son propre compte le rôle d'accusateur. L'ancien « Ennemi des Lois » se fit l'auxiliaire du ministère public. Le dilettante anarchiste de jadis ne craignit pas de descendre au rôle de pourvoyeur de baigne, ce qui lui attirera cette vive réplique de M^e Campinchi :

— Puisque vous étiez resté si longtemps muet, vous auriez pu continuer et éviter la Cour d'assises.

Rien ne put désarmer la défense, ni les injures de l'avocat général, ni même l'indignité de son client, suspect d'ailleurs d'avoir voulu empoisonner, quelque temps avant, sa femme, par le cyanure de potassium, substance nécessaire à la conservation des insectes dont il faisait collection. Elle finit par obtenir sinon l'acquittement, à tout le moins les circonstances atténuantes.

Et ce fut avec cinq ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour que s'en tira le forestier criminel :

— Pour une famille bourgeoise, soupirait un magistrat, un an de baigne, ça vaut 120.000 francs !

Aujourd'hui, Paul-Lucien Boppe est à la Guyane. Oh ! bien à l'abri des moustiques, des grages et des caïmans, loin du kilomètre 24 et du camp Charvein, échappant à la promiscuité des cases.

M. le Gouverneur Chanel s'est fait un honneur et

un devoir de le prendre comme secrétaire, et comme il a été bien sage, il verra bientôt réduire sa peine. D'ici trois ou quatre ans, ce sera sans doute un de nos grands importateurs de bois coloniaux...

... Ce qui prouve que quand on veut tuer sa femme, il ne faut jamais la *zigouiller* dans la rue de Charonne, mais posséder un château pour l'assassiner tout à son aise. Suivant que vous serez puissant ou misérable...

Le Crime du "Saint-Cyrien"

(ANASTAY)

I

Jeunesse dorée

Le dîner venait de se terminer. On passa dans le salon. L'Empire y revivait dans les moindres détails. Meubles rigides d'acajou : fauteuils aux accoudoirs appuyés sur des Victoires en bronze doré, consoles légères et sobres, tentures et rideaux de peluche verte à palmettes blanches assorties à l'étoffe des sièges, on sentait que le souvenir fidèle et fervent d'une époque glorieuse habitait cet intérieur harmonieux et le défendait contre le temps.

La baronne Dellard, la maîtresse du logis — 75 ans — avait en effet de qui tenir. Fille du général baron Boulart, qui commanda le régiment d'artillerie à pied de la Vieille Garde, elle avait épousé, aux environs de 1840, un colonel aux cuirassiers de la garde impériale, qui devait mourir cinquante ans plus tard, sous-intendant militaire de première classe.

Rien, dans ce décor familial, n'avait changé depuis

sa jeunesse. Sur une cheminée de marbre blanc, le troubadour en cuivre doré, que protégeait un globe de verre, continuait, penché sur la pendule, son éternelle et muette sérénade, entre deux flambeaux de bronze vert à rayons de cuivre : le cadeau de mariage de ses beaux-parents. Au surplus, n'étaient-ce pas ses vingt ans eux-mêmes qui survivaient dans cette radieuse jeune fille — son portrait — qui, traitée dans la manière de Winterhalter, la regardait avec douceur du haut de son chevalet, drapé d'une tenture de velours grenat ?

— Viens t'asseoir à ma droite, mon petit Louis, dit la vieille dame, c'est toi que nous fêtons aujourd'hui, il est juste que tu aies la place d'honneur.

Un jeune officier, mince et svelte, son fin visage un peu féminin orné d'une frêle moustache brune, vint aussitôt s'asseoir à côté de la baronne Dellard.

C'est qu'on célébrait en effet son succès : le 1^{er} octobre 1889 — huit jours avant — il avait satisfait à l'examen de sortie de l'école de Saint-Cyr, et été nommé sous-lieutenant au 158^e de ligne.

Ce « petit Louis » — Louis Anastay — était l'enfant de la maison, bien qu'aucun lien de parenté ne l'unît à la baronne. Alors qu'il était encore tout jeune, Mme Dellard l'avait rencontré un jour dans sa cuisine en train de jouer avec le fils d'une domestique qu'elle avait alors, Mme Caboret. Elle l'avait pris tout de suite en affection, et, résolue à remplacer la maman qu'il avait perdue tout petit, s'était occupée de lui faire suivre les cours préparatoires à l'école de Saint-Cyr.

Ses sacrifices ayant été récompensés, elle envoyait maintenant, pour son protégé, le plus brillant avenir : aussi, avait-elle invité à ce dîner, qu'elle donnait à son intention, tous ceux qui pourraient lui

rendre service, et des jeunes filles, dont l'une, peut-être, pourrait faire son bonheur...

— M. Anastay nous chantera bien quelque chose, fit un convive. N'est-ce pas, mon lieutenant?

Le jeune homme ne se fit pas prier. Il chanta le *P'tit bleu*, que Paulus venait de lancer à l'Alcazar d'été, un air de *Madame l'Archiduc*, tout récemment créé par Anna Judic aux Menus-Plaisirs, et enfin la scie à la mode que les camelots popularisaient à tous les carrefours : *Qu'est-ce que feraient six nez ?* où M. de Freycinet était naïvement « blagué ».

On apporta le café dans un service en vermeil de Thomyre et des tasses en Sèvres bleu à grecques dorées. Des ananas confits de Chevet et des petits fours de Siraudin les accompagnaient.

— Et maintenant, dit la baronne, en s'adressant à Anastay, nous allons chercher une bonne et honnête femme à ce grand garçon-là. Ah! mon cher petit, comme je serai heureuse de te voir marié! Alors seulement, ma mission sera terminée, et je pourrai mourir tranquille.

Le jeune homme rougit, et remercia dans un énigmatique sourire. Un officier de 21 ans ne doute pas de sa destinée!

LA P'TITE BÊTE

Le lendemain, Louis Anastay prenait le train pour aller à Lyon rejoindre son régiment. Sa bienfaitrice lui avait donné un viatique de 100 francs. Avec cela, un joli physique et un fringant uniforme, on était riche... en 1889!

Mais à peine livré à lui-même, le jeune homme se laissa aller aux plus basses débauches. Avec sa tournure distinguée, ses gestes gracieux et volontiers arrondis, sa voix douce aux inflexions câlines, sa

bouche fine et d'un joli dessin, il plaît aux femmes, il le sait et en use largement.

Ni le respect de son uniforme, ni l'exacte notion de ses disponibilités financières ne l'arrêtent au bord des pires imprudences. De Modane, où son régiment va quelques jours en manœuvres, il ramène à Lyon deux sœurs, quitte à les abandonner bientôt. A une demoiselle Valérie Rey, dont la mère dirige à Lyon une agence matrimoniale, il promet le mariage, sachant parfaitement qu'elle n'a pas la dot exigée par son grade. A Charbonnières enfin, qui était alors à Lyon ce que fut quelque temps Enghien à Paris, il risquera toute sa solde sur les tables de jeu du Casino, toute sa solde et même davantage.

C'est dans cet état de corruption profonde qu'un soir, au théâtre Bellecour de Lyon, le frivole sous-lieutenant vit danser, dans *Michel Strogoff*, une Espagnole de 18 ans, Madeleine Gonzalez. C'est pour lui le coup de foudre. Le lendemain, il lui adresse, avec sa carte, une corbeille de fleurs qui lui coûte son mois de solde. Le soir même, on le reçoit, on le trouve charmant, on l'autorise à revenir. Huit jours après, c'est la grande passion.

Bref, quand Anastay revient à Lyon, après une période d'instruction à l'école de tir de la Valbonne, la petite ballerine quitte sa mère, son garni de la place des Célestins, et vient habiter avec lui. Mais cela coûte cher, une petite maîtresse gourmande et passionnée. Le jeune officier dédaigne alors l'humble et honnête restaurant Vernange, rue Sainte-Marie-des-Terreux, pour paraître, avec sa belle compagne, devant les tables fleuries d'un grand restaurant des quais. Pour soutenir ce train-là, il empruntera, puis, avec l'argent des autres, il retournera à Charbonnières demander à la chance de quoi entretenir son amie.

Toute cette période d'idylle franco-espagnole a sa réplique au régiment. Du jour où il rencontre Madeleine Gonzalez, Anastay n'est plus qu'un fantoche. Il remplacera, par exemple, les marches à rangs serrés par des courses dites de « vélocité », dont le gagnant — le premier arrivé au bout du champ de manœuvres — gagnait quatre sous, soit un « demi-kil » de vin. A ses collègues, il montrera ses lettres de femmes et leurs photos, comme ferait un collégien et, au besoin, leur présentera ses bonnes fortunes, pour être envié!

Mais tout a une fin. A force d'emprunter, de faire des dettes et de mener la grande vie, Anastay finit un jour par lasser les plus indulgents de ses camarades, et l'on décide de mettre « la P'tite bête » (comme on l'appelait) en quarantaine. Par surcroît, Mme Gonzalez la mère vient réclamer sa fille au colonel du régiment. C'est le bouquet!

A la fin de novembre, le père de Louis Anastay, qui dirige à Paris, passage Saulnier, une officine médicale, reçoit coup sur coup l'avis que son fils est mis en disponibilité, et qu'il arrive à Paris.

MYSTÉRIEUX VOYAGE

En effet, le soir du 2 décembre 1891, Louis Anastay débarque à la gare de Lyon. Dans sa cantine, il a serré les vêtements civils qu'il avait en arrivant au régiment. Dans son cœur, il a le souvenir poignant des quatre dernières journées passées avec Madeleine Gonzalez... qu'il ne retrouvera plus!

Or, Louis Anastay ne vient pas à Paris pour voir son père...

Il descend à l'Hôtel du Midi et du Nord, rue Notre-Dame-des-Victoires, et, dès le lendemain matin, se met en civil, achète un chapeau haut-de-

forme avec les quelques francs qui lui restent de la vente des bijoux de la danseuse, et se rend 57, boulevard Beaumarchais, chez Mme Labbé des Londes, dont le mari, mort depuis cinq ans, l'a protégé lors de son entrée à Saint-Cyr, et dont le fils a été son condisciple au lycée Charlemagne :

— Comment, c'est vous? dit-elle. Pourquoi ne nous avez-vous pas prévenus de votre arrivée à Paris?

— Je n'ai pas eu le temps, je suis parti brusquement.

Et la conversation prend un tour imprévu. Le jeune homme, qui n'avait jamais porté d'attention aux affaires de la bonne dame, lui demande si sa situation comme veuve d'officier est réglée, si elle reçoit régulièrement sa pension, si elle place ses économies en valeurs de tout repos, si elle range ses valeurs en lieu sûr.

— Mes titres et le peu d'argent que j'ai, répond-elle, sont déposés dans une banque. Et si on venait me tuer pour me voler, on ne trouverait que quelques centaines de francs chez moi.

Encore quelques mots de vague cordialité, et Anastay prend congé. Un quart d'heure après, il est rue Amelot, chez deux vieilles demoiselles qui ont toujours eu des bontés pour lui, au temps où, tout petit, il venait de perdre sa mère.

Les effusions terminées, on en vient à causer de la misère du temps :

— C'est bien difficile de vivre aujourd'hui, n'est-ce pas, dit Anastay. L'argent ne rapporte plus grand chose; avec un capital considérable, on ne reçoit que des rentes insignifiantes.

— A notre âge, mon cher enfant, on n'a pas de grands besoins, et du moment qu'on a la santé, on tient la Providence quitte du reste.

— Mais je crois bien, vous avez des mines magnifiques, vous êtes toutes les deux taillées pour vivre cent ans!

Il rit, se lève, se rassied, se dirige vers la porte, revient, une main obstinément enfoncée dans la poche de son pardessus, où il semble remuer quelque chose.

Mais le timbre retentit. Il tressaille, et prend congé brusquement.

A quatre heures et demie enfin, il sonne à la porte de la baronne Dellard, 42, boulevard du Temple. C'est elle-même qui vient ouvrir. Sous la dentelle d'Espagne qui recouvre son bonnet tuyauté et ses cheveux blancs, ses yeux de 75 ans s'éclairent d'une joie rajeunie :

— Toi, mon cher petit? Comme je suis heureuse de te voir. Viens, que je t'embrasse!

— Vous êtes là, « maman »? Ah! tant mieux!

Il a poussé ce cri de soulagement comme le bûcheron son « ahan » quand il lève le bras contre l'arbre qui le protégeait...

II

La Proie des Femmes

M

M. le baron Dellard, sous-chef de bureau au ministère de la Guerre, chevalier de la Légion d'honneur; Mme veuve Boulart; M. Raoul Boulart, préparateur au Muséum; M. Gévelot, député de l'Orne; M. et Mme Latouche; Mme veuve Léon Dessirier;

Mme veuve Paul Metzinger; M. Edmond Dessirier, colonel au 34^e régiment d'infanterie, officier de la Légion d'honneur, Mme Dessirier et leurs enfants,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

MADAME LA BARONNE DELLARD,

née Emilie-Jenny Boulart,

leur mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 4 décembre 1891, en son domicile, boulevard du Temple, 42, dans sa soixante-quinzième année.

L'inhumation aura lieu au Père-Lachaise.

Le faire-part datait du 23 décembre 1891, le décès du 4. Entre temps, le corps avait séjourné à la Morgue.

Le 4, à 4 heures et demie, un visiteur avait pénétré, sans effraction, chez la baronne Dellard. Elle était venue lui ouvrir elle-même la porte, sa bonne, Delphine Houbre, étant allée faire une course. Sans doute le connaissait-elle, puisqu'elle l'avait invité à s'asseoir dans sa salle à manger. Elle avait conversé quelques minutes avec lui, puis, on ne sait pour quel motif, avait passé dans la chambre à coucher de son fils.

L'inconnu l'y suit et, sortant un grand couteau de cuisine, profite de ce qu'elle a le dos tourné pour lui en porter un coup, à droite, sous le menton.

La vieille dame s'effondre, tuée net. Il s'assure qu'elle est morte, et fouille dans les tiroirs en s'aidant, pour les ouvrir, des pincettes de la cheminée. Mais la porte de l'appartement s'est ouverte doucement. On marche dans le couloir. C'est Delphine Houbre, la domestique, qui rentre. Il s'élançait vers

elle, la frappe de plusieurs coups de couteau : elle tombe, il s'acharne; enfin, elle ne bouge plus.

Pourtant, le coup est raté. Delphine a crié « Au secours! » et une fenêtre s'est ouverte. Il n'est que temps de fuir.

L'homme descend tranquillement l'escalier, passe devant la loge du concierge :

— Il y a des voleurs dans votre maison, Monsieur, j'ai entendu des cris. Vous feriez bien de fermer votre porte...

Sur quoi, il sort avec une grande dignité, « claque » lui-même la porte et, apercevant un agent au carrefour prochain, l'invite derechef, fort poliment, à assister le concierge. Puis, il se perd dans la nuit.

En vain, Delphine Houbre se relève et va crier à sa fenêtre de toutes les forces qui lui restent :

— A l'assassin!... Arrêtez-le!...

Elle se penche sur l'appui, le sang qui s'échappe de son cou rougissant le mur et faisant dans la cour une large tache, et aperçoit son meurtrier qui passe sans être inquiété :

— Arrêtez-le!... L'assassin!... C'est lui!...

Hélas! elle s'époumonne en pure perte! Alors, elle descend, comprimant toujours, avec une énergie farouche, les jets de sang qui giclent de ses blessures. Mais à peine arrivée dans la cour, elle tombe évanouie. On lui donne une chaise. Elle revient à elle, murmure :

— Là-haut... ma pauvre maîtresse... Vite!...

On veut lui porter secours :

— Non, non!... Pas moi... je vais mourir, je le sais!... Mais elle, elle!... Là-haut!...

Des voisins montent enfin, suivis peu après du concierge et d'un agent. Dans la chambre de son fils, la baronne gît sur une descente de lit, la tête presque complètement séparée des épaules.

Dans la pièce contiguë, où la bonne avait été assaillie, après que le meurtrier lui avait fait lâcher la lampe qu'elle apportait, on trouva sur le parquet l'arme qui avait tué : un couteau à découper, long de trente-sept centimètres, solidement emmanché et portant sur la lame la marque du fabricant : F. N.

Dans le salon, un chiffonnier en bois de rose avait été ouvert par l'assassin qui, surpris par l'arrivée de la domestique, avait jeté à terre tout ce qu'il contenait : des écrins, des décorations, des billets de banque, de l'or.

Comme arrivait le commissaire de police, prévenu aussitôt, on apportait un billet du baron Dellard, fils de la victime et sous-chef du troisième bureau de la direction de l'infanterie au Ministère de la Guerre, prévenant sa mère qu'il ne pourrait dîner avec elle.

L'enquête commence, menée par M. Goron, chef de la Sûreté, avec la précision et la méthode qui lui étaient habituelles.

A peine est-elle déclenchée que des témoins bénévoles surgissent de tous côtés. On arrête et on relâche un brave homme qui est venu la veille demander aux voisins et au concierge des renseignements sur la baronne Dellard : c'est un cuisinier qui cherche une place. On recherche un placier en brûleurs économiques qui a visité les locataires de la maison. On interroge un bookmaker affilié à la « bande de Neuilly ». On informe contre un jeune homme qui, se disant envoyé par le Ministère du Commerce pour recenser la Chambre syndicale des Eaux Gazeuses, est venu voir l'ancien vice-président de celle-ci. Des voyageurs se révèlent, qui prétendent avoir fait route avec un jeune homme ayant un grand couteau, l'un entre Clermont-Ferrand et Saint-Etienne, l'autre entre le Creusot et Etang.

Mais M. Goron ne se laisse pas égarer. Un point est acquis. Sur le signalement de l'assassin, on est



d'accord : vingt-cinq ans environ, taille d'environ 1 m. 60, petite corpulence, visage maigre, teint pâle, moustache brune, assez fournie sous le nez, terminée en pointes. Vêtu d'un pardessus de demi-saison

paraissant neuf, en drap léger, bleu foncé à raies mates et raies satinées disposées en diagonales, pantalon gris foncé en drap moucheté, faux-col droit, chapeau haut-de-forme, portant sous le bras une serviette d'avocat en cuir neuf et un parapluie neuf.

Précisément, le 4 décembre, vers 4 heures, une demi-heure avant le crime, un individu d'un aspect absolument identique s'est présenté 6, rue des Filles-du-Calvaire, et a demandé le baron Dellard. Comme, en l'absence du concierge, on n'a pu le renseigner, il est monté au troisième, où il a sonné. Jusqu'en juillet 1891, la baronne Dellard avait, en effet, habité là, avant d'aller demeurer 42, boulevard du Temple.

Le concierge étant revenu sur ces entrefaites, et lui ayant indiqué la nouvelle adresse de la vieille dame, l'inconnu, qui semblait très nerveux, s'y est rendu sur-le-champ, et, quelques instants après, on le rencontrait au coin de la rue Amelot, faisant le guet, attendant probablement la sortie de la bonne.

Il était donc certain que l'assassin connaissait la famille Dellard et les habitudes de la baronne, mais que, par contre, il n'avait pas été reçu chez elle depuis au moins cinq mois, puisqu'il ignorait son déménagement.

A LA DÉRIVE

Qui pouvait être dans ce cas ? Le baron Dellard interrogea en vain sa mémoire. Mais un concierge, M. Douillette, qui avait, jusqu'en avril 1889, tenu la loge du 6, rue des Filles-du-Calvaire, prononça un nom : Anastay, que le chef de la Sûreté inscrivit soigneusement.

En même temps, on découvrait que l'arme du crime, grâce aux initiales portées sur sa lame, avait été fabriquée à Thiers, par la maison Trouillot-Lan-

don, et fournie par un marchand en gros, M. Freigniet, au Grand Bazar de Lyon, qui l'avait vendue, en effet, le 28 novembre, à un acheteur répondant au signalement de l'assassin.

Dès lors, toute la correspondance provenant de Lyon fut soumise à une étroite surveillance. Le 23 décembre, une lettre envoyée de cette ville à un M. Anastay, 19, rue de Valois, est interceptée. L'inspecteur Jaume et le brigadier Barbaste se rendent à cette adresse : le destinataire paraît bien être celui qu'on cherche. Toutefois, pour en avoir le cœur net, ils font venir un ouvrier plombier qui se trouvait rue des Filles-du-Calvaire, quand l'assassin y a demandé le baron Dellard. Il reconnaît le visiteur du 4 décembre.

La confrontation, sur les lieux mêmes du drame, entre Delphine Houbre, qui vient de sortir rétablie de l'hôpital Saint-Louis, et Anastay achèvera d'ailleurs de faire toute la lumière. La vieille bonne le dénonce formellement :

— C'est bien lui ! Avoue, misérable !

Le lendemain, jour de Noël, en présence de M. Goron et de M. Gévelot, parent de la baronne Dellard, l'ancien officier se décidait, en effet, à avouer :

— Oui, je suis un assassin... Vous aviez raison... C'est moi qui l'ai tuée... ma bienfaitrice... pardon... pardon...

Il se jeta à genoux, les mains jointes, sanglotant, puis, soulagé par l'aveu, se releva et, presque calme, expliqua :

— Ce sont les femmes qui m'ont perdu. J'ai eu beaucoup de maîtresses, mais il y en a une surtout que j'adorais, Madeleine Gonzalez. J'aurais voulu la voir riche, fêtée, heureuse. Mais comment, avec ma solde satisfaisant ses caprices ? Alors j'ai joué au

casino de Charbonnières, j'ai perdu et, pour payer, j'ai emprunté de tous côtés. Un moment, je devais 1.800 francs. On me mit en non-activité. Je me rendis compte que je ne pourrais jamais rembourser. Je perdis la tête. C'est alors que je vins à Paris, résolu à assassiner la baronne Dellard, que je croyais riche.

On sait qu'à la même époque, Anastay avait demandé la main d'une jeune fille de Lyon. La mère, Mme Rey, qui tenait une agence matrimoniale, avait objecté qu'elle n'avait pas la dot réglementaire :

— Qu'à cela ne tienne, avait-il répondu. Je vais aller voir mon père à Paris, il me donnera l'argent.

Le 5 décembre, en effet, le lendemain du crime, il écrivait à Mlle Rey que l'affaire était en bonne voie. Par le même courrier, il assurait à Madeleine Gonzalez qu'il s'occupait de la faire engager à Paris...

APRÈS...

Aux assises, l'avocat général Cruppi révéla que l'ancien saint-cyrien avait rêvé de créer un salon de coiffure, où de vieux messieurs seraient rasés par de jeunes et jolies filles. Peut-être comptait-il l'installer avec les 25.000 ou 30.000 francs de valeurs qu'il espérait trouver chez la baronne Dellard, et ensuite épouser Mlle Rey, tout en gardant la petite danseuse comme maîtresse !

• Madeleine Gonzalez, en tout cas, ne profita pas de la publicité faite autour d'elle. Sa mère lui ayant, de son propre aveu, « conseillé de faire la vie », elle quitta la France, et retourna dans les maisons de danse d'Espagne.

.....
A Séville, au bout de cette calle de las Sierpes, que de grands velums orangés protègent le jour contre le

soleil, il y a une maison de danse célèbre, qu'on appelle les « Novedades ». C'est un patio couvert, entouré d'une galerie. L'anis et le café, les cigarettes havanaises et les œillets que les senoras piquent à leur mantille, y mêlent leurs parfums. Des châles de soie, jetés par des riches spectatrices qui ne craignent pas de se faire voir en ce lieu pour assister à de beaux débuts, drapent la balustrade de la galerie.

La scène est encastrée dans un mur ocré, percé de chaque côté d'une fenêtre où les artistes sont autorisées à venir regarder la salle après leur travail.

Au fond, les danseuses sont assises en rond, et exécutent leur numéro l'une après l'autre. Parfois la séance se prolonge jusque très tard dans la nuit.

C'est là que, le 9 avril 1892, à l'aube, Madeleine Gonzalez se pâmail dans un fandango passionné, aux accents des guitares, déchirants comme une longue plainte humaine.

A la même heure, à Paris, place de la Roquette, le couperet de la guillotine tranchait la tête de son amant.

La Petite Main Coupée

(MENESCLOU)

I

Sans Travail

— Eh bien, Louis, as-tu réussi enfin à trouver quelque chose ?

— Non, maman. Tu sais, je cherche, mais c'est difficile. J'ai vu encore deux places aujourd'hui, mais sans résultat.

« Oui, je comprends : à mon âge, je devrais gagner ma vie. Mais, avoue-le, maman, ça n'est pas de ma faute ! »

Un long silence pesa sur cette fin d'entretien, le même depuis des mois, jetant une immense tristesse sur cet intérieur modeste, où rarement la joie était entrée.

Oui, depuis des mois, chaque soir, vers 6 heures, avant l'arrivée du père, c'étaient les mêmes questions, les mêmes réponses; chaque soir, c'était le dîner sans faim, comme si une fatalité poursuivait sans merci cette famille.

M. Menesclou, le père, depuis quinze ans garçon de bureau au Ministère des Finances, était très appré-

cié de ses chefs. Sa femme était ouvrière à la Manufacture des Tabacs. Tous deux gagnant suffisamment leur vie auraient pu vivre tranquilles, dans ce petit appartement qu'ils habitaient depuis plusieurs années, au quatrième étage, 155, rue de Grenelle.

* * *

...Sept heures. Ponctuel, M. Menesclou vient de rentrer. Il embrasse sa femme, serre la main de son fils, et l'on se met à table pour le dîner.

C'est la même tristesse, la même angoisse que les soirs précédents, à peine interrompue par quelques réflexions que la mère essaie de faire gaies, mais qui restent sans écho.

Le père, lui, ne parle pas. De temps en temps, il lève les yeux, et son regard se perd comme dans un rêve lointain. Et, pourtant, il aime son foyer. Il adore sa femme, qui le lui rend bien. Il chérit son fils, ce grand garçon de vingt ans.

Hélas! Ce fils, qu'il aurait voulu voir heureux, afin que ses parents le soient aussi, ce fils, dont il avait espéré qu'il serait un jour sa joie, sa fierté, il le voyait triste, abattu, depuis de longs mois, et sans espoir d'une résurrection qui eût fait trois heureux!... *C'est qu'il savait, lui, et qu'il comprenait, seul, peut-être, la raison profonde de cette vie manquée.*

Il savait, comprenait, et se taisait, gardant pour lui le douloureux secret qui le minait depuis vingt ans, et qu'il voulait emporter dans la tombe...

— Louis, je devine qu'aujourd'hui non plus, tu n'as pas eu de chance, sans cela, ç'eût été ta première parole, n'est-ce pas? Ne perds pas courage. Continue quand même; de mon côté, je chercherai encore.

» Nous finirons bien par trouver quelque chose.

Certes, les places sérieuses ne courent pas les rues; mais je suis sûr qu'une occasion se présentera. Dis-moi que j'ai raison!..

— Mais oui, papa. Je pense comme toi. Je finirai bien par obtenir un emploi; donne-moi le temps nécessaire, tu verras que je réussirai...

L'AUTRE MÉNAGE

Dans le même immeuble, au rez-de-chaussée, habitaient M. et Mme Deu et leurs six enfants. Là non plus, le bonheur ne régnait pas. Le père, ouvrier serrurier, était à l'hôpital depuis trois semaines, cloué au lit par une pleurésie.

La mère, pour subvenir aux besoins des enfants, l'aîné ayant à peine quinze ans, s'employait à des ménages, et arrivait difficilement à les faire vivre, malgré les générosités de quelques voisins compattissants.

Pourtant, le courage ne lui manquait pas. D'ailleurs, on lui avait dit là-bas, à Necker, que son mari allait beaucoup mieux, qu'il guérirait sûrement, et que bientôt il pourrait reprendre son travail. Mais lorsque, le jeudi et le dimanche, elle allait le voir à l'hôpital, il lui semblait qu'on ne lui avait pas dit la vérité, et que son état allait en s'affaiblissant de plus en plus.

Et puis, forcément, cela coûtait, les visites, deux fois par semaine, et elle avait à cœur de faire en sorte que son mari ne manquât de rien. On ne va pas voir un malade les mains vides : un malade, c'est quelqu'un qu'on aime davantage, qu'on gâte! Avec ça, il était si heureux quand il la voyait, surtout si

elle était accompagnée de sa petite Louise, sa préférée, parce qu'elle était tout son portrait.

Justement, aujourd'hui, c'était jeudi, elle y était allée, les bras chargés de douceurs, avec Louise, et il était rempli de joie. Et on lui avait répété que son mari était presque guéri, qu'il n'en avait plus que pour quelques jours à rester, et qu'il commençait à manger comme une personne bien portante. Mais elle l'avait trouvé encore si faible!

— Dis, maman, pourquoi qu'on n'a pas beaucoup mangé ce soir? J'ai encore faim, tu sais.

Ce cri, que de fois elle l'avait entendu, depuis trois semaines! Oui, les enfants avaient faim. Elle avait beau travailler, se priver pour eux, l'argent fondait, fondait, et la misère menaçait.

Pourvu qu'elle puisse tenir, pourvu qu'il guérisse bien vite, pourvu que les petits ne manquent pas de pain!

...Huit jours passèrent. Le mari se rétablissait, mais le médecin s'était toujours refusé à signer la feuille de sortie. Il était trop tôt : une rechute pouvait tout gâter, il fallait attendre encore quelques jours. Attendre! Elle ne pouvait plus. Et bientôt, épuisée à son tour, la pauvre mère dut prendre le lit.

Ce fut alors l'angoisse terrible, l'incertitude du lendemain, la perspective cruelle d'une misère toute proche, que rien ne pouvait plus empêcher. Les voisins, pris de pitié, s'occupèrent des enfants, et c'est ainsi que la famille Menesclou prit chez elle la petite Louise, âgée de quatre ans.

Bien soignée, encouragée par la charité qui l'entourait, la mère se rétablit. Elle reprit courageusement son travail; elle était sauvée, elle et ses enfants. Mais le père, frappé par la nouvelle inattendue de la maladie de sa femme, avait eu une rechute et les der-

nières nouvelles étaient mauvaises. On lui avait bien répété que ce ne serait rien, mais, dans ce mensonge, elle avait saisi la vérité : il était perdu!

LA BRANCHE DE LILAS

Louis Menesclou était toujours sans place. Son père avait bien réussi à le caser chez un notaire, mais il ne voulut pas y rester, sous prétexte qu'un clerc lui faisait toutes les misères possibles. De nouveau, ce fut la chasse aux emplois.

Il faut reconnaître que chaque matin il partait de bonne heure, avec, apparemment, un réel désir de mettre fin à une oisiveté qui l'humiliait. Comprenant que ses parents souffraient de le voir ainsi traîner une existence désœuvrée, se rendant compte, aussi, que cela ne pouvait pas durer indéfiniment, il voulait arriver à un résultat. C'est ainsi qu'il finit par trouver une autre place chez un huissier. Mais cette fois encore, se jugeant trop peu rétribué, il quitta un soir l'étude pour n'y plus revenir.

L'après-midi, Louis Menesclou ne sortait pas. Renfermé dans sa chambre, il lisait ou écrivait. C'avait toujours été sa grande passion, et bien souvent sa mère, entrant à l'improviste, le surprenait absorbé dans un rêve d'où il avait peine à sortir. Aux questions qu'elle lui posait, il ne répondait que par des phrases incohérentes, mystérieuses, comme s'il continuait de se parler à lui-même...

Or, cet après-midi du 15 avril 1880, lourd d'un printemps trop chaud, il se passa un fait nouveau dans les habitudes de Louis Menesclou. Vers 3 heures, se levant précipitamment de la table où il écrivait, il sortit. Puis, comme un fou, il traversa l'espla-

nade des Invalides, alla jusqu'aux quais où, ayant avisé un kiosque de fleuriste, il acheta une magnifique branche de lilas.

Il continua sa promenade le long des quais, s'accouda sur le parapet, et son regard se perdit longtemps dans ce décor majestueux que dessinent au loin les tours de Notre-Dame et le bosquet verdi de l'île Saint-Louis.

Vers quatre heures, il était de retour rue de Grenelle. La concierge, étonnée de le voir dehors un après-midi, frappée aussi de l'état d'énerverment dans lequel elle le trouve, ne peut s'empêcher de lui manifester sa surprise :

— Ah oui ! M. Louis ! Je me doutais bien qu'il y avait quelque chose, pour que vous soyez sorti l'après-midi. Vous en avez du beau lilas ! C'est sans doute fête chez vous !

— Non, j'ai voulu faire une surprise à ma mère, qui adore le lilas !

— A propos, M'sieur Louis, tout à l'heure, la petite Louise vous cherchait. Elle s'ennuie après vous, vous la gêtez tellement ! Vous allez sans doute la rencontrer dans l'escalier, à moins qu'elle ne soit rentrée chez elle.

Le jeune homme monta chez lui. Arrivé au troisième étage, il rencontra effectivement sa petite voisine, qui, levant ses menottes vers la branche de lilas, lui demandait en souriant de la lui donner.

— Mais oui, Louissette, elle est pour toi. Monte avec moi, tu l'auras. C'est pour toi que je l'ai achetée.

» Regarde comme elle est belle. Viens, viens vite je te la donnerai, et tu l'emporteras dimanche prochain à ton papa, à l'hôpital.

Et Louis Menesclou, suivi de la petite Louise Deu, qui tendait toujours ses petites mains frémissantes

vers la branche parfumée, entra dans sa chambre dont la porte se referma sur eux...

Et tandis que l'enfant, fleur qui en respire une autre, s'amuse avec le lilas, Louis Menesclou, retombant soudain dans sa rêverie coutumière, s'assied à sa table, prend son carnet, et écrit.



Fleur de lilas

Qu'écrit-il? des vers. Que signifient-ils?

Je m'en veux maintenant;
Je l'ai vue, je l'ai prise,
Mais la fureur vous grise,
Et le bonheur n'a qu'un instant... »

...A côté de lui, un ange, tenant du lilas sur son cœur, s'est endormi.

II

La Folie rôde

Ce même jeudi, 15 avril 1880, Mme Deu, selon son habitude, était allée voir son mari à l'hôpital, mais, cette fois seule, ayant plusieurs courses à faire avant de rentrer à la maison. Elle était plus rassurée, car elle avait cru remarquer un léger mieux dans l'état général de son cher malade. Elle commençait à espérer et, si son calcul était juste, son mari lui reviendrait dans la quinzaine.

Lui-même se sentait plus fort, mangeait de meilleur appétit. Après le départ de sa femme, il s'était caché le visage pour que personne, autour de lui, ne vît couler les larmes de joie qu'il avait retenues jusque-là.

Il était près de 6 heures quand Mme Deu regagna la rue de Grenelle. Son premier soin fut d'aller vers le berceau où reposait le dernier né, un petit garçon

de six mois. Après l'avoir embrassé, elle s'enquit si tout le monde était bien là. Ce fut l'ainé, André, qui répondit :

— Mais oui, maman. Il ne manquait plus que toi.

— Je ne vois ni Louise ni Henriette!

— Elles jouent dans la cour.

Rassurée, la mère commença de s'occuper du dîner qui, d'ailleurs, n'était jamais long à préparer : de la soupe et des pommes de terre à l'eau. Tant que le père n'aurait pas repris son travail, on se contenterait du strict nécessaire.

Par bonheur, Mme Deu avait eu la chance de trouver de bonnes journées de ménage. On la savait honnête, courageuse, éprouvée, et les sympathies qu'on lui portait se traduisaient souvent par des dons en nature ou en argent, qui lui permettaient d'améliorer de temps à autre l'ordinaire de sa nombreuse famille.

— Allons, tout le monde à table! Tiens, Margot, donne la bouillie à Mimi. André, coupe le pain pendant que je sers la soupe, et appelle Louise et Henriette. Si vous êtes tous bien sages, il y aura, ce soir, un petit dessert.

— Maman, Henriette est là, mais je n'ai pas vu Louise.

— Voyons, informe-toi, cherche, dépêche-toi, demande à la concierge.

— La concierge est sortie depuis cinq heures, et sa fille m'a dit qu'elle n'avait pas vu Louise depuis cette heure-là...

« Attends, maman, je vais aller voir chez Mme Menesclou. Tu sais que Louise est souvent chez elle, et peut-être y est-elle en ce moment? »

— Avant de monter, regarde dans la rue, et fais vite!

Sans attendre plus longtemps, Mme Deu sortit.

elle aussi. Et quand son fils, redescendu, lui eut dit que Mme Menesclou n'avait pas davantage vu l'enfant, ce fut l'angoisse subite, et le pressentiment d'un malheur.

— Voyons, André, es-tu monté jusqu'au cinquième, jusqu'à la chambre de M. Louis?

— J'ai demandé à sa mère, et elle m'a dit que M. Louis devait être sorti, parce que la porte était fermée à clé, et que, quand il est là, la clé est toujours sur la porte.

On imagine l'affolement de la pauvre mère. Craignant que son enfant, jouant sur la chaussée, n'ait été écrasée, elle parcourt la rue de Grenelle. Personne n'a vu la petite Louise.

— Mon enfant, où est mon enfant? On m'a volé mon enfant!

Les voisins s'efforcent de la rassurer, et l'accompagnent au bureau de M. Brignottet, commissaire de police du quartier, qui commença aussitôt une enquête. La maison fut visitée avec le plus grand soin, de la cave au grenier, mais l'enfant resta introuvable.

Le fait parut étrange au magistrat, car ni les nombreux locataires de la maison, ni les voisins n'avaient aperçu la petite Louise avant sa disparition. Dès lors, il paraissait évident qu'elle n'avait pu quitter la maison. C'est donc là qu'il fallait circonscrire les recherches.

RETROUVÉE!

Le commissaire de police avait appris que la concierge n'avait quitté sa loge que vers cinq heures. Il l'attendit. Dès son retour, et à la première question, elle déclara que la petite Louise Deu avait dû

monter avec le fils Menesclou, vers quatre heures, heure à laquelle celui-ci était rentré.

Suivi de son secrétaire, M. Véron, le magistrat monte au quatrième, chez les époux Menesclou, et leur exprime le désir d'opérer une perquisition dans la chambre de leur fils, située à l'étage supérieur.

— Je ne crois pas qu'il soit rentré, Monsieur, dit la mère angoissée.

— Si vous le permettez, Madame, je monterai quand même.

Contre son habitude, Louis Menesclou s'était enfermé à clé, et ce n'est qu'au bout de quelques instants que la porte s'ouvrit.

Au premier coup d'œil, le commissaire fut frappé du trouble du jeune homme qui, très pâle, eut à peine la force de demander ce qu'on lui voulait.

— Visiter votre chambre...

Louis Menesclou fit aussitôt une tentative pour sortir, mais il en fut empêché par le secrétaire, qui lui barra le chemin.

Le jeune homme, se voyant dans l'impossibilité de fuir, s'effondra sur une chaise, et, dans ce mouvement, laissa échapper de dessous son paletot une main d'enfant qui tomba sanguinolente sur les pieds du commissaire.

— Oui, c'est moi!... C'est moi!... balbutia le misérable.

Et alors, d'une voix presque éteinte, il raconta avoir attiré la petite chez lui. Après s'être livré sur elle à un odieux attentat, il l'avait étranglée dans la crainte qu'elle ne racontât ce crime. Puis il avait découpé, avec un couteau à virole, le cadavre en trente-neuf morceaux. Il avait placé la tête et les intestins dans une marmite, afin de les faire brûler avec les autres tronçons cachés sous le lit, enveloppés dans des journaux et des chiffons.

Mais, craignant que l'odeur n'attirât l'attention des voisins, il renonça à son projet, et résolut de jeter le tout dans les égouts. Il allait sortir quand M. Brignottet frappa à sa porte.

Crime atroce ! qui plongeait deux familles de braves gens dans le plus affreux désespoir. La pauvre mère, lorsqu'elle apprit la mort de sa chère petite Louise, tenta de se tuer. Et le père du criminel, seul, dans sa chambre, *revoit le passé, la tare lointaine*, son secret gardé depuis vingt ans.

Les obsèques de Louise eurent lieu le surlendemain. Ironie tragique du destin ! Une gerbe de lilas reposait sur son cercueil de poupée.

...Et, là-bas, à Mazas, dans la cellule n° 6, Louis, en proie à des hallucinations, le regard hébété, semble chercher quelque chose... Son carnet, peut-être, où sont écrits ses derniers vers :

« Je l'ai vue, je l'ai prise,
Je m'en veux maintenant
Mais la fureur vous grise,
Et le bonheur n'a qu'un instant. »

LE SECRET DU PÈRE

Etrange figure que celle de ce Louis Menesclou ! Au physique : taille assez haute, charpente osseuse, tempérament sanguin. Sa figure maigre, longue, est prise entre la calotte noire que forment les cheveux coupés ras et un collier de barbe court et fourni.

Cette face aux pommettes saillantes, aux yeux hagards, est striée, du sommet de la joue droite à la naissance du cou, par une large raie dartreuse, lie de vin, d'un aspect hideux.

De l'avis des médecins, cette plaie aurait pour ori-



Son dernier asile

gine des maladies anciennes, remontant à plusieurs générations.

Au moral : esprit ouvert mais toujours inquiet, volonté faible, caractère sombre, cœur accessible aux meilleurs comme aux pires mouvements.

C'est ce jeune homme de vingt ans, loque humaine, qui comparait aujourd'hui, 30 juillet 1880, devant ses juges. Son père n'est pas là; on a voulu lui épargner la douleur de se montrer durant ces tristes débats. Il n'est pas là, mais il a écrit.

L'avocat de son fils, M^e Brossard, possède, parmi les documents qui lui serviront à défendre son client, une lettre qu'il produira au dernier moment, pour la suprême défense.

« Mon cher Maître,

« La profonde douleur où je suis plongé m'empêche d'aller défendre mon fils. Je m'incline devant les faits, devant le déshonneur qui m'accable et dont je mourrai bientôt.

« Mon fils a commis un acte abominable, et je laisse ses juges prononcer leur sentence. Mais deux de ses aïeux, son grand-père et son arrière-grand-père, sont restés de longues années dans un asile d'aliénés, où ils sont morts tous deux.

« Louis possède les mêmes défauts que mon père, les mêmes qualités aussi. Souvent, j'ai surpris dans ses attitudes, des gestes, des rires, des pleurs qui me rappelaient exactement ceux de mes parents. Peut-être, oui, peut-être, la tare ancienne s'est retrouvée et perpétuée chez mon fils! Alors, sa culpabilité se trouverait quelque peu atténuée!

« Sa mère et lui ignorent cette tare, et ce secret n'a jamais transpiré. Faites en sorte qu'ils ne le connaissent qu'au dernier moment! »

LES DEUX MÈRES

Parmi les nombreux témoins qui doivent défilier à la barre, il y a deux femmes, vêtues de noir, les yeux remplis de larmes.

L'une, jeune encore, est assise, prostrée; on est obligé de la soutenir pour qu'elle ne défaille pas. C'est Mme Deu, la mère de la victime.

L'autre, plus âgée, semble comme absorbée dans une rêverie où l'on devine une souffrance terrible : c'est Mme Menesclou, la mère de l'accusé.

Elles se sont reconnues et, dans cette rencontre atroce, on sent qu'une immense douleur ravage deux cœurs également maternels. Instant poignant que celui où, face à face, rivales sans haine, les deux mères torturées vont s'affronter.

Soudain, sans qu'on ait pu prévoir le mouvement, Mme Deu se lève et, regardant fixement Mme Menesclou, lui jette :

— Madame, vous êtes une mère indigne, vous êtes la mère du criminel qui a tué mon enfant!

— Pauvre, pauvre femme! gémit Mme Menesclou, plaignez-moi plutôt. Sait-on jamais ce que deviennent les enfants?

« Dieu veuille pour les vôtres qu'ils ne soient jamais aussi misérables que le mien! Je suis déjà bien malheureuse : plaignez-moi, ne m'injuriez pas. »

Et Mme Deu, tout émue, regrettant son mouvement de colère cependant bien légitime, comprenant aussi la souffrance d'une femme qu'elle avait toujours estimée, retire la dure parole qu'elle avait prononcée :

— C'est vrai, vous aussi vous souffrez...

Le cœur d'une mère, a écrit Balzac, est un abîme au fond duquel se trouve toujours un pardon.

QUATRE TOMBES

8 septembre 1880. Cinq heures du matin, place de la Roquette. Dans un demi-jour embrumé, froid et lugubre, une pluie fine descend. L'échafaud attend sa proie. La voici. Le condamné s'avance, affreusement pâle, mais courageux.

A la dernière seconde, tandis que l'aumônier lui donne le crucifix à baiser, Menesclou murmure :

— Embrassez bien mon père!

**

Un crime, quatre tombes. L'une, celle de la petite Louise Deu. L'autre, celle de son père, qui n'a pu lui survivre. La troisième, celle du condamné. La dernière est infiniment plus triste encore que les trois autres. Ce sont les quatre murs d'une cellule où est enseveli un mort vivant. M. Menesclou est devenu fou.

Fou! Comme son père, comme son grand-père, comme son fils. Car le glaive de la loi n'a frappé qu'un aliéné.

Le Meurtre Littéraire

(CHAMBIGE)

I

Werther en 1885

Les Taine de 1980 et les Michelet de 1970, les grands historiens du siècle, étudieront avec curiosité les réactions psychologiques et sociales des vingt années qui ont suivi le traité de Francfort. Entre les maîtres de la génération qui meurt et ceux de la génération qui monte, il y a eu la Grande Guerre.

Quand nous étions enfants, nous écoutions, bouche bée, les récits des mobiles de 70; de même, les hommes qui vivaient sous Charles X avaient tressailli, sous la Constituante, aux souvenirs d'un Royal-Auvergne de Clostercamp. Ce qui enflammait nos jeunes années, c'était une guerre, ce n'était pas la Guerre.

Et ceci permet de comprendre la génération de 1880. « Nous levions nos coupes, dit, ou à peu près, Musset, d'une main qui aurait voulu brandir une épée. » La jeunesse, celle du moins qui, sous le règne de M. Jules Grévy (1879-1887), levait cette coupe, ne l'appréciait que pleine d'eau de Vichy. Elle méprisait les gens bien portants et le natura-

lisme. Elle était snob et réfléchie. C'était l'époque de Kant, de la psychologie expérimentale et des maux d'estomac.

Donc, on était pessimiste. C'était un genre. Désabusée, la jeunesse littéraire portait des vestons étriques et des mines anxieuses sur de hautes cravates sombres. On était incompris, mais pour faire plaisir aux jolies femmes, on disséquait des « états d'âme ». Sully-Prudhomme, chantant les « Vaines Tendresses », était Dieu. M. Paul Bourget, triomphant avec « La Vie Inquiète », était son prophète.

LA PERLE DU RUMMEL

Quelle force d'être jeune et de paraître désabusé ! Cette auréole, diffuse à Paris, se précisait à Constantine, autour de la tête juvénile d'Henri Chambige, jeune homme de vingt-quatre ans à peine. Repue d'exploits, ivre d'activité, l'ancienne citadelle de Jugurtha était fière de cet adolescent dédaigneux et morose. Et lourd de son léger bagage littéraire, ramassé dans les cénacles parisiens, Henri Chambige triomphait, d'un souriant dédain, dans les salons ombreux et frais de la vieille cité.

Il fallait, à ce beau ténébreux, un amour à sa taille. Une jeune fille ? Allons donc ! Bon pour les âmes basses, le mariage ! Des veuves ? Que de regrets invincibles peut susciter le disparu ! Seul compte l'amour, en dehors de toute règle, celui de la femme mariée, sacrifiée toute à des exigences conjugales qui ne sacrifient rien !

Et justement, dans le milieu d'Henri Chambige, une jeune femme paraît s'offrir, supérieure, comme il convient, à son milieu et à son temps. Elle s'appelle Mme Grille. Elle est la femme d'un ingénieur des

chemin de fer. Suprême ragoût pour un dilettante, elle est anglaise d'origine : Madeleine Jacksonn. Plus encore : adorablement jolie, elle ajoute à la jeunesse de ses cheveux châains le charme moribond d'une mèche blanche, héréditaire dans la famille.

Les circonstances rapprochent, étroitement, Henri et Madeleine. Lui a une sœur, Mme Guérin-Roze, la meilleure et la plus chère amie de Madeleine. Elle a perdu, il y a un an, un petit garçon, dans le même temps que Mme Grille perdait une petite fille ; ces deux deuils communiaient dans une même affliction.

Par suite, les deux familles se lient intimement. En 1887, Mme Chambige, la mère, éprouve la nécessité de changer de climat. Elle va donc trouver la jolie Mme Grille, dont la réputation est au-dessus de tout soupçon :

— Si je veux prendre avec moi vos deux fillettes ?
Oh ! chère madame ! moi qui aime tant les enfants !
— Vous ne trouverez pas mauvais, je pense, que leur frère, Henri, vienne souvent les voir ?

Et Mme Chambige, rentrant dans la métropole, avait ainsi la satisfaction de savoir ses filles recueillies dans une famille dont la réputation et la moralité n'ont d'égale que l'élévation intellectuelle.

SOUS LES LAURIERS ROSES

Henri revenait justement de Paris, où seule l'intelligence l'avait attiré, aucune femme ne pouvant se vanter d'y avoir retenu son désir. Sa jeune renommée avait même franchi le cercle restreint des petites chapelles : il avait publié dans la *Revue Critique* un curieux essai sur « L'Exotisme en matière d'art ».

A peine descendu sur les quais tumultueux d'Alger-la-Blanche, son premier soin est de rejoindre ses

sœurs, à Constantine. Les deux enfants, les cheveux longues sur des corsages montants et cambrés, petits pieds frémissants dans des bottines à hautes tiges, bondissent vers leur grand frère, si élégant sur son arabe gris. Lui, le col érigé sur une cravate altièrre, petite moustache et barbe en collier, va remercier la mère adoptive, qui accueille d'un sourire indulgent et déjà complice, ce beau jeune homme dont on dit tant de bien par delà la Méditerranée, dans ce Paris magique. Les enfants vont jouer. Lui, Henri, elle, Madeleine, restent seuls sous les lauriers roses. Que se disent-ils? Le chemin qui surplombe le Rummel a gardé leur secret.

...Le mari va et vient de Souk-Ahra à Sétif et de Batna à Philippeville. Pendant ce temps, Werther-Henri et Charlotte-Madeleine redisent sous les palmes l'éternelle chanson.

Deux mois passèrent vite. Un soir, au crépuscule, ils jouèrent la scène de la séparation, classique, mais nécessaire, un grand amour ayant besoin d'être baptisé par l'eau lustrale des larmes d'adieu!

Une correspondance est échangée. De Constantine à Paris, des télégrammes, de courts billets, compréhensibles pour les seuls initiés, vont et viennent! Chaque mot est comme un souffle sur un brasier ardent. L'amour platonique est, comme certaines bombes, à retardement.

Décembre 1887. Henri abandonne la place du Panthéon, l'École de droit, qui va bientôt lui ouvrir les portes du notariat, le d'Harcourt, les brasseries à filles de la rue Monsieur-le-Prince, les cénacles de la rue des Ecoles, où triomphe sa lucide intelligence. Il lui faut retrouver l'ardent soleil africain, ses mirages, et Madeleine.

Marseille, porte de l'Orient, lui ouvre son rêve. Alger, Constantine. Il va revoir ses sœurs : prétexte.

Madeleine est la seule réalité qui compte pour lui.

Cette Anglaise, fraîche comme un Romney, à la mèche blanche héréditaire jaillie des cheveux châtain tel le croissant lunaire de Diane, cette femme adorable et pudique l'accueille, paupières baissées et sourire retenu, au seuil d'une maison qui ne demande, en l'absence du mari, qu'à être la sienne. Lui, par orgueil, se défend, mais son recul est d'un technicien subtil qui a lu Stendhal.

**

...Et le 26 janvier 1888, trois semaines après son arrivée, il semble que tout doit céder à Eros, dieu à l'arc d'airain, qui ne connaît ni loi ni règle. Toute la matinée, Henri Chambige, accompagné d'un de ses amis, court la ville, les bureaux et les sous. Il lui faut dix mille francs. Dix mille francs qui lui permettront de franchir les monts, les bois et les mers, avec sa bien-aimée. Ces dix malheureux billets de mille, quelque garantie qu'il offre, il ne les obtient pas. Il rentre donc chez lui, Werther exaspéré par le soleil d'Afrique. Le café pris, il va chez Mme Grille, en landau. Madeleine sort de son patio, une ombrelle se balançant comme une grande fleur sur son épaule. Elle prend place auprès de lui dans la voiture qui repart...

...Qui repart pour Sidi-Mabrouck, terre voisine de la propriété des Grille. Madeleine ne demande pas à aller plus loin. Elle descend de voiture avec Henri. Elle rentre dans la villa des Chambige. Une porte se ferme. Un verrou glisse.

Deux heures et demie s'écoulaient... Quatre coups de revolver...

II

La Vertu contre l'Amour

Dans le jardin de Sidi-Mabrouck, devant la villa dont la porte est soigneusement close, trois jeunes hommes se promènent anxieux. De temps à autre, un mot, que nul ne relève, vient rompre le silence angoissé dans lequel se recueille le petit groupe.

— Tout de même, mon cher Guérin-Roze, dit un des jeunes gens en tirant sa montre, voilà deux heures que nous montons la garde. Si, comme tu le crois, quelque chose de fâcheux avait dû arriver à ton beau-frère...

— Que veux-tu ! Je ne suis pas encore rassuré.

— Parce que ses visites aux prêteurs n'ont rien donné... Bah ! s'il fallait se tuer pour si peu...

— Mais c'est ce revolver qu'il a acheté ce matin. Attendons encore un peu, voulez-vous ?

Deux coups de feu, suivis rapidement de deux autres, suspendent la réponse.

Le trio bondit sur la porte. Inutile ; elle est verrouillée. Mais une fenêtre est ouverte. M. Guérin-Roze et ses deux amis parviennent à se hisser jusqu'à elle et sautent dans la chambre.

Sur le lit, un corps de femme, presque entièrement dénudé, est étendu, la tête trouée en deux endroits. Sur le divan, un jeune homme, les joues traversées par une balle, les pommettes broyées, se tord dans un bain de sang en gémissant :

— Oh ! Madeleine ! Oh ! Madeleine ! ô ma bien-aimée ! c'est moi qui t'ai tuée !

Pliée sur un fauteuil, la jupe de Mme Grille voisine avec son corset soigneusement lacé. Ses bas sont méthodiquement rangés sur un des bras du siège. Dans l'émotion du moment, aucun de ces détails minimes n'échappe à l'affolement des intrus.

L'un d'eux va ouvrir la porte verrouillée. Il appelle au secours. Des sous-officiers d'une caserne voisine accourent. Ils veulent transporter le jeune Chambige qui, malgré son horrible blessure, arrive péniblement à dire deux mots, qu'il répète à deux ou trois reprises :

— Achevez-moi ! achevez-moi !

On reste sourd à sa prière. On l'emmène... à la prison.

LE SECRET DE LA MORTE

Deux thèses immédiatement s'affrontèrent. Nouveaux Montaignus et modernes Capulets, les amis de Grille se dressèrent contre les partisans de Chambige.

Pour défendre l'honneur de la femme de l'ingénieur, le noyau des familiers de Mme Grille se renforçait de toute la société protestante à laquelle, par ses origines, se rattachait la morte. Chambige, par contre, avait pour lui les jeunes gens et toutes les femmes.

Qu'il y eût meurtre, c'était hors de conteste. Le jeune homme, d'ailleurs, l'avouait. Mais sa thèse apparaissait tellement romanesque que nul esprit pondéré ne pouvait l'admettre.

— Madeleine et moi, disait-il en substance, nous nous aimions de toute notre âme. Mais l'impossibilité de nous appartenir jamais complètement empoi-

sonnait notre existence. Nous avions projeté de fuir ensemble. Le départ en tournée d'inspection de M. Grille nous avait fait choisir cette date du 25 janvier.

« J'allai donc de grand matin à la gare me rendre compte qu'il partait vraiment. Je le mis dans son wagon et, le convoi parti, je revins ensuite faire un certain nombre de démarches pour avoir les quelques milliers de francs nécessaires à notre fuite. Malgré tous mes efforts, nul portefeuille ne voulut s'ouvrir. Je connaissais les intentions de Madeleine : « Si nous ne pouvons vivre ensemble, me disait-elle, nous mourrons ensemble. » L'inutilité de mes visites me parut un signe du destin...

« Après le déjeuner, j'allai retrouver Madeleine : « Le sort en est jeté, me dit-elle; nous mourrons ensemble. Tout plutôt que d'être séparés ou même de continuer cette vie hypocrite. »

« Un landau nous conduisit d'abord à Sidi-Mabrouck. Les dernières heures de voluptueuse intimité s'effeuillèrent comme une rose moribonde d'automne. Puis elle me rappela nos promesses réciproques, me désigna l'endroit où je devais tirer, ferma les yeux et sourit à la mort libératrice...

CAPULET-GRILLE ET CHAMBIGE-MONTAIGU

— Allons donc, répondait la partie civile. Mensonge et littérature ! Mme Grille n'avait rien d'une héroïne de George Sand; elle n'était pas cette *Indiana* dépravée que vous décrivez là. C'était une honnête femme, aimant son mari et attachée à ses devoirs. La courtoise attention qu'elle attachait à vos propos vous inspira des rêves d'une ignoble audace. Plus âgée que vous de six ans, elle repoussa vos avances

de toute sa raison et de toute sa fidélité. Vos assiduités, qu'elle ne cachait pas à son mari, lui répugnaient. La femme qui a dit de vous à son mari à la veille de sa mort : « Les regards d'Henri m'obsèdent et me dégoûtent », a témoigné par avance de son horreur et pour votre personne et pour vos entreprises.

« Vous êtes un enfant de ce siècle à expériences psychologiques : orgueilleux de votre volonté, vous vous êtes irrité qu'une honnête femme eût résisté à vos désirs.

« Sans souci du bonheur d'une famille, vous avez, par une double lâcheté, tué une femme et sali un honneur sans tache.

« Vous n'êtes qu'un assassin vulgaire. Le héros de roman ou de théâtre que vous avez incarné, ce n'est pas Julien Sorel, ce n'est pas Werther, c'est Antony : « Elle me résistait, je l'ai assassinée ! »

Rien ne pouvait faire fléchir l'opinion du clan des Grille. Et pourtant les faits allégués par les partisans des Chambige étaient loin d'être sans valeur.

— Elle n'a pas été attirée dans un guet-apens, puisqu'elle a laissé, sans protester, Henri verrouiller la porte, et qu'elle a passé deux heures en tête à tête avec lui.

— Elle a résisté, mais en silence, pour ne pas faire de scandale.

— Allons donc ! Elle était dévêtue, ses vêtements soigneusement pliés. C'était bien un rendez-vous galant.

— Nullement. L'assassin a dû lui donner à boire un rafraîchissement auquel était mêlé un violent poison végétal. Elle est morte subitement. Le revolver, c'était de la mise en scène.

— Pourtant, l'autopsie n'a laissé nulle trace de ce poison.

— C'est qu'en vingt-quatre heures, les traces de semblable toxique disparaissent.

— Oh! oh! vous êtes bien acharnés! Il y a tout de même des preuves, remontant à l'année précédente, d'un amour mutuel et récompensé. Ne serait-ce que des billets, renfermant des fleurs séchées et une mèche blanche, envoyés à Henri, alors à Paris.

— Des experts ont été commis : ces billets sont des faux. Jamais Mme Grille ne les a écrits.

— Les experts sont suspects : ce sont des professeurs du lycée, ami du mari, qui ont voulu défendre l'honneur de la morte. Mais ce qu'on ne peut nier, c'est l'envoi d'un télégramme. Son texte est d'autant plus révélateur que l'expéditrice a pris le nom de *Jacksonn*. Plus encore : ce n'est pas *Madeleine*, c'est *Mado* qui signe. Quelle intimité révèle ce diminutif!

DES LARMES DEVANT LES JUGES

Neuf mois passèrent. La joue d'Henri Chambige s'était cicatrisée, mais il saignait toujours, le cœur de ce dandy, qui comparut un matin de novembre devant douze jurés.

L'interrogatoire fut pénible. La mort de Mme Grille, deux cent quatre-vingt-cinq jours de prison, la honte de la barre avaient brisé la superbe de ce dédaigneux jeune homme. C'est dans les sanglots les plus déchirants qu'Henri Chambige fit le récit de la journée tragique :

— Elle prit un revolver. Je le lui arrachai. Elle me dit : « Lâche! tue-moi! tu l'as juré sur la tête de ta mère! » Je tremblais comme une feuille. Elle me cria encore : « Tue-moi, je t'en supplie! » Elle ferma les yeux... Je tirai. Elle remuait encore : je tirai un second coup : elle resta immobile.

— Et voilà, lui répondit le président, comment vous avez infligé à la femme que vous prétendez aimer une mort infamante.

Des rumeurs s'élevaient dans l'auditoire. Un fossé se creusait entre l'accusé et l'opinion publique. Ce fossé, l'entrée du mari devait l'élargir.

Grand, mince, sanglé dans sa redingote, M. Grille arborait au-dessus d'une large barbe noire une calvitie cultivée depuis l'Ecole Polytechnique. Cet ingénieur rassis, nourri de chiffres plus que de rêves, ne pouvait croire à son malheur conjugal. Chambige, à ses yeux, était pis qu'un assassin : un calomnieux. Tuer une femme, c'était affreux; détruire son honneur, c'était abominable.

Cette déposition eut une portée incalculable. Dans l'esprit des jurés, le procès n'était plus celui d'Henri Chambige : c'était celui de l'idée destructrice des principes de conservation sociale. Et les dépositions, assez maladroitement d'ailleurs, de jeunes littérateurs parisiens, amis du meurtrier et cités comme témoins à décharge, étaient plus de nature à inquiéter ces cœurs simples qu'à les attendrir sur le sort de celui qu'ils avaient à juger.

Malgré une belle plaidoirie de M^e Durier, bâtonnier du barreau de Paris, le jury fut impitoyable. Il se refusa à prendre en considération des lettres où Mme Grille trahissait un désir quasi morbide du suicide. Il détourna pudiquement les yeux devant cette passion partagée et malheureuse. Il condamna Henri Chambige. L'esthète délicat, l'élégant lettré irait sept ans au bagne.

Mais le président de la République d'alors, M. Grévy, avait l'âme sensible. Les sept ans de bagne furent commués en sept ans de réclusion. Les jurés de la veille protestèrent violemment, et

M. Grille lui-même crut devoir écrire au chef de l'Etat une lettre qui se terminait ainsi :

« Je viens donc, Monsieur le Président, vous demander de faire grâce pleine et entière à l'assassin Chambige pour que je puisse me faire justice moi-même, puisque le plus haut dignitaire de mon pays me la refuse. »

Pauvre M. Grille ! Lui aussi était contaminé par la littérature. Il savait bien que M. Grévy resterait sourd à son éloquence épistolaire. Mais il avait eu son petit effet !

Il allait avoir, un an plus tard, cette consolation mitigée que le drame dont il était un des héros devait être transposé en roman par un des maîtres de la jeune littérature d'alors.

Balzac devançait son époque. M. Bourget, lui, trouvait plus commode de reprendre dans la chronique des tribunaux de quoi attaquer la philosophie kantienne, sa bête noire, et flatter l'aristocratie héréditaire, rêve de sa jeunesse universitaire. L'histoire de Chambige, sous la plume du futur académicien, roi de la dissection psychologique, devint *Le Disciple*.

Le meurtrier était un jeune précepteur curieux d'expériences perverses; la victime, une jeune fille de châtelain entraînée à l'amour et au suicide; le vengeur, le frère de cette jeune enfant, qui réalise à la dernière page le rêve mélodramatique de M. Grille.

Il est permis de penser que les sept ans de réclusion passés par Chambige à Lambèse étaient tout de même un châtement plus supportable.

L'Assassin du Garçon de Recettes

(FAVIER)

I

Pour sa femme

— A propos, ma chérie, j'ai loué deux fauteuils pour la première de « La Glaneuse », jeudi, au Grand-Théâtre.

— Tu n'es pas raisonnable, tu sais bien que je n'ai rien à me mettre...

— Ta robe de taffetas ?

— Elle n'est plus à la mode...

— Fais-en une autre !

— Je n'ai plus le temps, et puis, tu sais, l'étoffe coûte cher.

— Nous ne pouvons tout de même pas perdre ces deux places.

— Va seul au théâtre... Je me coucherai en t'attendant.

Antoine Favier se rapproche de sa femme, qui lit sur le divan, à côté de lui :

— Mon pauvre petit ! Si tu savais comme je souffre de ne pouvoir te rendre heureuse...

— Mais je suis heureuse, je t'assure... puisque tu es là.

— Comme tu es bonne, ma petite Yolaine ! Mais je devine que tu te privas et j'ai peur que tu t'ennuies. Toi qui aimes tant la musique, je voudrais t'emmenner souvent au théâtre et dans les concerts. Et quelle joie si je pouvais faire avec toi de beaux voyages...

« Ah ! j'ai honte, vois-tu, de te sentir condamnée à rester ici, toujours enfermée dans ce petit appartement... »

— J'ai confiance en toi, mon chéri, je saurai attendre de meilleurs jours...

JEUNESSE... AMOUR !...

En vain la douce compagne qu'il avait épousée en août 1907 lui prodiguait-elle les paroles qui consolent. Le jeune mari désespérait. En somme, qu'avait-elle gagné à cette union ?

Quand, fier de ses vingt-quatre ans et frais émoulu de l'École Supérieure de Commerce de Lille, Favier avait demandé sa main à M. Blareau, marchand de chaussures, à Denain, elle donnait des leçons de piano, et vivait dans une relative aisance : c'était même avec ses économies qu'elle avait constitué sa dot, cinq mille francs, qui avaient payé le mobilier du jeune ménage.

Antoine était alors plein de résolution et d'entrain. Se présentant bien, parlant avec facilité, élégant, bien élevé, il ferait vite beaucoup d'affaires. Son père, ingénieur aux Mines d'Anzin et directeur de la division de Denain, n'était-il pas d'ailleurs honorablement connu ? Il le recommanderait à ses relations !

Et c'est ainsi que, préjugant d'un avenir comblé de promesses, l'ancien élève de l'École de Commerce était venu s'installer à Lille, 22, rue des Postes, et avait acheté à M. Tatius-Dupas, co-propriétaire à

Lille de l'Hôtel de la Paix, pour la somme de 13.000 francs, payables par traites, une « carte » de représentation de vins.

Les premières commissions auraient vite fait, pensait-il, de lui rembourser cette mise de fonds. Encore fallait-il aller chercher les commandes. Or, Favier ne mettait au service de son nouveau métier qu'une timide ardeur. Bien pis, vis-à-vis de ceux de ses clients dont le siège était fait d'avance, il affectait des façons distantes qui les détournaient de lui garder leurs ordres. Enfin, grisé par l'orgueil de ses succès scolaires, et trouvant que la fortune ne venait pas assez vite, il avait tenté de l'attirer en jouant à la Bourse. Cette imprudence avait précipité sa ruine.

Maintenant, qu'allait-il devenir ? A la fin de ce mois de janvier, deux traites, formant un total de deux mille sept cents francs, allaient lui être présentées. Comment les acquitterait-il, avec les quelque trois cents francs qui lui restaient ? Sans doute, il demanderait la différence à son père, mais celui-ci lui avait déjà refusé de moindres sommes. Alors ? Supplier ses beaux-parents ? Tendre la main à ses amis, auprès de qui il n'avait jamais cessé de se faire passer pour un veinard qui réussit tout ce qu'il entreprend ? Ça jamais ! Il préférerait mourir, lui, l'orgueilleux, que de s'humilier ainsi.

C'est à tout cela qu'Antoine Favier songeait ce soir d'hiver, après le dialogue triste et tendre qu'il venait d'avoir avec sa femme. Sa petite Yolaine ! Allait-il lui avouer, à elle du moins, toute la vérité ?

Il leva la tête. Toujours penchée sur son livre, comme elle avait l'air insouciant ! Non, vraiment, il n'oserait jamais révéler l'obsédant secret...

Et, soudain joyeux :

— Dis donc, mon amour, que dirais-tu si je te faisais construire, à Denain, à côté de celle de te

parents, une gentille petite maison? C'est pour le coup que papa et maman Blareau ne douteraient plus de leur gendre!

Elle sourit :

— Je ne t'en demande pas tant. Ma tête sur ton épaule... tu vois... comme ça... t'avoir toujours ainsi... et garder ton cœur... ça me suffit... Pour le reste...

— Qui sait!...

ENTRE TROIS ET QUATRE HEURES

Le 31 janvier.

Favier est chez lui. La demie de trois heures vient de sonner. Une clé grince dans la serrure de la porte d'entrée. C'est Yolaine. Il se précipite au-devant d'elle :

— Je t'en supplie, n'entre pas dans mon bureau! Va dans ta chambre!

— Pourquoi, qu'est-ce que tu as? Tu es tout pâle, tu as l'air bouleversé?

— Je te dirai plus tard, mais va dans ta chambre, vite, je t'en prie.

Mme Favier se soumet. Il l'enferme. Une demi-heure après, il vient la délivrer :

— Alors, mon pauvre petit, je t'ai fait peur, n'est-ce pas, tout à l'heure?

— Bien sûr, tu vois, j'en suis malade.

Il l'enlace, incline la chère tête, embrasse les beaux yeux :

— Au fond, c'est bête ce que j'ai fait là. Tu sais pourquoi? Tout simplement parce que j'avais renversé de l'encre sur mon bureau! Alors, tu comprends, j'ai craint que tu ne me grondes, et j'ai

tenu à faire disparaître les taches... D'ailleurs, tu peux venir voir, il n'y paraît plus.

Quelques baisers finirent par convaincre Mme Favier.

Le soir même, les deux époux dinaient gaiement à l'Hôtel de la Paix, en compagnie de M. Pollet, employé de Favier, et d'un gros négociant en vins d'Orléans, M. L..., qui voulait confier à Antoine une nouvelle représentation. On sabla le champagne, et on se souhaita mutuellement longue vie et prospérité, selon l'usage. En rentrant, Mme Favier dit soudain :

— Mais j'y pense, la Banque devait venir aujourd'hui.

— Oui, oui... L'encaisseur est venu en ton absence... C'est arrangé.

...Le surlendemain, Favier accompagnait sa femme chez ses beaux-parents à Denain. Il ne tardait pas à la quitter :

— Tu vas rester ici quelques jours, lui dit-il, en lui faisant ses adieux. Moi, pendant ce temps, je vais aller faire une tournée d'affaires dans le Cambrésis.

En réalité, il se rendait à Paris, d'où il écrivait à Yolaine, le 4 février, cette lettre assez énigmatique :

« Ma très chère petite femme,

« Je n'ai pu encore t'écrire pour te dire ce que je faisais...

« *Je lis tous les jours les journaux* : il faut laisser un peu de temps pour faire ce que je t'ai dit; nous le ferons plus tard, *lorsque les choses seront arrangées*.

« J'espère que l'oncle Victor t'aura expliqué les motifs de mon absence. Ecris-moi pour me tenir au

courant de ce qui se passe et de ce que tu fais, par le moyen des petites annonces des journaux, aux initiales Y. A. B. F.

« Je suis à Paris, ce soir, mais je vais m'en aller à Dieppe, pour m'embarquer.

« Aime-moi toujours, ma pauvre chérie, comme tu sais que je t'aime, malgré un moment de folie.

« Ton mari,

« A. Favier. »

Le 6, Favier se rend de bonne heure à la gare du Nord et achète, dans un kiosque voisin, les journaux de Lille. Avidement, il parcourt les petites annonces : il n'y a rien pour lui. C'est en première page que sa femme lui envoie de ses nouvelles.

Atterré, il lit ce titre sur trois colonnes :

LE CADAVRE D'UN GARÇON DE RECETTES
DECOUVERT DANS UN GRENIER
DE LA RUE DES POSTES
ON ARRETE
LA FEMME DE L'ASSASSIN PRESUME
ANTOINE FAVIER

Favier rentra précipitamment dans sa chambre, puis, tirant de sa valise un revolver chargé, le porta à sa tempe...

II

Le Calvaire d'un Dévoiyé

Le 31 janvier 1910, le bruit se répandait dans Lille qu'un garçon de recettes de la Banque de France, Cornil Thain, avait disparu.

Une fugue? Personne n'y songeait. Marié et père de deux enfants, sa conduite était irréprochable. D'ailleurs, sa tournée du matin terminée, il était revenu à midi à la banque, et y avait versé scrupuleusement les 68.500 francs qu'il venait de toucher. Ce n'était pas là le fait d'un « mangeur de grenouille ».

L'agression était plus vraisemblable; Lacenaire, Carrara : les précédents ne manquaient pas. Mais comment supposer que Thain ait été attaqué dans la rue? Son itinéraire de l'après-midi empruntait des voies très fréquentées de Lille : le boulevard de la Liberté, la rue Solférino, la rue Gambetta, la rue des Postes...

La rue des Postes... C'était là précisément qu'il avait été rencontré pour la dernière fois vers trois heures. Il s'agissait donc de faire des recherches dans les maisons visitées par Thain, jusqu'à la rue des Postes inclusivement. Mais il y en avait 141! Le juge d'instruction, M. Delalé, ne s'en émeut pas. Toute la police secrète est mobilisée. Elle ne trouve rien.

— Vous avez bien perquisitionné partout? questionne M. Delalé.

— Sauf chez un nommé Favier, 22, rue des Postes, répond le chef de la police. M. Favier est absent, et une pancarte fixée à la porte indique qu'il rentrera le 5 février.

« En attendant, nous avons fait prendre des renseignements sur lui : ils sont excellents. C'est un homme parfaitement honorable, dont le père occupe une haute situation.

LE MORT ÉCRIT

Cet entretien était à peine terminé qu'on apporta un pli à M. Delalé. C'était une carte-lettre adressée au chef de la Sûreté de Lille; elle était partie de Nancy et contenait ces simples mots :

« J'ai passé à Nancy, je vous demande bien pardon : je sais que je suis un misérable.

« Signé : THAIN. »

Le juge considère un instant cette écriture qui contient tout le secret du drame.

Car si ce n'est Thain, c'est l'autre; de toute façon, c'est un coupable qui l'a tracée. Et il hésite. Tout de même, cette lettre, le résultat négatif des visites domiciliaires : il y a là une coïncidence troublante, peut-être une confirmation. Va-t-il demander à la Banque de France ou aux parents de l'encaisseur si c'est bien là l'écriture de Thain ?

Mais non, ce n'est pas la peine, ce n'est pas possible. Il s'en veut, maintenant, d'avoir douté un instant, lui, le magistrat clairvoyant qui a déjà débrouillé tant d'affaires ténébreuses !

Décidément, M. Delalé demandera à la Sûreté Générale de Paris d'envoyer des policiers à Nancy. Mais ce n'est pas pour filer Cornil Thain...

Les événements n'allaient pas tarder à lui donner raison. Tandis que la police évitait le 22 de la rue des Postes, un journaliste lillois, M. Alex Will, s'y



Dans un coin du grenier

cramponnait, au contraire, interrogeant les amis, les fournisseurs, les voisins de ce Favier si « comme il faut ». Dans la soirée du 4, il apprenait et contrôlait lui-même qu'une odeur suspecte se dégageait du grenier du représentant. Le lendemain, son journal,

le *Réveil du Nord*, désignait le plus clairement possible l'endroit où on découvrirait le cadavre.

Le commissaire central, M. Gæhlinger, le chef de la Sûreté, et un certain nombre d'inspecteurs et d'agents s'y rendirent aussitôt. Mme Favier venait précisément de rentrer de Denain. Son mari était revenu la veille, avait enlevé la pancarte qui indiquait son absence, et était reparti immédiatement sans rien dire, sans attendre sa femme... Nous avons vu que, le soir même, il devait lui écrire de Paris!

En vain Yolaine, qui paraît ne rien comprendre à cette irruption soudaine, proteste-t-elle de l'innocence de Favier. Les policiers montent aux combles. Dans un coin, le cadavre de Thain est dissimulé sous les planches, ficelé dans une toile d'emballage.

M. Delalé, appelé par téléphone, arrive peu après. On dégage le corps de ses liens. La figure est couverte d'un masque rouge : du sang coagulé la nappe entièrement.

Deux armes, découvertes quelques instants après dans le bureau du représentant, vont expliquer le crime. L'encaisseur a été assommé de deux coups de marteau, portés en haut et en bas de la nuque, et achevé à l'aide d'un coupe-papier d'acier finement aiguisé, qui lui a fait des blessures assez profondes dans la gorge.

Il ne restait plus qu'à mettre la main sur Favier. En attendant, on arrête sa femme, et c'est ce qui va le décider à se livrer.

Nous avons dit qu'il était à Paris — où il était arrivé le 4 au soir — quand il apprit, par les journaux de Lille, le matin du 6 février, que son crime était connu.

Il fait alors le geste de se suicider, mais quand il sent le contact glacial du revolver sur son front, sa main reste comme paralysée, à la fois par la

peur et par la réflexion. Sa femme est en prison. Elle ne saura pas se défendre. S'il se supprime, on la condamnera comme complice. Non, non, pour la sauver, il faut qu'il vive, au moins encore un peu, le temps de convaincre ses juges qu'il est seul responsable!

Alors, il remet le revolver dans sa valise, et son calvaire commence.

TOUJOURS ELLE...

Il n'a plus qu'une idée : sa femme libre. Avant tout, il écrit donc à M. Delalé une longue lettre où il explique qu'il a agi seul, qu'elle était absente au moment du crime, et qu'elle ignore tout. On objectera qu'il n'a pu sans aide transporter le corps au grenier, où l'on accède par un escalier étroit et tortueux. Mais, outre qu'il est plus robuste qu'il ne paraît, ses forces étaient décuplées par l'appréhension qu'il avait de voir rentrer sa femme avant qu'il n'eût terminé sa sinistre besogne.

Sa lettre est mise à la poste. Quel soulagement! Mais, maintenant, que va-t-il faire? Il a de quoi s'amuser : l'argent de la sacoche, environ trois mille francs. Une colonne Moris lui apprend qu'on joue ce soir *la Petite Chocolatière*, à la Renaissance; *le Rubicon*, aux Variétés; *Chantecler* (dont c'est la première B), à la Porte-Saint-Martin; *le Danseur Inconnu*, à l'Athénée; *la Veuve Joyeuse*, à l'Apollo; *Nick Carter*, à l'Ambigu; *Lysistrata*, aux Bouffes-Parisiens.

Mais trois actes exigent une attention suivie. Il se décide enfin à aller passer la soirée aux Folies-Bergère. Hélas! ni l'entrain de Miss Campton, ni la silhouette burlesque de Claudius, ni le comique bon

enfant de Maurel, ni la voix enjouée de Pougaud, ni les œillades des empanachées du promenoir, ne parviennent à le distraire. Sa femme, toujours sa femme...

Il a laissé à Lille, dans un tiroir de son bureau, son testament. Il y lègue à Yolaine tout son avoir, précisant les sommes qui lui sont dues et le montant de ses dettes. Le document est accompagné de ces mots :

« Je suis décidé à faire un grand coup par amour pour toi; je suis désespéré de te voir toujours dans la misère. Cette situation doit finir. »

— Pourvu, se dit-il, qu'elle trouve l'enveloppe. Si la police ne la lui donnait pas?

NUIT D'ÉPOUVANTE

Le lendemain, il part pour Nancy. Il y arrive dans la nuit et se rend à l'Hôtel National, rue Piroux, près de la gare.

Ce choix lui sera fatal. Le garçon de service a lu, précisément dans la journée, les détails du crime de Lille, et a vu dans un journal le portrait de l'assassin. La ressemblance du voyageur l'a frappé. Favier dépose ses chaussures devant la porte. Le veilleur va les chercher pour les cirer. « Ça y est, pense-t-il, c'est bien lui! » Elles portaient la marque d'un magasin de Lille, et étaient intérieurement maculées de sang.

Le lendemain, le malheureux reste enfermé dans sa chambre où il se fait apporter un repas qu'il n'entamera d'ailleurs pas. Le soir vient. Machinalement il ouvre la fenêtre : deux ombres sont en face, immobiles... Le garçon a parlé...

Toute la nuit, les deux ombres passeront et repas-

seront, inlassablement, devant l'hôtel, et, toute la nuit, de temps à autre, le rideau de la fenêtre se soulèvera, découvrant un visage blême, transi d'épouvante, vaincu. A trois heures du matin, enfin, Favier n'y tient plus. Il prend une large feuille de papier, et écrit en lettres immenses et fiévreuses :

« Je suis pris, je préfère mourir, pardon à tous! »

Puis, il va de nouveau chercher son revolver. Mais, au moment de se faire sauter la cervelle, le courage lui manque encore une fois. Il reprend la plume, et écrit au bas de la feuille :

« Non, j'aime mieux expier et vous embrasse une dernière fois; je sais que l'on me guette en bas! »

Alors, il sonne. Le garçon se précipite :

— Dites à ces messieurs de monter, je suis pris!

Soulagé, il avoue, il raconte son crime avec une volubilité, une abondance de détails qui révèlent l'apaisement soudain de son âme torturée par la honte et le remords.

Dehors, c'est Carnaval, des cris, de la joie, des confetti...

L'après-midi, un fiacre conduit le criminel au parquet. Il en sort vers trois heures et demie. Le bruit de son arrestation s'étant répandu en ville, une foule nombreuse l'attend, prête à le conspuer. Mais, en le voyant apparaître, jeune, bien vêtu, elle se tait.

... Le 9 février, Favier était ramené à Lille. L'accueil y fut tout différent. Là, ce n'est plus une foule médusée, mais une foule vengeresse qui oppose l'humble travailleur au bourgeois paresseux, au lâche qui a tué par derrière. Aussi, quand il débar-

que à la gare Saint-Sauveur, c'est une tempête de cris et d'injures, tandis qu'un ouvrier, escaladant le wagon où le misérable attend son escorte, le prend à la gorge : la fureur populaire résumée en un geste !

Aux assises, le 12 novembre, Favier arriva, déprimé par des nuits d'insomnie. Devant le Palais de Justice de Douai, la foule, toujours haineuse, criait : « C'est sa femme qu'il nous faut ! » Et lui ne trouvait de force que pour la défendre encore, oubliant de se défendre lui-même, et pleurait comme un enfant chaque fois que son avocat, l'éminent M^e Victor Dubron, prononçait le nom aimé.

Mais, en vain la cherchait-il des yeux, et pourtant elle était libre depuis plusieurs mois. Elle aurait pu se faire son meilleur défenseur en racontant les souffrances qu'il avait endurées pour elle, et elle n'était pas venue...

Il expia, courageusement, le 11 janvier 1911 sans l'avoir revue. Et ce fut sans doute, pour lui, le vrai **châtiment**.

L'Homme sans Nom

(PRADO)

I

La Dernière Nuit de Manon

Chaque nuit, Marie Aguétant, qui habitait, 52, rue Caumartin, un appartement fort élégant, recevait une visite à trois heures du matin. Pour toute autre personne, c'eût été une heure indue : pour elle, c'était l'heure rituelle. Marie Aguétant était une « cocotte », et son ami, M. Jules Blès, un caissier de grand cercle, que son travail ne libérait pas avant.

Que faire jusqu'à trois heures du matin, quand on a le devoir de ne pas s'endormir ? Cette demi-mondaine de 1886, pour qui l'infidélité amoureuse était une sorte de sacerdoce, était fidèle à ses habitudes par principe. Exceptionnellement, il lui arrivait parfois, au gré d'une rencontre avantageuse, d'aller applaudir Sarah Bernhardt, Marie Laurent, Judic, Théo, Granier, Montbazou, Ugalde, Tessandier, Legault, Hading, Desclauzas, ou Thérèse (côté des dames), à moins que ce ne fût Dumaine, Tailade, Lacrosonnière, Paulin Menier, Paul Deshayes, Brasseur, Berthelier, Hyacinthe, Daubray,

Dailly, Saint-Germain, Damala, Baron ou Guyon, en ce temps-là gloires masculines de la rampe. Mais ses intérêts l'attachaient régulièrement à l'*Eden*. Elle



La Mode en 1886

y avait son rauteuil, elle y donnait, à l'occasion, rendez-vous. Qu'importait pour elle qu'elle vît Mme Cornalba danser cent cinquante fois *Messalina* ou *Speranza*! Elle ne leur prêtait aucune attention.

Elle se rendait là par fonction, comme un employé va à son bureau.

Après la représentation, quand les dieux du commerce et de l'amour ne l'avaient pas dotée d'un compagnon à sa mesure, elle se dirigeait, d'un pas non moins méthodique, vers « sa » table du Café Américain.

Cette ponctualité dans l'exercice de son art l'avait enrichie. On lui connaissait une petite fortune d'environ 2.000 francs de rente sur l'Etat français, constatés par des certificats nominatifs. Et elle ne manquait pas de tirer vanité de magnifiques bijoux, notamment d'une rivière de diamants et d'un peigne orné de brillants, dont elle se parait fréquemment.

« LE P'TIT AMÉRICAIN »

Donc, ce soir du 14 janvier 1886, Marie Aguétant était allée, comme à l'accoutumée, occuper son poste à l'*Eden*. Elle en sortit au second entr'acte vers dix heures et demie, et se rendit chez elle — à deux pas — en compagnie d'un « monsieur » vêtu d'un pardessus clair assez court, et coiffé d'un chapeau en feutre de forme basse et carrée. Ce n'était pas la première fois qu'elle lui accordait une hospitalité, d'ailleurs strictement limitée à deux heures et demie du matin, en raison des obligations quotidiennes qui l'assujettissaient à Jules Blès. A ses collègues de café et de promenoir, elle surnommait ce partenaire, pour qui elle paraissait avoir goût, « mon p'tit Américain ».

Sa bonne, l'honnête Barbe Burg, accourut à son coup de sonnette et, sans mot dire, s'effaçant devant le visiteur, la précéda dans sa chambre pour ouvrir la couverture du lit, tapoter les oreillers de dentelle, et allumer la lampe. Après quoi, elle se retira

dans sa cuisine, et se mit en devoir de faire les raccommodages, en attendant de reconduire le premier « monsieur » et de recevoir le second — le vrai...

Si dévouée qu'on soit, il arrive que la lassitude l'emporte sur la vigilance. La camériste s'assoupit. Mais, à deux heures et demie, son réveil la rappelle à l'ordre. Stylée, prudente et solennelle, elle va frapper à la porte de la demi-mondaine, comme elle fait d'ordinaire :

— Madame, il est deux heures et demie.

Pas de réponse. Nouvel appel, plus fort :

— Madame, Monsieur va rentrer...

Même silence.

— Oh! oh! fait Barbe Burg en son for intérieur, madame va faire des bêtises. Tant pis, après tout, c'est pour elle!

Et elle retourne à sa chaise de guet. Vingt minutes se passent. Voici Jules Blès.

— Monsieur! Que monsieur n'entre pas! Madame est avec un monsieur!

— Par exemple, nous allons voir ça!

La canne en bataille, le caissier fonce sur la porte réfractaire. Fermée à clé, naturellement. A coups de pied et de poings, il essaie de la vaincre. Mais la serrure s'est disjointe, et pourtant la porte persiste à ne pas céder. On dirait qu'elle a été barricadée intérieurement. Mais oui, le lit a été poussé contre. Qu'est-ce que cela veut dire? Avec l'aide de Barbe, le caissier parvient enfin à faire reculer l'obstacle.

Horreur! En chemise, Marie est étendue sans mouvement sur le tapis, la tête près de la cheminée. La croyant évanouie, il s'empresse, prêt à la soigner. Ses pieds s'engluent dans une mare de sang. Il essaie de soulever le corps : la tête retombe en arrière, comme si elle n'y était retenue que par une

charnière. D'un coup de couteau, elle a été, en effet, presque tranchée, et le sang s'en échappe avec abondance.

Rien, dans la chambre, cependant, n'avait été dérangé. Un jupon, soigneusement plié sur le dossier d'une chaise, attendait que la courtisane le passât. Le corset, lui aussi, était préparé sur une table. Marie Aguétant avait été surprise. Survenant derrière elle, le meurtrier, vraisemblablement, lui avait renversé la tête en arrière comme pour l'embrasser et, le cou se trouvant ainsi bien dégagé, avait frappé à son aise. L'artère carotide et la veine jugulaire avaient été coupées net, et l'hémorragie avait causé si rapidement la mort, que la demi-mondaine n'avait même pas pu crier.

Le drame s'était donc déroulé sans bruit. C'est pourquoi Barbe Burg, qui somnolait, n'avait pas été réveillée. Quant au concierge, il avait machinalement tiré le cordon, sans regarder qui sortait.

L'assassin connaissait, d'ailleurs, parfaitement les lieux.

Sans se livrer à d'inutiles recherches, il avait été droit au but. Dans l'armoire à glace, il avait, d'une main sûre, découvert un écrin caché sous une pile de linge et l'avait vidé du collier qu'il contenait. Il avait ensuite ouvert le tiroir du bas, et, d'un coup de lame, coupé un sac fermé à clé, d'où avaient glissé des bijoux, des titres de rente nominatifs, et 3.000 ou 4.000 francs en espèces.

Le criminel, pensa la police, serait rapidement découvert; il suffisait d'envoyer dans toutes les directions le signalement des bijoux volés, notamment les pièces capitales : une montre émaillée de bleu, la rivière en diamants, le bracelet à double cercle orné d'une marguerite et d'une fleur corollée d'un saphir, le peigne aux seize brillants.

UNE PISTE

... Mais deux ans se passèrent... Aux environs de janvier 1888, une rafle opérée aux alentours de l'*Eden* amena sous les verrous un joli brun d'une trentaine d'années, portant moustaches, vêtu d'un chapeau en feutre de forme basse et carrée : le signalement de l'assassin ! De plus, il fréquentait assidûment l'*Eden*.

On lui demande son nom :

— Je ne puis vous le dire.

— D'où venez-vous ?

— Je ne puis vous le dire.

— Où logez-vous ?

— Je ne puis vous le dire.

— Parfait. Votre compte est bon !

Huit jours, il reste en prison. Il annonce enfin qu'il voudrait faire des révélations. On l'amène devant le juge d'instruction, le juge chargé de l'affaire « Marie Aguétant » :

— Monsieur, j'aime mieux tout vous avouer... Oui, je suis un grand coupable... Mais, je vous en supplie, ne dites rien...

— Je le savais bien, parbleu : l'assassin de la rue Caumartin, c'est vous...

— Hélas, non, monsieur le juge, je ne suis qu'un malheureux officier ministériel... un pauvre tabellion de province... J'ai femme et enfants... Je suis venu à Paris faire la fête; sous un nom d'emprunt, j'habite en garni; j'ai rasé mes favoris; je me suis habillé en gommeux; je me suis offert chaque soir un souper fin avec une petite femme... mais je vous jure, monsieur le juge, c'est là tout mon crime... Seulement, qu'on ne le sache pas !

— Eh ! Allez-vous-en au diable !

L'apprenti bambocheur, dont on vérifia aisément l'état-civil et les dires, fut relâché le lendemain sans avoir rien compris à la colère du magistrat.

On ne tenait pas encore l'assassin de Marie Aguétant... mais il n'était pas loin.

II

De Don Carlos à Don Juan

Nous voici en 1875, en pleine guerre carliste. Le bureau de recrutement est une anfractuosité de rocher dans la montagne basque; la table où l'on signe les feuilles d'enrôlement, une caisse de poudre; le sergent recruteur, un montagnard, sans autre insigne que, brodé sur la poitrine, à gauche, le scapulaire au cœur enflammé.

Petit, râblé, le front volontaire et haut, un homme s'avance vers le sous-officier, qui darde sur lui un regard dur et aigu :

— Ton nom ?

— Reimones y Ruy, comte de Linska et de Castillon.

— C'est beaucoup ! Tu as des papiers ?

— Je croyais qu'on n'avait pas besoin de papiers pour s'engager dans l'armée carliste.

— Sans doute, mais c'est pour t'en préparer des faux, si tu es envoyé en mission secrète.

— Je n'en ai pas. D'ailleurs, ma naissance est entourée d'un mystère que je ne puis divulguer.

— Libre à toi. Je ne te demande que de jurer fidélité à notre Roi bien-aimé, Charles-Marie de Las Dolorès, Don Carlos de Bourbon, et à la Reine, Dona Marguerite. Connais-tu Sa Majesté ?

— Non, mais qu'importe, j'aime la guerre.

Six mois après, dans l'armée carliste, le comte de Linska s'appelait Fred, portait le dolman bleu foncé à brandebourgs noirs et la culotte azur à bandes d'or des hussards de Charles VII, et était capitaine. Le goût du risque, l'autorité dans le commandement, un cœur sec, impitoyable devant la sanction, l'avaient tout de suite distingué.

Mais dans l'aventure guerrière, l'amour l'attire autant que le danger. A Fontarabie, il fait la connaissance de la fille du gouverneur de Saint-Sébastien. La ville étant assiégée, il y pénètre sous un déguisement pour se rapprocher d'elle. Deux soirs durant, il joue, avec sa dulcinée, sous un balcon fleuri et bleuté de lune, la scène de Roxane et de Christian. La troisième nuit, il est reconnu et arrêté.

Le surlendemain, le conseil de guerre le condamne à mort comme espion. Mais la belle, l'ayant vainement attendu, s'informe. Pour le délivrer, elle se procure de l'argent, et achète la sentinelle chargée de le surveiller. La veille de l'exécution, vers minuit, heure des crimes et des enlèvements, le fringant capitaine revêt l'uniforme de soldat qu'on lui a fait passer en cachette, et s'enfuit. Poursuivi et blessé par le gardien de la citadelle, il parvient cependant à atteindre les avant-postes carlistes qui le recueillent.

Il faut croire qu'en ce temps-là, la discipline avait moins de prix que le panache : paré de l'auréole que lui conféra cette équipée, le comte de Linska termina la campagne comme colonel, attaché à l'état-major de Don Carlos.

UN ROMAN D'AMOUR ET... D'ARGENT

La paix venue, le gouvernement le réintègre dans l'armée régulière, avec le grade de capitaine de cavalerie. Le bel officier ne tarde pas à faire des ravages dans les cœurs. Sous les ombrages touffus de los Recolletes comme au Prado, dans le grouillement coloré et bruyant de la Puerta del Sol comme devant les vitrines éblouissantes de la calle Alcalá ou de la calle Montera, des regards ardents le brûlent au passage.

A une soirée du Teatro Real, il fait la connaissance d'une jeune fille de la haute société madrilène, qui vit avec son père et sa tante. Renseigné sur sa fortune, il a tôt fait de solliciter sa main. Mais les parents de la señorita font de leur côté une enquête. Ils refusent, à cause de la réputation plus que douteuse du prétendant. Celui-ci ne se tient pas pour battu. Il continue de veiller sur sa proie et, apprenant que le père de la belle vient de mourir à Séville, où il était allé faire un voyage, la rejoint et l'enlève.

Justement, il ne laissait pas à Madrid que des regrets, mais aussi des dettes pressantes. Son coup d'audace arrange tout, car, bien entendu, pour sauver l'honneur de la famille, la tante accorde la main et la dot convoitées. Voilà le comte riche. Il mène la grande vie. Son équipage, où piaffent deux altiers chevaux noirs harnachés d'argent, est de ceux que l'on cite dans toutes les cérémonies; à la Féria de Séville, sa tente est la plus belle.

Malheureusement, la jeune épousée ne résiste pas à cette vie de plaisirs. Deux ans après, elle meurt. En l'absence d'enfant, Linska se trouve dépossédé du peu qui lui reste, et sa belle-famille le jette à la

rue comme un chien galeux. Il traîne la misère, hante les tripots où il joue sur parole la fortune qu'on croit encore lui appartenir, est rayé des cadres de l'armée et, perdu de honte, passe la frontière.

Ayant fait ses études dans une maison d'éducation de Bayonne, il parle très bien français. Il en profite immédiatement pour venir à Paris qui est, en ce temps-là déjà, par une indulgence excessive des pouvoirs publics, le rendez-vous du rebut de l'univers.

DANS LA JUNGLE PARISIENNE

Cette fois, c'est une Suédoise, Mme Alice S., séparée de son mari, qui va pourvoir à son bonheur. Mais la maigre fortune de la pauvre femme n'est qu'un feu de paille.

Il tourne alors son attention vers une très jolie Parisienne, Marie B... Il la rencontre un dimanche aux bras de son père. Il la suit. Le lendemain, dès huit heures du matin, il est en sentinelle devant la maison. La voici, mais toujours accompagnée de son père. Elle se rend rue Vivienne, dans un grand magasin dont elle est caissière. Le soir, le bellâtre fait de nouveau le guet devant la boutique. Mais le père, encore, vient la chercher.

Le comte de Linska ne se décourage pas. Au bout de quinze jours de faction devant le magasin, il aperçoit enfin la jeune fille qui sort seule. Comment ne pas être touchée de tant de ténacité? Elle écoute, et se laisse « tomber », elle aussi, comme les autres, par les yeux ensorceleurs.

— Mais, dit-elle, venez voir mon père le plus tôt possible.

— Soit.

Le lendemain, ganté de blanc, l'ancien officier carliste demande sa main.

— Jamais, répond la mère indignée.

— Si vous lui convenez, je n'y vois pas d'inconvénient, rétorque le père.

Le jour même, le comte commence sa cour. Chaque soir le verra sous la lampe familiale, échangeant de doux propos avec sa fiancée.

Cependant, trois semaines se passent et ses affaires n'avancent pas. Alors, il décide de brusquer. Le soir qui suit, il se fait excuser : il est malade, retenu au lit. La jeune fille accourt, affolée, 11 bis, rue Baudin, où le séducteur occupe un modeste logement. Elle le trouve couché :

— Mais vous n'avez pas la fièvre, dit-elle.

— C'est une maladie étrange qui ne laisse rien paraître.

Crédule et conquise, elle reste à son chevet, vainement recherchée par ses parents, qui ignorent l'adresse de Linska. Enfin, le terrible homme avoue que cette maladie étrange n'est que le mal d'aimer. Elle retourne, quelques semaines plus tard, chez ses parents, avoue sa faute :

— Que ton suborneur ne remette jamais les pieds ici, s'écrie le père, je le tuerais!

— C'est le père de ton enfant, concède la mère, nous ne pouvons lui fermer la porte.

Le comte reviendra, mais il est convenu que ce sera en l'absence de M. B...

Enfin, le temps des couches approche. La jeune fille est envoyée au Parc-Saint-Maur. Double délivrance. Linska en profite pour s'esquiver.

Quelles nouvelles dupes va-t-il sacrifier à son égoïsme? Oh! il n'aura pas besoin de réfléchir longtemps. Tout en continuant de recevoir la Suédoise, il jette son dévolu sur la veuve du propriétaire d'un grand magasin de nouveautés, puis sur une femme richement entretenue, Eugénie Forestier. Il balance un moment entre l'une et l'autre : mais, décidément, il y a plus à attendre de cette dernière.

D'ailleurs, elle s'est follement éprise de lui, au point de lui abandonner toutes ses économies, et de compromettre pour lui sa situation. Combien de fois son ami venant à l'improviste passer la nuit avec elle, sera-t-elle obligée de reléguer le comte dans une pièce voisine...! Alors, tant pis si elle y a laissé traîner par mégarde quelque objet de valeur : Linska fera, pour tuer le temps, main basse sur tout ce qu'il trouvera : tantôt de l'argent, tantôt un bijou...

Mais, comme dit la chanson, les rêves d'amour ne durent pas toujours. Un matin, l'entreteneur — un riche Américain — s'en retourne dans son pays, oubliant complètement de laisser à son rival de quoi attendre qu'il ait trouvé un remplaçant!

Il ne reste plus à Linska que la ressource de dicter à Eugénie, à l'intention du fugitif, des lettres enflammées où les protestations d'amour se mêlent avec art aux demandes de subsides.

C'est ainsi que, le 2 novembre 1885, la Forestier reçoit de la Nouvelle-Orléans un « poulet » agréablement farci : invitation lui est faite par son ancien protecteur d'aller toucher, à Boulogne-sur-Mer, une somme de huit cents francs. Elle s'y rend et rapporte l'argent. Le comte prélève 500 francs qu'il va verser intégralement, le soir même, entre les mains copieusement baguées de Marie Aguétant, en échange d'une première nuit d'amour.

— Voyez comme j'étais désintéressé, conclura-t-il

plus tard, avec une indulgence excessive pour lui-même.

Déjà, dans sa poche, il y avait, à côté des cinq billets de banque, un rasoir. Tandis que la belle courtisane se dévêt, il l'ouvre, le cache derrière son dos, fait deux pas...

Mais, au même moment, un bruit léger à la porte de la chambre à coucher, lui rappelle qu'il a laissé dans le couloir ses chaussures pleines de boue, et que la bonne, prévoyante, vient les prendre pour les cirer.

Comment sortirait-il? Et il replie le rasoir.

— Ce n'est que partie remise, pense-t-il.

Sans le savoir, Barbe Burg vient de sauver sa maîtresse. Pas pour longtemps, hélas!

III

Vengeance de Femme

— Prado!

La première fois qu'on l'appela ainsi, Reimones y Ruiz, comte de Linska et de Castillon, tressaillit, comme s'il venait d'être cinglé d'un coup de fouet en plein visage. Puis il se ressaisit :

— C'est vrai, je suis Prado, je leur ai dit que c'était mon nom...

Alors, il écouta :

— Prado, vous êtes un chef de bande.

— Capitaine dans l'armée carliste : c'est ce que vous voulez dire?

— Vous êtes chef d'une bande de voleurs internationaux.

C'était le début de son dialogue avec le juge d'instruction. Comment le comte de Linska avait-il été pris, lui, le malin qui avait déjoué tant de complots, qui passait entre les balles à la bataille de Sommorostro (où il fut blessé tout de même et enleva une infirmière), lui qui avait toujours dominé la vie ?

Ah ! c'était tout une histoire, et un peu ridicule, en somme.

Donc, Prado, puisque c'était le nom qu'il avait décidé de donner à la justice française, Prado était à Paris depuis quelques jours, et l'on était en novembre 1887.

A Bordeaux, d'où il venait, il avait été le héros ou le jouet d'une mésaventure fâcheuse.

Il y était pour diriger une compagnie de contrebandiers qui devait opérer sur la frontière d'Espagne. Les hommes répondaient chaque soir à l'appel, mais les capitaux n'étaient pas encore au complet.

En attendant, Prado se promenait en ville, de la rue Judaïque aux Quinconces, et de la rue Sainte-Catherine aux allées de Tourny, toujours aussi cambré, aussi « racé » et remarqué des femmes.

Marie Renaud et sa sœur, qui comptent parmi les plus belles filles de Bordeaux, baissent un soir les yeux devant son prestigieux regard. Il embrasse Marie à pleines lèvres. Elle devient sa maîtresse.

A quelque temps de là, il est en tramway avec elle. Monte la Suédoise, Alice S..., une de ses « anciennes », qu'il a délaissée à Paris et qui est venue le relancer. Dispute. On en vient aux mains :

— Tu es venue de Paris pour me voir, toi, dit-il à Alice, tu as rang d'invitée, à toi l'honneur !

Et il quitte les lieux en lui donnant le bras.

Mais, rentré à son hôtel :

— Maintenant, il faut t'en retourner d'où tu viens. Marie Renaud, ta rivale, va être mère. Tu dois lui céder la place.

Sous l'empire des yeux redoutables et enveloppants, la pauvre fille cède — encore une fois — et s'en va, comme institutrice, dans un pensionnat du Pas-de-Calais.

Quant à Marie Renaud, dès après la naissance de son enfant qu'il reconnaît, il la ramènera à Paris, l'affaire de contrebande ayant décidément avorté, et l'installera dans une maison meublée de la rue de Richelieu.

N'oublions pas que Marie Aguétant avait été assassinée le 14 janvier 1886. Mais on ne parlait plus d'elle depuis longtemps...

UNE RENCONTRE

Et voilà de nouveau Prado — de Linska — lâché dans Paris. Ce n'est pas le tout d'aimer : il s'agit de vivre.

Le lendemain de son arrivée à la gare d'Austerlitz, il se rend chez le grand rabbin, M. Zaddoc-Kahn, et lui expose un projet qu'il a mis sur pied en chemin de fer, pendant le trajet : un plan d'émigration juive dans le Mozambique. Car il connaît le Mozambique, pour y avoir séjourné deux fois.

— Je vais réfléchir, répond le grand-rabbin. Attendez, je vous ferai signe.

« Alors, tant pis, pense Prado. Voyons ailleurs. » Il demande audience à M. Gordon-Bennett, qui le reçoit :

— Je vous apporte, monsieur, le plan d'un soulèvement au Canada...

— Mais, monsieur...

— Si, si, il y va de la vie de votre pays. Ecoutez-moi. En 1883, j'ai été l'un des amis intimes de Louis Riel, le chef des métis...

Et, pendant deux heures, il expose toute la campagne qu'il entrevoit.

— A priori, conclut M. Gordon-Bennett, je ne repousse pas vos propositions. Mais j'ai besoin d'examiner, il me faut du temps, c'est très grave... Revenez me voir... Attendez... dans huit jours...

Mais sans écouter les derniers mots, le « conquistador » a déjà pris congé.

Il a faim...

Dans la rue. Il gagne les grands boulevards, rencontre à une terrasse de café un carliste de ses amis, et continue sa flânerie.

Passe un quidam d'allure exotique :

— Tu ne le reconnais pas? dit le carliste.

— J'ai déjà vu cette tête-là, mais quant à mettre un nom dessus!...

— Voyons, c'est Lorenzo, le riche usurier de Madrid, tu te rappelles?

— Ah! Lorenzo, je crois bien. Une affaire!

Ce Lorenzo était connu, dans la capitale ibérique, comme un recéleur notoire. Il avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité, juste au moment où il venait de parfaire une immense fortune, et naturellement, ayant les moyens, s'était évadé très aisément, dès ses premiers jours de bagne.

— Il faudrait savoir où il loge! s'écrient en chœur les deux complices.

Prado et son ami suivent l'opulent Espagnol : il habite l'Hôtel du Palais, Cours-la-Reine.

Le soir même, Prado se rend à la gare d'Orléans, feint de débarquer avec les voyageurs de l'express venant d'Espagne, et se fait conduire en voiture avec une malle improvisée à l'Hôtel du Palais.

Au dîner :

— Tiens, don Lorenzo! quelle bonne surprise!

— Excusez-moi, mais...

— Vous ne me reconnaissez pas? Stanislas Prado, de Barcelone, le joaillier... J'ai eu l'honneur de vous être présenté naguère, à Madrid...

Lorenzo ne se souvient nullement d'avoir jamais rencontré ce Prado. Mais il faut être poli. Et puis, il est seul à Paris. Ce sera peut-être un compagnon agréable, sinon utile.

— M. Stanislas Prado? Mais, parfaitement, où avais-je donc la tête?

Au champagne, ils sont devenus les meilleurs amis du monde. Après le dîner, Lorenzo conduit l'ancien capitaine dans son appartement. Le loup dans la bergerie...

— Il faut que je vous fasse voir mon petit trésor, dit-il.

Et il ouvre une solide valise bardée de cuivre : elle contient pour plus de deux cent mille francs de pierres précieuses.

— A propos, aimez-vous le théâtre? fait Prado à brûle-pourpoint quand la valise fut refermée.

— Beaucoup.

— Eh bien! demain, je vous donnerai une loge...

Le lendemain, 28 novembre 1887, il emprunte quarante francs, loue une loge, et l'apporte dès le matin à l'usurier.

— Vous déjeunez avec moi, n'est-ce pas? propose Lorenzo.

En chemin, on cause :

— Au fond, ce n'est peut-être pas très prudent de laisser mes diamants à l'hôtel?

— Bah! après vous, je suis seul, en somme, à savoir...

— Mais je puis amener des acheteurs. Si j'achetais un coffre-fort?

— Voilà une excellente idée!

LA CHUTE

Le soir même, vers neuf heures et demie, Lorenzo étant au théâtre, Prado s'introduit chez lui, et à l'aide d'une pince-monseigneur, ouvre la précieuse malle.

Vide!

Aurait-il été précédé par un autre voleur?

Il passe dans la pièce voisine. Parbleu, tout s'explique! Après l'avoir quitté, Lorenzo a acheté un coffre-fort et, sans désemparer, l'a fait porter à l'hôtel.

Prado essaie alors sur le coffre toutes les clés d'un trousseau qu'il a trouvé dans la valise. La grosse porte s'ouvre, livrant une petite cassette qui renferme certainement le riche butin.

L'ancien officier s'en empare, remonte dans la chambre qu'il a louée la veille dans l'hôtel... et laisse tomber la boîte.

Au bruit, le garçon de l'étage accourt :

— Allez me chercher une voiture, dit Prado, visiblement gêné, pour que j'aie à porter cette caisse.

Le garçon va. Mais, méfiant, raconte en passant à son collègue d'au-dessous qu'il y a là-haut un client d'allure suspecte. L'autre grimpe, se heurte à Prado. Explication. Tapage. Rassemblement. Le voleur essaie de se dérober, réussit à s'échapper de l'hôtel, et se dirige vers la Seine qu'il a l'intention de traverser. Un agent se lance à sa poursuite et, esquivant heureusement une balle tirée par l'ancien officier, parvient enfin à l'atteindre.

Avez-vous assisté à une chasse à courre? Tant que le cerf est debout, la meute le poursuit à distance. Mais est-il abattu? Elle s'acharne après lui.

L'hallali venait de sonner pour Prado...

Peu de temps après, en effet, Eugénie Forestier, la femme qu'il avait le plus longtemps et le mieux aimée, celle aussi qui lui avait le plus sacrifié, venait dire au juge d'instruction que Prado était l'assassin de Marie Aguétant :

— Le 14 juillet 1886, nous étions à Bordeaux, M. de Linska et moi, à l'Hôtel des Pyrénées. Très jaloux, il me faisait de fréquentes scènes, et celle de ce jour-là fut plus violente que les autres. Tout à coup, il me saisit à la gorge : « Il faut que je te tue, s'écrie-t-il. »

« Oui, comme tu as fait à l'autre! » C'était la première fois que cette allusion s'échappait de mes lèvres, depuis que j'avais deviné, à certaines réticences, à certaines gênes de M. de Linska, qu'il avait tranché le cou de ma pauvre amie.

« Le choc en retour fut terrible : « Imbécile! » hurle-t-il. Puis, il se reprend aussitôt : « Non, tu n'es pas une imbécile, tu vois trop clair dans mes affaires, il faut que je te tue! »

« Et, saisissant son revolver, il le dirigea vers moi et fit feu. La balle alla percer la porte de la chambre. M. de Linska la ramassa en souriant, et en boucha le trou ouvert dans le panneau.

« La scène suivante amena l'aveu complet. Nous avions déménagé pour aller habiter une autre maison meublée, rue du Pont-de-la-Mousque. M. de Linska se précipita sur moi en brandissant un long couteau. J'eus la force de lui arracher l'arme des mains, et la jetai par la fenêtre. Il me menaçait alors son revolver, qui ne le quittait plus. Je fus

tellement effrayée, que j'appelai à l'aide. Une femme de chambre vint, puis, mon amant paraissant calmé, se retira.

« Quand elle fut partie, il s'approcha tout près du lit où je venais de me coucher, et me fit cette révélation : « Misérable ! tu es la maîtresse d'un bandit, d'un assassin, tu le seras toujours ! Je suis « l'auteur du meurtre de Marie Aguétant. Je veux « que tu sois avec moi, tu ne seras jamais à d'autres « que moi ! » Puis, me menaçant de mort, il exigea de moi le serment que je ne livrerais jamais son tragique secret. »

Ainsi parla Eugénie Forestier. Mais que valent les confidences d'une maîtresse abandonnée qui, pour se venger, n'hésite pas à perdre celui qu'elle a adoré ?

Malheureusement pour Prado, ses autres « anciennes » aussi allaient l'accabler.

La curée !

IV

Le Châtiment de Don Juan

— Vous le trouvez si bien que ça, vous ?

— Peu ! il a un masque brutal, un front têtù, un regard volontaire qui ont pu en imposer à des femmes vulgaires. Mais, dans notre monde, on est plus difficile, n'est-ce pas, ma chère ?

— En somme, il n'a eu que des filles !

— Eh ! cependant, cette petite Mauricette, qui lève

là-bas son gentil nez mutin, ne manque pas de « chien » et même d'une certaine distinction !

— Peut-être, mais son imprudence révèle un genre bien fâcheux.

C'était la première audience des assises qui allaient juger Prado, le lundi 5 novembre 1888. Et les belles invitées papotaient, jacassaient, se trémoussaient, lorgnettes en mains, face-à-main braqués, en attendant l'interrogatoire. Le Tout-Paris mondain et demi-mondain se mélangeait à l'envie, oubliant ses griefs, ses jalousies et ses rancunes, pour voir sombrer le dernier don Juan...

Dès les premiers mots, on sentit que l'ancien capitaine carliste était décidé à se défendre avec acharnement. A toute attaque du président Heurteloup, il tient prêt sa riposte, comme, au coin d'un bois, un brigand allonge son escopette :

— Sous quel nom vous êtes-vous marié, puisque vous n'avouez pas le vrai ?

— Monsieur le Président, puisque vous prétendez diriger les débats, quand une de vos questions est incompréhensible, je vous prierai de me la répéter sous une autre forme. Vous ne savez pas qui je suis, mais je le sais, moi !

Arrogant, prétentieux, agressif, étourdiment verbeux : le ton de Prado sera d'un bout à l'autre dans ce goût. Son système de défense est simple : il consiste à essayer de faire passer pour une visionnaire sa principale accusatrice : Eugénie Forestier.

Mais celle-ci, une grande blonde, plantureuse, aux lèvres insolentes et charnues, est de taille à lui tenir tête. Ah ! le beau duel de regards chargés de haine, après avoir échangé tant d'amour, entre ces deux êtres qui se sont tout donné !

C'est Eugénie Forestier — Nini — qui va achever de nous dévoiler le passé mystérieux de Prado,

d'après Prado lui-même, qu'elle ne cesse d'ailleurs de nommer cérémonieusement avec un reste de crainte sinon de respect : « Monsieur de Linska ».

NOUVELLES AVENTURES

Nous apprendrons ainsi que, dans une ambulance où il avait été transporté au cours de la guerre carliste, l'ancien officier a enlevé une sœur de Saint-Vincent-de-Paul qui le soignait, et qui appartenait à l'une des plus nobles familles d'Angleterre. Il l'épouse, — il n'en est pas à un mariage près, — visite avec elle les Lieux Saints, et la ramène, malade et repentie, en Italie, où elle meurt en débarquant à l'île d'Ischia.

Prado s'étant ensuite rendu au Pérou, après les dernières convulsions de l'armée de don Carlos, se serait ensuite marié à Lima, avec une femme qui lui aurait apporté 1.200.000 francs. Comme la précédente, elle ne tarde pas à mourir, de mort subite. Il était temps, car Prado a déjà perdu au jeu 400.000 fr. Chassé par les héritiers de sa femme, il se réfugie à Lisbonne, puis à Porto.

Là, pour vivre, il cambriole une bijouterie, d'où il emporte une dizaine de mille francs d'objets précieux : quelque temps après, il s'introduit de nouveau dans le même magasin et, très gentleman précédant « Raffles » ou Serge de Lenz, se contente de laisser au commerçant un avertissement où il lui conseille de mieux surveiller sa boutique.

Enfin (nous sommes maintenant en 1878), après une dernière expédition lointaine au Mozambique et à Madagascar, il revient à Madrid, et, dans un tripot qu'il a ouvert, il gagne 200.000 francs à des Grecs, à l'aide d'une roulette truquée, et 30.000 à une pauvre vieille dame, à l'aide de promesses de mariage.

Mais nous n'en aurions jamais fini si nous racontions tous les exploits de Prado, qui tient à la fois de Rocambole et de Fra-Diavolo. Voici l'un des plus curieux :

Une fois à la Havane, Prado entre dans une boutique de changeur, gardée par deux femmes et un homme. C'était en plein jour. L'envahisseur braque sur l'homme le canon d'un pistolet :

— Si tu bouges, si tu prononces une syllabe, je te brûle la cervelle. Va dans ce coin et pas un mot.

L'homme obéit.

— C'est bien. Tu vas m'aider maintenant à attacher ces femmes.

Les femmes protestent :

— Nous attacher ! Pourquoi ? Nous jurons de nous tenir tranquilles.

— Moi présent, peut-être, mais après ?

— Après ?

— Oui, à trois pas d'ici, un cheval sellé m'attend ; j'ai besoin de cinq minutes pour détaier. Il faut que, pendant ces cinq minutes, personne ne reçoive de vous l'alarme.

— Nous en faisons le serment.

Alors Prado fouille à son aise le magasin. Il pourrait emporter 200.000 francs : il a la délicatesse de n'en prendre que 45.000. Il le fait remarquer, et on le remercie !

UNE REVANCHE

Mais dans le prétoire, Prado ne réussira pas à persuader ses « anciennes » qui viennent l'accuser tour à tour. Seule, sa femme, Dolorès Garcia y Marcilla, descendante des rois d'Aragon, assure-t-il, et qu'il avait épousée à Madrid, se troublera sous son regard et, chancelante, pâle, défaite, les cheveux gris

cachés sous une mantille noire minutieusement raccommodée, oubliera brusquement tout ce qu'elle s'était promise de révéler, en venant exprès de Madrid :

— Est-ce qu'en janvier 1886 votre mari ne reparut pas à Madrid ? lui demande le président.

— Oui, il vint me voir, me remit deux modestes bijoux que je dus bientôt vendre pour acheter du pain.

— Voulez-vous décrire ces objets ?

— Je ne peux pas, monsieur, je ne peux pas ! Ma tête est perdue. Depuis que j'ai été délaissée, je suis comme folle, et, en ce moment, tout mon être est bouleversé.

Pieux mensonge !

C'est pourtant elle, la malheureuse, qui écrivait au juge d'instruction :

« J'ai eu le malheur de m'enamourer de lui à cause de sa jolie figure et de son élégance. Qui aurait cru que, sous ce masque charmant, se cachait un cœur de tigre ? »

Mais qu'aux assises, le maître, l'amant de naguère, la regarde durement, et tout son beau courage fond comme cire molle au soleil.

— Dolorès, fait Prado, veuillez écouter sans émotion ce que j'ai à vous dire. Dans la lettre que l'on vous a fait envoyer, vous racontez que je vous ai frappée, que non content de vous battre, je vous ai voulu mal de mort. Maintenez-vous ces... allégations agressives ?

— J'ai écrit sous l'empire de la jalousie, de la fureur, monsieur.

Et elle retire tout ce qu'elle a dit. Pauvre femme !

Il n'en reste pas moins que les bijoux ont bien été vus à Madrid, et c'est là un des principaux chefs de l'accusation.

LA PREUVE

La preuve en est apportée, encore une fois, par Eugénie Forestier.

Un jour, tandis qu'elle habitait Bordeaux avec Prado, celui-ci avait reçu d'un bijoutier de Madrid une lettre demandant de l'argent pour retirer des bijoux engagés par lui. Il déchira le manuscrit aussitôt lu, mais « Nini », prévoyante, en recueillit deux fragments qu'elle conserva avec soin, notamment l'en-tête qui portait au timbre humide ces mots : « Comercio de oro, plata y pedreria, 2, Ciudad-Rodrigo, Madrid. » C'était un « marchand d'or », comme il y en avait tant, à Madrid, dans le quartier des Orfèvres.

Au cours de la perquisition faite chez la demi-mondaine, ce lambeau de papier fut retrouvé et permit au magistrat instructeur de se rendre à Madrid (initiative d'une audace extrême pour l'époque), où il découvrit une femme, Isabelle-Noguès Rosel, épouse Antonio Ximénès, qui, en janvier 1886, avait précisément reçu la visite d'un certain de Linska.

Ce noble gentilhomme lui avait d'abord offert en vente des bijoux ayant exactement le signalement de ceux de Marie Aguétant. La marchande ayant refusé, il lui proposa alors d'engager les joyaux pour son compte. Le lendemain, elle les mettait en nantissement dans une maison du quartier de Salamanque, pour une avance du quart de leur valeur. Le gage fut réalisé par la suite, et on perdit la trace des bijoux.

Prado-Linska était allé plus loin : il fit une cour assidue à la fillette de Mme Ximénès, la jeune Purita, à qui il laissa sa photographie ornée d'une affectueuse dédicace, après l'avoir vainement d'ailleurs, et selon son habitude, demandée en mariage.

L'assassinat de Marie Aguétant était donc nettement signé de Prado, et il ne convaincra personne quand, aux assises comme à l'instruction, il prétendra avoir volé les bijoux à un voyageur inconnu, dans le train, entre Irun et Madrid.

Les psychologues se demanderont d'autre part pourquoi Eugénie Forestier a livré un homme qu'elle avait tant aimé. Pour se venger, sans doute, mais de quoi? D'avoir été remplacée dans le cœur de Prado par Mauricette Couronneau.

Petite, très brune, le minois chiffonné, de beaux yeux d'un noir velouté sous de longs cils, des sourcils nettement arqués, une bouche petite et joliment dessinée, Mauricette Couronneau formait un contraste complet avec Eugénie Forestier : un Greuze à côté d'un Rubens.

Il l'avait rencontrée en avril 1886, à Cenon-la-Bastidé, près de Bordeaux, alors qu'il venait de louer un chalet à sa mère pour s'isoler quelque temps avec Nini. Tout de suite, cet homme, si facilement inflammable, devient éperdument amoureux :

— Elle avait dix-huit ans, et elle en paraissait quinze, dira-t-il aux assises avec un accent d'apparente émotion. Ah! qu'elle était belle! On eût dit une vierge de Murillo descendue de son cadre.

Bref, il oublie complètement l'autre, assure à la jeune fille qu'il est libre, en fait sa maîtresse, et la rend mère. Mme Couronneau devrait se fâcher, mais Prado l'a si bien enjôlée, elle aussi — tout en la ruinant — qu'elle accepte une indigne complicité : elle conduira sa fille à Angoulême et, ses couches faites, la ramènera à Bordeaux, où on dira que le mariage a été célébré en Espagne.

Mais Nini qui, entre temps, a été chassée de l'Hôtel des Pyrénées, où elle habitait avec Prado,

ne tarde pas à apprendre avec qui son amant l'a trompée.

Que faire? Le tuer? Pas si bête! Elle fera souffrir sa rivale!

UNE ALLIANCE INATTENDUE

Avec un cruel raffinement, elle cherche donc à se rapprocher de « Mauri » et y parvient. Une sorte de communion s'établit même entre les deux femmes. Alors, un jour que « Mauri » pleurait sur son enfant dont l'avenir lui paraît si incertain, elle lui porte le coup au cœur : « Votre enfant porte le nom d'un assassin... »

C'est peu après qu'elle allait faire à la police la terrible révélation qui perdit Prado.

Chose étrange : « Mauri » n'en veut pas à « Nini » de lui avoir ouvert les yeux. Aux assises, ce sont deux alliées qui vont faire front à l'ennemi commun.

Et l'on assiste à ce spectacle pitoyable : le séducteur, le vieux cabotin d'amour, l'amant adoré d'autrefois essayant encore, devant le tribunal, pour obtenir qu'elles amendent leur témoignage, tous les moyens qui les ont conquises : l'inflexion câline de la voix, les promesses, les regards passionnés ou menaçants, les souvenirs, les intimidations, les railleries cruelles, les attitudes théâtrales.

C'est ainsi qu'à Mauricette il rappellera qu'il aurait pu « la faire aller au bout du monde », et qu'elle lui écrivait de brûlantes lettres où elle jurait une fidélité éternelle.

Mais, maintenant que le fauve est pris au piège, les deux maîtresses retrouvent leur instinct, leur courage et leur fierté :

— Ne m'avez-vous pas encore assez flétrie? dira Mauricette.

— Vous vouliez me prostituer. Lâche, lâche, abominable gredin ! renchérira Eugénie.

Elles n'ont même plus de pitié pour celui qui est là, impuissant, dans son box d'accusé. Où sont les sortilèges de jadis ?

... Condamné à mort, malgré une brillante plaidoirie de M^e Comby père, Prado fut guillotiné le 29 décembre, place de la Roquette, ses lèvres crispées scellant à jamais le secret de sa naissance.

On a dit que Prado était le frère du général Boulanger. On a affirmé aussi, à cause de la similitude complète des blessures et des circonstances, qu'il était « l'homme brun » qui assassina Régine de Montille au lieu de Pranzini. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il ne s'appelle ni Prado, ni de Linska, ni de Castillon, et qu'il n'était pas Espagnol, mais Français.

Son identité, un notaire en était seul confident, avec M^e Comby père.

« L'Europe frémirait, disait M^e Comby, si elle savait de quelle hauteur est tombé cet homme. » D'autre part, Prado a déchiré ses papiers de famille avant de se livrer au bourreau.

Il demeurera donc l'homme sans nom. N'en vaut-il pas mieux ainsi pour les nombreux enfants dont il est le père, et qui en ce moment peut-être luttent désespérément contre une hérédité impérieuse et tragique ?

L'Enfant du Péché

(MEYNIER)

I

Le Secret du Gouffre

En deux files, au milieu desquelles marchait, la mine sévère, un prêtre, les enfants, bras croisés sur leur tunique sombre, sortaient silencieux et recueillis, de la messe du Saint-Esprit qui avait clôturé la retraite de rentrée. Mais quand le claquoir du surveillant donna, dans la cour bordée de platanes, le signal de la récréation, tout un tumulte joyeux bourdonna, libéré de la contrainte qu'avaient fait peser trois jours de mutisme.

Soudain, le calme se fit, puis une ruée regroupa, autour de la soutane du surveillant, la petite foule anxieuse. C'était l'heure des lettres, si impatiemment attendue des exilés de la famille, collégiens, soldats ou prisonniers.

Seul, un enfant était resté adossé à un arbre, comme insensible à tout appel de l'extérieur. Et, la nichée joyeuse dissipée, une fois épuisée la provende de nouvelles, il fallut, pour le distraire de sa sombre rêverie que l'ecclésiastique appelât :

— Menaldo !

— Mon père ! répondit le paria qui s'avança, le pas traînant.

— Monsieur le Supérieur vous demande.

Déjà l'enfant gagnait le perron.

— Pauvre petit, soupira le prêtre, en le suivant du regard.

Deux coups, humblement frappés, à une porte marquée d'une croix surmontant une carte : « Père Vesin, supérieur du Petit Séminaire ».

— Entrez, dit une voix autoritaire.

Le collégien entra.

— C'est vous, Hippolyte Menaldo ?

L'enfant courba la tête, sous le regard sévère, jailli au-dessus de lunettes abaissées. Le P. Vesin le toisa une seconde.

— Menaldo, voici une lettre de qui vous savez.

— De mes bienfaiteurs, risqua l'enfant en refré-
nant un sanglot.

— Oui, de vos bienfaiteurs. Ils vous envoient leurs encouragements au début de cette année scolaire. Ils espèrent que votre quinzième année sera plus raisonnable que ne permettent de l'espérer ces derniers mois. Ils vous pardonnent vos fugues de l'an dernier. Passe encore pour la première ! Des esprits mondains peuvent attribuer à une piété excessive votre pseudo-pèlerinage à la Grande-Chartreuse.

« Mais nous, vos maîtres, ne nous y sommes point trompés. Nous y avons fort bien discerné le pernicieux désir d'assouvir une curiosité malsaine. Et les événements nous ont donné raison. Quelques mois après, ce ne sont pas les bons Pères, fils de saint Bruno, qui vous ont ramené ici, ce sont les gendarmes, les gendarmes qui vous avaient arrêté, comme un malfaiteur, sur la route de Lyon ! »

L'enfant baissait la tête, mais ses mains févreuses tortillaient son képi.

— Répondrez-vous à cette bienveillante indulgence ? Sacrifierez-vous cet esprit mondain pour obtenir du Très-Haut la grâce du Sacerdoce, à quoi vous destinent les affections désintéressées qui vous ont confié à moi, supérieur de ce petit séminaire de Pont-de-Beauvoisin en Savoie ?

Brusquement l'enfant éclata :

— Tout, mon père, je ferai tout ! Mais je veux savoir qui je suis.

— Je veux ? tonna le supérieur. Je veux !!

— Mon père, cria l'adolescent, qui était tombé à genoux. Je sais que ma mère vit ! Je veux la connaître ! Après, je ferai tout ce qu'on voudra !

— Vanité que tout cela ! Vous croyez en réalité être le descendant persécuté de quelque noble famille. Je sais, je sais, vous avez raconté à vos condisciples que vous étiez issu du sang de nos anciens rois, un d'Orléans, pour le moins, sinon un de Nesles !

« C'est à mourir de rire ! Tout cela, parce que vous avez vu, sur la valise de l'homme trop charitable qui vous protège, une couronne de marquis... »

— Qu'on me fasse connaître ma mère, et je serai tout ce qu'on voudra !

— Taisez-vous ! Prenez votre lettre...

— Mais de qui vient-elle, par grâce, mon père ?

— De vos bienfaiteurs anonymes, et cela doit vous suffire. Allez !

Le dos courbé, l'enfant se retira, regardant la grande cour où, trois par trois, suivant la vieille règle — rarement seul, jamais deux, toujours trois — ses camarades se promenaient, échangeant de gais propos, se narrant les émerveillements des vacances défuntées. Il s'accota à son arbre familial, sous le feu des regards sournois et dédaigneux.

Au loin, vers l'est, par delà les murs de sa prison, le mont Grelle, cachant le cirque d'Aigue-

belette au lac dormant, était la porte close qui dérobait à l'adolescent la paix sereine des Alpes majestueuses.

Le délaissé pouvait, à son aise, revivre un passé encore proche, mais que le bonheur à jamais défunt rendait si lointain !

Les années ressuscitaient devant lui de sa petite enfance, dans le somnolent faubourg d'Orléans auprès de sa vieille nourrice, Maria Chaix. Sa mère, que lui importait alors ? L'amour de cette brave fille du peuple comblait tous les désirs de son cœur enfantin.

« Quand j'avais froid, elle me réchauffait. Quand j'avais faim, elle me donnait à manger. Elle m'a toujours bien soigné, et j'espérais, quand je serais grand, lui gagner de l'argent et être son bâton de vieillesse. A présent, que suis-je ? Un abandonné !

« Je sais que j'ai une mère, qu'elle est noble, j'en suis sûr. C'est cette dame qui vient me voir chaque année ; c'est elle qui m'envoie les friandises que me donne la bonne sœur Stanislas, de la lingerie. Mais son nom ? le mien ? C'est le monsieur qui l'accompagne qui l'empêche de me le faire connaître ! Ah ! je suis le plus malheureux des enfants des hommes ! » dira-t-il un jour.

LE TRAGIQUE VOYAGE

Trois semaines se passent. Un matin, chez le supérieur, où il est amené, il retrouve, écoutant le père Vesin, le monsieur blond, replet, déjà chauve, qui, l'an passé, avait accompagné la dame mystérieuse, le bienfaiteur inconnu.

— ...Oui, monsieur le marquis...

Il était donc marquis !

— ... Oui, monsieur le marquis, cet enfant, votre protégé, n'est qu'un ingrat. Savez-vous bien ce qu'il écrivait, il y a deux mois, à cette Maria Chaix, dont vous l'avez si judicieusement séparé ?

Le supérieur ajuste ses lunettes, prend un papier et lit :

« Je t'aime toujours de plus en plus, et 36.000 hommes ne pourraient me faire renoncer à toi. Quant à ce monsieur... »

— Ce monsieur, c'est vous, sans nulle vanité...

« Quant à ce monsieur, il ne m'a rien dit de toi, l'Ostrogoth ! Ah ! 21 ans, 21 ans, quand viendrez-vous, que je puisse aller vivre avec celle que mon cœur chérit ! Comment me faire oublier celle que j'ai aimée, qui m'a nourrie, enfin ma mère ! Ils me couperaient plutôt la tête ! »

— Vous comprenez que ces fugues, ces inquiétudes, ces fureurs, ces calomnies, trahissent une nature que rien ne destine à la prêtrise. Reprenez-le donc. Il n'a rien à faire parmi nous...

Et tandis qu'Hippolyte sort la tête basse, le père Vesin glisse à l'oreille du visiteur :

— Et puis, il devient trop dangereux, avec sa folie de savoir. Supposez qu'il y réussisse ! Nous aimons mieux ne pas endosser pareille responsabilité.

Le modeste trousseau de l'écolier serré dans sa petite malle, l'enfant est emmené à la gare par le « bienfaiteur » inconnu.

— Je veux vous chercher un autre collègue, lui fait-il. Mais très loin, cette fois, en Italie. Ainsi, vous serez, par la distance, obligé de rompre avec vos chimères !

... Par Lyon et Marseille, le couple gagne Gênes. Il visite le port. L'enfant, s'étant penché sur le

parapet, reçoit une gifle, qui fait tomber dans l'eau son képi.

— Encore des dépenses, grommelle son mentor, qui va sans tarder lui acheter un chapeau.

Florence, Rome, Naples. Les stations se succèdent, sans qu'aucune ville retienne les singuliers touristes. Enfin, devant la baie de lapis ensoleillé, ils descendent. A l'hôtel, Hippolyte jette un regard curieux sur le registre où son dominateur vient d'inscrire ses noms et qualités.

— Marquis de Nayve, lit-il.

Une gourmande l'empêche d'en connaître plus. Jeté brusquement dans une chambre fermée à clé, il va méditer, devant la fenêtre ouverte, sur son bizarre destin qui, des grises montagnes savoyennes, le jette au pied du Vésuve lumineux.

Le lendemain matin, 11 novembre 1885, le marquis et Hippolyte vont prendre le train qui, par Portici, Torre del Greco et Torre dell' Annunziata, mène à Castellamare di Stabia. Noms illustres. L'enfant entend parler d'Herculanum.

— On va voir les ruines ?

— Non, lui répond brusquement son guide, des paysages.

Ah ! cette promenade harassante, sur la corniche qui court le long de la mer ! Torella, Serodio, Vico-Equense, noms harmonieux qui marquent autant d'étapes d'un interminable chemin de croix. Au loin, Sorrente, parfumée de tous les serments d'amour échangés au pied de ses terrasses, où meurent des sérénades passionnées.

Des cochers croisent les promeneurs : Rafael Faravese remarque cet homme de 35 à 40 ans, blond et replet, sur les pas de qui se traîne un gamin fourbu ; Giovanna Guida leur propose sa voiture. Ils passent, comme inconscients.

Le crépuscule tombe. La Ragione et Balsamo, sur leurs sièges, voient revenir vers Castellamare un promeneur replet et blond, mais seul, cette fois, qui les évite. Cet étranger, on le reverra à Castellamare, dans un lieu infâme ; le lendemain, on suivra sa trace dans le train qui le ramène à Naples.

Mais, de son passage sur la côte enchantée, rien ne restera.

...Rien que le cadavre d'un enfant de quinze ans, la tête fracassée, que, le lendemain, sur les rochers de la Fusarella, surplombés par les soixante mètres de la falaise de Vico-Equense, recueillera un pêcheur qui aura poussé près de la côte sa tartane.

Rien ne permettra de savoir quel est ce « povero bambino », sur l'aristocratique beauté de qui pleurent, dans la chapelle de la Sainte-Trinité où on l'a déposé, les pieuses Napolitaines. Deux scapulaires, l'un de l'Immaculée-Conception : « O Marie conçue sans péché !.. » ; l'autre de Notre-Dame du Mont-Carmel : « Nous veillerons sur toi », reposent sur sa pauvre poitrine étroite. Aucun papier dans la veste de coutil. Seul un chiffre à ses bas : « 57 ». Mais ce numéro, quel sens peut-il avoir ?

Et le petit mort garde, dans sa tombe fleurie, un secret que, seul, connaît un personnage en fuite, protégé, semble-t-il, par un mystère complice.

II

Une Tache sur un Blason

Le 26 juin 1894, le procureur de la République de Saint-Amand dépouillait son fastidieux courrier, qui ne contenait guère que les habituelles brouilles, braconnages, rixes, vols de lapins ou de poules, quand, à la lecture d'une dernière lettre, il eut un haut-le-corps. Il manda son greffier.

— Connaissez-vous plusieurs marquis de Nayve ?

— Non, M. le Procureur, un seul, le maire de Sidiailles, propriétaire de deux châteaux, l'un audit Sidiailles, l'autre à Presles, près de Cuffy.

— Sa femme est bien une Massé de Baudreuille ?

— Parfaitement, M. le Procureur, la fille d'un avocat au barreau de Bourges, dont le père était lui-même président de Chambre au siège. Une des meilleures familles du Berry.

— Riches ?

— Millionnaires.

— Des enfants ?

— Deux, maltraités, dit-on.

— A...a...ah ! Eh bien, écrivez donc à la marquise de Nayve de venir me voir d'ici quarante-huit heures.

Deux jours après, la marquise entra dans le cabinet du procureur. Figure large et ronde, le nez busqué et têtue, l'œil brillant d'un éclat étrange, cette femme de quarante-deux ans s'asseyait en face du

magistrat et, d'une voix grêle et tranquille, lui faisait une étrange déclaration.

— Oui, M. le Procureur, tout ce que contenait la lettre que je vous adressai le 24, je ne puis que le maintenir. Mon mari est une brute qui tuera bientôt nos deux fils, si l'on n'y met bon ordre. Comme je ne veux pas que mes deux enfants meurent comme est mort mon premier, je viens livrer à la justice l'homme qui, il y aura bientôt neuf ans, le 11 novembre 1885, a assassiné en Italie, entre Castellamare et Sorrente, Hippolyte Menaldo, l'enfant que j'avais eu avant mon mariage.

Et la marquise, dominant sous une apparente sécheresse sa profonde émotion, refaisait, dans le silence du cabinet, la poignante confession qu'elle avait écrite la semaine précédente.

C'était l'Année terrible. Elle avait quinze ans alors. Ses parents l'avaient laissée au château de Sidiailles. Dans un froid crépuscule d'hiver, elle avait été la victime inconsciente et sans joie du jardinier. De cette brève rencontre, un témoignage s'affirmait, fardeau quotidiennement plus lourd. Et neuf mois après, le 15 juillet 1871, Blanche de Baudreuille mettait au monde, au Havre, loin du Berry où elle était trop connue, un fils auquel le nom était donné d'Hippolyte Menaldo.

Le bruit de son aventure néanmoins s'était répandu, dans la calme et narquoise province berrichonne. La riche héritière de la vieille famille parlementaire n'était plus qu'une jeune fille avec tache, qu'il fallait caser coûte que coûte.

CE BON MONSIEUR RIFFARD

Une agence matrimoniale lyonnaise, l'agence Riffard, avait mis les Massé de Baudreuille en rela-

tions avec M. Baptistin-Lucien-Gaston-Anatole, marquis de Nayve, gentilhomme riche de ses seules prétentions.

Evidemment, il y avait beaucoup à dire et à redire sur ce marquis. Fils naturel d'un ancien lieutenant de vaisseau d'origine lorraine, et d'une gantière grenobloise, Françoise Chusand, renommée pour sa beauté, il avait été, six ans après sa naissance, légitimé par le mariage définitif de ses parents, à Seyssins, près de Grenoble.

Lui n'était pas riche. Elle, elle avait 650.000 francs de dot... et une « tache ». Moyennant 5 % de commission au sieur Riffard, l'affaire fut conclue.

Mais l'enfant, le fruit de la douloureuse surprise, qu'en allait-on faire? C'est bien simple. On le laissera à Orléans, où il est chez Maria Chaix, une brave ouvrière qui l'adore. Sa grand'mère, Mme Massé de Baudreuille, lui a constitué une petite fortune, 60.000 francs, que gèrera le mari de sa mère. On lui fera faire des études qui le mèneront à la prêtrise. S'il en est digne par sa discrétion, il connaîtra, à sa majorité, son origine et les malheurs de celle qui lui a donné le jour. Tout peut s'arranger.

Et tout, en effet, se serait arrangé : Hippolyte à Orléans, le marquis et la marquise à Presles, auraient coulé des jours sinon heureux, au moins paisibles, s'il n'était intervenu un empêcheur de danser en rond.

Ce gêneur n'était autre que le sieur Riffard. M. de Nayve, sur les 30.000 francs convenus, ne lui en avait versé que 10.000! Un jugement, tout en appréciant sévèrement la mauvaise foi de M. de Nayve, avait débouté le demandeur pour cause immorale. Le Riffard n'avait d'autre ressource, pour rentrer dans ses 20.000 francs, que le chantage.

Et sur Maria Chaix, l'admirable mère adoptive, il lançait un religieux naïf, le frère Vital, d'Orléans.

— 25.000 francs pour vous, si vous retrouvez l'enfant!

Alarmé, M. de Nayve avait expédié Hippolyte, d'Orléans à Pont-de-Beauvoisin, et avisé l'évêché d'Orléans, qui avait tancé sévèrement le frère Vital.

Mais Maria avait laissé tomber devant Hippolyte quelques paroles dangereuses. Ce cerveau juvénile les avait recueillies, triturées, commentées. A son tour, le petit paria s'était ému, avait voulu savoir qui il était; le danger se précisait. La seule arme que pût avoir Riffard, c'était Menaldo. Ah! le maudit innocent! Il disparaîtra. Et l'accusation ajoutera : non sans laisser entre les mains de M. de Nayve 60.000 francs.

Au cours de l'automne de 1885, le P. Vesin, supérieur du Petit Séminaire où est élevé Hippolyte, avise le marquis que son pensionnaire devient intraitable. Le parti de M. de Nayve est pris : Menaldo disparaîtra. Et c'est le voyage en Italie, et la falaise de la Fusarella.

Durant l'instruction, le marquis maintiendra invariablement la même version. Obligé de changer l'enfant de pension, et désirant le mettre au collège en Italie, il lui avait fait faire un petit voyage afin de calmer l'extrême nervosité du séminariste. Au cours d'une promenade près de Castellamare, il s'était détourné une seconde : l'enfant avait disparu. Pourquoi ne l'avoir pas recherché? Simplement parce que c'eût été publier le déshonneur de sa femme...

Près de dix ans, tout était resté mystérieux. Et la prescription allait intervenir, sans la dénonciation intempestive. Heureusement pour le marquis, tous

les témoins gênants étaient morts, Maria Chaix, Riffard et le P. Vesin lui-même.

Mais le remords qui, lui, ne meurt pas, tenaillait sans doute le marquis. Et ne serait-ce pas ce remords qui, peu à peu, lui faisait perdre la conscience de soi-même? Brutalités en paroles et en actes sur sa belle-mère, sa femme, ses fils : lui si doux, si courtois naguère, usait contre les siens des mots les plus orduriers, battait ses enfant à coups de tringle de fer, les mordait, les torturait de toute façon.

Par moments, pour s'étourdir, il s'endormait sur l'épaule de quelque belle servante. Mais, Oreste paternel, il était vite à nouveau la proie des furies vengereuses. Un personnage bizarre allait d'ailleurs s'appuyer sur ce désarroi moral pour achever la ruine de cette famille désunie.

UNE ETRANGE FIGURE

En 1881, à toute une farandole de précepteurs et d'institutrices plus falots et cascadeurs les uns que les autres, succède un prêtre volontaire et dominateur, qui a tôt fait de mettre dans sa manche la marquise et les enfants.

Ancien élève de l'Université d'Innsbrück, intégriste avant la lettre, grand admirateur de l'énergie, de la force, des méthodes allemandes, l'abbé Rossetol se dresse contre la folie du marquis. Il parvient à connaître le tragique secret qui torture le malheureux châtelain, à reconstituer le drame. Et au cours d'une absence de celui-ci, il sait décider la marquise à écrire au procureur.

L'instruction dura quinze mois. Le 28 octobre 1895, le marquis de Nayvè comparaisait à Bourges devant le jury du Cher, qui l'acquittait le 5 no-

vembre. Au cours de ces sept longues audiences, chacun s'acharna à se rendre antipathique ou ridicule, comme à plaisir.

— Menaldo, dira le marquis, mais ce n'était qu'un bâtard! »

Et le président lui soulignant ironiquement que sa



Un marquis sur la sellette

naissance ne lui donnait pas le droit de se montrer difficile :

— Oui, mais moi je suis légitimé!

A un autre moment, comme on lui faisait remarquer la rapidité de la traversée de l'Italie, et qu'on s'étonne qu'au cours d'un voyage prétendu d'agrément, il ne se soit pas arrêté à Florence, il trouve cette perle :

— Oh! Florence! Ce n'est pas intéressant! Il n'y a que des musées!

La marquise, de son côté, pour montrer la liberté d'esprit avec laquelle elle avait déposé sa plainte,

avait argué que son conseiller en la matière n'était autre qu'un clerc de notaire de Nevers. Le marquis, lui, accusait nettement l'abbé Rosselot d'avoir mené toute l'affaire, de quoi le précepteur, en parfait accord avec la marquise, se défendait énergiquement.

La défense, naturellement, demanda que fût cité le conseil de Mme de Nayve qui, mise au pied du mur, télégraphia à une couturière de Nevers qui aurait servi d'intermédiaire, d'aviser cet élève-ta-bellion. Coup de théâtre! En même temps que cette dépêche, elle en expédiait une autre à la même destinataire :

Prière de dire que clerc est mort ou parti Clamecy.

L'abbé Rosselot put alors comparaître et, l'air serein, disiller ses griefs. Il eut beau évoquer les ancillaires amours du marquis de Nayve. Point ne fut besoin à l'accusé de s'égosiller à traiter de Prus-sien et d'espion le précepteur de ses enfants. La seule figure anguleuse de ce singulier personnage suffit à faire absoudre celui sur qui planait la condamnation.

Et quand le brave fermier qui présidait le jury vint, la main sur sa « biaude » bleue, déclarer : « En mon âme et conscience... la réponse du jury est « non »... ce « non » fut un couperet de guillotine : il y eut un mort, l'honneur de M. Rosselot.

*
* *

Mais, dans le moment d'émotion intense qui étreignit la foule assaillant le vieux palais de Jacques Cœur pour savoir qui, du mari ou du directeur de conscience, serait déclaré coupable par la justice du peuple, fut-il un cœur tendre, un seul qui songea à Maria Chaix, la vieille servante d'Orléans, et à

Hippolyte, âme, enfantine et inquiète, pauvre petit sacrifié, qu'un drame de famille avait endormi à jamais...

*Sur la plage sonore où la mer de Sorrente
Déroule ses flots bleus au pied de l'oranger :
Il est, près du sentier, sous la haie odorante,
Une pierre petite, étroite, indifférente
Aux pas distraits de l'étranger.*

L'Épée Brisée

(MEYNIER)

1

Amour et Cocaïne

Nice, juin 1909. Onze heures du soir, au bord de la mer, non loin du Casino de la Jetée.

Seul, sur la grève, face à la mer, le regard perdu dans l'immensité, un homme est assis et rêve. Immobile, il paraît absorbé par le mystère de la nuit qui l'entoure et l'étreint.

Il rêve!... Détail curieux, il est en tenue de soirée, la boutonnière fleurie de mimosa. Qui est-ce? Un original? Une victime du tapis vert? Un blasé? Un dilettante qui vient rechercher la caresse tiède d'une belle nuit d'été, dans un décor de féerie?

... En face, la mer que l'on devine, avec, par moments, d'étranges phosphorescences, comme un reflet de lune sur une traîne de satin. A gauche, le Mont-Boron, avec ses villas suspendues à ses flancs, cages dorées aux contours soulignés par mille feux. Tout près, le Casino et son orchestre invisible, qui joue inlassablement un air banal, nostalgique et tenace. An loin, le phare d'Antibes qui clignote.

Soudain l'homme s'est levé. Remonté sur le quai,

il suit à grands pas la Promenade des Anglais. Arrivé tout au bout, il prend la rue de France. Presque aussitôt, il s'arrête devant une villa brillamment éclairée : le « Cœur Volant ».

Devant la porte grande ouverte, deux domestiques en livrée sont plantés raides et fixes. Dès que le nouvel arrivant franchit le seuil, les deux statues courbent l'échine, car il est connu, c'est un habitué, c'est le capitaine Meynier.

La villa du « Cœur-Volant »! Isolée, cachée dans une verdure éternelle, sous les roses et les jasmins, abritée par les mimosas, elle est, la nuit, un centre de plaisir. Ceux qui l'habitent ne sont que locataires, et leur nom importe peu. Ils l'occupent six mois de l'année, de janvier à juillet, et tous les ans, ce sont les mêmes fêtes, pour les mêmes invités.

Le capitaine Meynier n'est venu que pour la seconde partie du programme: le souper et le bal dans le parc. Il serre négligemment quelques mains, puis se dirige, seul, dans une allée déserte. Une valse pâmée arrive jusqu'à lui, avec la brise alourdie de parfums.

Mais il n'écoute pas. S'il est venu là, loin des lumières et des plaisirs, ce n'est pas au hasard. Il attend quelqu'un : une femme. Attente fébrile, énerve, qui va décider du sort de sa vie.

La voici. Légère, elle s'avance comme une ombre :

— Vous voyez, dit-elle, j'ai tenu ma promesse. Je suis venue, car moi aussi j'ai besoin de savoir...

— Madame, je n'ai qu'un mot à vous dire. Ma décision est prise. Je n'ai plus qu'un rêve : unir ma vie à la vôtre.

» Vous avez devant vous un homme qui a souffert et qui connaît le prix d'une vie. Si je vous donne ma parole et mon cœur, c'est que je suis sûr de ne vous les reprendre jamais.

— C'est bien. J'accepte l'une et l'autre.

Aussitôt, il arrache le mimosa qui orne la boutonnière de son habit, le porte passionnément à ses lèvres, le tend à sa mystérieuse interlocutrice qui, d'un geste rapide, le cache dans son corsage.

Ce fut tout; elle disparut, fantôme pâle dans la nuit bleuâtre, emportant l'aveu d'amour éternel et brutal, semblable à ces soleils des Tropiques, qui se lèvent sans aurore et se couchent sans crépuscule.

Il ne put retenir un sanglot. Puis, se maîtrisant, il se dirigea vers la foule des invités, cherchant des yeux celle qui avait emporté son cœur. Il ne la vit point. Alors, jetant un fiévreux regard vers l'allée déserte, il quitta la villa. Mais sur le seuil, un cri rauque sortit de sa bouche :

— Oui, je l'aime! Je la veux, je l'aurai!

... La fête agonise. Les lumières du parc s'éteignent une à une. Celles du ciel aussi. Dans le jardin, il pleut des roses, et dans la salle de bal les jasmins écrasés exhalent leur dernier parfum.

L'aurore se lève pour sourire à un nouvel amour.

MAURICE ET MADOL

Paris. Juillet 1910, neuf heures du soir, 7, rue de Rome, hôtel d'Angleterre, chambre 23.

Un homme et une femme, visage contracté, regard hébété, mains crispées, sont affalés, l'un sur une chaise, l'autre sur un fauteuil. Dans la chambre, dont la fenêtre est fermée, règne une atmosphère empuantie qui saisit à la gorge. Sur une table, une bouteille d'absinthe et un flacon d'éther presque vides. A côté, une petite boîte ronde à demi remplie d'une poudre blanche.

L'homme, c'est le capitaine Maurice Meynier; la femme, c'est Madeleine Delvigne, pseudo-baronne

Olivier d'Ambrecourt, Madol pour les intimes. Les yeux exorbités, fixes, la bouche tordue, le front en sueur, il est immobile. Seules, les lèvres remuent et semblent former des mots confus, inarticulés, expression terrifiante d'un drame intérieur où le mystère et la peur jouent les premiers rôles.

... Près d'une heure s'écoula ainsi. Alors, ce fut le réveil, mais c'étaient encore deux loques hideuses, deux corps épuisés, deux morts vivants.

*
**

Il se leva. Titubant, il se dirigea vers la fenêtre, l'ouvrit; l'air chaud du soir entra. Complètement revenu à lui, il se rappela et comprit. Il se pencha sur sa compagne, lui tamponna les tempes et les paumes avec une serviette imbibée d'eau. Réveillée à son tour, brusquement elle fut debout.

— Ma bien aimée, viens près de moi, à la fenêtre. Regarde comme le ciel est beau ce soir! Regarde les étoiles, et rappelle-toi!

« Rappelle-toi cette belle nuit de juin, à Nice, dans l'allée déserte du « Cœur-Volant »! Rappelle-toi le mimosa! Rappelle-toi surtout, Madol, notre mutuel aveu...

— Je n'ai rien oublié, Maurice. Oui, ce sont les mêmes étoiles, le même ciel, et notre serment demeure toujours.

— Pourtant, mon cœur reste inquiet! Tu as parfois des rêveries, des absences qui trahissent chez toi comme une lassitude.

« Va, je comprends. La gêne où nous sommes, le souci du lendemain, cela te fait peur. Aie confiance quand même. Pour réussir, il ne me faut qu'une force, ton amour sans partage, absolu. Pardonne-moi d'être brutal. Mais vois-tu, Madol, si un

jour j'apprenais que tu me trompes, je te tuerais !
Où, je te tuerais...

La femme sourit à la menace, et, câline :

— Tais-toi, tais-toi, mon amour... Regarde le ciel,
et souviens-toi...

Blottis l'un contre l'autre, ils restèrent ainsi longtemps, silencieux.

— Es-tu rassuré, maintenant ?

— Pas encore.

— Grand enfant, va !

Ils quittèrent la fenêtre. Le besoin, l'instinct, l'habitude les ramenèrent vers la table où les attendait le poison. Il vida la bouteille d'absinthe, elle acheva le flacon d'éther, puis, ensemble, ils prisèrent la coco, la poudre folle...

LA FIN D'UNE ENIGME

Qu'était exactement cette Madol ? Une femme au passé douteux.

Très jeune, elle avait été mariée à un officier de cavalerie qui, brusquement, alors qu'il n'était que sous-lieutenant, avait donné sa démission, pour se livrer au seul objet de sa passion : le spiritisme et les tables tournantes. Souvent, il voulut se servir de sa femme comme sujet d'expériences. Mais celle-ci, prise de peur, harcelée par ce mari qui, certains jours, paraissait communiquer avec les esprits, elle demanda et obtint le divorce.

Ce fut alors la vie décousue, gâchée, perdue. Dépensière, sans fortune, elle arrivait difficilement à se suffire. Pour garder son rang, ses aises, elle reçut à son domicile plusieurs amis généreux. C'est ainsi qu'elle connut le capitaine Meynier, pour qui la première rencontre fut le coup de foudre. Il ne

la quitta plus et, en juin 1909, la suivit sur la Côte d'Azur.

Madeleine Delvigne, baronne Olivier d'Ambrecourt pour les agences matrimoniales, flaira dans l'officier soupirant une occasion sérieuse de cesser une vie de bohème qui lui plaisait sans doute, mais sans lendemain. Elle savait qu'il l'aimait, et avait compris tout le parti à tirer d'une aventure qu'elle voulait être la dernière.

Mais elle ? quel était son sentiment pour lui ? Femme pratique avant tout, elle voulait bien le mariage que l'officier lui demandait, mais à une condition : qu'elle pût continuer à mener une vie large, facile, libre.

Il lui avait déclaré qu'il était fils unique de parents riches qui l'adoraient. Hélas ! depuis le serment de Nice, les faits ne lui avaient guère donné raison. Souvent, il avait dû emprunter. Et c'est cela surtout qui l'effrayait et la faisait hésiter à accepter la chaîne.

Ses antécédents prouvent qu'elle donnait plus facilement son corps que son cœur, le calcul passant avant l'amour. L'aima-t-elle ? Mystère, dont souffrit terriblement l'officier. Que de fois il essaya de sonder la pensée secrète de sa Madol ! Que de fois il lui mendia l'aveu sincère, probant, d'un amour qu'il eût voulu égal au sien. En vain. C'étaient toujours les mêmes réticences, les mêmes réponses ambiguës ; toujours, aussi, les mêmes réflexions blessantes, dont la traduction nette était : « De l'argent d'abord, nous verrons ensuite ! »

Une fois, en septembre, brusquement, après une discussion violente provoquée par la gêne, elle le quitta en lui disant adieu. Et quand la porte s'était refermée, elle n'avait pas entendu la réplique :

— Tu ne m'aimes pas, mais moi je t'aime, *et malgré tout je t'aurai...*

Entre temps, le capitaine Meynier fut mis en disponibilité. Il eut alors tout le loisir de rechercher celle qui était devenue sa folle passion. Il la retrouva en novembre 1910, bien résolu, cette fois, à ne plus la perdre.

Il se revirent souvent, dans cette même chambre de la rue de Rome. Hélas! les discussions d'argent reprirent de plus belle. Les deux adversaires, poussés par le calcul, le vice et l'amour, deviennent des amants tragiques et vils.

...Ce soir-là, 17 novembre, vers cinq heures, une explication éclata, plus violente que jamais :

— Voyons, mon ami, il faut en finir, et décider enfin ce que nous voulons faire. Depuis longtemps tu me parles de ta fortune, et tout me prouve que tu m'as menti.

— Madol, je te le jure, je t'ai dit la vérité. La gêne où je suis depuis trois mois ne va pas durer. Je t'en supplie. Aie confiance, crois-moi...

— Non, j'en ai assez; tu me mens. Et puis, au point où nous en sommes, j'aime mieux tout te dire. M. E... assure ma vie, je n'ai plus besoin de toi!

Il poussa un cri, comme frappé en plein cœur. Fou de douleur, il se précipita sur elle, la saisit à la gorge, et serra, serra...

Elle tomba comme une masse. La voyant immobile, il se pencha vers elle, la prit dans ses bras, lui caressant le front, l'appelant avec des petits mots tendres. Mais sa bouche restait muette. Alors il deserra son étreinte; le beau corps s'affala...

Il s'assit à la table où étaient encore, témoins sinistres et accusateurs, la bouteille d'absinthe, le flacon d'éther, la boîte de coco, et il fondit en larmes

comme un enfant. Puis, il écrivit les lignes suivantes, adressées au commissaire de police du quartier de la Madeleine :

« J'ai tué hier soir, dans ma chambre, 7, rue de Rome, ma fiancée, Mme la baronne d'Ambrecourt. Je l'aimais et j'allais me marier avec elle dans une quinzaine de jours, lorsque j'ai appris que la pension que je croyais payée par son père l'était par un monsieur qui l'entretenait.

« Je l'ai veillée toute la nuit. J'ai encore deux vengeances à assouvir. Après je me donnerai la mort.

« Capitaine Meynier. »

La lettre terminée, il regarda la morte, comme pour chercher encore à comprendre, à savoir, et déposa un dernier baiser sur son front.

Calme, sans hâte, il prit ses gants, son chapeau, sortit, et s'enfonça dans la nuit.

II

L'Agonie d'un Cœur

En Seine-et-Marne, à l'orée de la forêt de Fontainebleau, se trouve une coquette petite ville, Nemours, dont les maisons claires se mirent dans l'eau verte du Loing. Ancienne capitale du Gâtinais, aujourd'hui chef-lieu de canton calme et laborieux.

Un après-midi de novembre 1910, un homme à figure ravagée, aux vêtements couverts de boue, minable, sortit de la gare, hésitant, craintif, jetant de droite et de gauche des regards furtifs et angoissés de bête traquée. Il tenait à la main un bouquet de fleurs.

Arrivé place de l'Eglise, il s'orienta et, d'un pas



Une tombe

précipité, s'engagea dans la rue de Paris, et prit la direction du cimetière.

Il en franchit le seuil, pénètre dans l'allée du milieu, déchiffre quelques inscriptions funéraires, et revient sur ses pas. Il erre parmi les dalles et les chapelles, lit encore des épitaphes et, soudain, s'arrête devant une tombe où un simple nom est gravé :

Madeleine Delvigne

Il se recueille, porte le bouquet à ses lèvres, le dépose sur la tombe, et dans le silence du champ des morts, il pleure longuement.

Madeleine Delvigne ! celle qui fut Madol, celle qui fut la baronne d'Ambrecourt, et qui, sous la pierre froide, a dépouillé tout orgueil, pour ne plus être que la morte au vrai nom : Madeleine Delvigne !

L'homme agenouillé, c'est le capitaine Meynier. Oui, c'est lui. Avant d'être arrêté, avant d'expier, il a voulu connaître ce coin de terre sous lequel repose sa victime et son amour. Il a voulu lui crier une dernière fois sa douleur, son remords et son impérissable souvenir.

Quand il quitta le cimetière, la nuit froide et triste de novembre était tombée. Il regagna la gare, et monta dans un train qui le conduisit à Paris. Retour pénible, atroce. D'une part, le souvenir de la morte : rappelle-toi ! D'autre part, la réalité brutale : qu'allait-il devenir ?

LE CHEMINEAU TRAGIQUE

Dès le lendemain du crime, Meynier avait commencé par errer dans Paris, ne couchant jamais deux nuits dans le même hôtel, choisissant de préférence la petite banlieue, et s'inscrivant chaque fois sous un nom différent.

Il avait pu ainsi échapper à toutes les recherches pourtant actives, en raison de la double menace qui terminait sa lettre au commissaire de police. Et ce fut sa vie, vie errante de chemineau tragique, du 18 au 29 novembre, jour de son pèlerinage au cimetière de Nemours.

Comment avait-il vécu ? Des quelques francs qu'il avait sur lui au moment du crime. Il mangeait peu, buvait surtout des absinthes, et se contentait de

chambres à dix sous. Quand il revint à Paris, il ne lui en restait plus que quatorze. Qu'allait-il faire? Se livrer à la justice ou se suicider?

...Le jour même de son retour, à 3 heures 20 de l'après-midi, Meynier se présentait au ministère de la Marine, et demandait à parler au commandant Lapébie, détaché au bureau de l'artillerie comme ingénieur naval. Le planton lui tendit une fiche de demande, sur laquelle le visiteur eut l'inconscience d'écrire son propre nom : « Capitaine Meynier ».

Le commandant Lapébie, le bulletin de visite aussitôt lu, se précipita au téléphone, puis appela l'huissier auquel il donna des ordres, et qui vint prier le visiteur d'attendre quelques minutes. Celui-ci eut aussitôt le pressentiment qu'il était pris.

— En attendant d'être reçu, je vais faire une course... Je serai ici dans un quart d'heure.

Il se retira. Arrivé sous la voûte, près de la rue Royale, il trouva la porte fermée. Il comprit. D'ailleurs, deux gardiens de la paix étaient là. L'un d'eux lui demande :

— Etes-vous bien le capitaine Meynier?

— On dit que c'est moi, et je ne le nie pas. Maintenant, je ne vous demande qu'une chose. Veuillez me soustraire à la curiosité publique, et conduisez-moi tout de suite chez M. Hamard.

L'homme qui se disait être le capitaine Meynier était si différent de la photographie qu'on possédait de lui, que le chef de la Sûreté pensa tout d'abord avoir affaire à un fumiste ou à un dément.

Il l'examina longuement. Sa face et ses mains étaient terreuses. Ses chaussures, son pantalon et le bas de son pardessus disparaissaient sous une couche de boue. Mais le premier interrogatoire fixa rapidement M. Hamard. C'était bien, à n'en plus douter, le capitaine Meynier.

Bientôt arriva le juge d'instruction, M. Hastron, qui reçut aussitôt cet aveu :

— C'est bien moi qui ai tué la baronne d'Andrecourt.

— Mais n'aviez-vous pas aussi l'intention de faire deux autres victimes?

— Oui, ce fut ma première idée. Mais... à quoi bon? Deux victimes suffisaient.

— Comment cela, deux victimes?

— Oui... elle... et moi!

Et lorsqu'on l'écroua à la Santé, ce n'était plus qu'un homme abattu, bourrelé de remords, brisé comme son rêve, ne pensant plus qu'à son amour perdu.

UNE ÉPAVE

Les grands crimes ne comportent pas en eux-mêmes tout leur intérêt. Quand, après leur découverte, on a décrit au jour le jour le détail des assassinats et leurs à-côtés pittoresques, quand on a fixé avec un soin méticuleux tous les faits qui peuvent permettre de reconstituer la scène, il reste encore un point inconnu, le plus poignant peut-être, qui ne se révèle qu'à l'audience : c'est la véritable mentalité du criminel, c'est le mobile réel, souvent secret, du drame.

L'affaire de l'assassinat de Madeleine Delvigne sera plus qu'aucune autre pénible. Nous n'aurons pas, comme accusé, un de ces êtres qui semblent voués au baigne dès leur enfance, et qui, sans avoir jamais dépassé le niveau moral de la bête, jettent à plaisir dans leurs réponses le cynisme le plus provoquant ou le plus inconscient.

Celui que nous allons voir au banc des accusés fut un brillant officier. Il reçut une éducation soignée et, malgré soi, en présence de cet être déchu, avili par

l'alcool et les stupéfiants, marqué par le malheur et la maladie, condamnable certes, puisque criminel, on évoque l'image du jeune polytechnicien de 1893, studieux et bien noté. Il joignait alors à l'élégance de l'esprit, des qualités solides qui lui assuraient un succès immédiat et lui promettaient le plus bel avenir.

Il était à peine sorti de Polytechnique, il était à peine lieutenant d'artillerie coloniale, qu'il tomba dangereusement malade des fièvres, à Madagascar. Il fallut le rapatrier.

Pendant six ans, Meynier fut un officier exemplaire. Après avoir fait la campagne des Boxers en Chine, il fut attaché, à Toulon, au service de la pyrotechnie, et là, il imagina un procédé pour empêcher les explosions spontanées de la poudre B, invention qui prenait, après le désastre de la *Liberté*, une singulière actualité.

Si la maladie ne réussit pas à vaincre son énergie, des malheurs et des chagrins sans cesse renaissants altérèrent vite son caractère. Dès qu'il fut mis en disponibilité sur sa demande, en 1904, un mariage qui ne réussit pas, des entreprises dans lesquelles il perdit les quelques capitaux qu'il avait, des besoins d'argent pressants, l'amènèrent à boire.

Son divorce fut prononcé au début de 1909. A ce moment, Meynier, qui commençait la rédaction d'un ouvrage sur les mathématiques, fut mis en non-activité par retrait d'emploi. C'est alors qu'il fit la connaissance, par l'intermédiaire d'une agence matrimoniale, de Madeleine Delvigne, pseudo-baronne Olivier d'Ambrecourt.

Tel est l'homme qui paraît devant ses juges, ce 30 octobre 1911. Entre les gardes, l'ex-capitaine n'a nullement l'apparence d'un ancien militaire. Ses cheveux bruns et rebelles qui ondulent, sa moustache relevée, son teint très pâle, ses yeux profonds et

pourtant clairs qui semblent suivre, dans le vague, un rêve lointain et inachevé, tout cela, joint à une attitude inquiète, alanguie, lui donne l'aspect d'un artiste, d'un imaginaire, indifférent aux réalités.

L'accusé écoute en silence le résumé que le président Tassart fait de son passé; de temps à autre, il baisse la tête en signe d'approbation, comme un automate. Ce n'est que lorsqu'on le présente comme un coureur de dots que Meynier proteste. Il a la voix sourde, le qualificatif violent.

On arrive au 16 novembre 1910, jour du crime. Alors, ce n'est plus la loque, l'automate de tout à l'heure. Un autre passé, plus proche, revit en lui, et c'est son cœur qui répondra aux questions qui lui seront posées :

— Vous dites que vous avez tué par jalousie ; est-ce bien vrai ?

— Mais si ce n'était pas vrai, je serais un lâche et le dernier des misérables !

— Regrettez-vous votre acte ?

— Je l'aimais sincèrement, elle était le but de ma vie. Je ne voulais pas la tuer, je la voulais à moi, à moi seul. Quand j'ai appris de sa propre bouche qu'un autre l'entretenait, j'ai vu rouge, je n'avais plus ma tête... Ce fut affreux !

Et dans ses traits tirés, on lisait la sincérité, la douleur, le remords, l'anéantissement.

Avec l'avocat général Trouard-Riolle, l'accusation va devenir plus serrée encore. C'est que, visiblement, le jury est perplexé. Qui absoudre ? Cet homme dont les ascendants étaient de braves et honnêtes cultivateurs, cet ancien officier d'élite, aujourd'hui tombé dans le crime ? Ou bien la morte ? Cette femme jolie, distinguée, qui retient l'hommage de pitié de cette foule élégante, emplissant le prétoire, et qui a connu la victime au théâtre et aux courses ?

— Non, ce crime banal a pour motif, non pas la jalousie, car qui eût pu aimer cette Messaline ? mais bien l'argent, cet argent qui est la cause principale de tous les actes de Meynier.

Des murmures accueillent ce réquisitoire, dont la dureté va être aussitôt adoucie.

— Malgré des charges très lourdes, l'accusé mérite une certaine pitié. L'homme que vous allez juger, messieurs les jurés, a servi son pays avec une belle intelligence et un grand cœur. C'est dans un moment d'oubli, d'égarément qu'il a, non pas souillé, mais brisé son épée.

« D'ailleurs, les médecins ont conclu à une responsabilité limitée, et il semble bien que des circonstances atténuantes doivent être retenues.

Les applaudissements éclatent dans la salle, que la pitié a gagnée, elle aussi.

Et voici que se lève l'avocat de Meynier, M^e Georges Claretie. Il rappelle le passé de l'accusé ; il lit ses lettres, décrit ses maladies, ses souffrances morales et physiques, les fièvres qui terrassèrent le malheureux en pleine brousse et termine :

— Acquitez-le, ce sera une œuvre de bonne justice, et il partira là-bas, dans ces colonies où la France a besoin de bons soldats. Il entrera dans la Légion Etrangère, et l'ancien capitaine de l'armée française ne sera plus qu'un numéro inconnu, un anonyme prêt à mourir pour le pays qu'il aime, pour la patrie, son dernier amour ».

L'avocat a fini, les assistants applaudissent encore, des femmes pleurent ; seul, l'accusé n'a rien perdu de son flegme.

A peine cinq minutes se sont-elles écoulées, que le jury rentre avec un verdict de condamnation mitigée par les circonstances atténuantes. Le Cour condamne Meynier à dix ans de réclusion.

Quinze ans ont passé. Qu'est devenu l'ex-capitaine Maurice Meynier ? Peu importe. Ce qu'il faut retenir, c'est que, devant ses juges, son attitude à l'égard de sa victime fut plus qu'élégante. Il aurait pu mieux se défendre. Il ne l'a pas fait ; il n'a pas voulu salir la mémoire de celle qui l'avait fait souffrir, mais qu'il avait tant aimée.

C'était une âme sensible, faible, que la fatalité a faite plus tendre encore, et il s'est rappelé que le véritable amour ne se sépare pas du pardon. Et puis, en considérant les peines dont la femme est la consolatrice, on n'a pas le courage de se souvenir des maux dont elle est la source. Il la voulait par toutes les fibres de son être, et elle le tenait par cette emprise savante dont elle avait le secret. Il l'avait connue un soir de chagrin et de désespérance, tout de suite il l'avait aimée. Les mains s'attachent aux mains, les yeux s'attardent aux yeux : ainsi commence l'histoire de nos cœurs.

Et la chute fut aidée. L'alcool, les stupéfiants ont achevé la débâcle. Sur la pente, sans force, il a glissé jusqu'en bas, offrant ainsi le spectacle pitoyable d'une intelligence étioyée, d'une volonté annihilée, d'un cœur déchiré : la déchéance totale.

Oui, où qu'il soit, laissons-le ; l'évocation de son souvenir suffit. Son souvenir ! c'est-à-dire la vision atroce de deux rêves brisés : son épée et son amour, ensevelis à jamais en deux tombes : un fourreau et la pierre froide du petit cimetière de Nemours...

FIN

Vient de paraître :

LE LIVRE DE LA VIE

LE LIVRE DU MYSTÈRE

LE LIVRE DU BONHEUR

❖ **ENCYCLOPÉDIE** ❖
DES SCIENCES OCCULTES

Avec une introduction de M.-C. POINSOT
et de nombreuses illustrations

EN UN SEUL VOLUME :

Tous les arts divinatoires ❖ ❖ ❖
Toute la magie ancienne et moderne -
❖ Astrologie - Graphologie - Alchimie
Les Lignes de la main - Cartes et Tarots
Oracles et Présages, Marc de Café, etc.
Clef des Songes - Langage des Fleurs
Magie noire - Sorcellerie - Kabbale ❖
❖ ❖ ❖ Chances et Talismans -
Hypnotisme - Magnétisme - Envoûtement -
Spiritisme et Théosophie ❖ ❖ ❖

Tous ces sujets sont, pour la première fois,
copieusement traités, avec force gravures
explicatives, en un seul fort volume in-8° de
650 pages, sous couverture en couleur, au
❖ ❖ ❖ prix de 20 fr. ❖ ❖ ❖

Envoi franco contre mandat de 22 fr. aux

ÉDITIONS GEORGES-ANQUETIL

39, Boulevard Berthier - PARIS (XVII^e)

Un Livre pour adultes... curieux

**L'ENCYCLOPÉDIE
DES SCIENCES OCCULTES**

l'un des derniers succès des Editions Georges-Anquetil, avait été conçue pour le grand public et ne pouvait, de ce fait, révéler les secrets les plus précieux, mais aussi les plus intimes, réservés aux adultes... curieux.

Voici donc, écrit dans cet esprit :

L'AMOUR ET LA MAGIE

livre le plus complet, le plus extraordinaire, le plus suggestif et le plus osé, expliquant les philtres, donnant aussi bien toutes les recettes mystérieuses et cachées touchant à l'Amour que les détails les moins connus sur les Sabbats, le Satanisme, les Messes noires et autres pratiques diaboliques.

Le prix pourra en paraître élevé, mais, outre que la couverture et les hors-textes sont de Félicien Rops, le texte lui-même et la présentation de ce livre de bibliophile en justifient largement le coût.

L'exemplaire de 450 pages format grand in-8°, abondamment illustré, tirage en 2 couleurs : 50 francs. En vente partout, il est envoyé franco recommandé contre mandat de 55 francs adressé aux

Éditions GEORGES-ANQUETIL
39, Boul^d Berthier, Paris (17^e)

ÉDITION DE GRAND LUXE

Pour les bibliophiles, il a été tiré de cet ouvrage cent exemplaires numérotés, contenant, en hors-textes, sur papier des Manufactures impériales du Japon, les hallucinants et admirables

SATANIQUES, de Félicien Rops.

Prix de ces exemplaires : 250 francs (taxe de luxe comprise)
La valeur seule des hors-textes, reproduits par autorisation spéciale pour la première fois, est de plus de cinq cents francs.

SBULE édition complète
non expurgée des

Kama Sutra

de Vatsyayana

Célèbre Manuel d'érotologie hindoue
Traduit sur la première version anglaise
par Isidore LISEUX

Reproduit sans aucune coupure

et suivi d'une note détaillée sur le
LIVRE DU CHEIK NEFZAOUI

Présentation de luxe — Grand in-8°

Prix net : 15 francs

Envoi franco recommandé contre mandat de 16 fr. 50

(Étranger : 18 fr.) adressé aux

Editions GEORGES-ANQUETIL

39, Boulevard Berthier — PARIS (17°)

TROIS LIVRES COMPLETS EN UN SEUL

Docteur
N. VENETTE
TABLEAU
de
l'amour
conjugal

Docteurs
JAF & CAUFÉYON
SÉCURITÉ
des
deux sexes
en amour

Docteur
J. GUYOT
BREVIAIRE
de
l'amour
expérimental

Ces trois ouvrages réunis constituent la
**VÉRITABLE ENCYCLOPÉDIE DE
L'AMOUR PHYSIQUE SANS DANGER**

800° mille 550 pages avec planches médicales 15 fr.

COLLECTION "L'ART D'AIMER"

1^{er} VOLUME :

EN ORIENT

Anthologie des brevaires
- et poèmes d'amour -

(Kama Sutra - Jardin Parfumé,
Mille et une Nuits, etc.)

600 pages

20 francs

2^e VOLUME :

**Au Siècle des Libertins
et des Folles Marquises**

Anthologie des plus
belles pages galantes
- du XVIII^e siècle -

650 pages

25 francs

Envoi, franco recommandé, contre mandat correspondant au prix
de chaque livre, plus 10 % pour frais de port, adressé aux :

ÉDITIONS GEORGES-ANQUETIL

39, Boulevard Berthier, 39
PARIS-XVII^e

3 livres : 3 chiffres : 3 succès :

La Maîtresse légitime

Essai sur la Polygamie Masculine

Pourquoi le

650^e MILLE

Parce que :

le Chef-d'œuvre
de GEORGES-ANQUETIL

préfacé par

VICTOR MARGUERITTE

traite sans hypocrisie ce sujet :

L'Homme & l'Amour

Prix net : 15 fr.

L'Amant légitime

ou la Bourgeoise Libertine

Pourquoi le

300^e MILLE

Parce que :

Ce Code d'Amour du
XX^e siècle,

magistrale étude des

mœurs d'après-guerre,

traite sans hypocrisie ce sujet :

La Femme & l'Amour

Prix net : 15 fr.

Le dernier succès de

Marcel ARNAC

(l'auteur du "BRELAN DE JOIE")

83 CENTIMÈTRES d'AVENTURES...

Fantaisie agrémentée de 100 dessins de l'auteur Prix net : 10 fr.

Envoi, franco recommandé, contre mandat correspondant au prix
de chaque livre, plus 10 % pour frais de port, adressé aux :

ÉDITIONS GEORGES-ANQUETIL
39, boulevard Berthier PARIS (XVII^e)

Le Livre idéal du Boudoir de Madame :

JE T'AIME

Anthologie française des plus belles lettres d'amour du
XIII^e siècle à nos jours 15 francs
650 pages

COLLECTION "LES BELLES ŒUVRES"

Un Livre admirable :

ANDRÉ VABRE

Le Calvaire de la Mer

La révélation de notre
— nouveau Loti —

≡ 15 francs

Un Livre extraordinaire :

ALBERT FUA

Le Triomphe de Satan

Roman synthétisant 6000 ans
d'humanité judéo-chrétienne

≡ 15 francs

Le Livre sensationnel de l'heure :

J.-L. CHASTANET, député de l'Isère

La République des Banquiers

(NOUVELLE ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE)

Les Crimes de la Haute Banque — Comment de
l'or français a servi à tuer des soldats français

Présentation de Grand Luxe

≡ 10 francs

Envoi, franco recommandé, contre mandat correspondant au prix
de chaque livre, plus 10 % pour frais de port, adressé aux :

Editions GEORGES-ANQUETIL, 39, B^d Berthier, PARIS-17^e

Le livre le plus formidable du siècle

GEORGES-ANQUETIL

Satan conduit le bal

a obtenu à Genève le Prix International de Littérature de 1925,
avec cette mention :

"Un des plus beaux livres de la littérature française depuis plusieurs années."

Ce livre étourdissant et hallucinant de 550 pages, émeut, passionne, prend et révolte tour à tour son lecteur. Il ne peut laisser indifférent aucun être qui pense. C'est le plus effroyable réquisitoire dressé contre les hideurs sociales, c'est la fresque la plus gigantesque de la débauche et de la luxure d'après guerre. La critique a été unanime à saluer ce livre comme un chef-d'œuvre.

500^e MILLE

PRIX NET : 15 FRANCS

EN VENTE PARTOUT et envoi franco
recommandé contre mandat de 16 fr. 50
(Etranger : 18 fr.) adressé aux

Éditions **GEORGES - ANQUETIL**

39, Boulevard Berthier, PARIS (XVII^e)

— Téléph. : GALVANI 99-96 et 99-97 —

"Vieille Maison, Vieux Papiers"
CELTÉ

Achat - Vente
32700 MARSOLAN

Tél. 62 68 85 16

Sam, Dim, 15H - 19H

PREMIÈRE MAISON DU MONDE
POUR LA SURETÉ DE SES RENSEIGNEMENTS

POLICE PRIVÉE

LOUIS GUILLAUME, EX-INSPECTEUR DE LA SURETÉ
DIRECTEUR
58 bis, Rue de la Chaussée-d'Antin — PARIS-9^e

Téléph. : TRUDAINE 14-02

Ag. Télégr. : LOUQUIL-PARIS

Renseignements Intimes
et confidentiels avant ma-
riage - Infidélité - Santé -
Moralité - Tares - Sépara-
tion de corps - Divorce -
Recherches dans l'intérêt
des familles sur disparus -
Enquêtes au sujet de vols
par domestiques ou em-
ployés infidèles.



Enquêtes sur lettres ano-
nymes - Protection contre
le chantage - Surveillance
au sujet de vols dans
usines et industries - En-
quêtes sur mouvement de
grève - Surveillance dans
Villes d'Eaux, Bains & Mer,
Villégiatures mondaines -
Surveillance protectrice à
l'occasion de mariage.

PARIS — PROVINCE — ÉTRANGER — DISCRETION ABSOLUE
58 bis, Rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS-9^e — Téléph. TRUDAINE 14-01

DISCRETION